EN ÎLE-DE-FRANCE



Dans « aden » : tout le cinéma et une sélection de sorties

Le Monde

55e ANNÉE – N° 16780 – 7,50 F - 1,14 EURO FRANCE MÉTROPOLITAINE — JEUDI 7 JANVIER 1999 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Les profs et leur ministre : colères et espoirs

APRÈS avoir reçu, mardi 5 janvier, l'ensemble des recteurs et des inspecteurs d'académie pour leur exposer le contenu des réformes qu'il entend réaliser en 1999, Claude Allègre devait réunir, mercredi 6 janvier, les représentants des syndicats lycéens pour faire avec eux le bilan des mesures engagées au lendemain des vacances de la Toussaint. Après les déclarations tonitruantes et les annonces de réformes tous azimuts, l'heure est aujourd'hui à l'apaisement et à la révision à la baisse des projets de réforme. *Le Monde* détaille les « grands chantiers » de Claude Allègre et révèle le contenu d'un rapport de la Cour des comptes stigmatisant les dérives dans la gestion des heures supplémentaires effectuées par de nombreux professeurs, en particulier de classes préparatoires.

Dans notre cahier spécial, les professeurs confient leurs colères et leurs incompréhensions, leur plaisir d'enseigner et leurs enthousiasmes. Pour mieux cerner la diversité des opinions, *Le Monde* a rencontré des professeurs en province et en région parisienne, dans le public et le privé, dans des collèges et des lycées d'enseignement général et professionnel. Un reportage photo de Bertrand Desprez, au lycée polyvalent Louis Armand de Villefranche-sur-Saône, et quelques extraits de la consultation Meirieu auprès des professeurs complètent ce supplément.



« Confessions de profs » : dans notre cahier spécial de seize pages, les professeurs du public et du privé prennent la parole.

Lire pages 8 et 9 et notre cahier spécial

M. Jospin contre la « pensée unique internationale »

● Un entretien avec le premier ministre ● Face aux Etats-Unis, la France doit « s'affirmer davantage » ● Un euro « robuste » pour « échapper à la domination du dollar » ● Emploi et sécurité, priorités de 1999 ● « La mission du gouvernement, c'est de mettre le cap sur l'an 2000 »

LIONEL JOSPIN s'affirme face à Jacques Chirac. Dans un entretien au *Monde*, le premier ministre s'avance sur le terrain du président de la République. « *Je crois*, dit-il, *que l'on a besoin que la France s'affirme davantage sur la scène internationale.* » Lionel Jospin estime que le gouvernement contribue « *fortement* » à restaurer une image « *positive* » de la France dans le monde. Il cite notamment la politique africaine, les droits de l'homme, le projet de Cour pénale internationale. « *Cette coloration nouvelle, que le gouvernement imprime aux côtés du président, s'affirmera davantage dans l'année 1999*, ajoute-t-il. *Le monde a besoin d'une France qui ne soit pas banale, qui ne soit pas celle de la pensée unique internationale.* »

Le premier ministre se réjouit du bon démarrage de l'euro qui devrait permettre « *d'échapper à la domination du dollar* ». « *L'euro doit être robuste*, remarque-t-il. *Il ne doit pas pour autant être surévalué. Sinon, ce que nous gagnerions sur le terrain monétaire, nous le perdrions sur le terrain commercial.* » Selon Lionel Jospin, les élections européennes de juin 1999 ne sont pas un risque pour sa « *majorité plurielle* ». Il déclare que Charles Pasqua « *se trompe* » – « *Nous n'avons à renoncer ni à la nation, ni à l'Europe, ni à notre identité* » – et encourage François Hollande, premier secrétaire du PS, à prendre la tête de la liste socialiste.

Lionel Jospin affirme enfin sa volonté de « *mettre le cap sur l'an 2000* » et, pour y parvenir, énonce les objectifs et priorités qu'il s'est fixés : « *L'emploi, la sécurité, la modernisation de la vie publique et de la société française, la réduction des tensions et des inégalités.* » A propos des violences urbaines, il souhaite « *plus de fermeté* », ajoutant : « *Tant qu'on admettra des excuses sociologiques et qu'on ne mettra pas en cause la responsabilité individuelle, on ne résoudra pas ces questions.* »

Lire pages 6 et 7



Un jour viendra où nous cesserons de cliquer le mulot

TRENTE ANS après son invention, la souris a peut-être trouvé son maître. La firme américaine Varatouch (http : //www. varatouch. com) estime disposer de la technologie capable de remplacer les souris et les autres dispositifs de pointage, grâce à un astucieux matériau fait d'un mélange de silicone et de carbone.

Le 9 décembre, Douglas Engelbart, aujourd'hui âgé de soixante-treize ans, avait retrouvé quelques sommités de l'informatique pour célébrer le trentième anniversaire de sa souris. Chercheur au Stanford Research Institute, Douglas Engelbart avait présenté lors d'un congrès en 1968 un curieux objet en bois doté de roulettes et d'un bouton devant un auditoire ébahi. Il ne s'était pas contenté de déplacer un curseur sur la surface d'un écran. Douglas Engelbart avait ouvert le chemin emprunté depuis par toute l'industrie avec force fenêtres, liens hypertextes et fonctions d'aide liée au contexte. Il avait même parlé de courrier électronique, un an avant les premiers pas du réseau militaire Arpanet qui donna naissance à Internet. Ses travaux sur la souris ont ensuite été repris au centre de recherches de Palo Alto de la firme Xerox, avant d'être popularisés par Logitech, qui a fourni les souris du Lisa puis du Macintosh d'Apple.

La souris a la vie dure. De nombreux industriels se sont efforcés de supprimer tout va-et-vient entre le clavier et l'objet. A l'ère de la productivité, chaque geste économisé est un gage de rentabilité et de protection contre les crampes et autres désagréments musculaires. Logitech, à qui l'on doit la plupart des innovations en la matière et qui emploie aujourd'hui le père de la souris, avait surpris son monde en proposant la boule de commande dans les années 80. Une première étape dans la lutte pour la conservation de l'espace sur les bureaux : le déplacement de la souris y est remplacé par la manœuvre d'une boule. La souris a été plus forte, et son tapis est devenu objet de promotion, alliant matériaux sophistiqués anti-salissures et dessins très tendance.

Les ingénieurs ont également tenté de lui couper la queue, en remplaçant le fil par des faisceaux d'ondes radio ou infrarouges. Mais cette prise de liberté du mulot a fait peur. Le fil reste le moyen le plus sûr de retrouver le précieux objet sous les papiers qui s'amoncellent.

Avec l'arrivée des ordinateurs mobiles, plus question d'utiliser une souris. La surface des tablettes de la SNCF ne le permet pas. Après une timide tentative de verrue en forme de boule de commande, les fabricants ont multiplié les innovations. Le Touchpad, par exemple. Une surface tactile sur laquelle le doigt se promène, à condition de n'être ni trop chaud, ni trop froid, ni trop humide. Le TrackPoint d'IBM, espèce de pédoncule inséré au milieu du clavier, n'a pas fait l'unanimité.

Reste le VaraPoint annoncé par Varatouch. Il ressemble à la boule de commande ou au pédoncule, suivant l'élément qui vient surmonter le précieux matériau présenté comme révolutionnaire. Selon ses inventeurs, le VaraPoint a au moins l'avantage d'être le système de pointage le moins cher au monde et de ne consommer de courant que si l'on s'en sert. De quoi le voir débarquer dans les télécommandes de téléviseurs, les téléphones cellulaires et autres agendas électroniques, en attendant de convaincre les adeptes du micro-ordinateur.

Denis Delbecq

L'embryon et la recherche

L'ANNÉE 1999 sera marquée en France par le réexamen des lois de bioéthique de 1994. Cette relecture survient dans un contexte international caractérisé à la fois par des progrès scientifiques rapides en matière de biologie et par des interrogations sur l'encadrement législatif de ces travaux, notamment lorsqu'ils portent sur l'embryon humain. Or, en Belgique, un avant-projet de loi prévoit la possibilité de créer des embryons destinés spécifiquement à la recherche scientifique. Dans le troisième volet des « Aventures de l'embryon », Catherine Vincent décrit ces « *chemins de la perfection* » où transparaît un eugénisme visant les « *mauvais gènes* ».

Lire page 2, notre série page 12 et notre éditorial page 15

■ Etats-Unis : procès d'un président

Le procès en destitution de Bill Clinton s'ouvre jeudi au Sénat. C'est la première fois depuis 130 ans qu'un président américain est ainsi jugé. p. 4

■ Bataille aérienne dans le ciel d'Irak

Des chasseurs bombardiers américains se sont opposés à des Mig-25 irakiens, mardi, dans la zone d'exclusion aérienne du sud du pays. p. 3



■ Ver à soie d'araignée

A Lyon, des chercheurs tentent de modifier génétiquement le bombyx du mûrier afin de lui faire produire du fil d'araignée, aux propriétés exceptionnelles. p. 25

■ Coût des retraites

Selon le Commissariat au Plan, le coût des retraites devrait tripler dans les quarante années à venir. p. 34

■ L'automobile en ébullition

Après la fusion entre Chrysler et Daimler-Benz, les rumeurs de rapprochement dans l'automobile mondiale se multiplient. p. 18

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 107 - 7,50 F

Pourquoi conduisons-nous aussi mal ?

AU COURS du premier week-end de l'an neuf, du 1er au 3 janvier, 91 personnes ont trouvé la mort sur les routes de France, contre 58 un an auparavant. Sur les dix premiers mois de 1998, les statistiques de la sécurité routière font apparaître une nette détérioration. Sur douze mois, la progression du nombre de tués est de 3,6 %. Plus de 8 300 morts.

Pourquoi conduisons-nous aussi mal ? La triste réalité de notre bilan routier impose de poser la question en ces termes. Surtout si on la compare aux résultats qu'affichent nos voisins européens. Avec 153 morts par million d'habitants, la France est loin devant l'Italie (122), l'Allemagne (116), les Pays-Bas (86), sans parler du Royaume-Uni (62). On peut, à juste titre, objecter que le réseau routier français, s'il est de très bonne qualité, est spontanément plus « *accidentogène* » que bien d'autres, compte tenu de sa complexité et de la géographie. On peut aussi prendre en compte l'effet de la récente croissance du trafic liée à la reprise de l'activité économique. Tout cela, pourtant, ne suffit pas à expliquer un tel écart.

Le mal vient d'abord du comportement d'un certain nombre d'automobilistes et de conducteurs de deux-roues (10 % des tués pour 3 % du trafic). La hausse, modeste, des vitesses constatée sur les routes n'est pas forcément un révélateur d'une moins grande vigilance au volant. Les accidents étant moins nombreux, mais plus graves, on peut pourtant penser que la vitesse excessive est souvent en cause. D'autre part, et en dépit du lent recul de l'alcoolisme et du durcissement de la réglementation, la conduite en état d'ivresse demeure une réalité trop fréquente, en particulier chez les jeunes. Les statistiques font état d'une augmentation des contrôles positifs (au-delà d'un taux de 0,5 gramme d'alcool par litre de sang) en 1998. Les opérations de dépistage de la police et de la gendarmerie sont beaucoup moins courantes et dissuasives que celles opérées en Europe du Nord.

Jean-Michel Normand

Lire la suite page 15

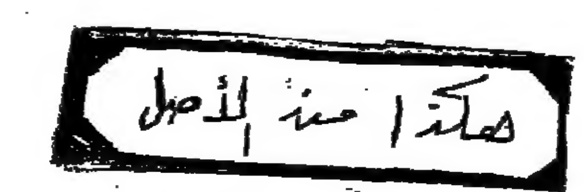
Vies en noir au cinéma

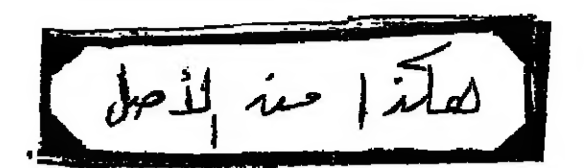


DAREJAN OMIRBAEV

IL NE FAIT pas bon vivre au Kazakhstan. Darejan Omirbaev le montre dans son film, *Tueur à gages*, descente aux enfers d'un jeune homme. Il ne fait pas bon vivre aux Etats-Unis. Tony Scott décrit, dans *Ennemi d'Etat*, un univers asservi par la technologie. Il ne fait pas bon vivre en France. Marie Vermillard signe, avec *Lila Lili*, une variation réussie sur le désenchantement de la vie sociale.

Lire pages 29 à 31





ÉTHIQUE La Belgique discute actuellement d'une nouvelle législation qui autoriserait, pour la première fois, la création d'embryons humains destinés spécifiquement à la recherche scientifique. Cette initiative inquiète les autorités en charge de l'éthique au sein de l'Union européenne. ● LE GROUPE EUROPÉEN d'éthique des sciences et des nouvelles technologies, présidé par Noëlle Lenoir, estime qu'il est urgent d'approfondir une réflexion qui n'en est encore qu'à ses débuts au risque de voir l'Union *« perdre la maîtrise d'un débat déterminant pour l'avenir de notre société »*. ● L'ÉGLISE CATHOLIQUE condamne toute utilisation du fœtus comme matériel biologique pour les dons d'organes ou les transplantations de tissus. Les Eglises anglicane et protestante ont des positions plus nuancées. *(Lire aussi page 12 et notre éditorial page 15.)*

La recherche sur l'embryon humain divise les pays de l'Union européenne

En Belgique, un avant-projet de loi prévoit d'autoriser la création d'embryons à des fins de recherche alors même que la Convention du Conseil de l'Europe interdit de telles pratiques, perçues par beaucoup comme la transgression d'un tabou

L'ANNÉE 1999 sera marquée, en France, dans le champ de la biologie et de l'éthique par le premier réexamen des lois de bioéthique de 1994. Cette relecture d'un dispositif législatif de première importance se prépare dans un contexte international sans précédent, fait d'enthousiasme scientifique autant que d'interrogations morales quant à la place qui peut – qui doit – être faite aux travaux de recherche sur l'embryon humain. Hier encore la question ne se posait pas, cette activité scientifique étant le plus souvent tenue pour devant être totalement prohibée. Mais les dernières avancées réussies en ce domaine – à partir de travaux américains financés par des crédits privés – font que cette recherche ne cesse de se développer.

Sur le Vieux Continent, tout semblait jusqu'à présent simple. Engendrée dans la douleur, la Convention européenne de bioéthique adoptée en 1994 prévoyait, dans son article 18 consacré à la recherche sur les embryons humains conçus *in vitro* : *« Lorsque la recherche sur les embryons* in vitro *est admise par la loi, celle-ci assure une protection adéquate de l'embryon : la constitution d'embryons humains aux fins de recherche est interdite. »*

En pratique, tout est beaucoup plus complexe. Le groupe européen d'éthique des sciences et des nouvelles technologies de la Commission européenne souligne ainsi que les recherches menées sur les embryons humains suivis de leur destruction sont de nos jours autorisées dans plusieurs Etats membres. Ces recherches visent notamment à trouver les moyens de pallier certaines stérilités de couples ou de diagnostiquer de graves anomalies génétiques chez l'embryon. *« D'autres Etats membres de l'Union européenne limitent les possibilités de recherche au seul embryon conçu par fécondation* in vitro, *à la condition que la recherche soit menée au bénéfice de l'embryon lui-même, de manière à ce qu'il puisse être replacé dans l'utérus maternel. Toutefois, lorsque la recherche risque d'endommager l'embryon, ce type d'expérimentation qui porte sur l'embryon* in vitro, *le fœtus* in vivo *ou la mère est en général jugé contraire à l'éthique »*, précise-t-on auprès de ce groupe.

DÉFINITION JURIDIQUE

Dans l'Union, la première législation spécifique relative à la recherche sur l'embryon a été adoptée en Espagne en 1988. Elle porte sur la procréation artificielle ainsi que sur le don et l'utilisation d'embryons et de fœtus humains – y compris les tissus dérivés, cellules et organes. Cette législation autorisait pour la première fois la recherche sur les *« pré-embryons »* (ceux dont la durée de vie après la fécondation n'excède pas quatorze jours). Depuis, d'autres législations sont intervenues en Europe, témoignant d'attitudes fort diverses. Dans la plupart des pays, il n'existe aucune définition juridique de l'embryon humain. C'est le cas de la Belgique, du Danemark, de la Finlande, de la France, de la Grèce, de l'Irlande, de l'Italie, du Luxembourg, des Pays-Bas, du Portugal et de la Suède. Dans d'autres (Allemagne, Autriche, Espagne et Royaume-Uni) la loi retient des définitions très variables. La législation autrichienne, par exemple, ne définit pas l'embryon, mais évoque en revanche la notion de *« cellules aptes au développement »* pour désigner les ovules fécondés et les cellules qui en sont issues. L'Allemagne définit l'embryon comme *« un ovule humain fécond pouvant se développer »* et la législation britannique entend par embryon *« un embryon vivant résultant d'une fécondation complète, ce qui inclut l'ovule en cours de fécondation »*.

CONCEPTIONS PHILOSOPHIQUES

Sept Etats membres disposent d'une législation particulière quant à la recherche sur l'embryon humain (Allemagne, Autriche, Danemark, France, Espagne, Suède et Royaume-Uni). Cinq autres sont en passe de se doter de législations nouvelles pour réglementer de manière spécifique la recherche sur l'embryon humain (Belgique), ou pour réglementer l'assistance médicale à la procréation (Italie, Pays-Bas et Portugal) ou les expérimentations médicales (Finlande).

« La diversité des points de vue quant au caractère moralement acceptable ou non de la recherche sur les embryons humains in vitro *traduit des divergences entre principes éthiques, conceptions philosophiques et traditions nationales. Cette diversité est à la base même de la culture européenne*, peut-on lire dans le récent avis du groupe d'éthique de la Commission européenne. *Deux approches s'opposent, notamment l'approche déontologique, qui veut que nos devoirs et nos principes conditionnent la finalité et les conséquences de nos actions ; l'approche utilitaire, qui implique que les actions humaines soient évaluées en fonction des moyens et des fins poursuivies ou de leurs conséquences. Ces points de vue sont influencés par la manière dont l'embryon humain est perçu. Deux conceptions principales se dégagent. Dans la première, l'embryon* in vitro *doit être protégé en tant qu'être humain dès le début même de son existence. Dans la seconde, le statut de l'embryon humain et, par suite, le degré de protection dont il doit bénéficier dépendent du stade et du contexte de son développement. »*

Directement confronté, pour la première fois, à ces sérieuses difficultés, le groupe d'éthique de la Commission européenne estime, compte tenu des pratiques actuelles de l'assistance médicale à la procréation et de la fécondation *in vitro* dans la plupart des Etats membres (pratique qui conduit à la création massive d'embryons surnuméraires), qu'il ne reste que deux options possibles : soit utiliser ces embryons pour la recherche (impliquant leur destruction), soit, d'emblée, les détruire.

Jean-Yves Nau

Des notions complexes

● **Fécondation *in vitro* (FIV).** Cette technique de procréation médicalement assistée permet à des femmes stériles de procréer. Elle consiste, schématiquement, à féconder l'ovule maternel (ovocyte) par le spermatozoïde en dehors des voies génitales féminines (*in vitro*) puis à implanter l'embryon dans l'utérus de la future mère. Louise Brown, premier bébé-éprouvette conçu grâce à cette technique, est née en 1978 en Grande-Bretagne.

● **Embryon surnuméraire.** Lors d'une FIV, la stimulation hormonale de la femme permet d'amener simultanément à maturité plusieurs ovocytes qui sont prélevés puis fécondés. Tous les embryons obtenus ne peuvent cependant pas être implantés. Ces embryons en surnombre sont dits *« surnuméraires »* et ils sont conservés par congélation. Par la suite, ils peuvent être utilisés dans le cadre d'un nouveau projet parental. Si tel n'est pas le cas, trois voies sont possibles : leur destruction, leur don à un autre couple, leur utilisation à des fins de recherches.

● **Recherches sur l'embryon.** L'utilisation d'embryons surnuméraires à des fins de recherches vise notamment à caractériser les phénomènes et les substances spécifiques de la vie fœtale. Certains projets de recherches ont pour objectif d'augmenter le taux des naissances obtenues par FIV, d'autres cherchent à identifier les caractéristiques des embryons cultivés susceptibles d'avoir une valeur prédictive quant à leur potentiel de développement ultérieur. Outre une meilleure connaissance du développement fœto-embryonnaire humain, les chercheurs espèrent aboutir à des résultats importants en médecine. Certaines recherches visent en effet à produire des lignées cellulaires, appelées « cellules souches embryonnaires », capables de produire *in vitro* une très grande variété de cellules et de tissus. Dans l'avenir, la production de telles lignées cellulaires pourrait être utile dans le traitement thérapeutique des lésions ou des maladies dégénératives touchant l'épiderme, le cœur, les reins ou les tissus nerveux.

Le projet au centre de la nouvelle polémique

BRUXELLES
de notre envoyé spécial

Un avant-projet de loi belge concernant *« la protection des embryons* in vitro *»* inquiète aujourd'hui au plus haut point les autorités en charge des questions éthiques au sein de l'Union européenne. L'encadrement législatif de l'activité des centres d'assistance médicale à la procréation est devenu nécessaire aux yeux des pouvoirs publics compte tenu, notamment, de la compétence internationalement reconnue de plusieurs équipes médicales de ce pays.

Ces équipes se sont notamment spécialisées dans la pratique du diagnostic pré-implantatoire (qui permet un tri génétique de certains embryons conçus par fécondation *in vitro*) et l'injection intra-cytoplasmique de spermatozoïdes (technique controversée permettant de pallier la plupart des stérilités d'origine masculine). Le texte définit « l'embryon » comme *« l'ovule humain fécondé aux premiers stades du développement, c'est-à-dire quatorze jours après la fécondation, la période de congélation non incluse »*. L'article 3 définit les conditions dans lesquelles la recherche sur les embryons est *« permise »*. Cette recherche doit avoir *« un objectif thérapeutique concernant des problèmes de fertilité ou visant l'avancement des connaissances en matière de graves maladies génétiques, etc. »* Cette recherche doit, en outre, être menée sur des embryons *in vitro* âgés de moins de quatorze jours et ne peut être mise en œuvre *« que s'il n'y a pas de méthodes de recherche alternatives ayant une efficacité comparable »*.

L'article 5 de cet avant-projet prévoit qu'*a priori*, les embryons humains ne peuvent être créés qu'en vue de la procréation médicalement assistée et que la recherche ne peut être menée que sur des embryons surnuméraires (*voir ci-contre*). Pour autant, ce même article ajoute : *« La création des embryons* in vitro *à des fins de recherche scientifique est interdite, sauf : après décision de la commission* [structure fédérale en charge de cette recherche] *; si l'objectif de la recherche ne peut pas être atteint ni effectivement, ni scientifiquement par la recherche sur les embryons surnuméraires, si les conditions de cette loi sont remplies »*. En d'autres termes, avec ce texte on autoriserait en Belgique, et pour la première fois, la création d'embryons humains destinés spécifiquement à la recherche scientifique dépassant de la sorte la seule utilisation des embryons surnuméraires.

Comment la Belgique pourrait-elle adopter un tel dispositif législatif en totale opposition avec l'article 18 de la Convention européenne de bioéthique ? Dans son avis du 7 juillet 1997 concernant cette convention, le Comité consultatif belge de bioéthique, saisi par le ministre de la santé, soulignait les points de désaccord existant dans ce domaine.

« DIVERGENCES D'INTERPRÉTATION »

Les membres de ce comité constataient notamment que le premier point de l'article 18 (*« Lorsque la recherche sur les embryons* in vitro *est admise par la loi, celle-ci assure une protection adéquate de l'embryon »*) conduit en leur sein *« à des divergences d'interprétation »*. Le second point de cet article (qui interdit formellement la constitution d'embryons humains aux fins de recherche médicale) a *« suscité de plus grandes divergences »*. *« Pour les uns, la production d'embryons humains pour la recherche peut s'avérer, dans certains cas, indispensable dans l'intérêt même des patients souffrant de stérilité ou atteints de maladies génétiques, par exemple. Pour les autres, la création d'embryons humains pour la recherche serait l'expression d'une attitude radicalement utilitariste : la vie humaine ne serait plus respectée, voire même totalement instrumentalisée. »*

On confie, auprès du gouvernement belge, que cet avant-projet n'est qu'un texte confidentiel qui pourrait encore faire l'objet de discussions. Reconnaissant la grande portée de l'article 5 de ce texte, on précise que la Belgique pourrait être amenée à émettre des *« réserves »* sur l'article 18 de la Convention du Conseil de l'Europe et s'engager ainsi sur une voie qui inquiète nombre de personnalités en charge de l'éthique mais sur laquelle souhaitent s'engager au plus vite beaucoup de scientifiques persuadés que cet objet de recherche recèle de formidables clés quant à la compréhension et la maîtrise du vivant.

J.-Y. N.

Les mises en garde des confessions religieuses

S'IL EST un débat en Europe que ne manqueront pas de relever les courants philosophiques et religieux, c'est bien celui de la protection de l'embryon. Les divergences sont anciennes sur le point de savoir si l'embryon est vivant (*« animé »*) dès le début de son existence – c'est le point de vue des penseurs chrétiens dès les premiers siècles – ou si son *« animation »* est différée, au quarantième jour par exemple comme le prétend la tradition juive, qui admet plus facilement les manipulations et les recherches sur l'embryon.

Mais la définition du Comité national d'éthique français, en 1986, qui fait de l'embryon *« une personne humaine potentielle »*, a été plutôt bien acceptée dans les milieux confessionnels. Aujourd'hui, ceux-ci n'excluent pas par principe les recherches qui respectent l'embryon ou permettent une guérison, mais s'opposent à toute forme d'intervention qui exigerait de détruire ou de laisser dépérir un embryon.

C'est la position de l'Eglise catholique qui est la plus radicale. Elle a été réaffirmée par Jean Paul II dans son encyclique de 1995 *(Evangelium vitae)* sur la vie humaine. Le pape y déclarait que *« l'utilisation des embryons et des fœtus humains comme objets d'expérimentation constitue un crime contre leur dignité d'êtres humains. Les embryons,* ajoutait-il, *ont droit à un respect égal à celui dû à l'enfant déjà né et à toute personne »*. Autrement dit, toute intervention sur le patrimoine chromosomique, toute utilisation du fœtus comme matériel biologique pour les dons d'organes ou les transplantations de tissus sont fermement condamnées par l'Eglise catholique.

Puissantes en Europe, les Eglises anglicanes et protestantes sont plus nuancées, selon qu'elles accordent à l'embryon un statut de personne, de personne en devenir ou de simple tissu humain. Un théologien protestant de l'université d'Utrecht (Pays-Bas), Egbert Schroder, avait fait sensation en déclarant, en 1996, qu'il ne fallait pas *« pratiquer la politique de l'autruche face au développement de la technologie appliquée à la procréation médicalement assistée »* et avait mis en valeur l'intérêt de telles recherches pour traiter de la maladie de Parkinson.

La Fédération protestante de France avait fixé sa position dès 1987, en déclarant que *« toute recherche sur l'embryon non implanté, si intéressante qu'elle puisse être pour une meilleure connaissance des chromosomes et des maladies géniques graves, ne peut s'engager sans garde-fou »*. Elle insistait en particulier sur la nécessité d'écarter d'un tel débat les intérêts extérieurs, économiques ou eugéniques, ou de pure compétition scientifique.

Henri Tincq

Divergences sur les moyens de financement par la Commission de Bruxelles

BRUXELLES
de notre envoyé spécial

Le Groupe européen d'éthique des sciences et des nouvelles technologies que préside Noëlle Lenoir, par ailleurs membre du Conseil constitutionnel français, a été interrogé, le 11 septembre 1998, par la Commission européenne sur la possibilité de faire financer par l'Union des travaux de recherche sur l'embryon humain.

Dans ses conclusions, récemment rendues publiques, le groupe précise en préambule qu'*« il apparait fondamental de rappeler que le progrès de la connaissance dans les sciences de la vie, lequel a une valeur éthique en soi, ne saurait cependant prévaloir sur les droits fondamentaux de l'homme et sur le respect dû à tous les membres de la famille humaine »*. *« L'embryon humain, quel que soit le statut moral ou légal qui lui est reconnu au regard des différentes cultures et des différentes approches éthiques qui ont cours en Europe, mérite donc la protection de la loi,* ajoute-t-il. *Alors même qu'il existe un* continuum *de la vie humaine, cette protection doit être renforcée au fur et à mesure du développement de l'embryon et du fœtus. »*

Le groupe européen juge *« artificielle »* la distinction qui serait opérée entre des recherches conduisant à la destruction de l'embryon et celles qui préserveraient ce dernier afin de conduire à la naissance d'un enfant. *« En effet, en l'état actuel des connaissances et des techniques, l'implantation dans l'utérus d'un embryon ayant fait l'objet préalablement d'une recherche et qui est donc susceptible d'être endommagé constituerait un risque éthiquement inacceptable,* souligne-t-il. *Par conséquent, l'amendement* [concernant le financement des recherches sur l'embryon], *en proposant d'interdire le financement des seules recherches impliquant la destruction des embryons, couvre en réalité quasiment l'ensemble des recherches qui seraient ainsi bannies au plan communautaire. »*

Dès lors, le groupe estime *« conforme à la dimension éthique (...) de ne pas exclure* a priori *des financements communautaires les recherches sur l'embryon humain »*. Jugeant que le *« respect du pluralisme »* ne saurait *« justifier le laisser-faire »*, il rappelle néanmoins le principe du *« respect dû à la vie humaine »* ainsi que le *« respect du consentement des femmes ou des couples concernés »*.

APPROFONDIR LE DÉBAT

Inquiet des considérables interrogations soulevées par de récents travaux américains sur la mise en culture de cellules embryonnaires particulières, il souligne enfin l'urgence qu'il y a à approfondir le débat et dit sa crainte, compte tenu de l'absence d'un système d'information sur l'ensemble des données éthiques et juridiques relatives aux sciences de la vie, de voir bientôt l'Union européenne *« perdre la maîtrise d'un débat déterminant pour l'avenir de notre société »*.

Pour sa part, Edith Cresson, commissaire européen en charge de la recherche, avait déclaré au Parlement de Strasbourg : *« Dans le cas particulier de la recherche sur les embryons humains, la Commission partage les réserves du Parlement. Ces problèmes sont complexes. Les connaissances et les technologies progressent rapidement et il faut prendre en compte l'intérêt des couples et des malades, mais il existe aussi, à l'évidence, des limites à ne pas dépasser. »*

J.-Y. N.

Escarmouches entre avions américains et irakiens

Pour la première fois depuis plus de cinq ans, des accrochages violents ont eu lieu dans une zone d'exclusion aérienne irakienne. Dans un discours, Saddam Hussein s'en est violemment pris aux pays arabes qui soutiennent Washington

Le secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, aurait des preuves confirmant que des inspecteurs de la commission chargée de désarmer l'Irak, l'Unscom, ont aidé les Etats-Unis à recueillir des informations pouvant aider Washington à combattre le président irakien Saddam Hussein, rapporte, mercredi 6 janvier, le *Washington Post*. Par ailleurs, après deux accrochages entre des chasseurs bombardiers américains et des Mig irakiens, les Etats-Unis ont affiché mardi leur détermination à faire respecter les « zones d'exclusion aérienne » imposées à l'Irak. Le dernier duel du genre remontait au 27 décembre 1992. Le président irakien a exhorté les Arabes à se soulever contre leurs dirigeants et la présence de forces étrangères dans leurs pays. Depuis plusieurs jours, la presse égyptienne dénonce le *« bourreau sanguinaire régnant par la terreur sur Bagdad »*.

UN ENGAGEMENT aérien a opposé des chasseurs bombardiers américains à des Mig-25 irakiens, mardi 5 janvier, dans la zone d'exclusion imposée à l'aviation irakienne au sud du 33e parallèle. Washington a menacé de frapper à nouveau l'Irak avec une *« force surprenante »*. Le président Saddam Hussein a appelé les Arabes à se révolter contre leurs dirigeants quand ceux-ci s'allient aux Américains.

Le Pentagone a annoncé que des avions de chasse américains avaient tiré six missiles contre quatre Mig-25 irakiens dans la zone d'exclusion aérienne du sud de l'Irak, mais qu'aucun d'entre eux n'avait été touché. Un autre chasseur, un Mig-23, s'est apparemment écrasé en tentant de quitter la zone où s'est déroulé l'incident, peut-être en raison d'une panne de carburant, a indiqué le porte-parole du Pentagone, Kenneth Bacon. Bagdad a confirmé qu'un engagement avait opposé son armée de l'air à des appareils occidentaux, mais a assuré qu'aucun de ses avions n'avait été touché et que tous avaient regagné leur base.

C'est la première bataille aérienne dans le ciel irakien depuis le regain de tension fin décembre. *« Les faucons de notre courageuse armée de l'air se sont opposés aux avions agresseurs américains et britanniques (...) et les avions ennemis se sont retirés. Tous les appareils de notre force aérienne ont regagné sans encombre leurs bases »*, a déclaré un porte-parole militaire irakien. A Washington, un porte-parole de la Maison blanche a réaffirmé que les Etats-Unis *« continueraient à faire respecter les zones d'exclusion aérienne »*.

APPEL À LA RÉVOLTE

Dans un discours au vitriol prononcé, mardi, à l'occasion de l'anniversaire de la création de l'armée, le président Saddam Hussein a renvoyé dos à dos les Américains et les régimes arabes. *« Révoltez-vous contre les puissances étrangères, leur agression et leurs armées et chassez-les. Boutez dehors l'injustice et ses auteurs. » « Il est du devoir de la nation (...) de se rebeller* [contre certains dirigeants arabes] *pour les ramener dans le droit chemin »*, a notamment déclaré le président irakien. S'adressant aux *« habitants de La Mecque et de Médine »*, premiers lieux saints de l'islam, ceux de Nejd et du Hidjaz, les régions centrale et occidentale de l'Arabie saoudite, et aux Arabes et musulmans en général, le président irakien a ajouté : *« Vos sanctuaires sont bafoués, les avions de l'agression et leurs missiles sont partis et partent de votre territoire pour frapper votre peuple en Irak. »* Les forces armées américaines et britanniques disposent de facilités dans certains pays du Golfe, notamment au Koweït et en Arabie saoudite.

Le président irakien a appelé en particulier *« les Arabes et les habitants du Golfe à se révolter contre l'étranger et contre son agression et ses armées »*. Soulignant que *« certains dirigeants arabes ont été placés au pouvoir par l'étranger, notamment la Grande-Bretagne, l'Amérique »*, le président irakien a exhorté les populations à se révolter contre eux. *« Révoltez-vous contre la fausseté et les faux. Les idolâtres du pouvoir seront alors obligés de vous écouter ou bien de quitter leurs trônes et de céder la place aux peuples »*, a-t-il dit. *« Faites pression sur eux, élevez votre voix très haut pour troubler le sommeil des complices et des vauriens »*, a-t-il lancé. Il n'a cité nommément aucun dirigeant arabe, mais cet appel est consécutif à un échange d'invectives entre l'Irak et l'Egypte, déclenché après que le président égyptien Hosni Moubarak eut accusé Saddam Hussein d'être responsable de *« tous les problèmes »* de l'Irak.

Cette tension entre Le Caire et Bagdad, rapporte notre correspondant au Caire Alexandre Buccianti, pourrait être un catalyseur d'opérations visant à embarrasser le régime égyptien, et notamment le président Moubarak. Ce dernier a été accusé par le vice-premier ministre irakien, Tarek Aziz, d'être *« une marionnette entre les mains de Clinton »* et à l'origine de l'échec de la tenue d'une conférence extraordinaire des ministres des affaires étrangères de la Ligue arabe pour préparer un sommet sur l'Irak.

Les médias égyptiens ont répliqué à ces accusations par des attaques extrêmement virulentes contre le président irakien, qualifié de *« bourreau sanguinaire et cause de tous les malheurs du peuple irakien »*. Les médias officiels et officieux sont allés jusqu'à souhaiter, plus ou moins ouvertement, le renversement *« du fou assassin régnant par la terreur sur Bagdad »*. Le Parlement a demandé au gouvernement d'expliquer quelles mesures avaient été adoptées à l'égard de l'assassinat de milliers d'Egyptiens par le régime irakien. Une affaire vieille de presque dix ans a ainsi été ressortie à l'occasion de la crise. – *(AFP, Reuters.)*

L'ONU aurait la preuve d'une collusion entre l'Unscom et Washington

Le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, a la preuve que des inspecteurs du désarmement en Irak ont aidé les Etats-Unis à collecter des informations, dans le dessein de renverser le régime de Saddam Hussein, rapporte, mercredi 6 janvier, le *Washington Post*. Citant un conseiller de M. Annan, sans le nommer, le quotidien indique que *« le secrétaire général est désormais conscient du fait que l'Unscom a directement facilité la création d'un système de collecte de renseignements »* pour le compte des Etats-Unis, *« en violation de son mandat »*. Interrogé par le *Post*, le chef de l'Unscom, Richard Butler, a affirmé que la commission avait reçu l'aide de plusieurs Etats membres de l'ONU dans différents domaines, mais qu'il n'avait en revanche jamais donné son accord à une quelconque assistance de l'Unscom à tel ou tel Etat.

Au Conseil de sécurité, le malaise s'accroît entre les Anglo-Saxons et les autres

NEW YORK (Nations unies)
de notre correspondante

Dans le jeu d'échecs qu'est devenue l'affaire irakienne, les deux principaux protagonistes – Washington et Bagdad – n'hésitent jamais à utiliser la population civile comme un pion. Les autorités irakiennes en donnent un nouvel exemple en « jouant » avec les personnels humanitaires de l'ONU chargés de superviser la distribution de rations alimentaires pour les vingt-trois millions d'Irakiens, dans le cadre du programme « Pétrole contre nourriture ».

L'Irak sait que la fin éventuelle de ce programme serait gênante pour Washington, car il permet le maintien des sanctions économiques contre le pays. Dans une note adressée au secrétariat des Nations unies, lundi 4 janvier, le gouvernement irakien a assuré ne plus être *« en mesure de garantir la sécurité des personnels humanitaires américains et britanniques »* à la suite des bombardements de décembre, et a demandé qu'ils soient *« remplacés »*.

Le Conseil de sécurité a rejeté *« par principe »*, mardi, cette requête, rappelant le principe de non-discrimination au sein du personnel onusien. Toute en *« prenant note »* de *« l'avertissement irakien »*, le secrétariat de l'ONU *« observe que selon la loi internationale la sécurité du personnel des Nations unies relève de la responsabilité du gouvernement irakien »*.

Les responsables du programme humanitaire de l'ONU en Irak se disent *« perplexes »* devant la volonté irakienne de renvoyer les personnels américains et britanniques. Selon eux, Bagdad, qui continue de vendre du pétrole et de signer *« régulièrement »* des contrats d'achats de vivres, *« n'a pas intérêt »* à remettre en jeu « Pétrole contre nourriture ». Les exportations du pétrole irakien pendant la semaine écoulée sont d'ailleurs restées stables et les Britanniques employés par la Lloyd's, sous contrat avec l'ONU et chargés de vérifier l'entrée des marchandises achetées par l'Irak, ne sont pas concernés par la demande irakienne.

« EMBARRAS, SILENCE ET GÊNE »

Selon une source onusienne, l'objectif de Bagdad pourrait être la réduction du dispositif des Nations unies dans les trois gouvernorats kurdes, autonomes de fait. L'ONU y prend en effet totalement en charge la distribution des vivres, contrairement au reste de l'Irak. A l'appui de cette thèse, on fait remarquer que toutes les personnes dont le remplacement a été demandé, à l'exception de deux, sont basées dans les provinces kurdes.

Mardi, le président en exercice du Conseil, l'ambassadeur brésilien Celso Amorim, n'a pas voulu commenter la *« décision »* du Conseil. Il n'a pas été le seul. Mis à part les diplomates américains et britanniques qui s'en sont félicités, aucun diplomate membre du Conseil n'a jugé bon de s'exprimer publiquement. *« Et pour cause ! »*, explique en privé un délégué occidental. *« Ces jours-ci, moins on parle de l'Irak, mieux le Conseil se porte »*, dit-il, expliquant que les quinze pays membres sont *« figés dans une logique d'embarras, de silence et de gêne »*.

Le Conseil est divisé entre ceux, comme la Russie, qui veulent remettre en question toute la politique onusienne en Irak, et ceux qui ne veulent rien faire.

Cette divergence a été évidente lors de la réunion de mardi qui, au départ, devait être consacrée à la note irakienne sur les personnels américains et britannique. L'ambassadeur russe a tenté d'élargir la discussion en évoquant le cas d'organisations non gouvernementales qui procèdent, sans l'aval de Bagdad, à des activités de déminage au nord de l'Irak. Sergueï Lavrov a aussi mis en cause *« la validité juridique »* des « zones d'exclusion aérienne » au nord et au sud du pays. La réunion a duré plus de trois heures, en vain. *« Sans savoir la suite »*, les diplomates de l'ONU et du Conseil de sécurité se contentent donc d'attendre la réplique de Bagdad qui reste *« maître du jeu »*.

Afsané Bassir Pour

Les services de renseignements impliqués dans les meurtres d'opposants en Iran

C'EST UNE PREMIÈRE en Iran : le gouvernement a admis, mardi 5 janvier, la responsabilité de certains *« collaborateurs irresponsables »* du ministère des renseignements dans les récents meurtres de plusieurs opposants et intellectuels iraniens. Jamais, ces dernières années, la lumière n'avait été officiellement faite sur des crimes du même genre. C'est un progrès à inscrire à l'actif du président réformateur Mohamad Khatami. Le gouvernement n'a toutefois pris qu'une distance relative, par rapport aux premières réactions officielles consécutives à ces meurtres qui en rejetaient la responsabilité sur des parties « étrangères ». Dans son communiqué, le ministère des renseignements indique en effet que les *« éléments irresponsables »* agissaient *« pour des intérêts étrangers »*.

Dariush Forouhar, chef du Parti de la nation iranienne, et son épouse Parvaneh, ont été retrouvés assassinés le 22 novembre 1998 à leur domicile, où aucune effraction n'a été commise. Les enquêteurs ont retrouvé chez les victimes un bouquet de fleurs et une boîte de gâteaux, signes, selon les premières conclusions, que les Forouhar connaissaient leur(s) meurtrier(s) et ne s'en étaient pas méfié(s). En décembre, à quelques jours d'intervalle, les écrivains Mohamad Mokhtari et Mohamad Djafar Pouyandeh étaient portés disparus à Téhéran, avant d'être retrouvés morts. Un troisième écrivain, Majid Charif, a été trouvé sans vie après une absence de plusieurs jours, mais la cause du décès retenue jusqu'à maintenant est celle d'une crise cardiaque. Pour l'ensemble des intellectuels iraniens, ces meurtres visaient à terroriser les partisans d'une libéralisation du système politique et culturel et d'adresser une mise en garde au président Khatami.

ALI KHAMENEI ACCUSÉ

Une partie de l'opposition en exil n'admet pas la thèse officielle selon laquelle des *« brebis galeuses »* seraient les auteurs des meurtres. D'après l'ancien président de la république Abolhassan Banisadr et le Comité iranien contre la répression et le terrorisme d'Etat, l'aile droite du régime serait directement impliquée, par l'intermédiaire d'un comité composé de hauts responsables des Gardiens de la révolution et des services de renseignements, sous la coordination de l'ancien ministre des renseignements, Ali Fallahian. Les conditions dans lesquelles les écrivains ont été enlevés, en plein jour, dans des rues très passantes de Téhéran, attestent de l'existence d'une logistique extrêmement efficace, a indiqué au *Monde* un membre du Comité iranien contre la répression et le terrorisme d'Etat. Selon lui, *« un intense va-et-vient a eu lieu ces derniers jours entre les partisans du président Khatami et d'autres du Guide* (conservateur) *de la République, Ali Khamenei ; les premiers insistant pour que toute la vérité soit dite et les seconds menaçant de proclamer l'état d'urgence si cela était fait »*.

L'ancien président Banisadr, dans un communiqué publié mardi, affirme, sur la base de déclarations d'un religieux dénommé Parvazi, récemment *« entré en clandestinité »*, que le Guide lui-même serait *« à la tête de l'organisation qui a commis les récents assassinats »*. Cette organisation comprendrait quatre réseaux : le premier serait responsable des assassinats, sous la direction du vice-commandant des Gardiens de la révolution, le général Zolrghadr, un autre est chargé de réprimer les rassemblements, un troisième responsable de la propagande. Le quatrième regroupe les « politiques ».

LISTE NOIRE

D'après le communiqué de M. Banisadr, Parvazi serait l'un des *« créateurs et membres de l'organisation des Ansar Hezbollah »*, nébuleuse intégriste responsable de la totalité des actes de vandalisme et de terrorisme dirigés contre l'intelligentsia. Parvazi aurait fait ses révélations aux partisans du président Khatami. Une autre personnalité, Mohamad Djafar Amerian, conseiller politique du « Comité de crise du Parlement », aurait révélé, toujours selon le communiqué du président Banisadr, l'existence d'une liste de 179 opposants qui *« font l'objet d'une enquête de la part de ce Comité de crise »*.

Le nom de M. Fallahian avait été cité lors du procès dit du Mykonos, du nom du restaurant de Berlin où quatre oppositionnels kurdes avaient été assassinés en 1992. Dans son verdict, en avril 1997, la justice berlinoise avait accusé *« le plus haut sommet de l'Etat iranien »* d'être le commanditaire du meurtre des dirigeants kurdes. Cette accusation avait été à l'origine d'une grave crise entre l'Iran d'une part, l'Allemagne et l'Union européenne de l'autre. Téhéran s'était indigné du fait que le Guide de la république, le plus haut personnage de l'Etat, eût été indirectement désigné comme responsable.

Mouna Naïm

■ **Le chef du pouvoir judiciaire de Téhéran, Ali Razini,** proche de la fraction « dure » du régime, a été victime d'un attentat, mardi 5 janvier, dans la capitale. Il n'a été que légèrement blessé à la jambe, mais un passant a été tué.

Des intellectuels français solidaires

Une trentaine d'intellectuels et artistes français réclament *« la rapide mise en place d'une commission d'enquête internationale pour faire la lumière sur les crimes »* dont ont été victimes *« ces deux dernières années »* de nombreux écrivains en Iran. Dans une *« lettre de soutien aux écrivains et intellectuels iraniens »*, les signataires estiment que la *« nouvelle méthode d'élimination des écrivains* [disparition, puis découverte des corps] *constitue le début d'un processus qui fait couler le sang en Algérie depuis six ans »*. Ils jugent *« urgent de réunir toutes les forces pour empêcher, avant qu'il ne soit trop tard, l'algérisation de l'Iran »* et demandent *« à tous les gouvernements et toutes les instances européennes de contraindre, par tous les moyens légaux, le régime iranien à respecter les droits de l'homme et assurer la sécurité de ses propres citoyens »*. Jacques Derrida, Régis Debray, Edgar Morin, Bertrand Tavernier, Marin Karmitz, Claude Chabrol, Daniel Goldenberg, Patrice Nezan figurent parmi les signataires, dont la liste n'est pas exhaustive.

Le président libérien chasse les réfugiés de Monrovia

ABIDJAN
de notre correspondant en Afrique de l'Ouest

Depuis le 4 janvier, les Libériens qui avaient trouvé refuge dans la capitale, Monrovia, vivent à nouveau dans la peur. Certes, la terrible guerre civile qui a ravagé leur pays de 1989 à 1996 est bien terminée, mais le président, Charles Taylor, élu en juin 1997 après avoir dirigé pendant sept ans la plus importante faction militaire libérienne, a décidé que les « déplacés » devaient regagner leurs villages *« pour se consacrer à l'agriculture »*.

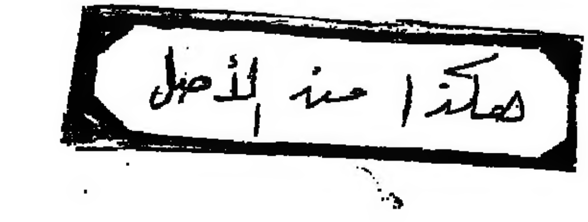
Selon le témoignage d'un responsable d'une organisation humanitaire, *« les forces de l'ordre arrivent dans un quartier et marquent d'un signe les abris des déplacés. Quelques jours après, elles reviennent et démolissent leurs maisons »*. Souvent, les paysans chassés de leurs villages par la crainte des massacres, du travail forcé sous la contrainte d'enfants soldats criminels ou de la famine ont construit une nouvelle vie à Monrovia. Dans ce pays en ruines, la capitale est le seul endroit où fonctionnent encore hôpitaux ou écoles, souvent tenus par des organisations caritatives.

SOLDATS DÉMOLISSEURS

Au fil des années de guerre, l'immense majorité des 2,8 millions de Libériens ont fui. Un tiers ont gagné les camps de réfugiés en Côte-d'Ivoire, Guinée ou Sierra Leone. Ceux-là bénéficient de la protection et de l'assistance du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés. Mais ceux qui se sont agglutinés dans la zone de Monrovia, longtemps épargnée par les combats, ont vécu dans une extrême précarité, dépendant du Programme alimentaire mondial et des ONG. Certains déplacés cultivent des lopins près de la ville, d'autres tiennent de petits commerces informels. Avec la fin du conflit armé, l'assistance alimentaire a été interrompue. Un phénomène qui échappe au président Taylor, pour qui le séjour dans les camps *« apprend la paresse aux déplacés, qui n'ont qu'à rester assis à attendre l'aide alimentaire »*.

Dans un pays sans routes, sans transports en commun, les déplacés regagnent leur région d'origine à pied, retrouvant des villages sans écoles ni centre de santé. Charles Taylor a d'autres priorités, il veut effacer les séquelles de la guerre qu'il a lui-même déclenchée et refaire de Monrovia la ville cosmopolite qu'elle était avant 1989. Pour cela, ses soldats démolissent les commerces et les habitations précaires. Lors de la dernière bataille de Monrovia, au printemps 1996, ce sont déjà les hommes de Taylor qui avaient mis à feu et à sang les quartiers qu'ils prétendent aujourd'hui *« assainir »*.

Thomas Sotinel



Bill Clinton multiplie les initiatives à la veille de l'ouverture de son procès

Les sénateurs américains devaient se saisir du dossier jeudi 7 janvier

Le procès en destitution du président Bill Clinton s'ouvrira jeudi 7 janvier au Sénat, a annoncé, mardi, Trent Lott, le leader de la majorité républicaine à la Chambre haute, à la veille de la rentrée du nouveau Congrès. Mais, lors d'un bref point de presse, il n'a fourni aucune indication sur la façon dont se déroulera le procès, le premier, depuis cent trente ans, d'un président devant le Sénat américain.

WASHINGTON
de notre correspondant

Le Sénat se saisira dès jeudi 7 janvier du dossier Clinton. C'est ce qu'a annoncé, en quelques mots, mardi, le chef de la majorité républicaine à la Chambre haute. Le sénateur Trent Lott venait de rencontrer, en compagnie de son homologue démocrate Tom Daschle, le président de la Cour suprême, le Chief Justice William Rehnquist, qui présidera le procès de Bill Clinton. M. Lott s'est montré avare de détails, en particulier sur la durée de la procédure, se limitant à affirmer son désir qu'elle soit *« juste, fair-play et rapide »*.

Il lui était difficile de s'engager plus avant étant donné les divisions qui se sont fait jour au sein de son parti, et qui paraissent avoir torpillé le projet bipartite qu'il avait mis en forme avec Tom Daschle. La recherche d'un autre compromis a déjà commencé ; elle ne devrait pas être aisée. En tout état de cause, le juge Rehnquist devrait prêter serment jeudi et faire prêter serment aux cent sénateurs, transformés pour l'occasion en jurés muets. Mais les défenseurs du président ont déjà laissé entendre que, s'il devait y avoir un procès en bonne et due forme, avec témoins, ils avaient l'intention de se défendre avec pugnacité ; ils ont mis en garde contre le risque d'un procès qui se poursuivrait pendant des mois.

Cela n'empêche pas, bien au contraire, la Maison Blanche de vouloir montrer ostensiblement que les affaires continuent et que la défense du pays reste en de bonnes mains. Quelques heures à peine après un accrochage aérien entre appareils américains et irakiens, mardi matin, le porte-parole du Conseil national de sécurité a laissé entendre que Bill Clinton suivait l'affaire de près.

Bill Clinton est également intervenu pour défendre ses propositions pour aider la population cubaine sans relâcher l'embargo contre le régime (*Le Monde* des 5 et 6 janvier). *« Elles démontrent la compassion des Etats-Unis pour le peuple cubain, notre fort intérêt à construire des liens entre les citoyens de nos deux nations et notre détermination d'apporter de l'espoir aux Cubains dans la lutte qu'ils mènent contre un système qui leur refuse depuis quarante ans les droits de l'homme les plus élémentaires. (...) Elles reflètent un consensus bipartisan croissant pour que les Etats-Unis fassent plus pour œuvrer avec le peuple cubain pour un avenir de démocratie et de prospérité. »* Cette nouvelle stratégie est déjà surnommée la *« diplomatie du base-ball »* – sport national des deux pays – puisqu'elle autoriserait l'équipe américaine des Orioles d'aller jouer contre une équipe cubaine.

Conciliation, consensus et bipartisan sont les mots-clés de la stratégie clintonienne en ce début d'année. Le président veut montrer qu'il est toujours solidement aux affaires, et que, si les deux grands partis peuvent s'entendre sur de graves problèmes politiques, ils devraient aussi le pouvoir sur son avenir... et donc parvenir à un compromis sur une censure du locataire de la Maison Blanche.

Pour ce faire, Bill Clinton a préféré ces quelques gestes en direction des Cubains, qui avaient l'aval de l'ultra-conservateur et anticastriste forcené président de la Commission des affaires étrangères du Sénat, Jessie Helms, plutôt que d'écouter les républicains et démocrates qui le pressaient de réfléchir sur la levée de l'embargo.

Lundi, Bill Clinton avait annoncé 6,2 milliards de dollars (5,29 milliards d'euros) de dégrèvements fiscaux sur cinq ans pour les familles de malades chroniques et de handicapés. Elles pourraient par exemple obtenir un crédit d'impôt annuel de 1 000 dollars (853 euros) afin, a-t-il dit, *« de prendre soin de ceux qui prennent soin des autres »*. Cette initiative lui a valu les félicitations d'élus républicains, même si certains d'entre eux ont affirmé que le président n'avait fait que reprendre une de leurs idées à son propre compte. La semaine dernière, il avait annoncé une augmentation massive des crédits du Pentagone ; une décision que ne peuvent critiquer ses adversaires, même si ceux-ci l'accusent depuis longtemps de négliger la défense des Etats-Unis.

Par-delà le Congrès, c'est à ses compatriotes que M. Clinton paraît s'adresser, leur demandant en substance s'ils veulent vraiment que le Sénat destitue un homme qui se démène autant pour eux...

Patrice de Beer

Elizabeth Dole, candidate républicaine ?

Depuis 1976, il n'y a pas eu d'élection présidentielle sans la présence, dans le camp républicain, d'un Bush ou d'un Dole. Cette fois, les deux pourraient être présents. Le fils de l'ancien président et gouverneur du Texas, George W. Bush n'est pas encore candidat mais il caracole dans les sondages. L'arrivée surprise d'Elizabeth Dole, l'épouse de Bob Dole – battu par Bill Clinton en 1996 – qui vient de démissionner de la présidence de la Croix-Rouge américaine pourrait lui compliquer la tâche. Cette femme énergique de soixante-deux ans, secrétaire au travail sous Reagan et au transport sous Bush, et qui avait été la meilleure arme de son mari, est très populaire, bien organisée et peu marquée idéologiquement.

Par ailleurs, le Parti républicain, a officiellement désigné, mardi, le représentant de l'Illinois, Dennis Hastert, pour succéder à Newt Gingrich au poste de *« speaker »* (président) de la Chambre des représentants. L'élection de M. Hastert, cinquante-sept ans, devrait avoir lieu mercredi, lors de la rentrée parlementaire. – *(Corresp.)*

Les réserves d'eau du Chili sont au plus bas

SANTIAGO
de notre envoyé spécial

Le Chili va-t-il vivre à son tour une *« annus horribilis »* ? Après l'effondrement des marchés asiatiques et le traumatisme de l'affaire Pinochet, voici le spectre d'une pénurie d'eau dans la Cordillère – lacs naturels et réservoirs artificiels sont au plus bas.

De mémoire de Chilien, jamais le déficit pluviométrique n'a été si grave, ni en 1923, le premier record enregistré, ni en 1968, qui restait jusqu'à présent *« la sécheresse du siècle »*. Car non seulement la pluie n'est guère tombée pendant les semaines du printemps austral, mais les chutes de neige qui s'accumulent en hiver sur les sommets des Andes ont été dérisoires : la moitié des précipitation normales ! De sorte que le nord du pays (aride) et le centre (de type méditerranéen), où sont concentrés les deux tiers de la population, ne peuvent même plus compter sur la fonte des neiges pour redresser la situation.

Dès le mois de novembre, un plan de rationnement de l'électricité a été appliqué à la ville de Santiago et à sa région, qui regroupent cinq millions d'habitants, soit un tiers de la population du pays. Chaque jour furent opérées des coupures de courant de plusieurs heures, quartier par quartier. Ces coupures ont suscité un mécontentement d'autant plus vif que les compagnies d'électricité, récemment privatisées au nom d'une meilleure efficacité économique, se sont révélées incapables de satisfaire la demande. Alors que, en temps normal, les centrales hydroélectriques fournissent entre 70 % et 80 % de la consommation chilienne, ce taux est tombé aujourd'hui à 40 % ! La relève a dû être prise par les centrales thermiques, qui fonctionnent au charbon, au fioul ou au gaz, ce qui a le double inconvénient d'être polluant et coûteux.

C'est finalement la mise en service d'une centrale thermique construite par l'Etat qui a pu momentanément soulager le système et permettre au gouvernement d'annoncer la *« suspension »* des coupures d'électricité. Mais ce n'est vraisemblablement qu'un répit, étant donné la faiblesse des réserves, les besoins de l'agriculture irriguée et les incohérences de la gestion de l'eau au Chili.

TRADITION MINIÈRE

A la différence de la France, qui gère son eau par bassin versant, sous la responsabilité d'agences régionales associant tous les partenaires, le Chili laisse les différents usagers de l'eau agir à leur guise. Les compagnies d'électricité font leurs stocks pour produire des kilowatts, les sociétés de distribution d'eau gèrent leur réseau pour l'approvisionnement du public en eau – plus ou moins – potable, et les irrigants puisent sans compter dans des réservoirs généralement construits par l'Etat et gérés ensuite au petit bonheur par les seuls usagers.

« Ce qu'il nous faudrait, c'est un ministère de l'environnement qui coordonne les différents usages de l'eau », reconnaît Carlos Quiroz, directeur de l'INIA (institut de recherche agronomique) à La Serena, la grande ville du nord. Actuellement, l'électricité et l'environnement sont sous la responsabilité de *« commissions nationales »*, qui ne font pas le poids face au constructeur des barrages, le tout puissant MOP (ministère des travaux publics). La tradition minière du Chili veut en outre que les compagnies qui exploitent les gisements dans la montagne s'octroient des droits d'eau pratiquement sans contrôle.

Pris à son propre piège du libéralisme à tout crin, le gouvernement vient de découvrir qu'il n'a pas de véritable politique de l'eau. Les députés étudient donc une réforme du code de l'eau adopté en 1981, afin de modifier les droits d'usage et de mieux gérer la ressource. *« L'eau est un bien national d'usage public »*, disent-ils, se rendant compte que l'on ne peut pas laisser chacun faire n'importe quoi avec une denrée devenue soudain précieuse.

Les parlementaires envisagent deux mesures. Il s'agirait d'abord de taxer les entreprises qui stockent l'eau sans la consommer, comme les compagnies d'électricité qui font des réserves pour leur seul profit. Ainsi cesserait un détournement que certains qualifient de *« séquestration »*. On mettrait ensuite fin au système pervers des barrages à usage unique (électricité, irrigation ou eau potable), qui débouche sur un usage incontrôlé des ressources hydriques. Les nouveaux ouvrages, placés sous le contrôle de la puissance publique, fourniraient en même temps des kilowatts et de l'eau potable ou d'irrigation. On partagera la ressource entre les différents usagers.

En attendant, les agriculteurs s'inquiètent. Plus encore que les citoyens des villes, ils sont totalement tributaires de la ressource en eau, dont ils consomment les deux tiers. les céréaliers ont déjà fait leur comptes : le déficit pluviométrique va entraîner une baisse de 30 % de la production de blé, ce qui obligera le pays à en importer. Les éleveurs de la région d'Araucania, pour compenser le dessèchement des prairies, ont déjà entamé leurs stocks de fourrage d'hiver. Quant aux producteurs de fruits et légumes qui, dans le nord et le centre, dépendent totalement de l'irrigation, ils regardent avec effroi la baisse des niveaux dans les réserves. L'eau risque de manquer avant la récolte.

Roger Cans

La vallée des contradictions

SANTIAGO
de notre envoyé spécial

En ce début d'été, où il n'a pas plu depuis des semaines, l'eau du fleuve Choapa et de son affluent provient seulement de la fonte des neiges. A peine un fleuve, plutôt un oued boueux.

Heureusement, il y a le barrage de Paloma, le plus grand ouvrage d'irrigation du Chili. Mis en service en 1970, il contient actuellement 700 millions de mètres cubes, qui servent à l'arrosage au goutte-à-goutte des milliers d'hectares plantés en vignes et mandariniers. Deux autres ouvrages sont prévus pour mettre en valeur des terres ou ne poussent actuellement que des cactus.

A Chanaral Alto, village de 1 200 habitants, on vient d'inaugurer une station de traitement des eaux que les Américains ont installée pour 750 000 dollars (environ 4,2 millions de francs ou 636 000 euros). Elle a été payée grâce aux indemnités perçues après le tremblement de terre d'octobre 1997. *« C'est une folie pour un village sans aucun établissement industriel »*, estime Michel Soulié, l'expert français venu de Montpellier. *« S'il n'y avait pas eu le séisme, jamais ils n'auraient eu cette station de luxe inutile »*, conclut Serge Miquel, directeur de l'environnement au conseil général de l'Hérault, très impliqué depuis trois ans dans la coopération avec le Chili dans le domaine de l'eau.

Tout au long de la piste, on s'apprête à enfouir des tuyaux. Non pas pour l'irrigation mais pour le transport... du minerai de cuivre, qui sera bientôt extrait de la montagne à ciel ouvert, à plus de 3 000 mètres d'altitude. Après concentration, le minerai sera acheminé jusqu'à la mer mélangé à l'eau, qui devra ensuite être récupérée pour irriguer des plantations d'eucalyptus.

« Comment peut-on gérer l'eau dans un bassin où la source est déjà détournée par une mine géante ? », s'interroge Michel Soulié, très sceptique sur le recyclage des eaux promis par les promoteurs de l'opération. De fait, dans le Chili d'aujourd'hui, la production de cuivre et de fruits primeurs passe avant l'hygiène.

R. C.



Un général de l'OTAN prévoit une reprise des combats au Kosovo

PARIS. Le général Wesley Clark, commandant des forces de l'OTAN en Europe, a accusé les Serbes de *« violer leurs engagements envers l'OTAN »* en déployant au Kosovo de nouvelles troupes régulières et en laissant des armes lourdes aux forces de police. Dans des déclarations publiées par le *Herald Tribune*, mercredi 6 janvier, le jour où l'envoyé américain Christopher Hill a repris sa mission au Kosovo pour essayer de trouver une solution politique, le général Clark a estimé probable une reprise des combats à grande échelle dans quelques semaines car *« les deux parties préparent une issue sans accord politique, aiguisant leurs griffes et rafinant leur tactique »*. Mercredi, les violences au Kosovo ont atteint la capitale Pristina, où un explosif lancé contre un café serbe a provoqué des représailles contre des cafés albanais avoisinants, faisant trois à sept blessés alors que la police serbe isolait le quartier. – *(AP.)*

500 civils massacrés par les rebelles en République démocratique du Congo

ROME. Cinq cents civils, en grande partie des femmes et des enfants, ont été massacrés par les rebelles congolais les 31 décembre et 1er janvier à Makobola, dans la province du Sud-Kivu (est de la République démocratique du Congo), a affirmé mardi 5 janvier l'agence des missionnaires Misna basée à Rome. Misna a indiqué disposer de listes des noms des personnes massacrées. Le massacre s'est déroulé dans le village de Makobola, situé à 15 kilomètres au sud d'Uvira. Parmi les victimes figurent notamment le pasteur Kinyamagoya, de l'Eglise protestante de Makobola, et ses sept enfants, ainsi que le chef d'équipe de la Croix-Rouge, Elanga Mushunguto, tué avec sa femme et ses quatre enfants. Les auteurs du carnage sont les rebelles du Rassemblement congolais pour la démocratie (RCD), menés par un commandant d'origine rwandaise, connu à Uvira sous le surnom de *« Shetani »* (Satan), affirme Misna. Selon l'agence, cette tuerie aurait été organisée en représailles à une attaque menée le 29 décembre par des guerriers Maï-Maï contre les rebelles. – *(AFP.)*

La mort d'un journaliste burkinabé crée un vaste mouvement de protestation

OUAGADOUGOU. Le ministre burkinabé de la sécurité, Yéro Boly, a lancé lundi 4 janvier un *« appel au calme »* face au mouvement de protestation déclenché par la mort de Norbert Zongo, un journaliste décédé début décembre dans des conditions suspectes. Lundi, l'université et la plupart des écoles de Ouagadougou ont suivi le mot d'ordre de grève de 72 heures lancé par un collectif d'associations de défense des droits de l'homme, de journalistes, de partis politiques d'opposition et de syndicats. Dimanche, les forces de l'ordre avaient dispersé une manifestation organisée par ce collectif. Le ministre, qui a qualifié la mort de Norbert Zongo de *« tragique »*, a souhaité que la vérité soit faite. Le gouvernement a mis en place une *« commission d'enquête indépendante »* regroupant les associations de journalistes, de défense des droits de l'homme, la famille du défunt et les pouvoirs publics, à laquelle le collectif qui a appelé à la grève s'est refusé à participer. – *(AFP.)*

DÉPÊCHES

■ **TURQUIE : le premier ministre turc désigné, Yalim Erez,** a annoncé mercredi 6 janvier qu'il renonçait à former un nouveau gouvernement, dont la Turquie est privé depuis la destitution, le 25 novembre au Parlement, de Mesut Yilmaz pour *« liens occultes avec la mafia »*. Lundi, Tansu Ciller, chef du Parti de la juste voie (DYP, droite), avait soudainement annoncé un appui tardif à Bulent Ecevit, qui avait échoué le mois dernier dans ses efforts pour former un gouvernement. Ces atermoiements ont provoqué l'impatience de l'armée, qui a réclamé lundi la formation dans les *« plus brefs délais »* d'un nouveau cabinet. – *(AFP.)*

■ **SIERRA LEONE : de violents combats ont éclaté,** mercredi 6 janvier, dans un quartier de la capitale sierra-léonaise, Freetown, entre rebelles et soldats de la force ouest-africaine d'interposition (Ecomog). Des tirs sporadiques et des bombardements lourds étaient audibles mercredi en provenance de l'Eastend, à proximité de l'aéroport de Hastings. Le commandement nigérian de l'Ecomog avait annoncé lundi avoir repoussé une attaque lancée par les rebelles contre l'aéroport. – *(Reuters.)*

■ **MAURITANIE : une centaine de femmes ont manifesté,** mardi 5 janvier, à Nouakchott devant l'Assemblée nationale de Mauritanie pour exiger la libération d'Ahmed Ould Daddah, président de l'Union des forces démocratiques (UFD, opposition) et de deux de ses camarades. Dans une lettre adressée le 22 décembre aux autorités, Ahmed Ould Daddah ainsi que deux autres opposants ont protesté contre les conditions de leur arrestation *« arbitraire »* en décembre et leur *« bannissement »* aux confins du désert. Les conditions de détention *« illégales et inhumaines »* ont altéré *« la santé de ces trois personnalités »*, indique de son côté le Front des partis d'opposition (FPO) dans un communiqué publié mardi 5 janvier. – *(AFP.)*

■ **MALAISIE : Anwar Ibrahim a bien été battu par la police malaisienne** après son arrestation le 20 septembre 1998, a déclaré, mardi 5 janvier, le procureur général de la Malaisie. Il a toutefois ajouté que le responsable des sévices infligés à l'ancien vice-premier ministre n'avait pas été *« identifié »*. – *(Corresp.)*

■ **SINGAPOUR : l'opposant Chee Soon Juan a défié,** mardi 5 janvier, la police en prononçant sans autorisation, pour la deuxième fois en une semaine, un discours sur la place publique. Il a accusé le PAP, Parti de l'action du peuple, au pouvoir depuis l'indépendance, de priver les Singapouriens de leurs droits à s'exprimer. Il risque une amende qui lui interdirait de se présenter à des élections pendant cinq ans. – *(Reuters.)*

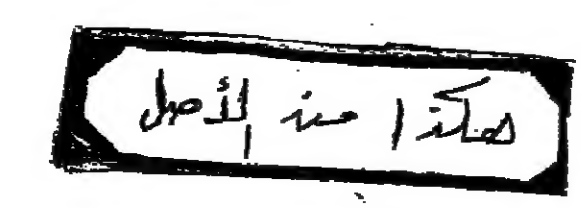
■ **PHILIPPINES : la Cour suprême a décidé, lundi 4 janvier,** de reporter de six mois l'exécution de Leo Echegaray, condamné à mort pour avoir violé la fille, alors âgée de dix ans, de son épouse. Le cas de Leo Echegaray divise profondément les Philippins. – *(Corresp.)*

■ **PÉROU : le président Alberto Fujimori** a présenté mardi 5 janvier un nouveau gouvernement dirigé par Victor Joy Way, ex-président du Parlement et l'un des plus fervents partisans d'un troisième mandat du chef de l'Etat en l'an 2000. L'opposition a immédiatement qualifié de *« cabinet de la réélection »* ce nouveau gouvernement, soulignant le rôle déterminant joué par Victor Joy Way à la présidence du Congrès. – *(AFP.)*

■ **BELGIQUE : le déficit public belge a été réduit en 1998 à 1,3 % du PIB,** alors que le gouvernement prévoyait à l'origine 1,7 %, ont indiqué mardi 5 janvier à Bruxelles les ministres belges du budget et des finances. La croissance a permis des rentrées fiscales exceptionnelles au dernier trimestre 1998. A cinq mois des élections législatives, cette bonne nouvelle permet au gouvernement de dégager une marge d'environ 670 millions d'euros, qu'il pourrait affecter à la baisse des charges des entreprises et à des mesures en faveur des retraités, des allocations familiales ou de chômage. D'importants efforts restent cependant à faire pour réduire la dette publique belge, en baisse de 5 points en 1998, mais qui atteint encore 116,5 % du PIB, nettement au-delà de l'objectif de la zone euro, fixé à 64 %. – *(AFP.)*






هكذا من الأصل

GOUVERNEMENT Dans un entretien au *Monde*, Lionel Jospin expose sa vision des problèmes que pose la mise en place de l'euro, insistant sur le « *pilotage adapté* » que doivent assurer « *les autorités monétaires et, notamment, la Banque centrale européenne* », pour faire en sorte que l'euro soit « *robuste* » sans être « *surévalué* ». ● « *LE MONDE a besoin d'une France qui ne soit pas celle de la pensée unique internationale* », estime M. Jospin, pour qui les Etats-Unis « *ont du mal à assumer le rôle d'animateur de la communauté internationale auquel ils prétendent* ». ● LE PREMIER MINISTRE situe son action dans la perspective de l'an 2000, en affirmant sa volonté d'« *inscrire la France dans le grand flux de la modernité* ». « *Nous pensons qu'il est possible de le faire sans qu'elle oublie la solidarité* », affirme-t-il.

Lionel Jospin trace sa route en « mettant le cap sur l'an 2000 »

Se refusant à toute « conjecture » sur les intentions de Jacques Chirac, le premier ministre réaffirme ses objectifs en inscrivant la sécurité au deuxième rang des priorités, aussitôt après l'emploi, dont il espère la progression grâce à un « rebond de l'activité » au second semestre

« Votre majorité ne risque-t-elle pas d'être déstabilisée par la mise en place de l'euro et, plus généralement, par la poursuite de l'intégration européenne ?

– Je rappelle d'abord qu'en juin 1997 la France n'était pas qualifiée *pour l'euro. Les Français... et leur* gouvernement ont réussi cette qualification. La mise en place de l'euro au niveau des institutions financières semble se faire presque naturellement. Cela a bien démarré, et je m'en réjouis, car c'est une bonne chose pour le climat économique. Mais il faut encore travailler pour que, dans trois ans, quand l'euro deviendra la monnaie de tous les jours pour les Européens, ce soit également une réussite. L'euro doit permettre avant tout aux pays européens qui l'ont adopté d'avoir une économie prospère. Cela nécessite un pilotage adapté de la part des autorités monétaires et, notamment, de la Banque centrale européenne.

» Pour l'Europe, il s'agit d'affirmer une nouvelle monnaie internationale fondée sur une puissance dynamique, celle de l'Union européenne, et d'échapper à la domination du dollar. Pour jouer ce rôle, l'euro doit être robuste. Il le sera d'autant plus que l'Europe sera une zone de croissance. Il ne peut pas être une monnaie faible s'il veut être une monnaie de réserve à côté du dollar. Il ne doit pas être, pour autant, surévalué. Sinon, ce que nous gagnerions sur le terrain monétaire nous le perdrions sur le terrain commercial et, au bout du compte, sur le terrain économique. L'important n'est pas la valeur de l'euro sur trois jours ou trois mois : c'est qu'un bon équilibre s'instaure sur une longue période entre l'euro et le dollar, et d'autres monnaies, comme le yen.

> « Le temps ne conduit pas nécessairement à l'usure ; il sert aussi à construire. Peut-être, en dix-neuf mois, avons-nous construit davantage que nous ne nous sommes usés »

» Je ne vois rien là qui puisse "déstabiliser" la majorité plurielle.

– Cependant, alors que vous n'avez pu faire adopter votre réforme du mode de scrutin européen, les élections européennes ne vont-elles pas faire resurgir les contradictions internes à votre majorité ?

– La démarche de la gauche plurielle est tout à fait différente de celle de la droite. Elle est partie d'une diversité assumée pour aboutir à une construction commune dont le gouvernement est l'expression. La droite, au contraire, proclame une unité de façade, mais se fragmente constamment.

» Au-delà de tel ou tel épisode, ce qui frappe d'abord les Français, sur dix-neuf mois, c'est la cohérence de l'action de la majorité. Pour moi, les élections européennes ne sont pas un problème, mais, simplement, un rendez-vous démocratique. A partir du moment où l'on a un mode de scrutin à la proportionnelle intégrale, il n'est pas anormal qu'il y ait plusieurs listes. Le Parti communiste, par exemple, a toujours présenté des listes aux européennes.

» La majorité plurielle est pour moi un choix stratégique, qui n'est pas dépendant du scrutin européen. Je crois qu'il en va de même pour tous nos partenaires. Nul ne se réfère à une stratégie de rechange, et chacun gagne à être membre de cette majorité.

» Bien sûr, dans les élections, je soutiendrai le Parti socialiste : mais j'applaudirai aux résultats de chaque composante de la majorité, pour peu qu'elle sache valoriser son propre message sans dévaloriser celui des autres. Pour juger de ces élections, il faudra comparer le score de la majorité plurielle avec celui de la droite républicaine.

– Estimez-vous légitime que le premier secrétaire du PS conduise, comme vous l'aviez fait vous-même, la liste socialiste aux élections européennes ?

– Le premier secrétaire du Parti socialiste peut naturellement conduire la liste. Non seulement François Hollande est à cet égard légitime, mais il serait un excellent candidat.

– Il ne serait pas obligé de siéger à Strasbourg ?

– C'est un problème qui s'est toujours posé pour les leaders des grandes formations politiques nationales, qui ont vocation à éclairer le débat public dans les rendez-vous électoraux importants. François Hollande doit se sentir libre. Si le choix final n'était pas celui-là, d'autres femmes et hommes seraient parfaitement aptes à conduire la liste du PS.

» Reste le débat de fond sur l'Europe. A cet égard, la question que M. Pasqua essaie de poser à propos de l'Europe et de la nation est intéressante, même si je ne pense pas qu'il apporte la bonne réponse. Nous n'avons pas à renoncer à la nation. La France ne peut pas vivre sans avoir son identité propre. Le peuple français ne peut pas se vivre comme un peuple dont le destin serait de se fondre parmi les autres. Je sais que nous vivrons pleinement comme peuple et comme nation dans l'Europe. Je respecte le fait que M. Pasqua, lui, soit resté fidèle à ses convictions d'hier et veuille les défendre ; mais il se trompe.

» Nous n'avons à renoncer ni à la nation, ni à l'Europe, ni à notre identité. La réponse juste à la question qu'il se pose est dans le contenu qu'on veut donner à l'Europe. Une Europe qui s'exprime sur la scène internationale et affirme son modèle propre prend en compte nos intérêts nationaux : c'est à cette Europe que le gouvernement travaille, en défendant la coordination des politiques économiques, en contribuant à la naissance d'un gouvernement économique avec les autres pays de l'euro, en réinsistant sur la croissance, l'emploi, l'harmonisation fiscale.

– Vous insistez sur la nécessaire originalité de la politique internationale de la France. Estimez-vous que cette originalité n'est pas, aujourd'hui, suffisamment marquée ?

– Sur la scène internationale, nous sommes confrontés à un problème nouveau. Les Etats-Unis se comportent souvent d'une manière unilatérale et ont du mal à assumer le rôle d'animateur de la communauté internationale auquel ils prétendent. Cela s'est vu dans le conflit avec l'Irak. Quelle est la réalité après les frappes anglo-américaines ? Nous sommes passés d'une situation où l'ensemble de la communauté internationale – avec l'ONU – rappelait l'Irak à ses obligations à une confrontation directe entre le régime de Bagdad et nos amis américains et britanniques. Je ne vois pas où est le progrès. La France a des idées pour une sortie de crise assurant une sécurité régionale durable et permettant la levée de l'embargo. Elle y travaille et les présentera le moment venu.

» De manière générale, je crois que l'on a besoin que la France s'affirme davantage sur la scène internationale. Pas en raison de sa puissance ou des leçons qu'elle aurait à distribuer, mais parce qu'elle regarde un certain nombre de réalités internationales de façon différente. Amie des Etats-Unis, elle ne partage pas automatiquement *le point de vue de cette grande nation*. En outre, elle s'exprime en tant que pays profondément européen, ce qui permet, là aussi, de

> « Une Europe qui s'exprime sur la scène internationale et affirme son modèle propre prend en compte nos propres intérêts nationaux »

réconcilier intérêt national et ambition européenne.

– Qui définit ce message : le gouvernement ou le président ?

– Le gouvernement contribue fortement à cette affirmation d'une image positive de la France. On peut citer, à ce propos, la rénovation de notre politique de coopération avec les pays africains, ou bien encore l'évolution qu'a proposée le gouvernement en ce qui concerne le projet de Cour pénale internationale, de même que la diligence apportée à la signature de différentes conventions internationales en faveur des droits de l'homme.

» Il est aussi à l'honneur de la nouvelle majorité d'avoir voulu, grâce à la mission parlementaire présidée par Paul Quilès, faire la lumière sur les événements tragiques du Rwanda. Cette coloration nouvelle, que le gouvernement imprime aux côtés du président, s'affirmera davantage dans l'année 1999. Le monde a besoin d'une France qui ne soit pas banale, qui ne soit pas celle de la pensée unique internationale.

– La logique de la Cour pénale *doit-elle conduire à juger* les auteurs du génocide cambodgien ?

– Face à l'horreur du génocide cambodgien, il serait inacceptable que ses auteurs restent impunis. D'une façon ou d'une autre, il faut qu'ils aient à rendre compte de leurs crimes.

– Le gouvernement a trouvé face à lui, depuis octobre, une opposition plus consistante qu'elle ne l'avait été pendant les quinze mois précédents. Est-ce la droite qui amorce son rétablissement ou bien est-ce la gauche qui s'essouffle ?

– La droite est sans doute plus consistante sur le plan parlementaire. C'est une force d'opposition à l'Assemblée nationale et, plus encore, au Sénat, qu'elle domine sans partage. A l'Assemblée, cette force d'opposition a pu s'exercer d'autant plus que l'écart entre la gauche et la droite est assez faible.

» En revanche, je ne crois pas que la droite soit redevenue, pour le pays, une force de propositions. Par ailleurs, elle vient de connaître une nouvelle division : après les ruptures provoquées par Philippe *de Villiers, Alain Madelin et* Charles Millon, voilà que Charles Pasqua annonce qu'il présentera sa propre liste aux élections européennes.

» En tant que chef du gouvernement, j'ai certainement à tirer des leçons du fait que le Parlement est, désormais, un lieu où la majorité doit se mobiliser pour gagner ; même si, naturellement, la majorité issue du vote des électeurs ne saurait, par des moyens de procédure, devenir la minorité dans l'Hémicycle.

– Quelles leçons ?

– Il faudra certainement, pour 1999, alléger le calendrier parlementaire. A chaque fois que le gouvernement pourra agir sans passer par la loi, il devra le faire. Il faudra, aussi, s'en tenir à trois jours de séance par semaine pour l'examen et le vote des textes. Et nous devrons bien sûr veiller à prendre le temps nécessaire au mûrissement des projets, en liaison avec la majorité parlementaire.

– Avez-vous reconnu le PACS dans les propos de Jacques Chirac regrettant, le 31 décembre, "*ce qui divise inutilement, ce qui blesse les gens dans leurs convictions*" ?

– Comme beaucoup de Français *qui ont regardé les vœux de Nou*vel An du président de la République, je ne les ai pas pris négativement. J'imagine que, si le président avait voulu critiquer le gouvernement, il ne l'aurait pas fait de façon allusive ou oblique, mais l'aurait dit franchement, comme il convient à tout responsable politique s'adressant aux Français.

– Les propos de M. Chirac, qu'il s'agisse de son discours du 4 décembre à Rennes ou de ses vœux du 31 décembre, n'interfèrent-ils pas dans la relation du gouvernement avec l'opinion ?

– Ce qui importe, pour le gouvernement, c'est la relation directe avec les Français, qu'il construit sur ses actes, avec l'appui de sa majorité.

– Quelle importance donnez-vous aux discours et prises de position du président de la République ?

– Ils sont, naturellement, importants. Mais ils n'ont pas le même caractère quand le président est l'inspirateur de la politique – comme il l'a été entre 1995 et *1997 – et quand il ne l'est plus*. Ils n'ont pas, non plus, la même signification selon qu'il s'exprime au nom de tous les Français ou pour l'opposition.

– Vous avez revendiqué, récemment, la stabilité comme une donnée de l'action gouvernementale que vous jugez nécessaire de réhabiliter...

– L'image qui est souvent donnée de la situation des responsables gouvernementaux ressemble à celle d'un sablier, comme s'ils disposaient, au départ, d'une sorte de crédit qui, fatalement, avec le temps, devrait s'épuiser, de même que le sable s'écoule. Je ne crois pas que l'action politique se réduise à cette vision. Le temps ne conduit pas nécessairement à l'usure ; il sert aussi à construire. Peut-être, en dix-neuf mois, avons-nous construit davantage que nous ne nous sommes usés.

– Comment revendiquer la durée et la stabilité dans une situation institutionnelle – la cohabitation – que l'un des acteurs peut interrompre à sa guise, au moment qu'il jugera le plus avantageux pour lui ?

– Etre maître des échéances électorales n'est pas être maître de leurs résultats. Ces jours-là, c'est le peuple qui tranche. La démarche du gouvernement est d'agir dans le cadre normal d'une législature. Le reste relève de la conjecture. Je n'ai pas à conjecturer.

» Aujourd'hui, la mission du gouvernement, c'est de mettre le cap sur l'an 2000. Nous voulons inscrire la France dans le grand flux de la modernité. Nous pensons qu'il est possible de le faire sans qu'elle renonce à sa personnalité et sans qu'elle oublie la solidarité.

» Notre volonté est forte, et nos objectifs sont clairs : l'emploi ; la sécurité ; la modernisation de la vie publique et de la société françaises ; la réduction des tensions et des inégalités ; le renforcement du rôle original de la France sur la scène internationale.

– Ne craignez-vous pas que les marges de manœuvre du gouvernement ne soient réduites par une conjoncture économique plus mauvaise que prévu ?

– Avant d'évoquer la conjoncture à venir, une remarque, tout de même, sur la conjoncture présente. Si nous n'avions pas mené la politique économique que vous connaissez, en rétablissant la confiance, en transférant du pouvoir d'achat aux salariés, en conduisant un plan de lutte volontariste contre le chômage, avec notamment les 35 heures et les emplois-jeunes, dans quelle situation serions-nous aujourd'hui !

» Nous avons su rallumer les moteurs de la croissance intérieure, ce qui nous permettra d'atteindre, en 1998, l'objectif que nous nous étions fixé – dans le scepticisme général, faut-il le rappeler –, c'est-à-dire une hausse de 3 % de l'activité. Pour 1999, nous avons retenu l'hypothèse de 2,7 % de croissance, soit un dixième de moins que lors de notre prévision initiale. Le FMI et la Commission européenne avancent, eux, le chiffre de 2,6 %. L'OCDE dit 2,4 %. Toutes ces prévisions sont donc assez proches.

– Cette prévision de 2,7 % de croissance est toujours celle que vous retenez ?

– Nous apprécierons, au printemps, comme c'est l'usage, si nous devons réviser cette prévision pour 1999.

– La France vient de faire connaître sa programmation en matière de finances publiques d'ici à 2002. Comment l'adapterez-vous si la conjoncture est effectivement plus mauvaise que prévu ?

– Ce que nous venons de tracer, c'est un trait sur le sol, ce ne sont pas des rails ; pas des normes contraignantes, mais une référence que nous indiquons à nos partenaires européens, pour faciliter la coordination des politiques économiques, et, aussi, que nous nous donnons à nous-mêmes. Dans une période d'incertitude économique, c'est une bonne idée que de s'appuyer sur une programmation pluriannuelle.

– Cette programmation retient l'objectif d'une progression des dépenses de l'Etat de 1 % sur la totalité des trois années 2000, 2001 et 2002, soit une norme beaucoup plus faible que la hausse de 1 % pour la seule année de 1999. Pourquoi ce choix ?

– C'est vrai que cette norme est inférieure à celle du budget de 1999, mais elle est supérieure à celle du budget de 1998 et supérieure, aussi, à celle retenue par la plupart de nos partenaires européens. Nous avons calibré la hausse de telle sorte que la dépense publique puisse jouer son rôle de soutien de la croissance, que nous puissions atteindre nos objectifs de réduction progressive des déficits publics pour diminuer le poids de la dette, et que les prélèvements publics soient allégés.

Le PS désignera le 27 mars sa tête de liste

Le Parti socialiste ouvre officiellement le 18 janvier les déclarations de candidatures pour la composition de sa liste aux élections européennes. Le 17 janvier, un rassemblement national des secrétaires de section lancera sa campagne. La tête de liste sera désignée le 27 mars lors d'une convention nationale nation-Europe.

Très sollicité, le premier secrétaire, François Hollande, n'a pas caché ses réserves à conduire cette liste, notamment parce qu'il souhaite continuer à siéger à l'Assemblée nationale. Il risque d'y être obligé par l'absence de candidatures : Jack Lang met des conditions. Jacques Delors a déclaré forfait, et aucun ministre n'est sur les rangs. *Mardi 5 janvier sur Europe 1, Daniel Vaillant, ministre des re*lations avec le Parlement, a dit que « *François Hollande serait une excellente tête de liste* », mais qu'« *il peut aussi y en avoir d'autres* ». Pour M. Vaillant, le premier secrétaire du PS « *peut légitimement hésiter avant de partir dans cette nouvelle aventure* ».

Cohabitation et mises au point

A plusieurs reprises, depuis le début de la cohabitation, le premier ministre s'est attaché à définir le champ de ses compétences par rapport à celles du président de la République. Il a eu avec lui, aussi, des échanges indirects parfois rudes.

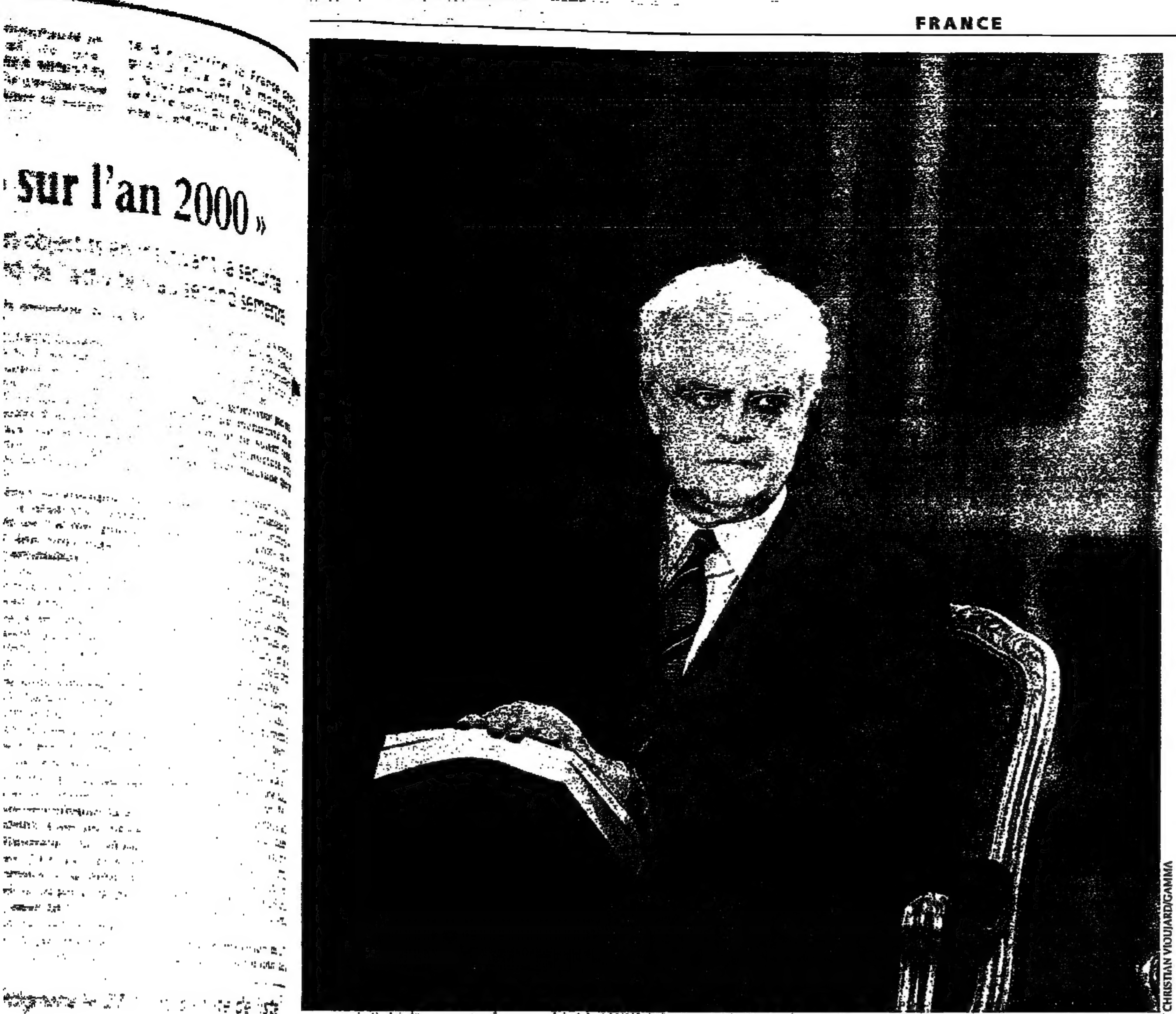
● **16 juillet 1997.** Lors de son intervention du 14 juillet 1997, soit six semaines après la défaite de son camp aux élections législatives anticipées, Jacques Chirac a déclaré que la Constitution lui donne le « *dernier mot* » sur les affaires publiques. Cette interprétation est contestée par le premier ministre lors de la réunion suivante du conseil des ministres, deux jours plus tard. « *Il n'y a pas de domaine de la politique française où le président de la République aurait le dernier mot* », affirme M. Jospin.

● **29 septembre 1997.** Préparant un déplacement à Moscou, M. Chirac déclare, dans un entretien sur une chaîne de télévision russe, que le ralentissement des privatisations décidé par le gouvernement est une « *erreur* ». « *J'ai été formé aux questions internationales (...) au côté de François Mitterrand*, lui répond M. Jospin, le 29 septembre, sur TF1. *Une des premières choses qu'il m'avait dites quand je l'accompagnais dans ses voyages (...), c'était : "Il ne faut jamais parler de politique intérieure française, et encore moins critiquer son gouvernement, depuis l'étranger." C'est une règle que j'ai toujours respectée depuis.* »

● **23 novembre 1997.** En marge d'un sommet européen, le président de la République qualifie le projet de réduction du temps de travail d'« *expérimentation hasardeuse* ». M. Jospin profite de la tribune du congrès socialiste de Brest, le 23 novembre, pour lui répondre : « *Il me souvient d'une expérimentation hasardeuse qui a débuté le 21 avril 1997... en matière électorale, à propos d'une dissolution. Quand le mirage s'est dissipé, le 1er juin suivant, nous avons retrouvé une Assemblée de gauche à l'Assemblée. Comme quoi, le hasard fait bien les choses. Quant aux expérimentateurs, ils ne sont pas forcément là où on les croit.* »

● **8 octobre 1998.** Lors d'une intervention sur France 2, M. Jospin déclare : « *Vous ne m'entendez jamais critiquer le président de la République. Si le président de la République émet des critiques, c'est sa responsabilité. Mais, alors, c'est à lui qu'il faut demander pourquoi il le fait.* »

● **16 octobre 1998.** « *Les Français savent où est le pouvoir de gouverner*, assure M. Jospin devant le conseil national du PS. *Nous respectons le pouvoir du président de la République, même si vous avez parfois à lui donner la réplique (...). Sur les grands choix, c'est nous qui fixons les impulsions. Le président ne peut pas vraiment prendre de la distance.* »



CHRISTIAN VIOUJARD/GAMMA

» C'est ce triple objectif dont parle Dominique Strauss-Kahn quand il se réfère à un "triangle de la croissance".

– Dans ce schéma, la norme d'évolution de la dépense est invariable, et c'est le niveau des déficits qui pourrait fluctuer, en fonction de la conjoncture…

– Il est clair que, si la croissance est plus forte, il sera plus facile de réduire les déficits.

– Peut-on inverser la formule et dire que les déficits seront plus élevés si la conjoncture est plus mauvaise ? Que ferez-vous si, au printemps, la Commission des comptes de la nation retient des prévisions économiques plus défavorables ?

– J'ai bon espoir que ce ne soit pas le cas. En tout état de cause, rien ne sera fait qui puisse affecter la croissance.

« Non seulement nous n'entendons pas augmenter les prélèvements obligatoires, mais nous souhaitons continuer à les abaisser, tout en renforçant la justice fiscale et sociale »

– Autrement dit, vous n'avez pas décidé par avance, en cas de ralentissement, si vous laisseriez filer un peu les déficits ou si vous engageriez des mesures d'économies.

– Je ne veux pas répondre par avance à une question qui n'est pas posée. Notre pronostic, comme celui de la plupart des instituts de conjoncture, c'est qu'après les six premiers mois de l'année 1999, où le contrecoup de la crise financière internationale pourrait continuer à se faire sentir, nous devrions connaître un rebond de l'activité. Il est donc trop tôt pour donner du crédit à une hypothèse que nous espérons écarter.

– Et qu'en est-il des baisses d'impôt ? Cet objectif ne vient-il qu'en troisième rang de vos priorités, après la hausse modérée des dépenses et la baisse des déficits ?

– A l'opposé de la période 1993-1997, pendant laquelle la droite était au pouvoir, non seulement nous n'entendons pas augmenter les prélèvements obligatoires, mais nous souhaitons continuer à les abaisser, tout en renforçant encore la justice fiscale et sociale.

– Le gouvernement devra s'atteler, d'ici à l'automne, à la préparation de la seconde loi sur les 35 heures. Compte tenu des résultats modestes constatés depuis six mois – à peine plus de six mille emplois créés depuis la mise en route de la première loi –, pourrez-vous respecter votre calendrier ?

– Avant d'en venir aux 35 heures, regardons les résultats déjà obtenus sur le terrain de l'emploi : 190 000 chômeurs de moins depuis juin 1997 ; le taux de chômage est passé, sur la même période, de 12,6 % à 11,5 % ; plus de 350 000 emplois ont été créés en 1998. Parallèlement, le pouvoir d'achat des salariés a crû de 2,5 % en 1998. Ainsi, sur le plan tant de la création d'emplois que de la progression du pouvoir d'achat, nous enregistrons les meilleurs résultats depuis le début de la décennie. Par ailleurs, les minima sociaux ont été sensiblement revalorisés.

» Quant aux 35 heures, comme vous le soulignez vous-mêmes, nous n'en sommes qu'à la mise en route. Compte tenu de l'été, qui a évidemment ralenti les négociations entre les partenaires sociaux, la première loi n'est appliquée que depuis quatre mois. Elle n'en a pas moins abouti, à la mi-décembre, à la conclusion de près de 1 100 accords de réduction du temps de travail, avec une centaine de branches qui ont engagé des négociations, dont vingt sont parvenues à des accords. Ce mouvement devrait s'amplifier, et le calendrier prévu être respecté.

» La première loi a déjà abouti à un résultat positif. Les 35 heures permettent de revivifier le débat social, la démarche contractuelle dans le pays. Cette perspective conduit le patronat et les syndicats, au niveau des entreprises comme au niveau des branches, à débattre, à négocier, tout à la fois sur ce qui intéresse les salariés – les salaires, l'emploi… – et, aussi, sur ce qui intéresse l'entreprise, son organisation, sa productivité. Les partenaires sociaux se saisissent ainsi d'un enjeu essentiel, qui comporte une dimension à la fois sociale et économique. Ce qui correspond très exactement à la philosophie du gouvernement. La France a besoin d'une société généreuse et d'une économie sérieuse.

» Mais les 35 heures ne sont pas le seul moyen de faire reculer le chômage. Il faut, en 1999, franchir une nouvelle étape pour les emplois-jeunes, lutter contre la trop grande précarité de certains emplois. Martine Aubry a d'ores et déjà engagé des discussions avec les partenaires sociaux sur ces sujets.

– Le commissaire au Plan est en passe d'achever la mission de concertation que vous lui aviez confiée sur l'avenir du système des retraites. Ensuite, comment allez-vous procéder ?

– Je veux d'abord attendre que cette phase de concertation soit achevée et que le rapport du commissaire au Plan me soit remis. Ce qui est certain, c'est que ce problème ne peut pas être éludé, notamment parce que l'amélioration de l'espérance de vie – qui est, bien sûr, positive –, l'arrivée à l'âge de la retraite des classes nombreuses de l'après-guerre et la baisse de la fécondité vont entraîner dans les prochaines décennies, si rien n'est fait, un déséquilibre majeur de nos systèmes de retraite. Il faut sauvegarder nos régimes de répartition ; c'est là une exigence fondamentale de justice et de solidarité.

– Concrètement, qu'envisagez-vous ?

– Nous aborderons cette question dans la seconde partie de l'année 1999, mais je tiens à ce que la démarche de concertation que nous avons engagée sous l'égide du commissariat général du Plan ait d'autres prolongements. Il faudra que ces premières réflexions fassent l'objet d'une large information auprès des Français. En effet, chacun doit être convaincu du choc démographique qui est devant nous. Cette réforme se fera par la concertation. C'est le seul moyen de réussir.

» De manière générale, l'objectif du gouvernement est de défendre notre système de protection sociale, de l'améliorer et de l'étendre. C'est en particulier le but du projet de loi sur la couverture maladie universelle, qui assurera à tous l'accès aux soins, aussi bien par la généralisation d'un régime de base que par la mise en place, pour tous ceux qui n'en bénéficient pas, d'un régime complémentaire.

– Vous entendez, avez-vous dit, continuer à travailler sur la voie qui est la vôtre depuis dix-huit mois, mais, sur cette voie, des problèmes restent en suspens. Les immigrés non régularisés sont-ils condamnés au régime du "pas vu, pas pris", comme vous l'a reproché Philippe Séguin, ou bien avez-vous trouvé le moyen de sortir de cette contradiction ?

– Le gouvernement a dit, depuis le début, qu'il régulariserait non pas sur demande, mais sur critères. Ces critères sont fondés sur deux idées : le droit de vivre en famille et la reconnaissance d'une véritable intégration. Nous nous sommes constamment tenus à cette démarche, soumise aux électeurs lors de la campagne des élections législatives de 1997 et, même, pour ce qui me concerne, dès celle de l'élection présidentielle de 1995. La circulaire que nous avons prise en juin 1997, puis la loi Chevènement, sont conformes à cette approche, qui est juste et réaliste. Nous sommes revenus au droit du sol, nous avons élargi le droit d'asile et nous avons régularisé 80 000 personnes qui, sans nous, seraient encore en situation irrégulière. Alors, c'est vrai, ceux qui ne sont pas régularisés ont vocation à retourner dans leurs pays, et nous les y aiderons par une politique de codéveloppement.

» J'ai le plus grand respect pour les minorités agissantes, dans ce domaine ; mais elles ne peuvent pas l'emporter sur les majorités démocratiques. Une loi a été votée ; elle est comprise par l'opinion, et je crois que notre attitude a dépassionné cette question de l'immigration pour la majorité de nos concitoyens. Donc, nous nous tiendrons à cette politique, respectueuse de la dignité de la personne et de l'Etat de droit.

– S'agissant de la réforme de la justice, la discussion parlementaire du projet de loi sur la présomption d'innocence a été retardée. Pourrait-il être substantiellement modifié ?

– Tout ce qui va dans le sens du respect de la présomption d'innocence est utile et peut trouver sa place dans un tel projet de loi. Rien de ce qui, sous prétexte du respect de la présomption d'innocence, serait fait, en réalité, pour interdire à la presse de parler de certaines affaires, ne sera, dans la discussion parlementaire, accepté par le gouvernement.

» S'agissant de la justice, en général, la droite et nous, ce n'est pas la même chose. C'est avec ce gouvernement que les pratiques ont changé : plus aucune intervention dans les dossiers individuels, pas de nominations contraires à l'avis du Conseil supérieur de la magistrature.

» Le gouvernement a élaboré plusieurs projets de réforme préparés par Elisabeth Guigou. L'un, relatif à l'accès au droit, a d'ores et déjà été voté ; un autre, de nature constitutionnelle, qui porte réforme du Conseil supérieur de la magistrature, n'attend plus que sa présentation au Congrès. Les autres seront discutés au Parlement cette année.

– A quel compromis êtes-vous prêt au sujet du cumul des mandats ?

– J'ai fait des propositions, attendues par les Français, d'interdiction du cumul d'un mandat parlementaire avec une responsabilité exécutive. Je ne vois pas où pourrait se situer un compromis, puisque le Sénat, dont l'accord est constitutionnellement requis, a déjà manifesté qu'il se refuserait à toute évolution de la position – très minimaliste – qu'il a prise. Quel que soit le résultat, dont je crains qu'il ne corresponde ni à nos ambitions ni aux attentes des Français, ce sera, pour moi, une étape vers un objectif que je poursuivrai et qui, je l'espère, sera atteint dans d'autres circonstances.

– Puisque cette réforme est plébiscitée, comme vous le dites, par les Français, pourquoi le gouvernement ne proposerait-il pas au président de la République de la soumettre à un référendum ?

– Parce que le président de la République, qui est maître de l'initiative référendaire, a déjà marqué nettement qu'il restait favorable à ce cumul.

– Vous avez retiré de l'ordre du jour de l'Assemblée nationale, le 1er décembre, le projet de loi sur l'audiovisuel. Pensez-vous présenter bientôt un nouveau texte ?

– J'ai voulu ce texte, en accord avec Catherine Trautmann, parce que nous souhaitions un pôle audiovisuel public fort, aux missions mieux affirmées, mieux structuré, dégagé des contraintes de la publicité. Cet objectif demeure celui du gouvernement.

– Les questions de sécurité, évoquées notamment par le président de la République dans ses vœux de Nouvel An, sont au centre du débat public. Quelle est votre analyse de la situation et quelles réponses le gouvernement entend-il apporter à ces problèmes ?

– Dès notre prise de fonctions, nous avons insisté sur les problèmes de sécurité. Prévenir et sanctionner sont les deux pôles de l'action que nous menons.

» Ces problèmes sont liés à des phénomènes graves d'urbanisme mal maîtrisé, de déstructuration familiale, de misère sociale, mais aussi de défaut d'intégration d'une partie de la jeunesse vivant dans les cités. Mais ceux-ci ne constituent pas, pour autant, une excuse pour des comportements individuels délictueux. Il ne faut pas confondre la sociologie et le droit. Chacun reste responsable de ses actes. Tant qu'on admettra des excuses sociologiques et qu'on ne mettra pas en cause la responsabilité individuelle, on ne résoudra pas ces questions.

» La lutte contre l'insécurité sera, après l'emploi, la deuxième priorité de l'année 1999. La violence dans les quartiers pousse à la ségrégation et au ghetto. La lutte contre cette violence doit être menée aussi au nom de l'intégration. Je ne veux pas laisser des jeunes de douze ou treize ans, qui brûlent les voitures le soir et vont à l'école le lendemain, dans une impasse suicidaire. Nous devons concentrer une part essentielle de notre action sur ce problème de la sécurité et de l'intégration ; sinon, c'est le modèle républicain lui-même qui serait mis en cause.

« La lutte contre l'insécurité sera, après l'emploi, la deuxième priorité de l'année 1999. La violence dans les quartiers pousse à la ségrégation »

– Quelles mesures concrètes allez-vous prendre ?

– Nous aurons l'occasion de les présenter prochainement. Il faudra, bien sûr, mobiliser des moyens accrus ; mais, plutôt que de définir des politiques globales, nous devons partir du phénomène des bandes et regarder par quels moyens on peut le juguler. Cela passe par le développement de la police de proximité dans les quartiers et les transports collectifs. Il faut plus de présence et moins de face à face. Il faut plus de fermeté et encore davantage d'emplois-jeunes.

– Vous insistez sur l'éthique. Le gouvernement est-il définitivement impuissant face aux questions d'éthique que soulèvent les procédures judiciaires engagées contre le président du Conseil constitutionnel

– Il n'est pas dans mon rôle de premier ministre de porter une appréciation sur la présidence du Conseil constitutionnel ni sur le fonctionnement de cette haute institution.

– Qu'en pense le responsable socialiste qui a beaucoup plaidé pour la restauration du pacte républicain ?

– Vous ne saurez pas ce qu'aurait dit Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, puisque je ne le suis plus. Pour le premier ministre, le pacte républicain signifie que je dois m'en tenir au respect des règles et des procédures de l'Etat de droit.

– Voilà trois ans, le 8 janvier, que François Mitterrand est mort, et l'on constate que, lorsque son nom revient dans le débat public, c'est surtout pour critiquer sa pratique du pouvoir ou les manquements à l'éthique publique qui ont marqué son époque…

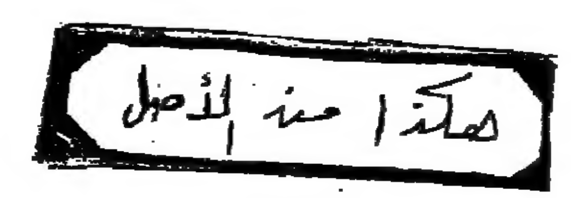
– Quand François Mitterrand était encore président, je me suis exprimé librement. Aujourd'hui, pour des millions de personnes, dont je suis, ce sont d'autres souvenirs politiques qui dominent : la reconstruction du PS, l'union de la gauche, sa victoire, l'œuvre de réforme réalisée. C'est à ces références-là que puise mon action présente. »

Propos recueillis par Jean-Michel Aphatie, Patrick Jarreau, Laurent Mauduit et Michel Noblecourt

Le flou demeure à propos de l'audiovisuel

Lionel Jospin demeure, dans son entretien au *Monde*, très évasif au sujet de l'audiovisuel, à l'ordre du jour d'une réunion interministérielle, à Matignon, mercredi 6 janvier. Un premier projet de loi, visant à réglementer les secteurs public et privé, avait fait l'objet d'une communication en conseil des ministres le 28 janvier 1998. Devant les nombreuses critiques, Catherine Trautmann, ministre de la culture et de la communication, avait repris ses consultations avec les professionnels du secteur.

Suivi de près par M. Jospin, un nouveau texte est rédigé, qui ne concerne plus que l'audiovisuel public. Le Conseil d'Etat en critique alors plusieurs aspects, qui sont remaniés avant la présentation en conseil des ministres, le 10 novembre. Cependant, les députés de la majorité, notamment socialistes, ne sont pas satisfaits de cette version, que le gouvernement retire de l'ordre du jour de l'Assemblée nationale le 1er décembre 1998.



ÉDUCATION Le ministre de l'éducation nationale, Claude Allègre, a réuni, mardi 5 janvier, les recteurs et les inspecteurs d'académie afin de faire le point sur les réformes de l'école, du lycée et de l'enseignement supérieur. ● LA « CHARTE pour l'école du XXIe siècle », qui prévoit une révision des programmes et de nouveaux rythmes scolaires, sera officiellement lancée le 23 janvier, à la Cité des sciences et de l'industrie de La Villette. ● UN AN après le lancement de la consultation nationale sur les « savoirs » dans les lycées, la réforme du secondaire se contente de recommander des changements *« progressifs, continus, souvent de petite ampleur »*. ● POUR faire face une grogne diffuse des étudiants, M. Allègre a amorcé une concertation sur l'harmonisation européenne des diplômes, le schéma de développement des universités et le plan social étudiant.

Les promesses de Claude Allègre à l'épreuve de la réalité

Après avoir annoncé de nombreuses réformes, le ministre de l'éducation nationale doit désormais concrétiser ses projets. Confronté à la grogne des enseignants et au découragement de son administration, il a engagé des consultations sur l'école, le lycée et l'enseignement supérieur

EN « M. PLUS » de l'éducation nationale, Claude Allègre a fait deux rentrées. La première en septembre, la seconde en janvier. Moins spectaculaire que celle du *« miraculé de la République »*, Jean-Pierre Chevènement, cette dernière n'en était pas moins importante. Mardi 5 janvier, le ministre de l'éducation nationale a réuni les recteurs, puis les inspecteurs d'académie, pour leur parler réformes : au lycée et à l'école, en particulier.

Plus qu'un rendez-vous traditionnel, la réunion des recteurs marquait, aux yeux de la plupart d'entre eux, l'entrée de M. Allègre à la fois dans la nouvelle année et dans une autre phase de son travail au gouvernement. *« Les annonces, c'est fini. Maintenant les chantiers doivent se traduire dans la réalité des faits »*, commentait l'un des participants, à l'issue de la journée. *« Il est clair que l'on est arrivé au terme d'une étape. Allègre est quelqu'un qui a porté l'esprit de réforme. Je ne sais pas si c'en est fini, mais il lui faut trouver un second souffle »*, analyse pour sa part Hervé Baro, secrétaire général du Syndicat des enseignants (SE-FEN).

Qui, mieux que Claude Allègre, a en effet, jusqu'à présent, incarné l'esprit de réforme au sein du gouvernement ? Ce n'est pas à ce ministre superlatif que l'opposition aurait adressé son habituel reproche d'immobilisme. Un ministre à qui le premier ministre, Lionel Jospin, pardonnait ses incartades verbales et auquel même la droite rendait hommage. Aujourd'hui, ce temps semble révolu. La réunion du 5 janvier avait un double objectif, au-delà du travail indispensable d'organisation que requiert la gestion du système éducatif. Le premier consistait pour le ministre de l'éducation nationale à se justifier en répétant qu'il n'avait pas vendu son âme au diable, après avoir organisé avec le Syndicat national des enseignements de second degré (SNES) et sa secrétaire générale, Monique Vuaillat, une réconciliation publique.

MESSAGE IMPLICITE

« Je ne suis pas le docteur Faust et Monique n'est pas Marguerite », a-t-il déclaré, sans aller jusqu'à fredonner l'opéra, comme il l'avait fait pour l'Agence France-Presse en décembre 1998. M. Allègre a assuré que l'essentiel de la réforme des lycées avait été sauvegardé et que c'était bien davantage le SNES qui s'était rendu a ses arguments qu'il n'était lui-même allé à Canossa. Avec, en prime, un message implicite : « Je ne suis pas l'otage du PS. »



Le deuxième objectif visait à rassurer sa haute administration, qui n'ignore pas que les temps à venir seront traversés de turbulences. Sur ce point, le message ministériel a été on ne peut plus limpide : *« Ce que je vous demande est très difficile. Mais, si je vous ai choisis, c'est pour cela. »* Les plus enthousiastes lui ont trouvé des accents churchilliens, les plus novices ont estimé que c'était un langage de combat, beaucoup se sont sentis fatigués.

Le contexte rend, de fait, la tâche ardue. Alors que la gauche est toujours très attendue sur l'école, les échéances électorales pèsent sur l'action gouvernementale : en premier lieu, les élections européennes, dans moins de six mois. Les échéances syndicales ne sont pas moins pressantes : le congrès biennal du SNES a lieu en février, le congrès triennal du SE-FEN en mars. La Fédération syndicale unitaire (FSU) semble avoir renoncé au congrès extraordinaire qu'elle devait tenir en juin, mais le départ de son secrétaire général, Michel Deschamps, est toujours programmé pour les mois qui viennent. Enfin, les élections professionnelles triennales auront lieu en décembre. Un tel calendrier ne peut que favoriser les surenchères.

Autre facteur important, Claude Allègre s'est isolé. Le dialogue avec les enseignants, malgré les tentatives récentes pour renouer les fils, apparaît très compromis. Le ministre a un nouvel « allié » difficile, le SNES, qui n'a guère les moyens ni l'envie de contrôler ses troupes. Le PS est divisé. Pour une partie des socialistes, il n'est plus temps de réparer les dégâts (au demeurant très difficiles à mesurer) causés par Claude Allègre dans le corps électoral enseignant : il faut au contraire s'appuyer sur les parents d'élèves, beaucoup plus nombreux.

Pour d'autres, il faut tout tenter pour retrouver l'intégrité de la base électorale socialiste et *« l'empêcher de voter Cohn-Bendit »*, comme on le murmure dans les couloirs de la Rue de Grenelle. Quant à l'administration, elle ne semble guère plus motivée qu'il y a quelques mois, comme le résume l'un des participants à la réunion des inspecteurs d'académie : *« On a les ordres, on attend les contrordres, pour éviter le désordre. »*

UN CALENDRIER TENDU

Surtout, les chantiers ouverts par M. Allègre sont techniquement difficiles. La déconcentration du mouvement des enseignants n'est pas une affaire gagnée, en dépit des affirmations triomphantes du ministre : elle suppose que les nouveaux systèmes informatiques fonctionnent sans heurts et que les personnels des rectorats assument cette nouvelle tâche à moyens constants. M. Allègre avait promis qu'il y aurait *« un enseignant devant chaque élève »* ; cet objectif risque de faire prendre à la rentrée de septembre des allures de test redoutable. La réforme des lycées, pour modeste qu'elle soit en l'état, n'est pas cadrée, puisqu'elle est toujours soumise à concertation : son application se fera dans un calendrier tendu. Quant à la charte pour l'école du XXIe siècle, elle est très en deçà de ses ambitions premières.

Dernier point, les moyens : tout le monde reconnaît au ministère de l'éducation que la réforme des lycées aura un coût, ne serait-ce que pour abaisser le nombre d'élèves par classe, comme promis. M. Allègre compte-t-il sur la baisse démographique dans le premier degré pour financer ce surcoût ? Il lui faudra alors affronter la révolte des parents et des enseignants, soutenus activement par leurs élus, lorsqu'il s'agira, dès ce mois et jusqu'en février, d'annoncer des fermetures de classes dans les écoles primaires.

Sans compter l'accroissement démographique, constaté cette fois dans le couloir rhodanien et la ceinture méditerranéenne : la définition de la carte scolaire *« promet d'être sanglante cette année »*, assure un spécialiste de terrain. D'autant plus que les engagements pris envers la Seine-Saint-Denis, les DOM-TOM, pour le plan d'urgence lycéen, ou les zones d'éducation prioritaires (ZEP) devront être tenus.

Béatrice Gurrey

Un collectif « pour la démission de Claude Allègre »

Le ton monte chez certains enseignants qui ne supportent plus le ministre de l'éducation nationale. Le « collectif parisien pour la démission de Claude Allègre » et la « coordination enseignante du Nord parisien » organisent, jeudi 14 janvier, à 19 heures, à la Bourse du travail, une *« réunion publique pour la démission de Claude Allègre »*. Sont prévues des interventions de Joseph Urbas et Colette Becker, professeurs à Paris-X-Nanterre, et de Henri Lanta, professeur de sciences économiques et sociales en classe préparatoire.

Les membres de ces collectifs reprochent à M. Allègre de *« vouloir imposer à tous le modèle anglo-saxon du lycée* light *»*, générateur d'inégalités sociales, ou de mettre en cause le caractère national de l'éducation à travers la déconcentration. *« Cette logique néolibérale, nous la refusons. Non à la réforme Allègre-Meirieu ! »*, proclament leurs tracts. Ils s'insurgent aussi contre *« la précarisation »* des surveillants, des emplois-jeunes, des contractuels.

Primaire : le baptême très médiatique de la charte de l'école du XXIème siècle

APRÈS un faux départ, la « charte pour bâtir l'école du XXIème siècle », devrait connaître, samedi 23 janvier, un vrai baptême lors d'une cérémonie prévue à la Cité des sciences et de l'industrie de la Villette. Présenté aux syndicats d'enseignants et aux parents d'élèves le 28 août 1998, ce document propose de nouvelles modalités d'organisation de l'école primaire : une révision collégiale et progressive des programmes ainsi que de nouveaux rythmes scolaires orchestrés par les enseignants secondés par des aides educateurs et des intervenants extérieurs. La formule devait être experimentée dans deux mille écoles à partir de janvier, mais le ministre a brusquement décidé, fin octobre 1998, de diluer l'expérience en engageant une généralisation incertaine (*Le Monde* daté des 8-9 novembre 1998).

Est-ce pour faire oublier ce changement de cap qui avait provoqué le mécontentement syndical que Claude Allegre a demandé à l'Institut national de la recherche pédagogique (INRP), présidé par Philippe Meirieu, et au Centre national d'enseignement à distance (CNED) d'organiser cette cérémonie grand public très médiatique et à grand renfort de nouvelles technologies pour lancer son projet ?

Le ministre de l'éducation nationale a convié a la Cité des sciences les enseignants, les parents d'élèves et quelques maires de grandes villes, comme Pierre Mauroy. *« Il faut montrer que les municipalités sont totalement partie prenante dans cette affaire »* souligne un conseiller du ministre. Elles sont invitées à mettre la main à la poche, car l'informatique, les sports ou la culture proposés en plus des apprentissages scolaires, s'ils peuvent être assurés pour partie par des aides éducateurs payés par l'éducation nationale, sont essentiellement financés par les villes.

C'est l'un des reproches qui avaient été adressés à Guy Drut, ministre de la jeunesse et des sports du gouvernement Juppé, lorsqu'il avait lancé ses expérimentations d'aménagement des rythmes scolaires : aux municipalités riches les activités les plus diverses, aux autres, les miettes. M. Allègre et M. Drut se sont, paraît-il, longuement téléphoné. Le ministre de l'éducation de Lionel Jospin a invité à la grand-messe de La Villette l'ancien ministre du gouvernement Balladur, car il voudrait débattre avec lui des conclusions du rapport du Comité d'évaluation et de suivi des aménagements des rythmes de l'enfant (Cesare) (*Le Monde* du 2 décembre 1998), qui souligne que nul n'a encore mesure de benéfices scolaires dans ces expérimentations. En tous cas, c'est bien au ministère de l'éducation nationale, et non à celui de la jeunesse et des sports, de se préoccuper de ces questions : Marie-George Buffet (PC) ne sera, semble-t-il, pas de la partie.

Appuyée notamment sur les collectivités locales, la cérémonie de baptême de la charte ne pouvait se tenir qu'à Paris. Grâce au satellite, la partie cruciale du débat, de 9 heures à 11 heures, sera retransmise dans chaque département. Le samedi après-midi, *« les enseignants qui le souhaitent pourront poursuivre le débat »*. Il reviendra aux recteurs de l'organiser.

B. G.

Lycées : une réforme revue à la baisse

EN JANVIER 1998, Claude Allègre lançait officiellement une vaste consultation nationale intitulée « Quels savoirs enseigner dans les lycées ? ». Pour le ministre de l'éducation nationale, il y avait urgence à *« réformer l'enseignement par le haut »*. Dénonçant un *« empilement des savoirs »*, il entendait redéfinir des programmes devenus *« déments »*. Un an plus tard, le mot « savoirs » n'est employé qu'à deux reprises dans le projet de Charte pour la réforme des lycées (*Le Monde* du 22 décembre 1998) sur lequel le ministère vient d'engager une concertation avec l'ensemble des partenaires du système éducatif.

S'il est toujours question – après des millions de questionnaires adressés aux lycéens et à leurs enseignants et quarante-neuf principes de changement proposés par Philippe Meirieu – d'*« améliorer les apprentissages en se concentrant davantage sur les connaissances de base et les concepts fondamentaux »*, essentiellement dans les disciplines scientifiques, la charte recommande *« des changements progressifs, continus, souvent de petite ampleur, de manière à actualiser les connaissances sans entraîner de bouleversements des programmes »*.

D'une réflexion sur la redéfinition des programmes et des savoirs, le projet de réforme, qui devrait être engagé dès la rentrée, est désormais essentiellement axé sur le développement de l'aide individualisée aux élèves et sur l'émergence de nouvelles formes de travail scolaire. Ainsi la circulaire sur la rentrée 1999, qui sera publiée au *Bulletin officiel* du 7 janvier, souligne que *« la réforme des lycées a pour objet d'adapter le fonctionnement des lycées au public qui y accède désormais, c'est-à-dire à peu près la totalité d'une classe d'âge. La réussite de ce public implique qu'il trouve au sein de l'établissement scolaire tout le soutien et l'aide dont il peut avoir besoin, en dehors des heures d'enseignement stricto sensu »*. C'est pourquoi, ajoute la circulaire, la réforme *« portera moins sur les différentes filières (professionnelle, technologique, générale) ou sur les séries, dont l'économie générale subsistera, que sur les modalités de répartition du temps de travail des élèves et des professeurs »*.

C'est dans cette optique que devraient être institués en classe de seconde un enseignement modulaire en français et en mathématiques pour tous les élèves et une aide personnalisée pour les lycéens les plus en difficulté tandis que des travaux personnels encadrés (TPE) interdisciplinaires seraient mis en place en classe de première et de terminale. L'évolution du métier de professeur reste « suspendue » aux conclusions que devrait remettre courant mars le recteur Bancel à l'issue de sa mission sur *« les conditions de vie et de travail des enseignants »*.

Alors que la direction du Syndicat national des enseignements du seconde degré (SNES-FSU), favorable au contenu de la charte, a engagé une consultation de sa base sur ce projet ministériel, le SE-FEN et le SGEN-CFDT, déçus par ce qu'ils considèrent comme une fausse réforme, vont tenter, à l'occasion de la concertation qui s'engage avec le ministère, de *« sauver ce qui peut encore l'être »*. Pour Hervé Baro, secrétaire général du SE-FEN, *« au milieu de ce bricolage, l'aide individualisée en seconde et les TPE sont les seuls points positifs. Mais il faut les verrouiller pour éviter toute dérive vers de simples dédoublements de classe »*.

LA VOIE PROFESSIONNELLE

Prises de court par une charte dévoilée à la veille des vacances de Noël, les organisations lycéennes regrettent quant à elles la faiblesse des propositions ministérielles au regard des attentes exprimées lors des manifestations d'octobre 1998 et entendent profiter de leur rendez-vous rue de Grenelle, prévu mercredi 6 janvier, pour rappeler leurs revendications. Alors que la FIDL dénonce le manque de *« moyens budgétaires supplémentaires »* et l'absence de *« propositions sur l'aménagement des rythmes scolaires »*, l'Union nationale lycéenne (UNL) déplore ces *« mesurettes »* très éloignées des propositions du rapport Meirieu. A l'issue de deux semaines de concertation, le ministère devrait publier une version définitive de la Charte et, dans le courant du mois de janvier, un texte spécifique sur la voie professionnelle, pour l'instant totalement absente du projet de réforme. Seules la « nouvelle seconde » et la promesse de limiter les effectifs de terminale à trente-cinq élèves au maximum devraient être effectives dès septembre. La classe de première ne sera sans doute modifiée qu'en 2000. Quant aux projets de grilles horaires en seconde, ils ne font pas apparaître de modifications fondamentales quant aux contenus – hormis l'apparition d'un enseignement d'éducation civique et juridique à raison d'une heure tous les quinze jours – ni de baisse significative de l'emploi du temps. Il s'agit essentiellement de réaménager les pratiques pédagogiques en diminuant les cours dits traditionnels au profit de travaux en groupes réduits.

Sandrine Blanchard

Enseignement supérieur : la concertation pour

APRÈS les vacances de Noël, les examens de janvier. Au moment où il relance ses projets de réforme de l'enseignement supérieur, Claude Allègre devrait disposer de quelques semaines de répit grâces aux examens de début d'année. En décembre 1998, un peu en catastrophe, le ministre de l'éducation avait été contraint, sous la pression d'un embryon de crise étudiante, de *« lâcher »* du lest en publiant une première version de la nouvelle architecture des études baptisée *« système 3, 5 ou 8* [bac + 3, 5 et 8] *»* s'inscrivant dans le processus d'harmonisation européenne (*Le Monde* des 20 et 21 décembre 1998).

Après le colloque organisé à la Sorbonne le 4 décembre 1998, M. Allègre avait dû aussi rassurer ses interlocuteurs sur les objectifs réels du schéma de développement des universités du troisième millénaire (U3M), qui est en cours d'élaboration. Enfin, au principal syndicat des étudiants, l'UNEF-ID, il avait apporté des gages sur la réforme des aides sociales en promettant la mise en place progressive d'une allocation d'études pour les étudiants affranchis de la tutelle familiale.

FRANGES RADICALES

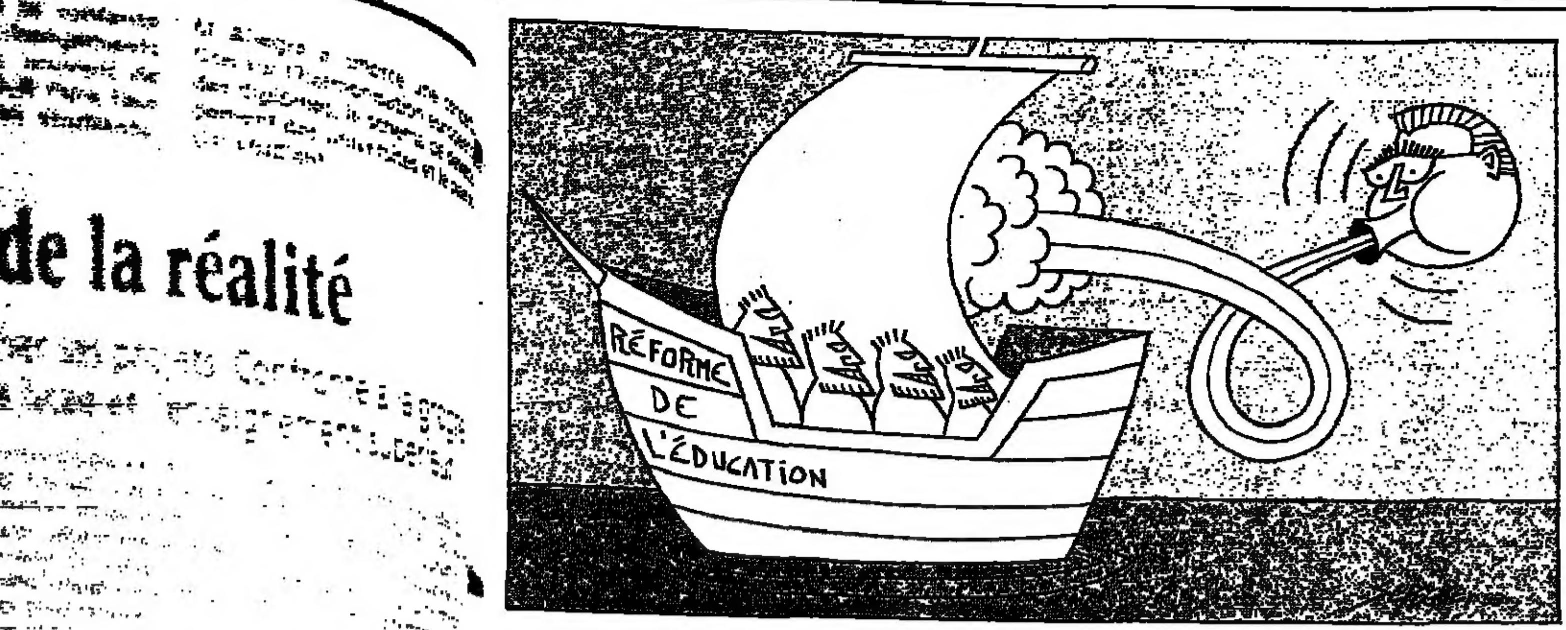
Très occupé durant l'automne par la crise des lycées, le ministre de l'éducation nationale n'avait pas senti venir la contestation qui a agité, durant plusieurs semaines, un certain nombre d'universités. Parti de Montpellier, d'Amiens et de Toulouse, le mouvement n'a paralysé qu'un nombre limité d'établissements, une dizaine tout au plus. Alimentée par des militants d'extrême-gauche et les franges radicales des syndicats d'étudiants, la grogne s'est essentiellement diffusée dans les universités littéraires inquiètes des projets de création de *« pôles d'excellences »*, de la réforme des écoles doctorales autant que de la diminution des postes aux concours de l'enseignement.

La crainte d'une contagion et la menace d'ouverture d'un nouveau front n'en ont pas moins été pris au sérieux. Mis en cause au sujet du flou de ses projets, M. Allègre avait, de surcroît, réussi à réunifier l'ensemble du mouvement syndical, des enseignants comme des étudiants, jusqu'alors réticent à se lancer dans un mouvement de grande envergure.

La publication du texte sur l'harmonisation européenne des diplômes n'a levé qu'une partie des doutes formulés à la fin 1998. Le ministre confirme qu'il ne s'attaquera pas à l'architecture actuelle des études, que tous les diplômes







La Cour des comptes stigmatise les dérives dans la gestion des heures supplémentaires

LA COUR des comptes pourrait bien s'immiscer dans les négociations ouvertes entre le ministre de l'éducation nationale, Claude Allègre, et les syndicats sur la réforme des lycées. Au vu des conclusions d'un rapport non définitif dont *Le Monde* révèle le contenu, la juridiction financière suprême apporte un éclairage particulier sur la question du temps de service des enseignants du second degré, la définition et la rémunération de leurs heures supplémentaires.

Inadaptation d'une réglementation *« obsolète »*, *« lacunes »* dans la gestion et *« irrégularités de paiement »* : le constat dressé dans l'enquête réalisée auprès de sept académies pourrait relancer la polémique ouverte sur ce sujet à la rentrée 1998. Dans un décret adopté le 30 juillet 1998, M. Allègre avait, en effet, diminué de 17 % la rémunération des heures supplémentaires-années (HSA), pour partie imposées aux enseignants, à raison de deux heures par semaine. Destinée à financer les embauches massives d'emplois-jeunes, cette mesure d'économie de 700 millions de francs (106,70 millions d'euros) – sur un budget total de 5,15 milliards de francs en 1999 (785 millions d'euros) –, avait suscité de virulentes réactions à la rentrée, essentiellement auprès des professeurs des classes préparatoires (CPGE), particulièrement pénalisés.

LE PREMIER PAS

Dans leur rapport, les magistrats de la Cour des comptes donnent raison à M. Allègre en considérant que le règlement des HSA, attribuées, selon un décret de 1950, sur la base de quarante-trois semaines, ne correspond plus à la réalité du calendrier scolaire fixé depuis la loi d'orientation de 1989 à trente-six semaines. Déjà relevée par les sénateurs lors de l'examen du projet de loi de finances 1998, cette « anomalie » avait aussitôt été corrigée, pour réaliser de substantielles économies.

Pour les rapporteurs, ce premier pas reste toutefois insuffisant. A l'issue de leur enquête, ils estiment *« regrettable que cette modification n'ait pas donné lieu à une réflexion plus large »*. Selon eux, *« l'existence et le nombre des irrégularités montrent qu'il est urgent de modifier des textes devenus obsolètes »*. Et c'est bel et bien *« l'ensemble de la réglementation qui n'apparaît plus adapté à la réalité actuelle du métier d'enseignant »*. En premier lieu, les auteurs s'en prennent à la minoration, dite de « première chaire », du temps de service des professeurs de première et de terminale. Datant des années 50, alors que le baccalauréat s'échelonnait sur deux ans, cette mesure s'apparente, selon eux, à un *« avantage acquis »* depuis les modifications apportées à l'examen terminal. Cette diminution du temps d'enseignement – de quinze à quatorze heures pour les agrégés et de dix-huit à dix-sept heures pour les certifiés – représente, selon le rapport, deux cent sept postes équivalent temps plein, dans une académie comme celle de Rennes.

ABSENCE DE RIGUEUR

Des calculs identiques ont été effectués à propos des BTS, où une heure d'enseignement devant les élèves représente une heure un quart de temps de service. Enfin, des décharges « indues » et des détachements spécifiques accordés pour certaines activités (sport, informatique...) contribuent à diminuer d'autant le temps de service de certains professeurs. Et, parallèlement, à augmenter le nombre d'heures supplémentaires allouées pour faire face aux besoins d'enseignement.

Les conditions de la gestion, de la prévision et du contrôle de ces heures supplémentaires, réparties à la fois par les chefs d'établissement, les rectorats, voire l'administration centrale, ne manquent pas d'être épinglées pour leur absence de rigueur et leur « complexité ». Au passage, le rapport égratigne les enseignants détachés dans les missions de formation permanente (Mafpen) ou dans les rectorats qui continuent de percevoir des heures « indues ». Il s'en prend également à la pratique courante des chefs d'établissement qui rétribuent en heures supplémentaires les *« activités spécifiques »* de soutien des élèves, de tutorat des maîtres auxiliaires, voire de surveillance d'examen.

Au chapitre des irrégularités relevées par la Cour et, à ce titre, susceptibles d'entraîner des poursuites, le cumul de rémunération des professeurs des classes préparatoires donne lieu à de sévères observations. En infraction avec la loi, une minorité d'entre eux dépassent largement le plafond autorisé, en faisant plus que doubler leur traitement de base. Selon des exemples puisés dans l'académie de Rennes, l'addition des heures supplémentaires-années et des « colles » est nettement supérieure à un salaire, situé entre 250 000 et 300 000 francs (entre 38 110 euros et 45 732 euros). L'un d'eux parvient même à ajouter 387 000 francs (58 994 euros) à son traitement initial de 231 000 francs (35 213 euros).

Pour leur défense, les enseignants concernés invoquent les nécessités d'un service spécifique, le manque de professeurs dans des classes de plus en plus nombreuses et chargées en effectifs ainsi que les contraintes de la réforme de 1995. Pour la Cour, il n'en reste pas moins que *« ces irrégularités (...) ont procuré un avantage injustifié et pourraient faire l'objet d'un référé en cour de discipline budgétaire »*. Certains rectorats ont d'ailleurs commencé à demander la restitution des trop-perçus. Les conclusions de ce rapport pourraient contraindre M. Allègre à élargir ces demandes de remboursement à l'ensemble des académies.

Michel Delberghe

apaiser la grogne des étudiants

nationaux seront maintenus et que le nouveau système ne devrait pas engendrer de renforcement de la sélection. Réunis mardi 4 janvier en intersyndicale, les organisations n'en ont pas moins réitéré leurs inquiétudes au sujet de la création d'une future licence professionnelle à bac+3, des conditions d'accès aux mastaires généralistes à bac+5 ainsi qu'à la filière de recherche à bac+8.

Toutes ces questions devraient être évoquées lors de la réunion exceptionnelle du Conseil national de l'enseignement et de la recherche (Cneser) prévue le 25 janvier qui, pour les syndicats, devrait marquer l'ouverture d'une réelle discussion et non l'achèvement d'un processus. Au cours des prochaines semaines devraient aussi être connues les premières esquisses régionales du futur schéma des universités du troisième millénaire (U3M). Et notamment celui de la région parisienne qui devrait, selon le ministre, bénéficier d'une priorité financière dans un plan évalué à près de 60 milliards de francs (environ 9 milliards d'euros) sur sept ans.

Dernier sujet sensible, le plan social étudiant devrait lui aussi être soumis à la moulinette de la concertation avec l'ouverture de tables rondes sur le logement, les conditions de vie et d'études sur les sites et les transports. Seul point de satisfaction pour l'UNEF-ID : le gouvernement serait prêt à instituer une allocation d'études pour les étudiants en difficultés échappant à la tutelle parentale et à y consacrer un montant évalué entre 3 et 5 % des crédits actuels réservés aux bourses.

M. De.

DÉPÊCHES

■ **ÉDUCATION : la majorité des enseignants** du collège Jean-Monnet de Flers (Orne), se sont mis en grève, mardi 5 janvier, pour protester contre l'inscription et l'accueil d'une élève portant le foulard islamique. Ils prévoient d'organiser une manifestation, vendredi 6, pour dénoncer l'inscription à la rentrée des vacances de Noël d'une élève âgée de douze ans, d'origine turque et de confession musulmane. Mardi après-midi, une autre collégienne de 6e s'était présentée en cours avec une lettre de ses parents indiquant qu'elle aussi porterait le foulard. D'après le principal, Eric Geffroy, les deux adolescentes *« ont suivi normalement leur cours »*. Le rectorat de Caen a rappelé *« la jurisprudence du Conseil d'Etat dont un arrêt de 1996 stipule que les signes d'appartenance religieuse ne sont pas interdits à l'école »*. Les professeurs ont reçu le soutien des parents d'élèves de la FCPE.

■ **CORSE : deux attentats** ont visé l'Agence de développement économique de la Corse (ADEC) et l'Agence de tourisme corse. Une charge de forte puissance a explosé, mardi 5 janvier, peu avant 23 heures, provoquant des dégâts importants dans les locaux de l'ADEC, à la sortie sud d'Ajaccio (Corse-du-Sud). Une autre explosion est survenue une heure plus tard à Ghisonaccia (Haute-Corse), blessant légèrement deux personnes et provoquant des dégâts importants. L'Agence de tourisme de Corse et l'ADEC sont chargées de l'application des décisions de l'assemblée de Corse dans leur domaine respectif. Ces premières actions violentes de l'année n'avaient, mercredi matin 6 janvier, fait l'objet d'aucune revendication.

■ **JUSTICE : un skieur hors piste** a été condamné à une peine de huit mois de prison avec sursis et 2 000 francs (304,88 euros) d'amende par le tribunal correctionnel d'Albertville (Savoie) pour *« mise en danger d'autrui »*. Le skieur avait déclenché, samedi 2 janvier, dans la station de Valfréjus, situé sur le territoire de la commune de Modane, une avalanche qui s'était arrêtée à 300 mètres d'une des pistes ouvertes. Bien qu'elle n'ait pas fait de victime, le tribunal a retenu la responsabilité du skieur.

L'ex-maire (PS) de Vitrolles accablé par ses collaborateurs devant la justice

M. Anglade est poursuivi pour fausses factures

MAIRE (PS) de Vitrolles (Bouches-du-Rhône) pendant près de quatorze ans, Jean-Jacques Anglade a-t-il pu méconnaître les conditions dans lesquelles a été attribué, en 1990, le marché des panneaux publicitaires de sa ville à la société Expo-Publicité ? A-t-il pu ne pas savoir que les deux conventions qu'il avait lui-même soumises à l'approbation de son conseil municipal comportaient un prix volontairement minoré, compensé par des versements occultes à des associations paramunicipales sous le couvert de fausses factures ? A-t-il enfin pu ignorer que, par ce biais, 1 481 559 francs (225 847,40 euros) ont ainsi été soustraits au budget de la ville ?

PROCÈS

Jean-Jacques Anglade, poursuivi pour *« trafic d'influence »* et pour *« faux et usage de faux »*, a toujours affirmé ne pas avoir eu connaissance des modalités d'attribution du marché. Il n'aurait rencontré pour la première fois Jean-Claude Alcaraz, gérant d'Expo-Publicité, qu'en 1994. Il aurait signé les deux conventions *« comme cent autres documents de ce type chaque mois »*. Si des fautes avaient été commises, c'était, à l'en croire, de la seule responsabilité de ses collaborateurs.

La belle assurance de l'ancien maire de Vitrolles a pourtant vacillé, mardi 5 janvier, devant la trente et unième chambre du tribunal correctionnel de Paris, où il comparaît aux côtés de dix autres prévenus soupçonnés d'avoir mis en place le système de fausse facturation ou d'en avoir bénéficié. Devant le tribunal, les plus proches collaborateurs de Jean-Jacques Anglade n'hésitent plus à parler et à faire remonter la responsabilité au plus haut niveau.

Directeur de cabinet de Jean-Jacques Anglade de septembre 1986 à mars 1989 et gérant de Méditerranée Consultant, Guy-Noël Abraham est intervenu dans l'élaboration de la convention signée entre la mairie de Vitrolles et Expo-Publicité. *« La proposition est passée dans les circuits de la municipalité et a été acceptée par les élus décideurs »*, explique-t-il. *« Il est impensable qu'un maire ne soit pas au courant de ce type de conventions »*, lâche-t-il un peu gêné.

Ancien salarié de Méditerranée Consultant, François Freynet devient, en juillet 1992, directeur de cabinet de Jean-Jacques Anglade à la mairie. Pendant l'enquête, il niait avoir personnellement apporté à Jean-Claude Alcaraz des factures à régler pour telle ou telle association proche de la municipalité. Il démentait aussi avoir demandé aux responsables de l'Association pour la démocratie socialiste en Europe – bénéficiaire, parmi d'autres, de l'argent des fausses factures – de faire un chèque de 20 000 francs (3 048 euros) à l'ordre de Christian Pouget, alors secrétaire général du groupe socialiste au conseil régional PACA.

Devant ses juges, pressé de questions, François Freynet reconnaît finalement avoir menti aux enquêteurs et il justifie ses activités délictueuses d'une réponse assassine pour Jean-Jacques Anglade : *« un directeur de cabinet tient sa légitimité du maire. Il ne peut pas agir sans l'en informer. »*

Acacio Pereira

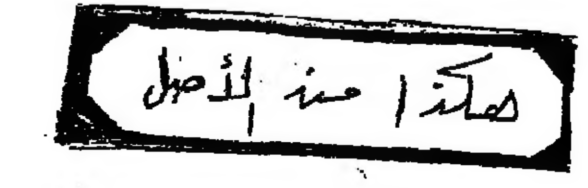
Le maire de Liévin mis en examen pour « complicité d'abus de confiance »

ARRAS
de notre correspondant

Le maire de Liévin, Jean-Pierre Kucheida (PS), a été mis en examen, lundi 4 janvier, pour *« prise illégale d'intérêts et complicité d'abus de confiance »* dans le cadre d'une instruction sur la gestion du patrimoine immobilier des Houillères du Nord-Pas-de-Calais. Le juge d'instruction de Béthune, Olivier Janson, n'a pas demandé la levée de l'immunité parlementaire du député du Nord-Pas de Calais, qui est obligatoire si le juge souhaite un placement sous contrôle judiciaire ou en détention provisoire. L'information judiciaire avait été ouverte en mai 1997, à la suite d'une enquête de l'Inspection générale des finances (IGF). M. Kucheida était président de la Sacomi, une société d'économie mixte qui a assuré, de 1993 à 1996, la gestion de soixante et onze mille logements miniers.

Son fils, Frédéric Kucheida, a été mis en examen pour *« recel d'abus de confiance »*. On lui reproche d'avoir acheté, en 1994, une maison d'ingénieur à un prix défiant toute concurrence. Dans un rapport de 1995, l'Inspection générale des finances relevait *« une erreur sur le prix du mètre carré »* et s'étonnait du *« paiement par le vendeur* [la Soginorpa] *de tous les frais, droits et honoraires »*. Interrogé sur la mise en examen de son fils, le maire de Liévin déclare : *« On me reproche une vente à laquelle je n'ai pas participé. J'ai au contraire tout fait pour dissuader mon fils d'acheter cette maison en lui conseillant d'acheter plutôt du neuf... »*

Yves Jouannic



هكذا من الأصل

DISPARITIONS

■ **DON TAYLOR**, réalisateur américain, est mort à Los Angeles, mardi 29 décembre 1998, à l'âge de soixante-dix-huit ans. Après une carrière de comédien, dans les années 50, où son physique de bellâtre lui avait permis de jouer dans une dizaine de films, principalement des séries B, Don Taylor, né le 20 décembre 1920, était passé à la mise en scène dès le début des années 60. Il réalisa en 1971 *Les Evadés de la planète des singes*, une médiocre suite de *La Planète des singes*, en 1977 un remake de *L'Ile du docteur Moreau*, avec Michael York et Burt Lancaster, qui est loin d'égaler l'original, et en 1979 *Nimitz, retour vers l'enfer*, son plus grand succès, avec Kirk Douglas sur un bateau de guerre qui se retrouve accidentellement transporté dans le Pacifique, la veille de Pearl Harbor.

■ **VITOR BAPTISTA**, ancienne vedette du football portugais, est mort vendredi 1er janvier des suites d'un accident vasculaire, à l'âge de cinquante ans. Joueur fétiche du club Benfica Lisbonne au début des années 70, Vitor Baptista était réputé pour son excentricité : il avait ainsi fait interrompre un match opposant Benfica au Sporting Lisbonne après avoir perdu sa boucle d'oreille fétiche. Sa carrière achevée, il avait connu la toxicomanie, la prison et les emplois de fortune. Le dernier en date : fossoyeur.

NOMINATIONS

DÉFENSE

Le général Yves Crène a été nommé en conseil des ministres, mercredi 6 janvier, chef d'état-major de l'armée de terre, en remplacement du général Philippe Mercier, qui aura atteint la limite d'âge de son rang le 19 janvier.

[Né le 30 juillet 1941 à Paris, ancien élève de Saint-Cyr, Yves Crène choisit l'artillerie a sa sortie de l'école d'officiers. Il sert en Allemagne, puis à Thionville (Moselle), dans des unités d'artillerie, avant d'être affecté à l'état-major de la 8e division à Compiègne (Oise) et d'être appelé ensuite comme instructeur aux écoles de Coëtquidan. En 1983, avec le grade de colonel, il commande le 8e régiment d'artillerie à Commercy (Meuse). En 1985, il est chargé d'études au centre d'études tactiques de l'armée de terre et il sera ensuite stagiaire à l'Institut des hautes études de défense nationale (Ihedn) et au Centre des hautes études militaires (CHEM). Il est, avec le grade de général de brigade, chef d'état-major du général gouverneur militaire de Metz et commandant la VIe région militaire. Général de division, il commande en 1974 les forces françaises stationnées en Allemagne et la 1re division blindée. En 1996, il reçoit sa quatrième étoile et il est nommé major général de l'armée de terre, c'est-à-dire le numéro deux de la hiérarchie de cette armée, auprès du général Mercier.]

DANSE

Aurélie Dupont a été nommée, jeudi 31 décembre 1998, danseuse étoile du Ballet de l'Opéra national de Paris, à l'issue de la représentation de *Don Quichotte*, où elle interprétait le rôle de Kitri. Le départ de Marie-Claude Pietragalla, qui succède à Roland Petit à la direction du Ballet national de Marseille (*Le Monde* du 6 janvier), avait libéré un poste d'étoile femme à l'Opéra de Paris.

[Agée de vingt-cinq ans, Aurélie Dupont a fait toutes ses classes a l'Opéra de Paris, dont elle a fréquenté l'école à partir de 1983. Devenue membre du corps de ballet en 1989, elle a été promue première danseuse il y a deux ans et elle a depuis lors interprété notamment les principaux rôles dans *Soir de fête* (Léo Staats), *Raymonda*, *Don Quichotte* et *La Bayadère* (trois productions de Rudolf Noureev), *L'Histoire de Manon* (Kenneth MacMillan), ainsi que dans *Casanova*, la dernière création d'Angelin Preljocaj à l'Opéra de Paris, en 1998.]

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du mercredi 30 décembre 1998 sont publiés :

● **Social** : plusieurs décrets sociaux dont l'un prévoit le relèvement à vingt ans de l'âge limite pour que les enfants à charge donnent droit aux allocations familiales (*Le Monde* du 1er janvier).

● **Redevance** : un décret relatif à la fixation des taux de base applicables à compter du 1er janvier de la redevance pour droit d'usage des appareils de télévision.

● **Thomson** : un arrêté fixant les modalités de l'offre aux salariés de la société Thomson Multimédia.

Au *Journal officiel* du jeudi 31 décembre 1998 sont publiés :

● **Budget** : la loi de finances pour 1999 et le collectif budgétaire pour 1998, ainsi que les décisions du Conseil constitutionnel les concernant.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Charlotte RAAB de MIRANDA
et Manuel de MIRANDA
ont la grande joie d'annoncer la naissance de

Inès,

le 22 décembre 1998.

70, boulevard Saint-Michel,
75006 Paris.

Michèle HOUX,
Hugues BOLLOCH
et Romane
sont heureux d'annoncer la naissance de

Juliette,

le 29 décembre 1998.

26, rue des Annelets,
75019 Paris.

– Gif-sur-Yvette, le 23 décembre 1998.

Alléluia, Alléluia !

Oriane

est née.

Merci.

De mamanbelle Germanangue,
heureuse grand-mère.
Et de toute ta famille.

à tes parents,
Philippe et Elodie
GUERIN-LAVIGNOTTE.

Décès

– M. et Mme Claude Arbillot,
Mme Raymonde Bourcier,
Chantal, Christine, Eric, Pascale,
Cécile et Anne,
Rafael, Remi, Florian, Sabine
et Margaux,
ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Alice ARBILLOT,
née GUILLOT,

survenu à Neuilly-sur-Seine, le 4 janvier 1999, dans sa quatre-vingt-dix-huitième année.

La levée du corps aura lieu le vendredi 8 janvier, à 10 heures, à l'hôpital communal, 58, boulevard d'Argenson, à Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine).

La cérémonie religieuse sera célébrée le jour même, en l'église de Sainte-Feyre (Creuse), à 15 h 30.

L'inhumation aura lieu dans le caveau de famille, au cimetière de Sainte-Feyre.

– Paris.

Mme Michel Arlet,
née Marie-Rose Wanlin,
son épouse,
Mme Geneviève Thouvenin,
sa belle-sœur,
M. et Mme Dominique Thouvenin,
M. Jean-Christophe Thouvenin
et Odile,
ses neveux et nièces,
Les familles Wanlin, Bisseul
et Combaleran,
Et tous ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Michel ARLET,

survenu le 4 janvier 1999, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 8 janvier, à 14 h 30, en l'église de Rully (Saône-et-Loire), suivie de l'inhumation au cimetière, dans l'intimité.

Une messe à sa mémoire sera célébrée ultérieurement, à Paris.

Ni fleurs ni couronnes, des prières et des messes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

10, impasse Robiquet,
75006 Paris.

– Jacqueline et Jacques Baynac
font part du décès de

Raymonde BAYNAC,
combattante volontaire de la Résistance.

Ils y associent le souvenir de son époux,

Camille René BAYNAC,

fusillé au mont Valérien par les nazis le 11 août 1942.

– Les familles Bosredon, Sourd,
Leurs alliés et amis,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

Léon Armand BOSREDON,

survenu le 4 janvier 1999, dans sa quatre-vingtième année.

Vous pouvez
nous transmettre
vos annonces la veille
pour le lendemain
jusqu'à 17 h

– La Loupe (Eure-et-Loir),
Neuilly-sur-Eure (Orne),
Locmariaquer (Morbihan).

Jean,
son époux,
Jean-Yves et Michèle,
Patrick et Chantal,
ses enfants,
Agnès, Anna, Arnaud, Cécile, Damien, Franck, Nikolaz,
ses petits-enfants,
Raymond, Paulette et Simone,
son beau-frère, ses belles-sœurs
et leurs enfants,
Odette, Annick, Françoise, Michel, Bernard et Paulette, Henri et Lucette, Paul et Henriette,
ses cousins, cousines, leurs conjoints
et leurs enfants,
Ses anciens camarades de la Frette, du collège Boursault, du lycée Jules-Ferry, du lycée Chaptal et de la Sorbonne,
Ses anciens collègues des lycées de Vierzon, de la Cité scolaire à La Flèche, du lycée Bertrand-d'Argentré à Vitré, du lycée René-Descartes à Rennes,
ont la grande tristesse d'annoncer le décès de

Mme CADORET,
née Denise PORTE,

survenu le 4 janvier 1999, à l'âge de soixante-quatorze ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 7 janvier, à 9 h 30, en l'église Saint-Germain, à Neuilly-sur-Eure.

L'inhumation aura lieu le même jour, à 16 heures, au cimetière de Locmariaquer.

Pour adoucir sa peine et la nôtre,
Guy, accueille-la
Avec cette légère caresse sur la joue
Qui lui fut ici tant d'amour.
Nous ne vous verrons plus sur terre,
Mais souvenez-vous qu'on vous attend.

La Peignière,
61290 Les Menus.
Locquidy,
56740 Locmariaquer.

– Philippe,
Michel et Gilles,
Ainsi que son frère, ses belles-sœurs, ses tantes, ses cousins, ses neveux,
Et tous ses nombreux amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

Camille FABRÉGUET,
née DUSSON,

survenu le 4 janvier 1999, à l'aube de sa soixante-quatorzième année.

L'Incinération aura lieu le vendredi 8 janvier, à 10 h 30, au crématorium de Côte-Chaude, à Saint-Etienne.

Cet avis tient lieu de faire-part.

La Clairière du Fraisse,
43400 Le Chambon-sur-Lignon.

– Mme Claudine Fouché,
son épouse,
M. et Mme Frédéric Fouché,
M. Olivier Fouché
et leurs enfants,
M. et Mme Maurice Bonnard
et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Jacques Sirkis
et leurs enfants,
ont le chagrin de faire part du décès de

Jacques FOUCHÉ,
commissaire divisionnaire honoraire,
chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier dans l'ordre national du Mérite,

survenu à Paris le 1er janvier 1999, dans sa soixante-douzième année.

L'incinération aura lieu au crématorium du Père-Lachaise le mardi 12 janvier, à 11 h 15.

– Suzanne Lacroix,
son épouse,
Perrine et Pierre-François Plouin,
Claude et Dany Fournier,
ses enfants,
Guillaume, Frédéric, Juliette, Antoine et Camille,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès, survenu le 3 janvier 1999, de

Jean-Maurice LACROIX,
ancien élève de l'Ecole polytechnique,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national
du Mérite,

dans sa quatre-vingtième année.

Les obsèques auront lieu à Usson-en-Forez (Loire), dans l'intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

25, boulevard Arago,
75013 Paris.

– Philippe et Anne-Lise Lemant,
Olivier et Annie-José Lemant,
Claude et Anne Lemant,
ses enfants,
Christophe et Valérie, Jérôme, Marine, Arnaud et Anne, Valérie et Alice Lemant,
ses petits-enfants,
Louis, Jeanne et Aude Lemant,
ses arrière-petits-enfants,
Denise et Jean Ponillon,
sa sœur et son beau-frère,
Nathalie, Laurent, Marianne, Catherine, Martine et Patrick,
ses neveux et nièces,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Jacques LEMANT,
née Annette FALCO,

survenu le 31 décembre 1998, dans sa quatre-vingt-septième année.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu dans l'intimité.

– Sylvia, Edmond, Raphaël,
Luz et Amador,
Jean, Margot, Valérie, Licia,
ses enfants,
Pierre, Raphaël, Chloé, Elsa, Eve, Lauren,
ses petits-enfants,
Louis, Marie, Matteo,
ses arrière-petits-enfants,
Ana-Maria,
sa nièce,
ont la tristesse de faire part du décès de

Marguerite PRETECEILLE,
née Perez YURIEFF,

survenu à Calvi, le 21 décembre 1998.

L'inhumation définitive aura lieu le samedi 27 février 1999, à Calvi, nouveau cimetière Notre-Dame-de-la-Serra.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Roger Aujame,
son époux,
Luc et Joanne,
son fils et sa belle-fille,
Elise et Raphael,
ses petits-enfants,
Les familles Aujame et Schreiber,
Et tous ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

Edith SCHREIBER AUJAME,

survenu le 31 décembre 1998, dans sa soixante-dix-neuvième année.

Les obsèques ont eu lieu dans la stricte intimité.

8, rue des Sources,
92190 Meudon.

– Tous ses amis de l'Association pour l'environnement pédagogique
ont la tristesse de faire part du décès de

Edith AUJAME,
présidente fondatrice.

Anniversaires de décès

– Il y a dix ans,

Aline

quittait les siens.

A sa mémoire et à celle de son père, le

professeur Jean-Paul CACHERA,

une messe sera célébrée, le 9 janvier, à 11 h 30, par le Père Vernon, en l'église de Marnes-la-Coquette.

– Dix ans déjà,
c'était un vendredi soir,
sur une route de Saône-et-Loire,

Anne MAURINCOMME.

Que tous ceux qui l'ont connue et aimée se souviennent et s'inspirent de son énergie et de sa joie de vivre...

Conférences

LE MOUVEMENT JUIF LIBÉRAL
DE FRANCE (MJLF)

vous propose, dans le cadre de son cycle de conférences sur la pensée juive, la dernière intervention de

Gérard HADDAD,
psychiatre et écrivain, sur le thème :
« La conception maïmonidienne du messianisme ».

Jeudi 7 janvier 1999, 20 h 15,
MJLF – 11, rue Gaston-de-Caillavet,
Paris-15e – Buffet dînatoire
pour poursuivre le débat,
après la conférence.

Participation aux frais : 120 F.
Renseignements et réservations au siège du MJLF. Tél. : 01-44-37-48-48.

Conférences des Mardis de la Philo
Six cycles de six conférences
le mardi, à partir du 12 janvier,
17, rue Hamelin, 75116 Paris.
Les philosophes de la fin de l'Antiquité à la Renaissance
André Akoun,
le matin, de 10 h 30 à 12 h 30.
Les philosophes modernes
André Akoun,
le matin de 10 h 30 à 12 h 30.
Les valeurs héritées des religions monothéistes dans la pensée occidentale
Michel Meslin,
l'après-midi, de 14 h 30 à 16 h 30.
La morale en société est-elle illusoire ?
Olivia Tellio-Gazalé,
l'après-midi, de 14 h 30 à 16 h 30.
Pourquoi y a-t-il de l'art ?
Jean Stassinet,
en soirée, de 19 h 30 à 21 h 30.

Informations : 01-47-22-13-00.

Débats

– Débat autour de l'ouvrage *Les poilus ont la parole* (éditions Complexe) entre le Gal Bach, chef du service historique de l'armée de terre, et l'écrivain Jean Rouaud, auteur des *Champs d'honneur* (éditions de Minuit), le lundi 11 janvier 1999, à 18 heures, au Palais abbatial de Saint-Germain-des-Prés, Paris-6e.

Conférence publique organisée par le centre d'études d'histoire de la défense.

Formation continue

INALCO FORMATION CONTINUE
Arabe, berbère, russe, vietnamien.
Cours du soir, quatre heures par semaine,
à partir du 22 janvier 1999.
Tél. : 01-49-26-42-81/59.
Prise en charge F.C. possible.

Soutenances de thèse

– Mme Anne Fleury Tassel a soutenu avec succès, le mardi 15 décembre 1998, sa thèse de doctorat en psychopathologie fondamentale et psychanalyse, intitulée **« Le tag, une expression adolescente : psychopathologie de l'adolescent tagueur ».**

Le jury, composé de MM. Philippe Gutton, directeur de thèse, professeur à l'université Provence-Aix-Marseille-I ; François Richard, président du jury, professeur à l'université Paris-VII ; Dr Raymond Cahn ; M. Jean-Jacques Rassial, professeur à l'université Paris-XIII, et M. Benjamin Jacobi, professeur à l'université Provence-Aix-Marseille-I, lui a décerné la mention « très honorable avec félicitations ».

– M. **Patrick Cabanel** soutiendra, le jeudi 14 janvier 1999, à 14 heures, à l'université Paris-IV (salle Louis-Liard, 17, rue de la Sorbonne), une habilitation à diriger des recherches : **Protestantisme, République et laïcité en France (1860-1910)**, devant un jury composé de MM. les professeurs J. Baubérot (EPHE), P. Birnbaum (Paris-I), A. Encrevé (Paris-XII), Ph. Joutard (EHESS), J.-N. Luc (Paris-IV) et J.-M. Mayeur (Paris-IV).

Séminaires

La revue *PASSAGES*
et l'Association des Amis de *Passages*
(ADAPes)
organisent un séminaire sur le thème :
« Communautés diététiques et traditions »

Le mercredi 6 janvier 1999 à 20 h 30, dans les locaux de la revue *PASSAGES*, 17, rue Simone-Weil, Paris-13e.

Avec les interventions de : Joseph Sitruk, Dalil Boubakeur, Charles Malamoud, Eric Aumonier, Michel Leplay, Père Gustave Martelet, Nicole-Maya Malet.

Renseignements et inscriptions :
Tél. : 01-45-86-30-02.
Fax : 01-44-23-98-34.

Communications diverses

– M. **Patrice Higonnet**, professeur titulaire de la chaire internationale 1998-1999 du Collège de France, donnera sa leçon inaugurale le **vendredi 8 janvier 1999, à 18 heures**, dans l'amphithéâtre Marguerite-de-Navarre (11, place Marcelin-Berthelot, Paris-5e), sur le sujet suivant : **« Les mythes de Paris, des Lumières au surréalisme ».**

Entrée libre dans la limite des places disponibles.

CARNET DU MONDE
Fax : **01-42-17-21-36**
Téléphone :
01-42-17-39-80
01-42-17-38-42
01-42-17-29-96



Bayonne invente la collectivité des petits commerces de centre-ville

La cité basque tente d'apporter une réponse originale à la dévitalisation de son cœur urbain, en fédérant 2 000 commerçants et artisans. Trouver une parade à l'attractivité des hypermarchés implantés en périphérie des villes est désormais vécu comme une urgence par beaucoup d'élus

BAYONNE
de notre correspondant

« Une stratégie marketing, un plan de communication, des animations communes : c'est la réponse du berger à la bergère » : ainsi pourrait se résumer l'état d'esprit qui vient de présider à la création, en novembre 1998, de l'Office du commerce de Bayonne. Sursaut des commerçants du centre-ville face aux grandes surfaces périphériques, cette initiative veut également concourir à revitaliser des quartiers anciens de la ville, à l'habitat vieilli et peu à peu délaissé.

A Bayonne comme ailleurs, *« la grande distribution a déstructuré les centres-villes*, résume le maire Jean Grenet (UDF). *Elle asphyxie le petit commerce et, sans lui, le centre-ville va vers sa mort ».* Aussi cinq partenaires se sont-ils rapprochés : la chambre de commerce et d'industrie, la chambre des métiers, l'Union commerciale et artisanale, la municipalité et l'Office de tourisme. 2 000 commerçants, dont quelque 800 artisans, sont intéressés.

Association loi 1901, l'Office du commerce, doté par ses créateurs d'un budget de 1 million de francs (153 000 euros), se donne pour objectif de fédérer les énergies. L'idée est de considérer le centre-ville comme une entité marchande unique. Conjuguant les compétences consulaires, municipales et professionnelles, l'Office du commerce a ainsi lancé l'opération « chèque de Noël » : des bons, jusqu'à 800 francs par souche, ont été distribués dans soixante mille boîtes à lettres. Ce qu'un commerçant seul, à l'évidence, ne pourrait pas réaliser.



HABITUDES

De même, en accord avec la municipalité, les magasins offrent des périodes gratuites de parking. *« Nous avons perdu beaucoup de temps*, concède Dominique Destribats, président de l'Office. *Depuis les années 60, les supermarchés prolifèrent. A proximité de Bayonne, il n'y a pas moins de quatre grandes surfaces, sans compter la distribution spécialisée dans les articles de sports, les vêtements ou les meubles. »*

Une telle démarche, malgré tout, heurte des habitudes. Ainsi l'individualisme du commerçant, indépendant par nature, cadre mal avec l'idée de cotiser pour un effort collectif, au moment où sa situation financière est difficile. *« Pourtant, il faut se remettre en question*, insiste Dominique Destribats. *Par exemple, sur la sacro-sainte fermeture le lundi ou à l'heure du déjeuner, puisque la journée est devenue continue y compris dans les hypermarchés. Il est temps aussi de se former aux techniques modernes de vente : il ne suffit pas d'ouvrir la porte chaque matin pour que le client vienne. Avec la distance domicile-travail, les occupations professionnelles des femmes et le client zappeur, les recettes d'hier ont fait leur temps. »*

VIE CULTURELLE

A ces mutations s'ajoute le phénomène général de motorisation croissante des ménages, alors que les rues du centre n'offrent ni le stationnement ni la fluidité de circulation qu'offrent les grandes surfaces. *« Les gens viendront en centre-ville si les rues sont accueillantes, illuminées et régulièrement animées. En bref, s'il y a une vie culturelle et associative riche »*, rappelle M. Destribats : comme dans d'autres villes, les artères de Bayonne paraissent désertes, passé 19 heures. *« Il nous faut donc rassembler. Mais je suis confiant, car nous sommes au cœur d'une zone de chalandise de 300 000 habitants allant de Dax à Hendaye sans oublier Saint-Sébastien et l'apport du tourisme l'été »*, ajoute le président du nouvel Office.

Facteur aggravant de la crise du commerce, les quartiers historiques de Bayonne se dépeuplent : trop de logements n'offrent plus le minimum de confort et de pièces. Ainsi, autour de la cathédrale, compte-t-on aujourd'hui 1 000 appartements vacants sur 4 000. Pour revivifier le cœur de cette cité de 40 000 habitants, la municipalité a lancé plusieurs opérations programmées d'amélioration de l'habitat, étalées sur au moins cinq ans, au sein d'un secteur sauvegardé de 80 hectares créé en 1975.

Plusieurs centaines de logements sont ainsi en cours de réhabilitation. Une bonne partie du budget de la ville (530 millions de francs, 81 millions d'euros) est consacrée a des aménagements urbains : halles de style Baltard, achevées en décembre 1994, refonte du Musée basque, parkings et plan de circulation revu, esquisse d'un nouveau quartier sur les terrains de l'ex-caserne de la Nive. Un ensemble de cinéma multiplexe pourrait même s'y implanter, à côté d'une antenne universitaire.

« Tous, nous nous rendons compte à présent que le centre-ville est la priorité du moment, indique Yves Brillaxis, président de l'Union commerciale. *Le commerce fait la cité. »* André Garreta, président des PME du Pays basque, assure que *« dans la guerre engagée entre les centres-villes et les grandes surfaces périphériques, la vie urbaine est en danger ».*

L'enjeu est de taille pour Bayonne : son Office du commerce peut tabler sur 2 500 mètres carrés de surface de vente dispersés en centre-ville, quand les galeries marchandes voisines d'Anglet en alignent 56 000. Or la population bayonnaise stagne autour de 40 000 habitants, tandis que celle de sa cadette, 37 000 habitants aujourd'hui, progresse régulièrement. Dans la perspective d'une communauté d'agglomération annoncée pour 1999, qui se substituerait au district Bayonne-Anglet-Biarritz, cette dynamique, grosse de conséquences fiscales, pèsera lourd.

Michel Garicoix

Saint-Brieuc imagine une grande surface sous la ville

Le Champ-de-Mars, vers lequel convergent toutes les artères du centre de Saint-Brieuc (Côtes-d'Armor), n'est qu'un vaste parking. Le maire (PS), Claude Saunier, a repris à son compte un projet, vieux de trente ans, de réaménagement complet de l'espace. Selon la municipalité, l'implantation d'une grande galerie commerçante au cœur de la ville est le meilleur moyen de lutter contre la fuite des consommateurs vers les hypermarchés implantés dans la périphérie briochine. Le projet retenu prévoit la construction d'un centre commercial de 9 700 mètres carrés et d'un parking souterrain de 1 000 places. Une quarantaine de boutiques, parmi lesquelles quelques grandes enseignes nationales, seront invitées à s'y installer. Cette perspective suscite l'inquiétude des 250 petits commerçants du centre-ville, qui craignent d'être écrasés. *« Nous ferons tout pour que ce centre commercial ne vive pas replié sur lui-même »*, répond-on à la municipalité. Le projet définitif, dont le coût est évalué à 200 millions de francs (30,5 millions d'euros), doit être présenté par l'opérateur privé Socri, dans quelques mois, à la municipalité. S'il est accepté, la galerie commerçante pourrait voir le jour en l'an 2002. – *(Corresp. rég.)*

Les dames endormies de Perpignan

PERPIGNAN
de notre correspondant

Il a fait la fierté de la ville. Inauguré en 1907, le bâtiment de pierre, de verre et de lumière avait été conçu, par ses promoteurs, comme une cathédrale dédiée à la consommation naissante. Le magasin Aux dames de France de Perpignan avait jadis belle allure. Aujourd'hui à l'abandon, il est une carcasse vide.

Les grandes vitrines, séparées par des murs à refends, sont occultées par des panneaux où se succèdent des publicités pour les supermarchés de la périphérie. Tags et affiches sauvages recouvrent les façades. Les fenêtres à l'étage, remplacées à la hâte par des planches, signalent que les lieux ont été squattés. A l'intérieur, les infiltrations d'eau ont eu raison des planchers de bois où plusieurs générations de Perpignanais se pressaient les veilles de Noël pour trouver les plus beaux cadeaux.

Pourtant, Aux dames de France siège place de Catalogne, près du centre historique de la ville, au croisement des principaux axes de circulation, non loin de la gare que Salvador Dali avait célébrée comme étant le centre de l'univers.

L'expansion de Perpignan vers le sud et la concurrence des nouvelles formes de distribution ont eu raison des Dames de France. La reprise par les Galeries Lafayette, installées aussi dans le centre de la ville, n'a duré qu'un temps. Et, depuis quinze ans, les 1 485 mètres carrés du bâtiment sont en jachère.

D'autres enseignes ont été sollicitées, comme la FNAC ou Habitat. Sans succès. Divers projets de réhabilitation ont été étudiés. Sans suite. Le bâtiment, acquis par un marchand de biens, est maintenant la propriété de la Banco Exterior de Madrid.

Son avenir est désormais suspendu au projet d'un ensemble de cinéma multiplex, annoncé au printemps 1998 par Jean-Paul Alduy, maire (UDF) de Perpignan. Un groupe australien, Village Roadshow, envisage de réaliser, sur 6 680 mètres carrés, dix salles de cinéma (1 459 fauteuils) et des restaurants.

Mais ce projet fait l'objet de recours de plusieurs associations, ou de particuliers, qui inquiètent les investisseurs australiens pourtant prêts à injecter une centaine de millions de francs (15 millions d'euros) dans l'opération. La chambre de commerce et d'industrie des Pyrénées-Orientales qui, en d'autres temps, avait aidé aux implantations des grandes surfaces en périphérie, se trouve cette fois-ci aux côtés de la mairie pour cette ultime chance offerte au réveil de l'espace, de ses façades, sans oublier la revitalisation du quartier qui l'entoure. Le bâtiment a été inscrit, en 1996, à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques.

Jean-Claude Marre

Guerre d'usure entre les boutiques et les « usines à vendre »

LA PÉRIODE des soldes sonne l'heure de gloire des commerces de centre-ville. Faut-il pour autant couvrir les hypermarchés d'opprobre et emboîter le pas à des personnalités comme Jacques Chirac qui, depuis sa campagne présidentielle de 1995, accusent les grandes surfaces de tous les maux et appellent à privilégier les commerces de proximité : de la mercerie de village à la boulangerie traditionnelle, du café-tabac-journaux polyvalent à l'épicerie « où l'on trouve tout », ouverte jusqu'à minuit.

Le développement considérable des grandes surfaces en périphérie des villes – lié tant à la suppression du contrôle des prix qu'à la pratique généralisée de l'automobile – n'est pas un phénomène nouveau. Les élus et leurs groupements comme l'Association des maires de France reviennent régulièrement à la charge pour rechercher des formules de « revitalisation » du centre de leurs villes et éviter que telle banlieue ne garde pour elle seule la manne de la taxe professionnelle.

Le premier supermarché ne fut-il pas créé en France en 1957 et le premier hypermarché six ans plus tard ? Depuis lors, la formidable expansion du secteur s'est amplifiée, réveillant le mécontentement des commerçants indépendants et traditionnels, dont beaucoup n'ont pas su réagir. Résultat : faillite, « bail à céder » ou immeuble de bureaux sans vie dès le crépuscule.

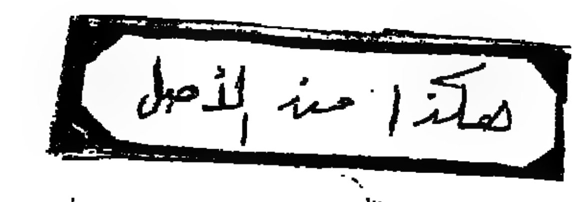
PRESSION

Il fallut attendre la loi Royer de 1973 – qui se voulait un monument législatif d'urbanisme commercial – pour donner un coup de frein au grand commerce de périphérie. Elle soumettait à des commissions départementales les autorisations de création ou extension de magasins, lesquelles étaient, à la fin, avalisées ou non par le ministère du commerce. Ce texte n'était pas entièrement satisfaisant. La pression des grandes enseignes de distribution – souvent par le biais du financement des partis politiques – s'avéra telle que les installations commerciales nouvelles atteignirent jusqu'à 2 millions de mètres carrés certaines années.

La volonté de revitaliser le commerce de centre-ville – surtout celui des petites villes – est réapparue régulièrement. Dans le gouvernement d'Alain Juppé, Jean-Pierre Raffarin, chargé de ce secteur, s'attaqua avec véhémence aux *« usines-à-vendre »* afin de sortir d'une *« économie de cow-boys ».* La loi du 5 juillet 1996, faite pour corseter les grandes enseignes en abaissant à 300 m² le seuil requis pour une création, aurait eu pour conséquence de réduire les surfaces autorisées à 600 000 m², contre plus d'un million un an auparavant, selon l'ancien ministre.

Le gouvernement Jospin n'a pas touché à cette loi (*Le Monde* du 2 octobre 1998). Paradoxe : Marylise Lebranchu, secrétaire d'Etat aux PME, se montre moins interventionniste que son prédécesseur libéral. Prudente, elle estime que l'Etat doit *« réguler le commerce plutôt que le réglementer ».* Mais, par le biais du Fonds de sauvegarde de l'artisanat et du commerce, alimenté par un prélèvement sur les grandes surfaces, elle intervient autant dans les grandes villes que dans les départements les plus ruraux.

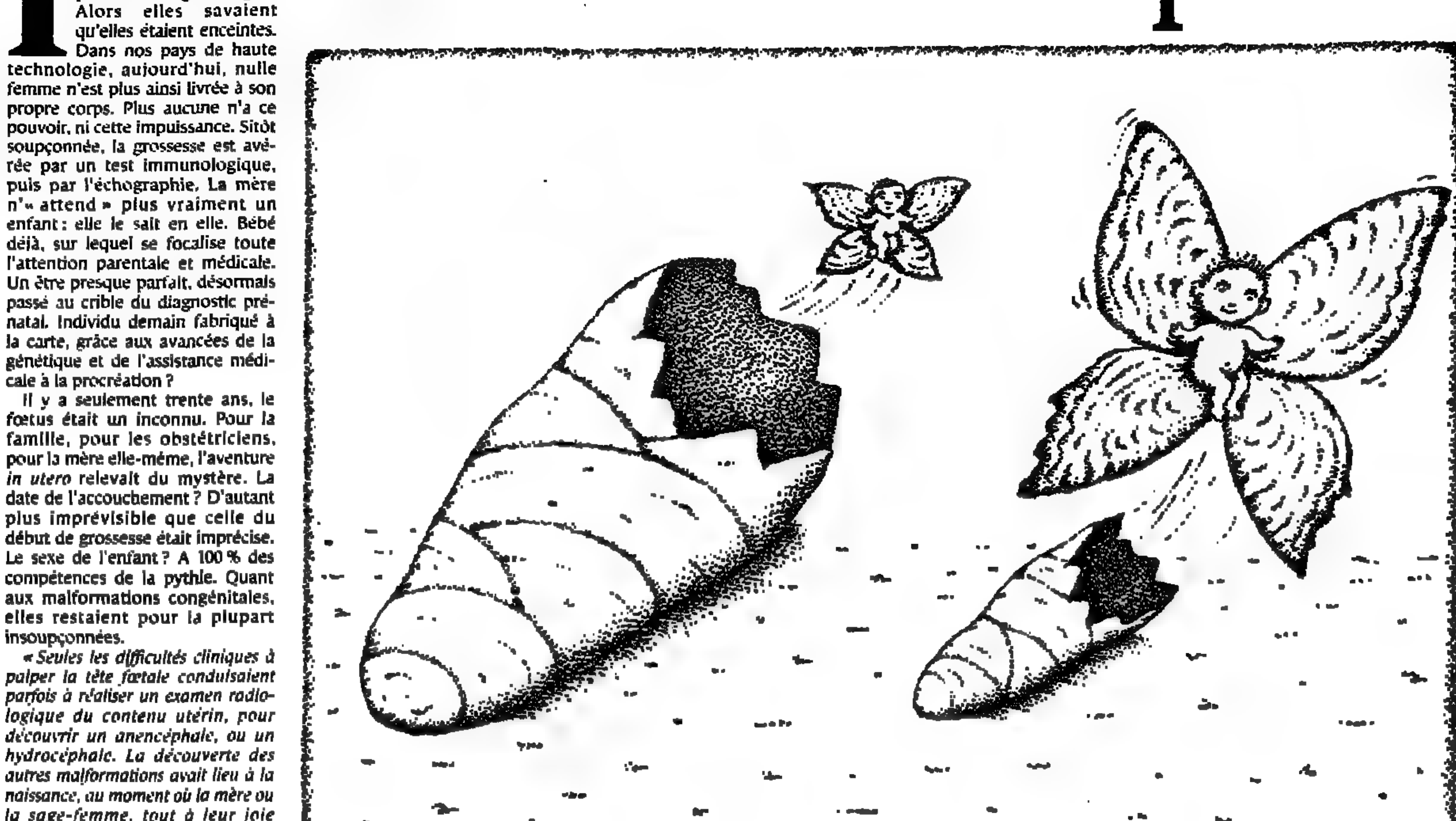
Jean Menanteau



HORIZONS

ENQUÊTE

Les chemins de la perfection



IL fut un temps où les femmes, un beau jour, sentaient un tressaillement au-dessous de leur cœur. Presque rien, à peine une légère vague. Alors elles savaient qu'elles étaient enceintes. Dans nos pays de haute technologie, aujourd'hui, nulle femme n'est plus ainsi livrée à son propre corps. Plus aucune n'a ce pouvoir, ni cette impuissance. Sitôt soupçonnée, la grossesse est avérée par un test immunologique, puis par l'échographie. La mère n'« attend » plus vraiment un enfant : elle le sait en elle. Bébé déjà, sur lequel se focalise toute l'attention parentale et médicale. Un être presque parfait, désormais passé au crible du diagnostic prénatal. Individu demain fabriqué à la carte, grâce aux avancées de la génétique et de l'assistance médicale à la procréation ?

Il y a seulement trente ans, le fœtus était un inconnu. Pour la famille, pour les obstétriciens, pour la mère elle-même, l'aventure *in utero* relevait du mystère. La date de l'accouchement ? D'autant plus imprévisible que celle du début de grossesse était imprécise. Le sexe de l'enfant ? A 100 % des compétences de la pythie. Quant aux malformations congénitales, elles restaient pour la plupart insoupçonnées.

« Seules les difficultés cliniques à palper la tête fœtale conduisaient parfois à réaliser un examen radiologique du contenu utérin, pour découvrir un anencéphale, ou un hydrocéphale. La découverte des autres malformations avait lieu à la naissance, au moment où la mère ou la sage-femme, tout à leur joie d'avoir fini un accouchement normal, découvraient avec horreur un bec-de-lièvre ou un spina-bifida totalement imprévisible », se souvient Fernand Daffos. Aujourd'hui chef d'un service entièrement consacré aux nouveau-nés à haut risque, à l'Institut de puériculture de Paris, ce gynécologue-obstétricien est l'un des principaux fondateurs de la toute jeune « médecine foetale ». Un parcours du combattant qu'il retrace très humainement dans *La Vie avant la vie* (Hachette Littératures, 1997), vibrant hommage aux avancées de la science qui permettent aujourd'hui de dépister, pour tenter de les guérir, des maladies et des malformations *in utero*.

De ce progrès majeur, le facteur déclenchant fut sans conteste l'échographie. Le sonar, mis au point avant la dernière guerre mondiale pour repérer les sous-marins, cherchait son application médicale. Il la trouva d'abord chez le fœtus, comme flottant entre deux eaux dans le liquide amniotique. En 1958, l'Anglais Ian Donald utilisa pour la première fois les ultrasons en obstétrique. Dix ans plus tard, les premiers appareils étaient expérimentés en France. Dès le début des années 80, l'échographie, associant désormais plusieurs cristaux émetteurs d'ultrasons, restituait avec fidélité – pour qui savait la lire – l'anatomie des principaux organes fœtaux.

Dès lors, l'ultrason l'emporta sur l'obscurité. Témoin de la vie en devenir, cet écho muet dévoila l'invisible. En 1976, 11 % des femmes enceintes en avaient bénéficié en France. En 1981, leur proportion était passée à 82 %. Depuis 1987, la surveillance systématique de la grossesse par échographie est officiellement recommandée, à raison de trois examens pratiqués à dix, vingt et trente semaines de gestation. La technique, dont les clichés inaugurent l'album de famille, a transformé la vie des futures mères. Et celle de leurs hôtes, malades ou bien portants.

Que disent en effet ces investigations *in utero* ? Du petit être âgé de dix semaines, tout juste sorti du stade embryonnaire, elles révèlent la taille (5 à 6 cm de long), les battements du cœur, les mouvements des membres. Intense émotion pour les parents qui, souvent, vivent ce moment comme une véritable prise de conscience. A vingt semaines de grossesse, l'exercice est nettement plus angoissant : c'est la période la plus propice à la recherche d'une éventuelle anomalie. Analyse détaillée de la morphologie fœtale, étude du cœur et de sa cinétique (la fréquence des malformations cardiaques est de 6 pour 1 000), examen détaillé des structures anatomiques cérébrales... Si une malformation grave et incurable apparaît, le diagnostic peut alors amener les parents à tout interrompre (en France, 3 000 à 5 000 avortements pour motif thérapeutique, autorisés par la loi quel que soit le stade de la grossesse, sont pratiqués chaque année). Mais, le plus souvent, il permet surtout de préparer, médicalement et psychologiquement, les soins qui seront nécessaires après la naissance – la chirurgie postnatale se chargeant aujourd'hui de traiter la plupart des malformations congénitales du cœur et du tube digestif.

Le temps est loin où la vie utérine relevait du pur mystère. L'échographie a mis fin au règne de l'obscurité. Le diagnostic anténatal est devenu très sophistiqué, qui traque les malformations, les risques de trisomie ou de maladies génétiques. Avec le dépistage « in utero » et même « in vitro », la médecine a franchi un premier pas vers un eugénisme visant les « mauvais gènes »

L'AVENTURE DE L'EMBRYON

LORSQUE tout va bien, quand l'inquiétude s'estompe face aux assurances des médecins, ce deuxième rendez-vous est aussi, pour les parents, celui de la confrontation entre l'enfant imaginaire et l'enfant réel. *« La moitié des couples environ questionnent alors l'échographiste sur le sexe de leur bébé. Les autres veulent encore préserver une part de mystère et d'inconnu »*, précise Marie-France Sarramon, gynécologue-obstétricienne. Ne pas savoir, rose ou bleu, et tout reste possible... La troisième échographie est plus anodine. Elle permet de préciser le pronostic de l'accouchement – poids et position du fœtus, localisation du placenta, volume du liquide amniotique.

A cette technique majeure du diagnostic anténatal s'en est rapidement ajoutée une autre, l'amniocentèse, dont l'objet est de vérifier la constitution des chromosomes. La nature, certes, assure sa propre surveillance : 50 à 60 % des conceptions s'achèvent par un avortement spontané avant même que la grossesse soit détectée, pour cause d'anomalies chromosomiques. Mais il arrive que le fœtus survive et naisse affecté d'un syndrome plus ou moins sévère. Le plus fréquent étant le syndrome de Down ou trisomie 21 (qui touche actuellement, en France, 1 enfant sur 1 000 à la naissance), dû à la présence dans les cellules de trois chromosomes 21 au lieu de deux et responsable de graves retards mentaux.

L'amniocentèse, pratiquée sous guidage échographique vers la quinzieme semaine de gestation, consiste à prélever par voie transabdominale quelques millilitres de liquide amniotique. Sur les cellules fœtales que contient cette eau matricielle, on peut alors procéder a un examen du caryotype, autrement dit du nombre et de la morphologie des chromosomes. Celui-ci est effectué chaque fois qu'est dépistée une malformation chez le fœtus, ainsi que dans certaines situations à risque. Il est systématiquement proposé aux femmes de plus de trente-huit ans, le taux de trisomie 21 augmentant avec l'âge de la mère (de 2 pour 1 000 chez une femme de vingt-cinq ans il passe à 1 pour 100 à trente-neuf ans).

Ainsi le dépistage anténatal, progrès incontesté de la médecine, permet-il aujourd'hui à des couples dont l'enfant est porteur d'un grave handicap de choisir ou non de lui donner la vie. De ce dilemme, les parents ne sortent jamais épargnés. *« La médecine fœtale n'a rien d'une démarche manichéenne où l'enfant est à prendre ou à laisser. Elle le situe au contraire comme un individu existant aussi par ses différences »*, relève Fernand Daffos. Certes. Il n'empêche : désormais, l'échographie et le dépistage génétique *in utero* rendent ce choix envisageable. Et la quête de l'enfant « normal » – en attendant celle de l'enfant parfait – ne peut qu'être redoublée par les formidables progrès de l'assistance médicale à la procréation (AMP) : la fécondation au grand jour, dirigée et contrôlée dans la transparence de l'éprouvette.

Extraordinaire avancée, dont quelques dates suffisent à retracer le cours accéléré. 1978, 25 juillet, Grande-Bregane : naissance de Louise Brown (2,7 kg), premier bébé-éprouvette au monde. 1984, 11 avril, Australie : naissance de Zoé (poids non communiqué), premier bébé congelé à l'état d'embryon dans l'azote liquide. 1994, 22 juin, France : naissance d'Audrey (3,4 kg), conçue par micro-injection d'un spermatozoïde dans un ovule (ICSI). 1997, 16 février, Italie : naissance d'Elena (3,5 kg), née d'un ovocyte décongelé... On pourrait multiplier les premières : quelle que soit la technique utilisée, plus de 600 000 enfants avaient été conçus dans le monde par fécondation *in vitro* (FIV) le jour où Louise Brown fêta ses vingt ans, en juillet 1998. Et ce bouleversement de notre mode de reproduction n'est peut-être que le signe avant-coureur d'une mutation plus profonde, due à un outil d'une puissance plus grande encore : le diagnostic préimplantatoire (DPI).

Autorisé en France depuis mars 1998, déjà mis en œuvre en Belgique, en Grande-Bretagne et en Espagne, le DPI est un examen génétique pratiqué sur un embryon de huit cellules, conçu par fécondation *in vitro*, avant son implantation dans l'utérus maternel. Cet examen, réalisé à partir d'une seule cellule, permet de s'assurer que l'embryon n'est atteint d'aucune anomalie du caryotype et de vérifier, lorsque le gène impliqué dans une maladie héréditaire est connu, si ce gène est « sain » ou non. Son usage, qui évite le recours au diagnostic *in utero* et à un éventuel avortement thérapeutique, est actuellement limité à de très rares indications (mucoviscidose, myopathies, anomalies chromosomiques).

« On s'oriente avec nos enfants vers une mentalité du type "nouvelle voiture" : on en choisit un et, si l'on n'est pas satisfait, on le rend »

Francis Collins, directeur de recherches à l'Institut national américain de la santé

Mais les dérives qu'autorise ce « tri » des embryons sont toujours possibles, pour ne pas dire probables. A mesure qu'on découvrira la fonction de nouveaux gènes, davantage de tests seront proposés – ne serait-ce que pour assurer des bénéfices aux industries pharmaceutiques. Et la technique pourrait s'étendre à diverses affections génétiques de moindre gravité (telle l'hémophilie), voire à des composants héréditaires : aspect physique, comportement.

Avec le dépistage *in utero* et, plus encore, avec le DPI, la médecine anténatale a donc franchi un premier pas vers un eugénisme visant les « mauvais gènes » qui affectent l'espèce humaine. Louis Pasteur n'aurait pas désapprouvé, qui écrivait en 1884 : *« Dans notre état de civilisation qui est, je le crains, le complice de bien des barbaries inconscientes, nous sommes loin de l'époque où l'on s'occupera d'empêcher les fatales conséquences de l'hérédité des maladies, et où les mariages seront traités comme j'ai pu le faire pour l'espèce* Bombyx mori » – ce ver à soie dont il sut si bien éliminer les mauvais sujets.

La tentation n'est pas neuve. L'amélioration génétique de notre propre espèce par stérilisation fut imposée, durant la première moitié de ce siècle, dans plusieurs Etats d'Europe et d'Amérique. Mais l'eugénisme à « visage humain » qui se profile aujourd'hui n'est plus le même : les médecins laissent le choix et les couples simplement désireux de faire un bel enfant peuvent y consentir librement. Dans un monde meilleur, ou un meilleur des mondes.

POUR le médecin-biologiste Jacques Testart, les dés sont déjà lancés. « Père » en 1982, avec René Frydman, du premier bébé-éprouvette français, celui qui n'eut de cesse, depuis lors, de mettre en garde contre les nouveaux pouvoirs de la procréation, en est convaincu : le DPI va nous conduire à *« une définition nouvelle de l'humanité »*. Et l'inventivité de l'homme, devenu artisan de lui-même, ne s'en tiendra sans doute pas à cet *« eugénisme bienveillant »*. Figure moderne du destin, la génétique attend son heure.

« On s'oriente envers nos enfants vers une mentalité du type "nouvelle voiture" : on en choisit un et, si l'on n'est pas satisfait, on le rend » : la prédiction aurait moins de poids si elle n'émanait de Francis Collins qui dirige, au puissant National Institute of Health (NIH) américain, le programme de recherche Génome humain. Car ce projet international, qui vise à décrypter l'intégralité de notre patrimoine héréditaire, avance à vive allure. D'ici vingt ans, dix ans peut-être, la localisation de tous les gènes humains et la fonction d'une grande partie d'entre eux seront connues. Rien, techniquement, n'interdira alors de choisir les embryons conçus *in vitro* selon leur carte génétique, optant ici pour une taille d'athlète, là pour une (supposée) sensibilité musicale... Rien n'empêchera non plus, comme on le fait déjà sur les plantes transgéniques, de « greffer » des gènes sur ces embryons – le gène, par exemple, qui donnait aux yeux bleu-lavande de l'arrière grand-mère paternelle une telle intensité... Et lorsque de toutes ces éprouvettes sortira, comme d'un chapeau, un être d'une qualité plus exceptionnelle encore que les autres, rien n'empêchera de le cloner. Comme Dolly la brebis. En autant d'exemplaires qu'on voudra.

En arriverons-nous à cette extrémité, que le généticien Axel Kahn qualifie de *« crime contre la dignité de l'homme »* ? Le clonage et le génie génétique, techniques qui ne seront accessibles qu'au prix fort, transformeront-ils les riches et les pauvres *« en deux races différentes d'êtres humains, ceux qui ont été améliorés génétiquement et les autres »*, comme le redoute le biologiste américain Lee Silver (université de Princeton) ?

Seule certitude : avant-hier programmé par la contraception, hier débusqué *in utero* par l'échographie, aujourd'hui vainqueur dans l'éprouvette sur la stérilité, l'enfant sera demain sélectionné avant d'avoir pris forme humaine, et d'avoir connu la quiétude du ventre maternel. Quelle liberté lui restera-t-il ? Quelles pressions sociales, médicales, familiales s'exerceront sur lui ? Aura-t-il droit au bénéfice du doute ? Droit à la différence ? *« Il a fallu bien longtemps pour que les droits de l'homme soient formulés par écrit, et encore deux siècles pour que l'Assemblée générale des Nations unies officialise les droits de l'enfant. En ce qui concerne les droits du fœtus, les nouvelles lois françaises de bioéthique ne sont pour l'instant qu'un "embryon" de réflexion »*, constate Fernand Daffos. Une réflexion à la mesure du pouvoir que détient désormais l'espèce humaine : transformer sa propre évolution, en choisissant les gènes qu'elle veut transmettre à ses enfants.

Catherine Vincent
Dessin : Peter Sis

PROCHAIN ARTICLE
Les chemins de la pensée

La violence qui (re)vient

par Alain Bauer

LES événements récents à Toulouse ou à Strasbourg, au quotidien dans les banlieues qui marquent les limites sans cesse dépassées de la rurbanisation de notre pays, alarment à juste titre citoyens, élus, journalistes. Leur développement, leur violence, la jeunesse de leurs auteurs, interpellent le système social et politique, qui a longtemps feint d'ignorer les réalités ou qui a cru se réfugier dans une confrontation illusoire entre tenants d'une prévention sociale limitée à son seul objet et laudateurs de la répression sans âme. Sans compter les tenants de la logique du « bouc émissaire », responsable, par nature ou par couleur de peau, de tous les maux.

Rien ne serait pire que de jeter l'anathème ou de s'isoler dans une stricte obervation niant la complexité des problèmes posés. La violence est d'abord une affirmation de soi. Dans ces banlieues – nos faubourgs d'hier, qu'on dépeignait avec la même crainte qu'aujourd'hui – composées de populations issues du double déracinement provoqué par l'exode rural et l'expulsion des centres-villes des *« classes laborieuses, classes dangereuses »*, la culture ouvrière, marquée par les affrontements avec l'Etat, a peu à peu, chômage aidant, laissé la place à un vide immense ou seul le sentiment d'une inutilité sociale marque les esprits et les comportements.

Dans un univers désespéré où les instruments de la puissance publique sont moins nombreux, moins proches et ouverts le moins longtemps, cet abandon a provoqué des ruptures majeures dans les familles comme dans la socialisation en général. Pour autant, et contrairement à l'habitude, les populations concernées n'ont pas choisi l'affrontement avec la société, mais plutôt l'identification avec les modèles de la réussite que celle-ci affiche, quitte à utiliser des moyens illégaux pour parvenir à leurs objectifs.

L'économie souterraine est certes d'abord un système de subsistance, mais c'est aussi un modèle d'identification avec ce que la société définit comme la réussite. La recherche de vêtements de marque, l'utilisation des moyens modernes de télécommunications, la délimitation de territoires sous contrôle (les plus tranquilles n'étant pas systématiquement les plus sûrs), sont l'expression de cette nouvelle identité que veulent se donner ceux qui refusent une exclusion culturelle insupportable.

Mais cette victimation sociale, qu'il faut savoir analyser et comprendre, ne saurait justifier la victimation par la violence exercée sur les personnes, en général issues des mêmes quartiers et connaissant les mêmes difficultés. Il faut savoir reconnaître l'existence de ces victimes des victimes et ne pas s'arrêter à la réflexion générale sur les causes de la violence sociale.

Or le système s'est bloqué par sa propre incapacité à reconnaître la réalité. En termes de contrôle social, puisque le pacte républicain impose la reconnaissance de règles de vie en commun acceptées par tous et définies, dans un système démocratique, par une majorité qui n'abuserait pas de sa situation et se soumet régulièrement au suffrage universel. Malheureusement, la force d'inertie des dispositifs étatiques a cultivé d'autres logiques d'exclusion soit en n'assurant plus le respect de l'obligation scolaire (en raison des effets de cet enregistrement sur les allocations familiales), soit en considérant que la sanction ultime pour les perturbateurs est l'exclusion des établissements, se transformant ainsi en « prime » au désordre.

De même, la tolérance nécessaire à l'accomplissement d'une société par essence multiculturelle ne peut faire l'impasse sur les règles les plus opposées à notre propre évolution. Tchador, excision, pressions familiales sur les femmes ou les jeunes filles apparaissent comme intolérables. Le vol, le *deal*, l'injure, l'insulte ou l'agression le seraient-ils ?

En termes de respect des règles de vie commune, puisque la volonté légitime de protéger les mineurs a conduit à remplacer la répression des délinquants par la seule protection de l'enfance en danger, sans assumer les spécificités de la première. Ainsi la police nationale a-t-elle discrètement supprimé ses brigades spécialisées, alors que la gendarmerie a abouti au processus inverse.

Qu'il s'agisse du comportement dans les transports, de la simple fraude à l'agression ; dans les établissements scolaires, du portable qui sonne en cours à la destruction des équipements ou à la violence sur les enseignants et les personnels ; de la pression sur les inspecteurs du permis de conduire ; de la violence exercée contre les agents des HLM, des Postes, des sociétés de maintenance, des livreurs à domicile, du personnel municipal, des éducateurs, aucun dispositif n'échappe à la crise.

Les personnels du « front social », infirmiers de la société, sont en situation de rupture. Leur propre discours de souffrance, de rejet et de haine, est largement ignoré ou sous-estimé. S'ils craquent aussi, plus rien de permettra d'endiguer la violence.

Quant à la situation des personnels de police, il conviendrait, avant de faire leur procès, parfois nécessaire, de se poser la question de leurs conditions de travail, de la situation des commissariats, de leur formation, de leur encadrement et de leur contrôle. A moins de prendre en référence quelques misérables dictatures sud-américaines, il est des postes de police auxquels il ne fait pas bon, policier, victime ou délinquant, s'adresser.

Prévention, dissuasion, sanction et réparation ne peuvent donner des résultats qu'appliqués ensemble et de manière cohérente

Au-delà du quotidien, parce qu'il existe des solutions, parce que la société a le devoir de comprendre mais aussi de se défendre, parce que les principales victimes de la violence ordinaire sont aussi les principales victimes de la violence sociale, il est temps de redonner vigueur à l'action politique en décloisonnant, en réduisant les prés carrés administratifs, en redonnant du souffle aux contrat locaux de sécurité, initiative heureuse, lucide et courageuse engagée par le gouvernement fin 1997, mais qui semble patiner depuis, notamment dans leur dimension urbaine et sociale, mais aussi éducative et judiciaire.

Prévention, dissuasion, sanction et réparation ne peuvent donner des résultats qu'appliqués ensemble et de manière cohérente. Rien ne sert de rechercher les auteurs d'un délit si le système pénal, qui a décriminalisé, dépénalisé et qui se trouve forcé trop souvent de classer sans suite, ne fonctionne pas en termes de punition. Ou d'enregistrer les plaintes si les poursuites ne sont pas engagées. Ou encore d'expliquer les règles si aucun dispositif ne sanctionne leur rejet.

Rien ne sert de proclamer les valeurs républicaines si le système républicain ne garantit pas, comme la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen le rappelle, le droit imprescriptible à la sûreté.

Les chercheurs ont dépassé les clivages anciens et les a priori idéologiques stériles. A quand le même effort dans l'appareil d'Etat, au-delà des élus, parmi les hauts fonctionnaires qui, au nom d'une conception monarchique de l'ordre, ont oublié la vie quotidienne des citoyens ?

Alain Bauer est PDG de AB Associates, conseil en sûreté urbaine, et enseignant à l'IEP de Paris et à la Sorbonne.

La guerre du dollar et de l'euro aura-t-elle lieu ?

par Guillaume Duval

NOUS en avions pris l'habitude : depuis la seconde guerre mondiale, les Etats-Unis règlent les problèmes du monde. Les problèmes politiques, à travers leurs interventions militaires ou leurs pressions diplomatiques, comme les problèmes économiques et monétaires grâce, notamment, au pouvoir que leur confère le dollar, seule véritable monnaie de réserve mondiale. En France, il était d'usage de s'en plaindre : des gaullistes aux communistes en passant par les partisans de la construction européenne, un des objectifs de la classe politique française a constamment été de contrebalancer ce pouvoir des Etats-Unis. Mais cette situation était au fond confortable pour l'Europe : si quelque chose de grave menaçait la stabilité du monde, nous savions que l'Oncle Sam répondrait présent.

L'affaiblissement du leadership américain constitue paradoxalement un des aspects les plus inquiétants de la situation actuelle malgré les gesticulations guerrières qui parviennent encore à le masquer. Cet affaiblissement résulte d'abord d'une dynamique interne : malgré les succès économiques, les tensions et les déséquilibres sont tels au sein de la société des Etats-Unis que le leadership mondial est le cadet des soucis des Américains. Il a toujours fallu que le président bataille pour obtenir du Congrès les moyens de sa politique étrangère. Mais la tendance de ces dernières années est plutôt à un isolationnisme croissant. Résultat : une participation américaine de plus en plus problématique à la solution des problèmes du monde.

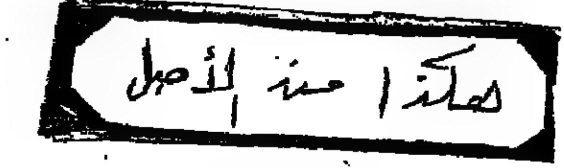
Parallèlement le billet vert donne des signes de faiblesse. Le statut du dollar comme seule monnaie de réserve mondiale a permis à l'économie américaine de vivre depuis de longues années avec une épargne domestique ridicule et un déséquilibre des comptes extérieurs qu'aucun autre pays au monde n'aurait pu supporter. Cela se traduit par un endettement extérieur rapidement croissant. Avec l'euro, la donne change : les investisseurs disposent désormais de deux monnaies de réserve potentielles. Toutes deux s'appuient sur de vastes économies à la tradition financière établie et au cadre institutionnel solide.

Au-delà même du déficit extérieur américain, tout indique que le long cycle de croissance qu'ont connu les Etats-Unis depuis dix ans touche à sa fin alors que l'Europe, gravement perturbée durant les années 90 par le choc entre la réunification allemande et la construction de l'euro, paraît en mesure de croître à son tour plus rapidement. La défiance naissante vis-à-vis du dollar se traduit par une baisse de son taux de change vis-à-vis des monnaies européennes. L'euro ne risque-t-il pas, dans un premier temps, de déstabiliser encore davantage le système monétaire international en concurrençant le dollar ? Un scénario difficile à exclure : un système bipolaire est généralement moins stable qu'un système unipolaire.

L'euro a été notamment conçu pour équilibrer le poids du dollar dans le monde. Certes, mais dans ce schéma, l'euro devient bien plus qu'un bouclier protecteur pour l'Europe : il nous donne une responsabilité essentielle dans la stabilité du système monétaire et de l'économie mondiale. On peut se demander si l'Europe est réellement capable d'assumer une telle responsabilité. L'expérience des dix-huit derniers mois n'incite guère à l'optimisme : dans la crise financière, l'Europe a surtout brillé par son silence et l'absence de toute initiative sérieuse. Saurons-nous négocier avec les Américains pour stabiliser efficacement le taux de change dollar-euro ? Parviendrons-nous à rééquilibrer les balances des paiements de façon ordonnée, réduisant les déficits américains et les excédents européens, tout en évitant une récession aussi bien aux Etats-Unis qu'en Europe ?

Une des clés du succès réside dans la qualité de la coopération future entre les gouvernements de l'Euroland et la Banque centrale européenne. La BCE existe, même si elle doit encore faire ses preuves. L'interrogation concerne surtout l'émergence d'un pendant politique capable de parler d'une seule voix. Saurons-nous faire naitre suffisamment rapidement ce gouvernement économique de l'Euroland que le chancelier Helmut Kohl refusait encore catégoriquement voilà quelques mois ? L'urgence ne constitue pas forcément le contexte le plus défavorable pour avancer dans ce domaine. Il n'est pas sûr cependant que l'Europe sache réagir à temps pour éviter une crise de change entre le dollar et l'euro et ses lourdes conséquences potentielles. D'autant plus que, des deux côtés de l'Atlantique, la tentation de la *« guerre économique »* risque d'être forte, plus forte que les lenteurs et les contraintes de la coopération. Pourtant, dans la guerre économique comme dans la vraie, il n'y a le plus souvent que des perdants.

Guillaume Duval est rédacteur en chef adjoint du mensuel « Alternatives économiques ».



Les amours contrariées de la CFDT et des intellectuels

JADIS objet de fascination des intellectuels, pour qui elle représentait un ancrage dans le « mouvement social » indépendant de la gauche communiste, la CFDT entretient aujourd'hui avec ceux-ci des relations complexes, qu'on ne saurait réduire aux affrontements spectaculaires entre pétitions de décembre 1995, pour ou contre le soutien à Nicole Notat au plan de réforme de la Sécurité sociale. Il ne faut pas oublier que les intellectuels ont joué, dans la fondation même de la CFDT, un rôle majeur, symbolisé par la figure de Paul Vignaux. Cet ancien normalien anima avec Albert Deltraz, issu de la Jeunesse ouvrière chrétienne (JOC), au sein d'une CFTC en crise d'identité, le groupe Reconstruction, dont l'un des maîtres à penser était Pierre Mendès France. A sa manière, c'est sans doute de Mendès que la nouvelle CFDT a repris la tactique de « saisine directe » de l'opinion dans le but de résoudre des problèmes d'intérêt général, pour laquelle elle a besoin du relais des intellectuels.

De ce terreau vient aussi une certaine aversion pour le modèle léniniste de l'intellectuel organique engagé dans une refonte totale de la société ainsi que pour le « compagnonnage de route », version PC. Ceux que la CFDT attirera, appartiennent plutôt à la « deuxième gauche », dite « antitotalitaire », a- ou anti-communiste. Les dirigeants de la Confédération, à commencer par Edmond Maire – le plus demandeur, peut-être, en matière d'intelligentsia –, croyait certes à la lutte des classes, mais dans une version non « frontale » et bornée par l'indépassable cadre de la vie démocratique. Avec le temps, les traces de marxisme, encore assez visibles dans les années 70, s'estompent ainsi que la référence au catholicisme de gauche, qu'actuellement Nicole Notat tient même en suspicion. Les responsables de la CFDT ont alors « flirté » avec d'autres systèmes de pensée : par exemple avec l'oeuvre du chirurgien et neurologiste Henri Laborit (popularisée par le film d'Alain Resnais *Mon oncle d'Amérique*).

Le souvenir encore cuisant de l'après-mai 68 a peut-être suscité une certaine défiance de militants vis-à-vis du débat d'idées. A cette période, en effet, l'extrême gauche trotskiste mais aussi maoïste – dont les tenants seront traités de « *coucous* » par Edmond Maire – tente une manière d'OPA sur un maillon supposé faible, qu'on croit peuplé de « *cathos naïfs* », se souvient Jacques Julliard, qui représenta le SGEN au bureau confédéral de 1973 à 1976. Mais le « ventre mou » résiste mieux que prévu.

UN « RÉSEAU »

Pour le chroniqueur du *Nouvel Observateur*, la grande époque de convergence entre intellectuels et mouvement syndical demeurera celle des années 60, celle des débats sur l'autogestion qui accompagnent le mouvement de « déconfessionalisation » et de légitimation à gauche de l'héritage du catholicisme social. C'est aussi, dès les années 70, que Pierre Rosanvallon, ex-dirigeant de la Jeunesse étudiante chrétienne (JEC) et aujourd'hui à la tête de la Fondation Saint-Simon, à la suite de François Furet, crée la revue *CFDT-Ajourd'hui* et se demande, en 1979, si l'on peut « *parler au singulier de la classe ouvrière* ».

Somme toute, les relations de la CFDT avec les intellectuels sont à double sens. En temps de crise – désyndicalisation du début des années 80 ou isolement lors du soutien au plan Juppé en 1995 –, les intellectuels jouent à l'évidence, pour la CFDT, spontanément ou à sa demande, le rôle d'interface entre un syndicat mal compris et le public. Michel Foucault, dont le moins que l'on puisse dire est que son oeuvre était fort loin du personnalisme à la Mounier, dialoguera ainsi publiquement en 1983 avec Edmond Maire sur l'engagement en faveur de Solidarnosc, très soutenu par la CFDT, ou avec Robert Bono, alors secrétaire national, sur le sujet de la Sécurité sociale.

S'il y a aujourd'hui un « réseau » CFDT dans le monde intellectuel, celui-ci passe plutôt par le canal d'individus proches ou militants de la confédération, comme Joël Roman, corédacteur en chef de la revue *Esprit*, Hervé Hamon, aujourd'hui aux éditions du Seuil, auteur avec Patrick Rotman de *La Deuxième gauche. Histoire intellectuelle et politique de la CFDT* (Ramsay, 1982), que par des espaces explicitement cédétistes comme *La Revue de la Confédération française démocratique du travail*, qui a pris la suite de *CFDT aujourd'hui*, dont le rédacteur en chef était Frédéric Martel, aujourd'hui membre du cabinet de Martine Aubry.

De leur côté, les intellectuels ont tendance à voir dans la CFDT un « *opérateur culturel et social* » – l'expression est du sociologue Michel Wieviorka – qui permet de faire avancer certaines revendications dépassant les chantiers de la revendication syndicale « classique ». C'est ainsi que l'engagement de la CFDT dans la révolte des mineurs polonais contre le pouvoir communiste, en 1981, dans le féminisme, dans les maigres manifestations provoquées par la guerre en ex-Yougoslavie, ou, plus récemment, à l'occasion de sa dernière université d'été, dans le débat sur le multiculturalisme, entretient l'intérêt des intellectuels pour ce syndicat.

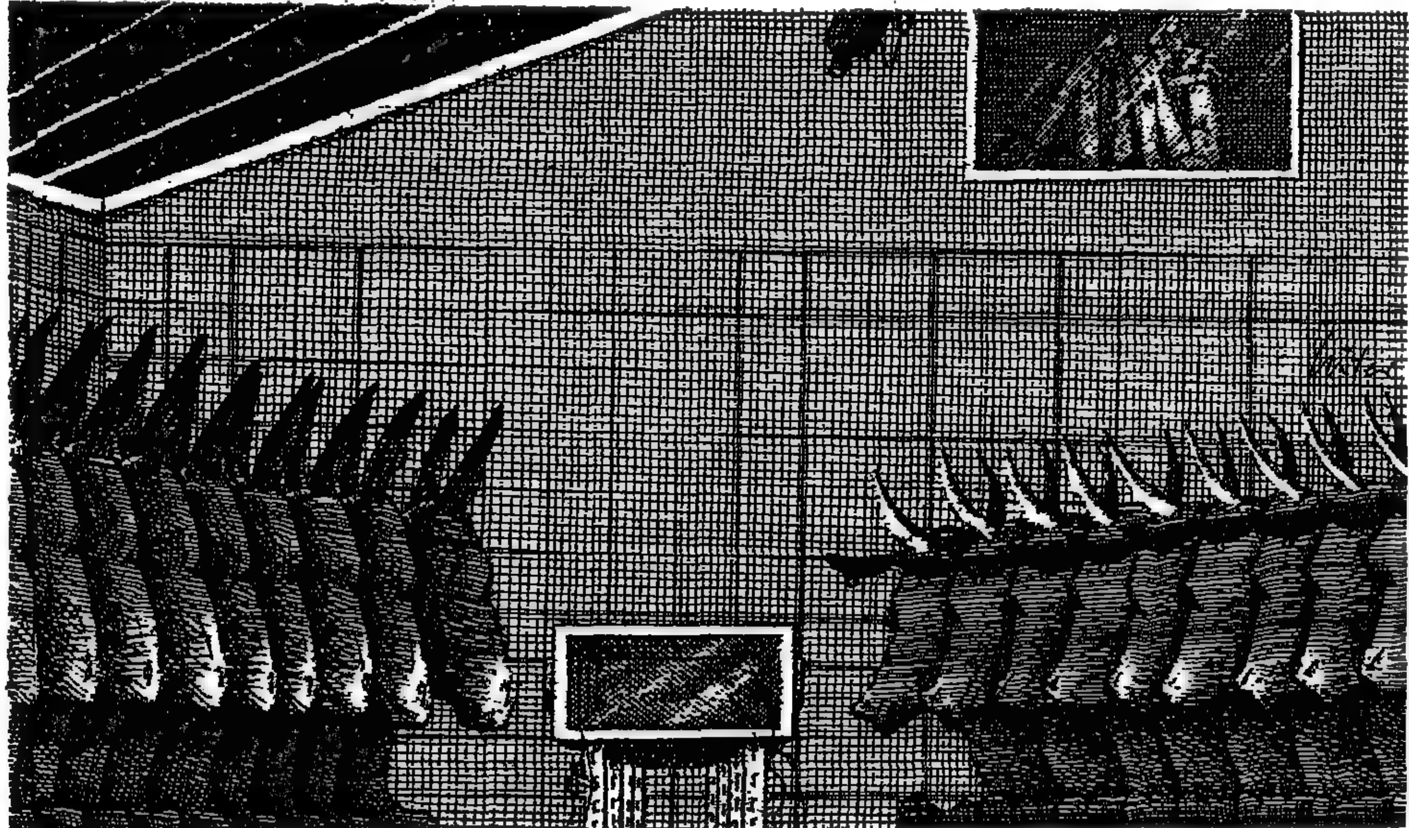
TRAVAIL COMMUN

La CFDT a-t-elle toutefois conservé cette fonction, alors qu'elle passe d'une culture minoritaire à une culture de consensus, voire de gouvernement ? Nicole Notat semble aujourd'hui voir l'intervention des intellectuels plutôt sous l'angle de l'expertise et de la compétence spécifique. Telle est le cas de l'« *enquête-action* » menée par des chercheurs qui, à en croire Nicole Notat, sert de « *contre-feux* » et de « *piqûre de rappel* » même si, selon elle, elle permet aussi à la CFDT « *de se réapproprier cette fonction syndicale majeure qu'est la critique sociale* » (*Raison et conviction : l'engagement*, Textuel, 1998).

Produit récent de ce travail commun : la recherche sur le « *racisme au travail* » réalisée à la demande de la Confédération par Philippe Bataille, et le Centre d'analyse et d'intervention sociologique (Cadis), laboratoire de sociologie de l'Ecole des Hautes études en sciences sociales. Des expertises qui tournent au conflit, parfois, comme ce fut le cas pour l'enquête sur l'exclusion qui avait été commandé au sociologue Serge Paugam. L'attitude de Nicole Notat en 1997, lors du mouvement des chômeurs, a d'ailleurs éloigné d'elle une partie de ses soutiens de 1995. A la CFDT comme ailleurs, la figure de l'intellectuel charismatique ne fait plus guère recette.

Nicolas Weill

La multiplication *par Martial Leiter*



Pourquoi conduisons-nous aussi mal ?

Suite de la première page

tuant au lobby des opposants au délit de très grande vitesse, qui défend pour l'essentiel le droit de quelques hommes d'affaires à battre des records de vélocité routière, il trouve des relais dans les rangs de l'opposition. Les constructeurs automobiles français témoignent heureusement de davantage de retenue que leurs concurrents allemands. Bernd Pischetrieder, le PDG de BMW, ne prétend-il pas s'endormir au volant lorsqu'il circule sur autoroute en dessous de 180 km/h ?

Plus largement, les chercheurs mettent également en exergue la fonction de l'automobile dans une société qui valorise toujours davantage les valeurs d'adaptabilité et de réactivité, autrement dit de vitesse et d'instantanéité. L'existence en flux tendu que mènent des millions de personnes « *peut générer un rapport névrotique au temps qui engendre de l'agressivité* », estime Jean-Pascal Assailly, psychologue à l'Institut national de recherche sur les transports et leur sécurité (Inrets). « *L'automobiliste français craint moins d'être victime d'un accident grave que d'être sanctionné par la maréchaussée* », ajoute Jean Lhoste, également chercheur à l'Inrets. Or le système répressif semble défaillant.

La réglementation française souffre d'un cruel manque d'efficacité. Des exemples ? Dans les six mois qui ont précédé les dernières élections présidentielles de 1988 et 1995, le nombre de tués sur les routes a augmenté. Difficile d'y voir autre chose que les effets pervers d'une anticipation de l'amnistie dont bénéficie, comme l'exige la tradition, une bonne partie des contrevenants de la route.

UNE TOLÉRANCE DIFFUSE

Anti-pédagogique, voire démagogique, la volonté affichée par Bernard Pons, lorsqu'il était ministre des transports d'Alain Juppé, de signaler à l'avance les contrôles-radar opérés sur les routes, a jeté le trouble parmi les policiers et gendarmes. Par ailleurs, les responsables de la sécurité routière déplorent depuis fort longtemps qu'environ la moitié des procès-verbaux d'infraction restent sans suite. Les causes sont multiples : passe-droits mais aussi engorgement des tribunaux et bisbilles entre police et justice. Sans doute faut-il aussi mettre en exergue une forme de tolérance diffuse de l'ensemble de la société à l'égard de l'insécurité routière. *De facto*, la lutte contre la mortalité routière n'est pas, en France, considérée comme une véritable priorité.

Dans ces conditions, le réveil des pouvoirs publics risque d'être brutal. Louable, la volonté du gouvernement de réduire de moitié en cinq ans le nombre des victimes de la route s'est transformée en pari impossible. D'autant plus que, jusqu'à présent, la volonté politique n'a pas été à la hauteur des intentions. Programmé en février, le comité interministériel de sécurité routière aurait dû normalement se réunir en novembre 1998. Quant aux mesures courageuses annoncées voilà plus d'un an (la récidive d'un très grand excès de vitesse considérée comme un délit, l'engagement systématique de la responsabilité du propriétaire de la voiture en cas d'infraction, notamment), elles n'ont pas – c'est le moins que l'on puisse dire – été jugées prioritaires dans le calendrier parlementaire. L'examen du texte par le Sénat n'aura lieu que le mois prochain.

Depuis trente ans, rares ont été les gouvernements à prendre le taureau par les cornes. Au début des années 70, Jacques Chaban-Delmas a généralisé la ceinture de sécurité obligatoire, le dépistage de l'alcoolémie et imposé des limitations de vitesse. Au début des années 90, Michel Rocard a, entre autres, instauré le permis à points. Dans les deux cas, ces mesures ont eu des conséquences favorables sur le bilan routier. Aujourd'hui parmi les plus sévères d'Europe, l'arsenal répressif français a sans doute moins besoin d'être étoffé que d'être porté par une réelle volonté politique. Pour disposer enfin d'une vraie crédibilité.

Jean-Michel Normand

RECTIFICATIF

Sports d'hiver

Deux erreurs de transmission ont altéré le contenu d'une citation du substitut du procureur d'Albertville, René Ternoy, dans un article consacré à la sécurité sur les pistes de ski (*Le Monde* daté 27-28 décembre 1998). Il fallait lire : « *Le délit de mise en danger d'autrui est certes prévu par le code pénal, mais en cas de violation manifeste d'une obligation particulière de sécurité* (...) » et non « *mais pas en cas...* ». Par ailleurs, le montant maximal d'une contravention de première classe est de 250 francs et non de 250 000 francs.

Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http://www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

L'embryon et la loi

IL est des jours où l'actualité vient brouiller la compréhension des phénomènes les plus extraordinaires. Comment en effet résister à la mise en parallèle des « Aventures de l'embryon » que publie *Le Monde* tout au long de cette semaine avec la révélation du contenu d'un avant-projet de loi élaboré par le gouvernement belge prévoyant d'autoriser, pour la première fois au monde, la création d'embryons humains destinés spécifiquement à la recherche scientifique.

Quoi que l'on puisse penser de ce big bang en éprouvettes – l'homme sait aujourd'hui fabriquer ce que la nature a mis tant de millénaires à être capable de produire –, force est aujourd'hui de constater que les spectaculaires progrès de la biologie et de la génétique moléculaires ne permettent plus de faire l'économie d'une question éthique essentielle : faut-il autoriser les scientifiques à conduire des travaux sur l'embryon humain ? Peut-on, en d'autres termes, considérer cet embryon comme un simple amas cellulaire, un objet de recherche parmi d'autres ?

Ces derniers mois, plusieurs institutions internationales ont bien adopté des textes visant à encadrer la recherche de manière à faire respecter quelques principes éthiques fondamentaux. Mais la portée de ces initiatives reste, pour l'heure, d'ordre essentiellement symbolique : soit elles esquivent la question de la recherche sur l'embryon – c'est le cas de la déclaration de l'Unesco récemment adoptée par l'ONU ; soit, comme la convention de bioéthique du Conseil de l'Europe, elles posent une interdiction de principe qui n'est nullement contraignante.

Dans un tel contexte, on peut comprendre certains des arguments de ceux qui s'opposent au projet belge. Créer des embryons humains destinés au seul usage de la quête scientifique et de la prise de brevets peut apparaître comme l'ultime étape de la réification de l'embryon humain. On peut aussi écouter les avocats de ce projet. Ceux-ci font valoir que jusqu'à présent personne ne s'est réellement ému de la conservation par congélation, un peu partout dans le monde, de plusieurs dizaines de milliers d'embryons dits « *surnuméraires* » issus de la pratique des procréations médicalement assistées. Si, au lieu d'être détruits, de tels embryons sont utilisés à des fins de recherche, disent en substance les autorités belges, pourquoi ne pas pousser plus loin la logique en autorisant la fabrication d'embryons « *sur mesure* » ? Dès lors, comment serait-il possible d'interdire aux biologistes d'utiliser des ovules et des spermatozoïdes humains pour créer leurs propres objets de recherche ?

Le gouvernement français, qui doit cette année réexaminer les lois de bioéthique de 1994, va donc se trouver confronté à un véritable casse-tête ontologique. Afin de mettre en place des garde-fous, il pourrait décider de doter l'embryon d'un véritable statut légal. Reste à savoir comment le définir : « *Personne humaine potentielle* » ou « *potentialité de personne humaine* » ?

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomeau
Directeur artistique : Dominique Roynette
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Rédacteurs en chef :
Alain Frachon, Erik Izraelewicz (*Editoriaux et analyses*) ;
Laurent Greilsamer (*Suppléments et cahiers spéciaux*) ; Michel Kajman (*Débats*) ;
Eric Le Boucher (*International*) ; Patrick Jarreau (*France*) ; Franck Nouchi (*Société*) ; Claire Blandin (*Entreprises*) ;
Jacques Buob (*Aujourd'hui*) ; Josyane Savigneau (*Culture*) ; Christian Massol (*Secrétariat de rédaction*)
Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Médiateur : Robert Solé

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ;
partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA *Le Monde*
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 985 000 F. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du *Monde*,
Fonds commun de placement des personnels du *Monde*,
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, *Le Monde* Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, *Le Monde* Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Censure cinématographique

S'IL N'EXISTE plus de censure théâtrale depuis 1906, la censure cinématographique n'a, elle, jamais été mise en sommeil. Cela se discute et l'on peut, considérant l'importance sociale du septième art, demeurer contre un principe et se résigner à son application. Encore faut-il, lorsque l'on se commande un complet, connaître l'habileté du coupeur. Ils seront désormais seize : huit représentants de l'administration et huit membres de la profession. Sommes-nous en droit d'espérer que leur activité ne s'exercera pas au rebours des raisons valables qui la motivent ? La très neuve mésaventure survenue à *Une si jolie petite plage* d'Yves Allégret, que le représentant de la santé publique jugea attentatoire à la dignité de qui l'emploie, laisse subsister quelques doutes.

Mais voici mieux : complétant un arrêté du 3 juillet 1945, on nous apprend que la « *représentation et l'exploitation des films publicitaires et des films destinés à des représentations non commerciales sont subordonnées à l'obtention d'un visa de censure* ». Ainsi la commission de contrôle n'ignorera plus rien de la fraîcheur des esquimaux Gervais et de la luminescence permanente de la pile Wonder. Mais c'est elle qui s'usera si l'on s'en sert ainsi. *L'Ecran français* nous apprend en effet qu'il existe actuellement dix mille bandes publicitaires à soumettre à son agrément, et que l'on en imprime trois ou quatre mille nouvelles chaque année. A cela l'on croit remédier en laissant aux préfets l'initiative de l'interdiction. C'est, n'est-ce pas, limiter les chances de l'arbitraire !

Henry Magnan
(7 janvier 1949.)

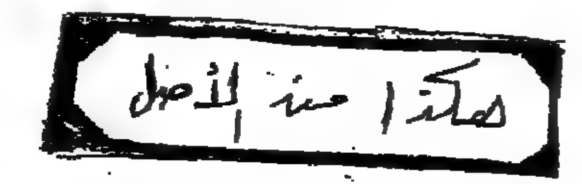
هكذا من الأصل

95 des 100 meilleures audiences 98 ont été obtenues par TF1.

TF1	12 juil	Foot. Coupe du monde France/Brésil (finale)	20,5 Millions
TF1	12 juil	La remise de la Coupe du monde	19,8 Millions
TF1	08 juil	Foot. Coupe du monde France/Croatie (1/2 finale)	17,6 Millions
3	12 juin	Foot. Coupe du monde France/Afrique du sud	13,5 Millions
2	07 juil	Foot. Coupe du monde Brésil/Pays Bas (1/2 finale)	13 Millions
TF1	17 mars	Film. Mrs Doubtfire	13 Millions
TF1	28 sept	Feuil. Le comte de Monte Cristo (4/4)	12,8 Millions
TF1	24 mars	Film. Les trois frères	12,7 Millions
TF1	21 déc	Tvf. Un amour de cousine	12,6 Millions
TF1	12 déc	Div. Election de Miss France 1999	12,3 Millions
TF1	21 sept	Feuil. Le comte de Monte Cristo (3/4)	12,2 Millions
3	03 juil	Foot. Coupe du monde France/Italie (1/4 finale)	12,1 Millions
TF1	18 juin	Foot. Coupe du monde France/Arabie Saoudite	12,1 Millions
TF1	21 janv	TF1 20 heures (P.P.D.A / L.Jospin) **	12,1 Millions
TF1	14 sept	Feuil. Le comte de Monte Cristo (2/4)	12 Millions
TF1	07 avr	Film. Bodyguard	11,7 Millions
TF1	07 sept	Feuil. Le comte de Monte Cristo (1/4)	11,6 Millions
TF1	26 nov	Série. Julie Lescaut	11,6 Millions
TF1	28 janv	Foot. Match amical France/Espagne	11,3 Millions
TF1	04 oct	Film. Pédale douce	11,2 Millions
TF1	28 déc	Div. Le bêtisier des p'tites canailles	11,2 Millions
TF1	05 avr	Film. Drop Zone	11 Millions
TF1	28 janv	Ev. Excep. Le Stade de France la cérémonie	10,9 Millions
TF1	23 avr	Série. Navarro	10,7 Millions
TF1	02 janv	Div. La grande fête de Vidéo Gags	10,7 Millions
TF1	08 juil	Coupe du monde Interviews (après France/Croatie)	10,6 Millions
TF1	08 mars	Film. L'arme fatale III	10,6 Millions
TF1	22 nov	Film. Les anges gardiens	10,6 Millions
TF1	25 janv	Film. Piège en eaux troubles	10,6 Millions
TF1	03 sept	Série. Navarro	10,5 Millions
TF1	05 mars	Série. Une femme d'honneur	10,4 Millions
TF1	18 déc	Div. Les enfants de la télé (Spécial Bêtisier)	10,3 Millions
TF1	29 oct	Série. Julie Lescaut	10,3 Millions
TF1	30 mars	Film. Basic Instinct	10,3 Millions
TF1	08 nov	Film. Une journée en enfer	10,3 Millions
TF1	05 févr	Série. Julie Lescaut	10,2 Millions
TF1	28 avr	Film. Forrest Gump	10,1 Millions
TF1	14 oct	Foot. Elimin. Chpt d'Europe France/Andorre	10,1 Millions
TF1	28 juin	Foot. Coupe du monde France/Paraguay (1/8 finale)	10 Millions
TF1	13 juil	TF1 13 heures : spécial Coupe du Monde **	10 Millions
TF1	12 nov	Série. Une femme d'honneur	10 Millions
TF1	02 mars	Tvf. Week-end	9,9 Millions
TF1	11 déc	Magaz. Plein les yeux	9,8 Millions
TF1	11 oct	Film. Alerte	9,8 Millions
TF1	16 avr	Série. Julie Lescaut	9,8 Millions
2	07 févr	Var. Enfoirés en cœur	9,7 Millions
TF1	19 févr	Série. Navarro	9,7 Millions
TF1	23 févr	Film. True lies, le caméléon	9,7 Millions
TF1	02 avr	Série. Les cordier juge et flic	9,7 Millions
TF1	03 mars	Film. La soif de l'or	9,7 Millions
TF1	14 mai	Série. Julie Lescaut	9,6 Millions
TF1	24 sept	Série. Julie Lescaut	9,6 Millions
TF1	09 avr	Série. Une femme d'honneur	9,5 Millions
TF1	02 déc	Magaz. Combien ça coûte	9,5 Millions
TF1	30 juin	Foot. Coupe du monde Argentine/Angleterre (1/8 finale)	9,4 Millions
TF1	19 nov	Série. Les cordier juge et flic	9,3 Millions
TF1	07 janv	Magaz. Combien ça coûte	9,3 Millions
TF1	23 déc	Magaz. Combien ça coûte	9,2 Millions
TF1	22 janv	Série. Les cordier juge et flic	9,2 Millions
TF1	27 août	Série. Julie Lescaut	9,1 Millions
TF1	27 févr	Var. Les années tubes	9,1 Millions
TF1	16 juin	Foot. Coupe du monde Brésil/Maroc	9,1 Millions
TF1	14 avr	Film. Beethoven	9,1 Millions
TF1	22 févr	Film. Les keufs	9,1 Millions
TF1	07 déc	Série. Joséphine profession ange gardien	9,1 Millions
TF1	26 mars	Série. Navarro	9,1 Millions
TF1	26 févr	Série. Les cordier juge et flic	9,1 Millions
TF1	13 janv	Film. Bébé part en vadrouille	9,1 Millions
TF1	06 avr	Tvf. Pour mon fils	9,1 Millions
TF1	26 avr	Film. Comme un oiseau sur la branche	9 Millions
TF1	15 janv	Série. Navarro	9 Millions
TF1	20 déc	Film. Flic ou voyou	9 Millions
TF1	10 nov	Film. Le 8ème jour	9 Millions
TF1	27 sept	Film. Ghost	8,9 Millions
TF1	05 mai	Film. Muriel	8,9 Millions
TF1	03 déc	Série. Navarro	8,9 Millions
TF1	13 oct	Film. Les deux papas et la maman	8,9 Millions
2	15 févr	Film. L'expert	8,9 Millions
TF1	12 déc	Magaz. Reportages (Miss France et après)	8,9 Millions
TF1	10 sept	Série. Les cordier juge et flic	8,9 Millions
TF1	03 févr	Film. Maverick	8,9 Millions
TF1	02 mai	Foot. Coupe de France Lens/PSG (finale)	8,9 Millions
TF1	12 mars	Série. Julie Lescaut	8,9 Millions
TF1	22 oct	Série. Les cordier juge et flic	8,8 Millions
TF1	07 mai	Série. Les Cordier juge et flic	8,7 Millions
TF1	26 mai	Film. Sans pitié	8,7 Millions
TF1	18 oct	Film. Jeux de guerre	8,7 Millions
TF1	25 févr	Foot. Match amical France/Norvège	8,7 Millions
TF1	09 juin	Ev. Excep. La fête du Football (Un monde de géants)	8,7 Millions
TF1	06 mai	Magaz. Plein les yeux	8,7 Millions
TF1	02 juil	Série. Navarro	8,7 Millions
TF1	06 oct	Film. Opération Corned Beef	8,7 Millions
TF1	09 févr	Tvf. Bébés boum	8,7 Millions
TF1	05 nov	Série. Navarro	8,7 Millions
TF1	06 févr	Div. Les enfants de la télé (Spécial visiteurs 2)	8,6 Millions
TF1	03 avr	Magaz. Plein les yeux	8,6 Millions
TF1	06 déc	Film. La totale	8,6 Millions
TF1	06 sept	Film. Danger immédiat	8,6 Millions
TF1	03 janv	Div. Nom de code Balasko	8,6 Millions
TF1	04 juin	Série. Navarro	8,5 Millions

Source Médiamétrie / Médiamat sur les individus de 4 ans et plus.
*** Seule la plus forte audience a été retenue*





هكذا من الأصل

RAPPROCHEMENT Le mariage entre l'allemand Daimler-Benz (Mercedes) et l'américain Chrysler, en 1998, a mis l'industrie automobile mondiale en ébullition. ● LE COPRÉSIDENT *du groupe transnational ainsi* constitué, Robert Eaton, a semé le trouble, lundi 4 janvier, au Salon de Detroit. Il a pronostiqué un rapprochement rapide entre deux constructeurs européens. ● LES RUMEURS, déjà nombreuses, se multiplient depuis cette déclaration : le suédois Volvo discuterait avec l'italien Fiat, Ford rachèterait l'allemand BMW et le japonais Honda, Nissan serait convoité par Ford, DaimlerChrysler, voire Renault. ● QUINZE CONSTRUCTEURS se partagent aujourd'hui le marché mondial, mais les volumes sont en baisse dans les pays en crise, notamment en Asie. ● LA CONCENTRATION devrait donc se poursuivre. Cette perspective fait grimper les cours en Bourse des groupes concernés.

Les rumeurs de fusions mettent en ébullition l'industrie automobile

La concentration semble inévitable avant un retournement du cycle. Les constructeurs veulent se renforcer pour résister à la prochaine récession

« TOUT LE MONDE discute avec tout le monde. » Rarement l'expression consacrée aura été aussi pertinente dans l'industrie automobile. La fusion entre l'allemand Daimler-Benz et l'américain Chrysler, à l'automne 1998, a eu l'effet d'un électrochoc sur les concurrents... et les spéculateurs. Il ne se passe pas une semaine sans que des rumeurs d'autres rapprochements agitent la planète automobile. Lundi 4 janvier, au salon de Detroit, où tout le gratin de l'industrie mondiale se donne rendez-vous en début d'année, c'est Robert Eaton lui-même, le coprésident américain du nouveau groupe DaimlerChrysler, qui a pris un malin plaisir à relancer les spéculations, en pronostiquant un rapprochement, dans les trois mois, entre deux constructeurs européens, qu'il n'a pas identifiés.

Aussitôt, de ce côté-ci de l'Atlantique, les rumeurs de discussions entre Volvo et Fiat repartaient de plus belle, tandis que les valeurs automobiles s'envolaient sur les places boursières européennes. Mardi, une agence de presse « révélait » que Ford était sur le point d'acheter BMW et Honda (*Le Monde* du 6 janvier). Les trois firmes ont démenti dans la journée. Durant le week-end précédent, le journal britannique *The Observer* avait affirmé que Renault s'intéressait à Nissan, le deuxième constructeur japonais, actuellement en difficulté, également convoité par Ford et DaimlerChrysler. Nissan a réaffirmé qu'il n'envisageait pas de *« former une alliance ou de fusionner avec une quelconque compagnie »* et que les seules discussions en cours, avec DaimlerChrysler, concernaient sa division poids lourds, Nissan Diesel.

La spéculation redémarre

COURS DE L'ACTION RENAULT — en euros à Paris — 42,5 le 5 janv. — J A S O N D J — 1998 — 99

COURS DE L'ACTION PEUGEOT — en euros à Paris — 140 — J A S O N D J — 1998 — 99

COURS DE L'ACTION BMW — en euros à Francfort — 699 — J A S O N D J — 1998 — 99

Peine perdue. L'automobile est entrée en ébullition, comme elle le fait, de loin en loin, depuis un siècle. Mais cette fois, ce pourrait bien être la dernière ligne droite. Cette industrie ne compte plus qu'une quinzaine de groupes d'envergure dans le monde : deux américains, quatre japonais, trois allemands, deux français, un italien, auxquels on peut ajouter les deux coréens Daewoo et Hyundai. Un nombre somme toute réduit, compte tenu de l'ampleur du marché mondial, qui a absorbé en 1997 quelque 54 millions de véhicules (dont 38 millions de voitures particulières).

D'où la fébrilité des acteurs comme des observateurs. *« C'est un véritable jeu de chaises musicales : il n'y en aura pas pour tout le monde »*, observe Eric Pelletier, responsable des fusions-acquisitions chez Andersen Consulting. Au-delà de l'agitation spéculative, une nouvelle phase de concentration peut se justifier par deux types de raisons, conjoncturelles et structurelles.

L'automobile est une industrie cyclique, où alternent, en gros tous les cinq ans, des phases de forte croissance accompagnées de profits colossaux, et des périodes de chute brutale des marchés, avec souvent des pertes abyssales. Les cycles sont différents selon les régions du monde et même, désormais, selon les gammes de produits, le véhicule de luxe ne répondant pas à la même logique de consommation que la petite voiture.

En 1998, l'Asie et l'Amérique latine ont plongé dans la crise. La baisse des grands marchés de ces régions, Corée (– 55 %), Brésil (– 20 %), Japon (– 9 %), tous pays producteurs, est durable. *« Rien que pour l'Asie, la perte de volume par rapport aux prévisions généralement acceptées en 1997 sur la période 1998-2003 sera proche de 10 millions de véhicules »*, estime une note de conjoncture de Paribas de décembre 1998. Une perte de 2 millions de véhicules par an qui équivaut à la disparition d'un constructeur de la taille de Renault.

Chez DaimlerChrysler, on estime que, si d'autres concentrations n'ont pas lieu d'ici 2002, les surcapacités mondiales de production atteindront 23 millions de véhicules ! Les grands constructeurs doivent donc profiter de ce que le cycle, encore à son point haut aux Etats-Unis et en Europe occidentale, génère d'importants flux financiers, pour prendre des positions avant l'inévitable retournement.

D'autant que la guerre des prix, qui a relancé la course à la baisse des coûts, exige de franchir une nouvelle étape dans la massification de la production et des achats. A cela s'ajoute l'accroissement de la complexité technologique du produit automobile, de plus en plus coûteux en recherche et développement. Et l'inflation des coûts de commercialisation, au travers de réseaux exclusifs de moins en moins rentables. *« Pour continuer à les faire vivre, il faut donner aux concessionnaires des volumes et des marques »*, estime M. Pelletier.

LE SEUIL DES 4 MILLIONS

La taille critique pour espérer survivre en tant que constructeur « généraliste » est désormais évaluée autour de 4 millions de véhicules. Ils ne sont que cinq dans le monde à avoir franchi ce seuil. Louis Schweitzer, le PDG de Renault, espère y parvenir en... 2010. Mais une fusion ou une acquisition pourrait permettre de hâter le rythme. *« Avec son cash-flow, Renault peut se payer deux Brésil par an »*, affirmait le numéro deux de la firme, Carlos Ghosn, lors de l'inauguration de l'usine brésilienne de Renault, en décembre 1998.

« Une fusion peut être un moyen d'atteindre les objectifs que s'est fixés l'entreprise. Elle ne doit en aucun cas être une fin en soi », estime Jean-Pierre Gaben, de Mercer Management. La taille n'est pas une garantie de bonne santé. *« GM est un gigantesque conglomérat, ça ne l'a pas empêché de passer de 60 % à moins de 30 % de part de marché aux Etats-Unis en trente ans »*, souligne M. Pelletier.

Le rapprochement d'entreprise est un « art d'exécution ». *« Tous secteurs confondus, plus d'une fusion sur deux finit par détruire de la valeur au lieu d'en créer »*, rappelle M. Gaben.

A Detroit, le constructeur « global » est une vieille obsession. GM et Ford ont débarqué en Europe bien avant la deuxième guerre mondiale. Et Lee Iacocca, lorsqu'il dirigeait Chrysler, dans les années 80, avait essayé, en vain, de bâtir « Global Motors », un groupe qui devait réunir Chrysler, Mitsubishi et Fiat. Un projet dont DaimlerChrysler apparaît aujourd'hui comme l'héritier, Nissan pouvant être le complément idéal. La plupart des projets butent sur deux obstacles : l'incompatibilité entre les hommes et le choc des cultures. Peugeot-Citroën, BMW-Rover, VW-Seat connaissent – ou ont connu – ce type de problèmes. Daimler et Chrysler partent pleins de bonnes résolutions, accélérant les transferts de cadres entre les deux entreprises. Mais à Detroit, les salariés de Chrysler ne se font aucune illusion sur le véritable lieu du pouvoir, qui se trouve bel et bien à Stuttgart.

Pascal Galinier

Trois équipementiers discutent d'un rapprochement

Les équipementiers britannique LucasVarity et américains TRW et Tenneco mènent des négociations pour la réorganisation ou le rapprochement de leurs activités équipements automobiles, selon l'édition du 5 janvier du *Wall Street Journal*.

Ces derniers mois, chacun des ces trois industriels a fait part de ses intentions de se recentrer sur certains métiers ou de donner une place particulière à sa division équipements automobiles. TRW a décidé, en juillet 1998, de restructurer profondément ses activités et annoncé la fermeture de plusieurs sites industriels, notamment en Europe. Tenneco, de son côté, après avoir vendu ses intérêts dans l'énergie et les chantiers navals, a exprimé son intention de se recentrer sur l'emballage mais aussi sur les équipements automobiles. En juin 1998, le président de Tenneco, Dana Mead, avait affirmé travailler à de futures acquisitions, notamment dans les composants automobiles.

Les grands constructeurs mondiaux

ÉTATS-UNIS :

● **General Motors** : 150,6 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 1997 ; 608 000 salariés. Treize marques, dont Chevrolet, Buick, Cadillac, Opel, Isuzu. 8 millions de véhicules vendus en 1997.

● **Ford** : 129,9 milliards d'euros de chiffre d'affaires ; 363 900 salariés. Six marques, dont Mazda, Ford, Jaguar. 6,7 millions de ventes.

EUROPE :

● **DaimlerChrysler** (Allemagne) : l'équivalent de 112 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 1997 ; 421 068 salariés. Cinq marques, dont Mercedes, Chrysler, Jeep. 3,9 millions de ventes en 1997.

● **Volkswagen** (Allemagne) : 55,2 milliards d'euros de chiffre d'affaires ; 279 982 salariés. Quatre marques : Volkswagen, Audi, Seat, Skoda. 4,2 millions de ventes.

● **BMW** (Allemagne) : 29,3 milliards d'euros de chiffre d'affaires ; 117 591 salariés. Deux marques : BMW, Rover. 1,2 million de ventes.

● **Renault** (France) : 30,1 milliards d'euros de chiffre d'affaires ; 141 315 salariés. Une marque. 1,9 million de ventes.

● **PSA** (France) : 26,9 milliards d'euros de chiffre d'affaires ; 140 200 salariés. Deux marques : Peugeot, Citroën. 2,07 millions de ventes.

● **Fiat** (Italie) : 44,4 milliards d'euros de chiffre d'affaires ; 239 457 salariés. Cinq marques, dont Alfa Romeo, Fiat, Ferrari. 2,9 millions de ventes.

ASIE :

● ***Toyota** (Japon) : 80,5 milliards* d'euros de chiffre d'affaires ; 150 700 salariés. Deux marques : Toyota, Lexus. 4,9 millions de ventes.

● **Nissan** (Japon) : 45,24 milliards d'euros de chiffre d'affaires ; 137 200 salariés. Une marque. 2,8 millions de ventes.

● **Honda** (Japon) : 42,1 milliards d'euros de chiffre d'affaires ; 109 400 salariés. Une marque. 2,3 millions de ventes.

● **Mitsubishi** (Japon) : 25,7 milliards d'euros de ventes. 36 000 salariés. Une marque. 1,7 million de ventes.

● **Daewoo** (Corée) : 60,5 milliards d'euros de chiffre d'affaires. 265 000 salariés. Une marque. 900 000 ventes.

TROIS QUESTIONS À...

GLENN MERCER

1 Vous êtes directeur mondial de la division automobile du cabinet de conseil en stratégie McKinsey. De nombreuses rumeurs de fusions entre grands groupes automobiles circulent. Quel est le sens de ces rapprochements ?

Tout d'abord, on ne peut pas négliger que ces rumeurs soient des effets d'annonce. Cependant, il est vrai que, pour un groupe automobile, le nombre de partenaires potentiels dans le monde s'amenuise. La réflexion actuelle des groupes peut s'apparenter à *« achetons quelque chose et voyons après »*, même si ce n'est pas la meilleure approche possible. Dans cette mondialisation des marchés, les groupes, à l'origine nationaux, sont devenus internationaux et ressentent le besoin de devenir mondiaux. L'acquisition semble être actuellement une fascination américaine. Des alliances ou des rapprochements commerciaux tels que les affectionnent les groupes japonais peuvent être aussi efficaces, sinon plus.

2 Le chiffre de quatre millions de véhicules fabriqués par an semble l'objectif à atteindre par de nombreux dirigeants. Y a-t-il une raison à cela ?

Il n'y a pas de chiffres magiques. Tout dépend du type de marché visé et des produits que l'on y propose. La stratégie d'un groupe qui produit des véhicules haut de gamme n'a rien à voir avec celle d'une société qui fabrique des automobiles bas de gamme pour les pays émergents. Par cette taille mondiale, les entreprises recherchent les économies d'échelle, de plus grandes parts de marché dans la distribution, mais également la possibilité de se débarrasser de certains concurrents. En ce qui concerne les économies sur le prix d'achat, je doute qu'entre un ou deux millions de pièces les avantages de prix auprès du fournisseur soient significatifs. Il n'y a en tout cas actuellement aucune corrélation entre la taille et la profitabilité des groupes automobiles, bien au contraire. Ces objectifs d'économies ne peuvent être qu'une hypothèse à moyen terme. En fait, les groupes automobiles pensent que la marque, l'image et le marketing seront les avantages compétitifs de demain, d'où la recherche d'acquisition de marques à forte notoriété.

3 Y a-t-il une limite à ces rapprochements ?

Il y en a bien sûr une limite : l'organisation même de ces groupes. Ils deviennent si grands et si complexes que le point de rupture est managérial, humain. Pour y remédier, les groupes créent des plates-formes de production et s'organisent en centres de profit. Mais ces approches ont également leurs limites. Le grand défi est de trouver l'organisation qui génère encore de la valeur. Un groupe automobile ne peut pas s'organiser comme un groupe mondial de soft drinks (boissons non alcoolisées), qui fabrique un nombre de produits plus limités et beaucoup moins complexes.

Propos recueillis par Laure Belot

Les ambitions sans bornes de Ferdinand Piëch

PORTRAIT

Exigeant et sûr de lui, le président de VW fait preuve d'une boulimie de croissance

LE PRÉSIDENT du directoire de Volkswagen, Ferdinand Piëch, est de ceux qui ont fait bouger l'industrie automobile en 1998, en rachetant à prix d'or trois marques de luxe : Bugatti (environ 90 millions d'euros), Lamborghini (85,4 millions d'euros) et Rolls-Royce (731,8 millions d'euros). Tradition familiale oblige, le patron allemand a aussi réactualisé la *« voiture du peuple »*. Son père, Anton, dirigeait Volkswagen pendant la guerre, et son grand-père, Ferdinand Porsche, fondateur de la marque du même nom, conçut pour Hitler les plans de la Volkswagen. Entièrement redessinée, la fameuse Coccinelle est devenue en 1997 la New Beetle. Créée pour le Mexique et les Etats-Unis, où elle connaît un vif succès, elle arrive en Europe, et sera produite à Wolfsburg (Allemagne), l'usine mère du groupe. Ferdinand Piëch n'en est pas à un paradoxe près. Autoritaire, il a réussi à instaurer un véritable dialogue avec le puissant syndicat IG Metall. Distant et solitaire, il s'est pourtant assuré une descendance impressionnante – douze enfants nés de quatre femmes différentes. Détestant les interviews, il s'autorise parfois un écart : fin septembre 1998, à Paris, il a organisé une rencontre avec la presse où, fait exceptionnel, il s'est présenté accompagné de son épouse Ursula, une grande blonde d'une quarantaine d'années. Sa bonne humeur de l'a pas quitté de la soirée.

Après avoir hissé Volkswagen et ses trois marques soeurs (Audi, Seat, Skoda) en tête des constructeurs européens, M. Piëch est devenu la coqueluche des analystes financiers. Mais, pour cet ingénieur diplômé de l'Institut technique de Zurich, l'essentiel n'est pas la performance financière, mais la qualité. Un point qu'il partage avec ses compatriotes Jürgen Schrempp (DaimlerChrysler) et Bernd Pischetsrieder (BMW). Entre eux, c'est la compétition permanente. *« Depuis qu'il est à la tête de Volkswagen, Ferdinand Piëch s'est fixé*, explique l'un de ses amis, *un double objectif : hisser Audi devant BMW, qu'il vient d'ailleurs de dépasser en termes de vente, et faire mieux que Mercedes avec Volkswagen. »*

Pour bien des patrons, l'importance des effectifs de VW et le poids d'IG Metall seraient un handicap insurmontable. A son arrivée à la tête de l'entreprise, en 1993, Ferdinand Piëch retourne la situation à son avantage. A cette époque, l'entreprise accuse 5,6 milliards de francs (853,7 millions d'euros) de pertes, mais bien que le nouveau président diagnostique un sureffectif de 30 000 personnes, il ne licencie pas massivement. Au contraire. M. Piëch consulte les ouvriers sur la manière d'organiser le travail pour maximiser les gains de productivité. En échange des efforts demandés, il propose la semaine de 28 heures, une baisse de rémunération de 15 %, des horaires individualisés, un système d'annualisation permettant de faire varier les heures de travail en fonction des commandes. Résultat, l'usine de Wolfsburg bénéficie d'une capacité de réaction à faire pâlir les constructeurs français.

A la sortie de l'école, ce jeune ingénieur qui entre chez Porsche en 1963 n'est pourtant qu'un pur technicien. Ambitieux, il développe un nouveau véhicule de course, la 917, *« un véritable bolide »*, se souvient Bernard Cahier, ami de Ferdinand Piëch et auteur, dans les années 60, de nombreux reportages photo sur les courses automobiles. *« Après sa victoire aux 24 Heures du Mans en 1970, les organisateurs de la course ont décidé de revoir le règlement de l'épreuve afin de limiter la puissance des moteurs. »*

« JUSTE ET DROIT »

Bloqué dans sa carrière chez Porsche, à l'époque perturbé par des rivalités familiales, Ferdinand Piëch part chez Audi en 1972 et s'y illustre en créant l'Audi Quattro, première voiture classique à quatre roues motrices. Il s'y révèle un gestionnaire hors pair et devient président en 1988, avant d'être réclamé par la maison mère, en 1993. Le nouveau patron s'attelle alors au redressement de l'entreprise et au développement d'un bas de gamme de qualité, autour de la marque Seat, qui appartient déjà au groupe, et de Skoda, qu'il rachètera. *« Obsédé par la qualité, il voulait tout contrôler, du moteur au tissu choisi pour les sièges. Il lui est arrivé de retarder des lancements de plusieurs semaines lorsque le produit ne lui convenait pas »*, se souvient un collaborateur.

Ce que redoutent le plus les membres de son entourage, c'est d'être convoqué au treizième étage, dans le bureau même de M. Piëch, où plusieurs d'entre eux ont vu leur sort basculer. *« Je préfère me séparer d'un cadre plutôt que de devoir licencier 1 000 ouvriers à cause de ses erreurs »*, rétorque celui dont l'objectif revendiqué est d'être *« juste et droit »*. Une rectitude lui vaut la considération de l'ensemble de son personnel, même si, aujourd'hui, certains craignent que le succès ne lui monte à la tête. *« Ferdinand Piëch a l'impression qu'il transforme en or tout ce qu'il touche. Pris d'une boulimie de croissance en 1998, il devra prouver en 1999 la pertinence de ses choix stratégiques »*, note un analyste.

Hélène Risser

ANNONCE PUBLICITAIRE

VALEURS FRANÇAISES

● Très entouré dans les premiers échanges, lundi 4 janvier, le titre **Renault** a gagné 4,5 % après que la presse britannique eût fait état de négociations entre le japonais Nissan et l'un des trois constructeurs automobiles Renault, Ford ou DaimlerChrysler en vue d'une fusion dont les modalités seraient dévoilées à la fin du mois. Tandis que Nissan démentait la rumeur, la direction de Renault s'est refusée à tout commentaire.

● Le titre **Thomson-CSF** cédait 1,61 % à l'ouverture, lundi 4 janvier à Paris, après la publication, dans le quotidien britannique *Sunday Times*, de rumeurs selon lesquelles British Aerospace et Marconi projetteraient de fusionner dans un proche avenir, laissant le groupe français à l'écart.

● L'action **Rhône-Poulenc** progressait de 2,14 % en début de matinée lundi 4 janvier, après que sa filiale américaine, Rhône-Poulenc Rorer eût obtenu une prolongation de la vente d'un de ses produits-phares outre-Atlantique, le Lovenox.

● Les titres de la grande distribution, notamment **Pinault-Printemps-Redoute** (+ 3,19 %), **Promodès** (+ 2,17 %) et **Carrefour** (+ 1,47 %), ont nettement progressé à l'ouverture, lundi 4 janvier, soutenus par les bonnes ventes de la fin de l'année 1998.

RÈGLEMENT MENSUEL

LUNDI 4 JANVIER — Cours relevés à 12 h 30

Liquidation : 22 janvier

France ▶ | Précédent en euros | Cours en euros | Cours en francs | % Var. veille | % Var. 31/12 (1)

International ▶ | Précédent en euros | Cours en euros | Cours en francs | % Var. veille | % Var. 31/12 (1)

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3 ; ■ coupon détaché ; ● droit détaché ; # contrat d'animation ; o = offert ; d = demandé ; † offre réduite ; ↓ demande réduite.

DERNIÈRE COLONNE RM (1) :

Lundi daté mardi : % variation 31/12 ; Mardi daté mercredi : montant du coupon en euros ; Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon ; Jeudi daté vendredi : compensation ; Vendredi daté samedi : nominal.

NOUVEAU MARCHÉ

LUNDI 4 JANVIER — Cours relevés à 12 h 30

Valeurs ▶ | Cours en euros | Cours en francs | % Var. veille

SECOND MARCHÉ

LUNDI 4 JANVIER — Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

Valeurs ▶ | Cours en euros | Cours en francs | % Var. veille

SICAV FCP

Une sélection.

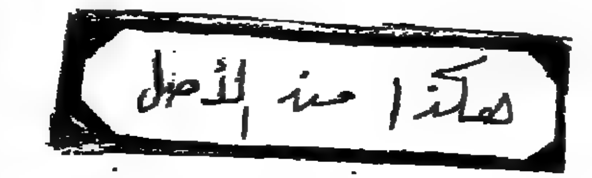
Cours de clôture le 30 décembre

Émetteurs ▶ | Valeurs unitaires euros | francs | Date cours

Le 4 janvier 1999, la Bourse de Paris a coté pour la première fois en euros.

www.bourse-de-paris.fr

SBF · BOURSE DE PARIS



هكذا من الأصل

Les grandes valeurs des indices « euros » premières bénéficiaires de l'euphorie boursière

Les investisseurs se précipitent sur un nombre restreint de titres

Sur les deux premières séances de l'année, les deux indices, Euro Stoxx 50 et FTSE Ebloc 100 ont gagné respectivement 7,6 % et 6,5 %. Les plus grandes entreprises européennes qui entrent dans la composition de ces indices profitent de l'attrait des valeurs « euros » pour les investisseurs internationaux. Ces derniers cherchent à répliquer dans leurs portefeuilles la composition des indices.

POUR les Bourses européennes, l'euro n'a que deux jours, mais déjà, on peut désigner les premiers bénéficiaires. Ce sont les grandes valeurs européennes, et plus particulièrement, celles faisant partie des deux indices de la zone euro : l'Euro Stoxx 50 et le FTSE Ebloc 100. Sur les deux premières séances de l'année, ces deux indices ont progressé respectivement de 7,6 % et de 6,5 %. L'indice CAC 40, n'a pas fait mieux (+6,50 %).

En période de rodage des marchés en euros, les investisseurs font preuve de prudence. Ils ne se sont aventurés que sur les grandes capitalisations boursières européennes qui présentent l'avantage d'être les plus liquides. Les intérêts de tous les acheteurs convergeant vers un nombre restreint de valeurs, les cours de ces dernières ont littéralement flambé. Ainsi, durant la seule séance du 4 janvier, l'action Deutsche Telekom qui fait partie de l'indice DJ EuroStoxx 50 a grimpé de 13,49 %, celle de Paribas a gagné 11 % et celle d'Allianz s'est adjugé un gain de 8 %. Caroline Meroz, stratégiste chez Salomon Smith Barney, explique ce phénomène par *« le fait que les valeurs figurant dans les indices européens sont les mieux suivies par les analystes donc les plus connues des investisseurs. De plus, ces derniers tentent, dans un premier temps, de répliquer la composition de l'indice DJ Euro Stoxx 50 dans leurs portefeuilles »*. De fait, les trois secteurs dont le poids est le plus important dans l'indice sont le secteur bancaire (13,5 %), celui de l'assurance (11,3 %) et les télécommunications (11 %). Un phénomène technique qui rappelle celui qui a dopé le cours de l'action France Télécom après son introduction dans l'indice CAC 40.

Frank Benzimra, analyste à la Société générale, n'est guère surpris par ce phénomène. En décembre, son département avait publié une étude démontrant que les quarante-cinq valeurs européennes faisant partie de tous les indices européens (dont les françaises Alcatel, Elf Aquitaine, L'Oréal, Rhône-Poulenc, Carrefour, Vivendi, Société générale, AXA) avaient déjà réalisé de meilleures performances que leurs concurrentes écartées des indices ou ne faisant partie que d'un seul indice. La banque concluait que le phénomène risque de perdurer sur les six premiers mois de l'année 1999.

Pour Jean-Roland Dessard, directeur de la recherche à la BNP Equities, *« de nombreux gérants de portefeuilles parlaient d'internationaliser leur gestion depuis un an. Mais tous n'étaient pas encore passés à l'acte à la fin de l'année 1998 »*. Certains gérants, notamment ceux des caisses de retraite ou d'assurance, devaient respecter des règles strictes leur imposant d'investir la majorité de leurs avoirs en titres domestiques et leur interdisant de prendre un risque de change.

SOUVENIR DU KRACH

Subitement, le 4 janvier 1999, leur champ d'intervention s'est élargi aux marchés européens et le risque de change a disparu dans la zone euro. Pour tous ces investisseurs la diversification européenne des portefeuilles a débuté lundi.

Plum Shipton, responsable de la stratégie en Europe de Merrill Lynch, voit également des raisons fondamentales à ce phénomène : *« Les risques de ralentissement économique en Europe devraient pénaliser les petites valeurs, plus sensibles à l'environnement. »*

Par ailleurs, le souvenir du krach boursier de l'été 1998 est encore présent dans les esprits et, en cas de chute brutale des marchés, il est beaucoup plus difficile de céder les petites valeurs (dont le marché est étroit) que les grandes.

Résultat, alors que toutes les banques et les sociétés de Bourse se prêtent au délicat exercice de publier une liste de valeurs favorites pour 1999, elles sont tiraillées entre deux exigences contradictoires : recommander les valeurs les moins chères ou celles les plus en vue.

Les moins chères figurent souvent parmi les valeurs moyennes. Elles risquent donc d'être encore délaissées pendant un certain temps. D'un autre côté, celles en vue sont bien souvent les plus chères. Seul consensus, il est impossible d'écarter les valeurs faisant partie des secteurs en phase de concentration (banque et automobile) ou en phase de dérégulation (télécommunication et services aux collectivités).

« L'écart de valorisation entre les grandes valeurs et les petites valeurs atteint aujourd'hui 30 %, un niveau plus important que par le passé », remarque Frank Benzimra. A long terme, la prime accordée aux grandes valeurs devraient s'atténuer, les investisseurs reviendront alors à une approche financière classique, mais il faudra être patient.

Enguérand Renault

La bataille du téléphone reprend aux Etats-Unis

Spécialiste des communications mobiles, AirTouch est l'objet de deux offres concurrentes

LA BATAILLE pour le contrôle d'opérateurs américains de télécommunications, qui fait rage depuis 1997, *reprend de plus belle*. Lundi 4 janvier, la compagnie régionale de téléphone Bell Atlantic et AirTouch, spécialiste du radiotéléphone, avaient confirmé être en négociations en vue d'une éventuelle fusion. Le montant de l'opération s'élèverait à plus de 43 milliards de dollars (36,6 milliards d'euros, 238,6 milliards de francs) par le biais d'un échange d'actions sur une base de 75 à 80 dollars l'action.

Dès le lendemain, le britannique Vodafone, numéro un de la téléphonie cellulaire au Royaume-Uni, annonçait vouloir lui aussi mettre la main sur AirTouch. Pour convaincre les actionnaires de la société américaine, le britannique proposait 54 milliards de dollars (45,96 milliards d'euros, 299,7 milliards de francs) par échange d'actions sur une base de 90 dollars l'action.

Bell Atlantic aurait l'avantage de la taille, Vodafone celui du dynamisme de son état-major et du soutien des investisseurs

« Vodafone confirme qu'une démarche a été entreprise auprès d'AirTouch Communications Inc. en vue d'une possible fusion. Il n'y a aucune assurance qu'un accord puisse intervenir », a déclaré la compagnie britannique dans un communiqué publié le 5 janvier. Les sociétés concernées avaient déjà été en contact. Des négociations en vue d'une fusion entre Vodafone et AirTouch avaient échoué en 1998, la compagnie privilégiant une solution américaine. A l'époque, AirTouch s'était associée à Bell Atlantic pour créer un joint-venture aux Etats-Unis, Primeco Personal Communications, ainsi qu'en Italie, Omnitel Pronto Italia.

Depuis deux ans, les télécommunications américaines sont en pleine mutation. En 1998, trois fusions dans ce secteur ont figuré parmi les dix principaux rapprochements de l'année : SBC-Ameritech, Bell Atlantic-GTE, et ATT-TCI. La déréglementation du marché américain depuis le vote du Telecommunications Act en 1996 explique cette agitation. Les compagnies jusque-là cantonnées dans les communications longues distances ont désormais le droit d'intervenir dans les liaisons locales, et réciproquement. Parallèlement, les services de radiotéléphone, en pleine expansion, sont l'objet de toutes les convoitises.

En cas de bataille pour le contrôle d'AirTouch, Bell Atlantic aurait l'avantage de la taille, Vodafone celui du dynamisme de son état-major et du soutien des investisseurs institutionnels. En outre, Bell Atlantic est déjà en train de fusionner avec son compatriote GTE pour 77,9 milliards de dollars (66,33 milliards d'euros, 428 milliards de francs) et Wall Street s'inquiète d'un effet de dilution des actions de Bell Atlantic et de GTE, qui a eu pour effet direct une baisse des titres cotés en Bourse ces derniers jours.

Un rapprochement Vodafone-AirTouch, quant à lui, verrait naître la plus grande entreprise de radiotéléphone au monde comptant 25 millions d'usagers sur plusieurs continents. AirTouch, qui doit sa croissance à ces opérations internationales (43 % du chiffre d'affaires), a augmenté sa clientèle de 88 % sur un an. L'entreprise spécialiste du radiotéléphone présente déjà des partenariats avec Vodafone en Suède et en Egypte.

Le scénario qui paraît le plus plausible aux observateurs serait un partage d'AirTouch entre les deux rivaux. Le groupe britannique ne semble en effet intéressé que par une partie des activités de la firme américaine. *« Une telle fusion donnerait à Vodafone une position dominante en Europe et lui permettrait de réduire ses coûts*, affirme un analyste de la City. *Ce sont surtout les opérations italiennes, espagnoles, portugaises et allemandes d'AirTouch qui intéressent Vodaphone, pas le réseau américain, où la concurrence est à couteaux tirés, au détriment des marges bénéficiaires. AirTouch est également très présent en Corée, au Japon et en Inde, ce qui donnerait une dimension asiatique digne de ce nom à Vodafone. » « Aucune règle comptable n'empêcherait Airtouch de vendre une partie de ses activités à Vodafone, et l'autre à Bell Atlantic »*, précise un spécialiste à l'agence Bloomberg.

On peut ainsi imaginer que Vodafone et Bell Atlantic se mettent d'accord pour racheter, l'une les activités internationales d'AirTouch, l'autre ses activités américaines. Ce scénario permettrait à Bell Atlantic de posséder un réseau de communication national sur tout le territoire américain afin de concurrencer ATT, Sprint et Nextel Communications.

Emmanuel Paquette, avec Marc Roche (à Londres)

La Banque centrale européenne dispose d'importantes réserves de change et d'or

POUR ASSURER la stabilité de l'euro, dans le cas où celui-ci subirait des attaques spéculatives, la Banque centrale européenne (BCE) ne manquera pas de munitions. Elle a révélé, mardi 5 janvier, que le montant des avoirs de change du système européen des banques centrales (SEBC), réunion de la BCE et des banques centrales nationales, représentaient, au 1er janvier 1999, 227,4 milliards d'euros (1 491 milliards de francs) et que les réserves d'or s'élevaient à 99,6 milliards d'euros (653,3 milliards de francs). Au total, les autorités monétaires européennes auront donc à leur disposition 327 milliards d'euros (2 145 milliards de francs) pour intervenir en cas de besoin.

La BCE ne possédera initialement qu'environ 40 milliards d'euros (262 milliards de francs) de réserves propres – contre 50 milliards d'euros (327 milliards de francs) prévus dans le traité de Maastricht –, en raison de la non-participation du Royaume-Uni, de la Suède, du Danemark et de la Grèce à l'Union monétaire. Les 40 milliards d'euros de réserves, dont 15 % d'or, correspondent aux versements effectués par chacune des banques centrales nationales, proportionnels à leurs parts au capital de la BCE, elles-mêmes fonction du produit intérieur brut et du nombre d'habitants de chaque pays. La France en détient ainsi un peu plus de 20 %.

Ces réserves ne seront pas physiquement transportés à la BCE : l'or français ne fera pas le voyage, par camions blindés, jusqu'à Francfort. La Banque de France se contentera d'apposer une affichette *« BCE »* afin d'identifier les lingots transférés. Le solde des réserves du SEBC, soit 287 milliards d'euros (1 882 milliards de francs), continuera à être directement détenu par les instituts d'émission nationaux. Ces avoirs de change sont constitués, par définition, de devises n'appartenant pas à la zone euro, pour l'essentiel de dollars (90 %) et marginalement de yens. Au cours des derniers mois, les banques centrales européennes, dont la Banque de France, ont discrètement converti en dollars les marks qu'elles possédaient dans leurs réserves.

POLÉMIQUE

La publication du montant des réserves du SEBC pourrait bien relancer la polémique sur leur utilisation. Certains ne manqueront pas de les juger pléthoriques, compte tenu du niveau observé aux Etats-Unis, (60 milliards de dollars d'avoirs de change) et du fait que la zone euro, en raison de l'importance des échanges commerciaux à l'intérieur de l'Union, est désormais moins sensible aux fluctuations du dollar et du yen : la Banque d'Italie, par exemple, n'est plus dans l'obligation de défendre la parité de la lire face au deutschemark. Selon certains experts, le SEBC pourrait donc fort bien se contenter d'un montant de réserves bien moindre, tout en respectant les normes internationales calculées en fonction du niveau des importations.

L'ancien président de la BERD (Banque européenne pour la reconstruction et le développement), Jacques Attali, avait été parmi les premiers à demander aux Etats, propriétaires des réserves, de se débarrasser des excédents inutiles pour stimuler la croissance. L'idée avait été officiellement reprise, à l'automne 1998, par l'ancien président du Conseil italien Romano Prodi.

Le président de la BCE, Wim Duisenberg, lui avait sèchement répliqué, en soulignant que les ventes de réserves représenteraient une création monétaire et *« qu'il serait aussi simple de faire fonctionner la planche à billets. »* Les banquiers centraux européens ne veulent pas entendre parler d'un abaissement du montant des réserves. Ils notent d'abord que celles du SEBC sont en ligne avec celles des pays asiatiques (220 milliards de dollars au Japon) et que la réduction des avoirs en devises, rémunérés au taux du marché, priverait les instituts d'émission des fonds dont ils ont besoin pour assurer leurs missions. L'Etat, actionnaire des banques centrales, perdrait d'un côté ce qu'il gagnerait de l'autre. Les dirigeants monétaires européens soulignent par ailleurs que les calculs établis à partir des échanges commerciaux ont aujourd'hui perdu de leur pertinence : il importe davantage que les banques centrales soient en mesure de riposter à la puissance de feu des marchés financiers (1 300 milliards de dollars échangés quotidiennement sur le compartiment des devises). Enfin, ils estiment que la possession de réserves importantes est un moyen de renforcer la crédibilité de l'euro et de démontrer la solidité financière de l'Euroland sur les marchés financiers internationaux.

Pierre-Antoine Delhommais

Les « Hello Work », les « ANPE » japonaises, recensent les destins brisés

TOKYO
correspondance

Shokuan Dori, la « rue de la sécurité de l'emploi », n'a pas volé son nom. La grande artère est à la lisière du Kabuki-Cho, le Pigalle de Tokyo, et à quelques centaines de metres, à vol d'oiseau, de l'imposant gratte-ciel de la mairie de Tokyo, dans le quartier d'affaires de Shinjuku-Ouest. C'est là que se trouve, dans un immeuble d'une dizaine d'étages, l'une des trois plus grosses agences pour « la sécurité de l'emploi » de Tokyo. La métropole en compte dix-huit. En 1988, le ministère du travail a lancé un concours pour rebaptiser le réseau et la proposition d'une ménagère de province l'a emporté : ce sera *Hello Work*, plus encourageant, et non plus *shokuan*, un peu trop administratif.

REPORTAGE

Les plus de 45 ans sont les plus touchés par le chômage

Dix ans plus tard, la rue, elle, a toujours le même nom, et la réalité a complètement chassé la fantaisie. *Dans le Japon de 1998*, on n'a plus trop la tête légère quand on recherche du travail. En ce froid début d'après-midi de décembre, le rez-de-chaussée de l'agence, réservé aux quarante-cinq ans, est noir de monde. Les panneaux d'affichage égrènent les numéros d'attente, tandis que les employés s'activent derrière des ordinateurs flambant neufs. Une bonne dizaine de visiteurs, la main devant le visage, déclinent toute interview. Faut-il craindre que ceux qui acceptent aient moins de choses à raconter ? M. Tanaka, en costume cravate, d'épaisses lunettes sur le nez, une sacoche a la main, n'est pas chômeur. *« Pas encore*, explique-t-il, *mais je cherche depuis l'été une nouvelle place, car mes conditions de travail et de salaire se sont beaucoup détériorées. Je vais bientôt devoir quitter ma société, ou on me licenciera, ou bien ce sera la faillite. Je me prépare. J'ai quarante-cinq ans, deux enfants, à qui j'ai explique la situation. »* Notre prévoyant *salaryman* travaille dans la publicité, mais ne se fait pas beaucoup d'illusions.

Abattu, la voix fatiguée, M. Okuda, quarante-huit ans, a, lui, perdu son travail depuis un an. Il ne reçoit plus d'allocations (la limite est de 300 jours) et vit d'*arubeito* (les petits boulots). Il a un temps travaillé pour une compagnie de taxi : *« Je travaillais dans l'imprimerie. Je me suis dit qu'il fallait passer aux nouvelles technologies, je suis entré dans une société qui avait adopté le numérique, mais au bout d'un an elle a fait faillite. Depuis, je n'ai rien trouvé. »*

GÉNÉRATION DU BABY-BOOM

On croise à l'agence *Hello Work* de Shinjuku d'autres destins brisés, mais aussi le lot commun de l'entre-deux-jobs, des moins de quarante-cinq ans (2e étage), des collecteurs d'allocations (4e étage), des jeunes diplômés. Chaque jour, 800 personnes visitent l'agence. 70 % sont des cols blancs, dont le quart ont plus de quarante-cinq ans : coûteux (ils sont au pic des courbes de progression salariale) et nombreux (c'est la génération du baby-boom), ils sont touchés de plein fouet par la crise. Dans un autre quartier de Tokyo, à Shibuya, un *Lady's Hello Work* ne s'occupe que des femmes, une autre population qui fait les frais des restructurations en cours.

Avec 4,3 % de chômage, le Japon fait figure d'îlot de prospérité sociale en comparaison des performances européennes. Mais le chiffre, calculé à partir de statistiques hebdomadaires, exclut ceux qui ont travaillé au moins une journée dans la semaine. La couverture relativement limitée du chômage (en moyenne, 60 % du salaire, pendant 300 jours au maximum), en forçant le recours à d'autres expédients, et la fiscalité, qui rend souvent plus avantageux pour une femme mariée de ne pas travailler, minimisent la réalité statistique du phénomène.

Sur le terrain, les signes de l'intensité des bouleversements en cours ne trompent pas. Yasushi Nagano, responsable des affaires générales à *Hello Work* Shinjuku, est formel : *« Par rapport à l'an dernier, le nombre de visiteurs en quête d'un emploi a augmenté de 20 % à 30 %. Mais les offres sont en baisse de 40 %. »* A *Lady's Hello Work*, Mme Kazue Shitaba, la responsable de l'agence, note que le nombre de femmes qui viennent consulter ses fichiers parce qu'elles ont été licenciées (20 % du total) a augmenté de 20 % par rapport au début de l'année. Autre voyant, les caisses d'assurance-chômage, longtemps bénéficiaires, devraient passer dans le rouge pour l'année fiscale 1999. Au point que le gouvernement envisagerait de prolonger la durée des droits au-delà de la limite des 300 jours.

SUREMPLOI

Pourtant, les plans sociaux des grandes entreprises nippones restent très timides, si tant est qu'on puisse même parler de plans sociaux. Dans l'électronique, la sidérurgie, les suppressions d'emplois annoncées se font en majorité par des mises à la retraite naturelles, au pis des retraites anticipées. Certes la satellisation des employés vers les filiales, les diverses pratiques avérées de démissions forcées (avec notamment des brimades collectives sur le lieu de travail), ne font pas l'objet d'annonces publiques. Mais le suremploi manifeste qui persiste dans les industries et les services empêche de penser que le pire est passé.

Dans le secteur bancaire, on n'hésite plus à parler des *bubble heads* – les employés engagés sans grand discernement, au moment de la bulle spéculative, pour remplir des contingents qui n'avaient d'autres ambitions que d'impressionner les concurrents –, comme l'équivalent de « mauvaises créances » en matière de personnel. Chez les constructeurs de camions, les mises en congés forcées cachent mal les surcapacités croissantes. Visiblement, les réserves de flexibilité de la machine économique japonaise, qui ont permis jusque-là aux grandes entreprises de ne pas licencier en masse, sont sérieusement entamées. Les PME sont à bout de souffle, comme le montre la multiplication des faillites. Les *arubeito*, petits boulots quasi exonérés de taxes, qui constituent un formidable amortisseur du chômage, *ne sont plus aussi abondants* qu'auparavant. Les baisses qui touchent les primes semestrielles, considérées comme une partie intégrante de la rémunération, commencent à faire grimacer. Les agences *Hello Work*, elles, ne sont pas près de chômer.

Brice Pedroletti

a bataille du téléphon
eprend aux Etats-Uni

Les radios musicales se spécialisent pour sélectionner leurs auditeurs

Depuis plusieurs mois, les dix principales stations réajustent leur programmation afin de mieux se positionner entre elles et pour mieux définir, auprès des annonceurs, les catégories d'auditeurs auxquelles elles s'adressent

SELON que vous soyez hit, rock ou rap, vous séduirez plutôt les adultes, les jeunes et les ménagères de moins de 50 ans. Au nom de cette recette, les radios musicales spécialisent de plus en plus leurs programmes pour mieux sélectionner leurs auditeurs. Pour la dizaine de stations (RTL2, Fun, Europe 2, RFM, Skyrock, NRJ, Chérie FM, Rire et chansons, Nostalgie, Montmartre FM), cette manière de faire permet de toucher des cibles plus définies et donc mieux appréciés des annonceurs.

« Les auditeurs font un choix commandé par l'identité du produit et le type de musique qu'ils souhaitent écouter à tel ou tel moment. L'identité doit être suffisamment forte pour pouvoir reconnaître une radio sans écouter le jingle », explique Frédéric Schlesinger, directeur général du pôle FM du groupe Europe, qui comprend Europe 2 et RFM.

Depuis septembre 1998, il a entrepris de modifier le format d'Europe 2, créée en 1986 afin de rajeunir l'auditorat. Avec une musique *« rythmée non agressive »*, plus soul que rock, et qui couvre les années 1975-1995, le nouveau programme d'Europe 2 sollicite les 25-35 ans. Avec 6,3 % d'audience, lors du dernier sondage Médiamétrie de novembre 1998, la station a battu ses propres records. Par ailleurs, elle a réussi une parfaite complémentarité avec RFM, l'autre radio du groupe, qui, elle, vise les 35-50 ans. Surnommée *« la radio en or »*, RFM est spécialiste de la diffusion des « golds », les titres qui ont plus de quatre ans d'âge. Conçue comme un média d'accompagnement, elle recueille 4,5 % d'audience, notamment auprès des cadres supérieurs au pouvoir d'achat conséquent.

« L'UNIVERS IDÉAL »

Sa concurrente directe est Nostalgie. Une étude réalisée par Ipsos musique entre le 12 et le 17 décembre sur la programmation des radios musicales montre que les « golds » représentent 81 % de la programmation de RFM, contre 99 % de celle de Nostalgie. Ces deux radios n'ont que 160 titres en commun et leur différence se remarque aussi par les artistes les plus souvent diffusés. Alors que RFM préfère Francis Cabrel, Charles Aznavour, Elton John, Serge Gainsbourg, Véronique Sanson, Nostalgie met en tête de ses vedettes Johnny Hallyday, Claude François, Les Beatles, Michel Sardou et Joe Dassin. *« Nostalgie est résolument plus populaire, plus éclectique que RFM, notamment en ce qui concerne le rythme des chansons diffusées »*, commente Sophie Martin, directeur général d'Ipsos Musique.

Le rachat de Nostalgie par le groupe NRJ au printemps 1998 a entraîné un reformatage rapide et total de cette radio, désormais destinée aux adultes entre 40 et 60 ans et dont l'audience a bondi de 0,8 % en quelques semaines. Expert dans l'adaptation des programmes par rapport aux cibles visées, le groupe NRJ peut jouer sur quatre stations pour toucher à peu près toutes les catégories de population, avec une audience cumulée de 15 %. Avec son tempo mélodique, Chérie FM s'adresse plutôt aux femmes et représente *« l'univers idéal »* de la ménagère de moins de 50 ans. En effet, près des deux tiers de son auditorat est composé de femmes de 25 à 49 ans.

LES JEUNES MOINS RICHES

En revanche, Rire et chansons, qui partage ses programmes entre la musique et les sketches humoristiques, est plutôt écouté par les hommes de plus de 35 ans. Pour la station-mère, 46 % des auditeurs ont entre 15 et 25 ans et la moitié se situent entre 25 et 49 ans. *« NRJ, c'est le format de référence pour les hits que l'on contribue à lancer. Quant à la segmentation des formats et des publics, suivant des cibles ou des thèmes, elle est inhérente à l'histoire de la radio »*, estime Marc Pallain, directeur du développement du groupe NRJ. En surfant sur un public aussi large, le groupe NRJ est évidemment très bien placé sur le plan publicitaire.

Montmartre FM, rachetée par Gérard Louvin lors de la vente de RMC a opté pour un positionnement moins âgé que le précédent. Elle vise aussi les 40-60 ans et veut devenir, elle aussi, une radio populaire diffusant les grands succès, notamment francophones.

La situation est plus difficile pour les radios particulièrement destinées aux jeunes. *« Il existe deux types de radios musicales, celles destinées aux adultes au-dessus de 25 ans et celles écoutées par les jeunes de 15 à 24 ans. Les premières offrent une palette plus large aux publicitaires ; les secondes représentent un média en développement et représente aujourd'hui un chiffre d'affaires de 200 millions de francs* (30,5 millions d'euros), *avec des produits spécifiques, comme le cinéma, les jeux vidéo, le téléphone mobile, les produits alimentaires, barres chocolatées et boissons sucrées) »*, explique Pierre Conte, nouveau directeur général d'IP France, régie du groupe RTL. Les performances économiques ne sont cependant pas aussi satisfaisantes pour les radios jeunes que pour les radios adultes. Car le pouvoir d'achat de cette génération est moins élevé, ce qui la rend moins consommatrice.

En se spécialisant dans la diffusion de la chanson rap française, Skyrock a incontestablement réussi un succès d'audience, au point d'être désormais numéro un dans la région Ile-de-France auprès des moins de 25 ans. En revanche, le groupe RTL n'a pas encore achevé le positionnement de Fun Radio. Autant son autre radio musicale, RTL2, lancée en mars 1996, progresse régulièrement avec son programme soft rock, destiné aux 25-34 ans, autant le repositionnement de Fun aura été plus difficile. Axel Duroux, chargé depuis deux ans de la restructuration de la station, devrait présenter le nouveau format, vendredi 8 janvier, devant le conseil d'administration de la CLT, propriétaire de RTL.

Françoise Chirot

L'embellie publicitaire

Les radios se sentent moins les parentes pauvres du marché publicitaire. Après plusieurs années de régression, la part qui leur revient a progressé de 3 % en 1998. L'automne a été particulièrement bon et les prévisions sont du même ordre pour 1999. Les radios musicales en prennent une bonne partie, même si la période de la Coupe du monde a plutôt bénéficié aux stations généralistes.

Si les constructeurs automobiles n'ont pas investi autant que les années précédentes, d'autres secteurs explosent. C'est notamment le cas de la téléphonie et des services (51 % d'augmentation entre 1997 et 1998), qui, à eux deux, sont comparables aux transports. La forte réactivité de ce média lui a permis d'engranger avant Noël les commandes de publicité pour les téléphones mobiles et les jeux vidéo. La distribution reste le premier annonceur, mais les responsables des radios espèrent un développement des messages en faveur des produits alimentaires, de beauté et d'hygiène.

« L'Evénement » veut gagner 20 000 exemplaires en un an

L'EVÉNEMENT a dit adieu à *L'Evénement du jeudi* pendant les vacances de Noël, dans un numéro-rétrospective qui retraçait quatorze ans d'histoire de l'hebdomadaire créé par Jean-François Kahn. Avec sa nouvelle formule, qui paraît jeudi 7 janvier, l'hebdomadaire d'Hachette veut tourner la page et change de nom pour devenir simplement *L'Evénement*. Après bien des vicissitudes, le magazine entame une nouvelle étape de sa précaire existence, depuis le dépôt de bilan de 1994. Cette nouvelle formule intervient trois ans après la rénovation engagée par l'ancien propriétaire, Thierry Verret, qui malgré un bon démarrage n'a pas permis au titre de retrouver durablement son identité et ses lecteurs.

Comme il y a trois ans, l'hebdomadaire diminue son prix pour passer de 20 francs à 15 francs, à mi-chemin entre le prix de *Marianne* et celui des autres newsmagazines. La pagination rédactionnelle sera de 90 pages, en hausse de 10 %. Le prix définitif sera fixé dans les prochaines semaines, en fonction des résultats du lancement. Hachette prévoit une hausse de la diffusion d'environ 13 % en 1999, soit environ 20 000 exemplaires par rapport à une diffusion de l'ordre de 160 000 exemplaires en 1998 (162 289 exemplaires pour la période du deuxième semestre 1997 et du premier semestre 1998, selon Diffusion contrôle).

Le PDG du journal, Bernard Mainfroy, prévoit une croissance de 6 % de la publicité et vise *« un seuil proche de l'équilibre d'ici deux ans »*. En 1997, l'hebdomadaire avait accusé un déficit d'exploitation de 16 millions de francs, résultat qui devrait s'aggraver en 1998, en raison notamment des frais de restructuration et de relance du journal. La campagne de promotion de la nouvelle formule représente 16 millions de francs (2,87 millions d'euros).

Repris directement par le groupe Lagardère, *L'Evénement* est placé sous la responsabilité de sa filiale Hachette Filipacchi Médias (HFM), qui devrait intégrer le magazine à ses structures. Hachette a repris les choses en main, en contrôlant de près la gestion du titre et en supervisant – et faisant refaire – la nouvelle formule, initialement prévue à l'automne 1998.

ACTEUR POLITIQUE

Le directeur de la rédaction, Georges-Marc Benamou, veut *« donner une identité nouvelle »* au titre. *« Le journal doit redevenir un acteur politique et médiatique »*. Politiquement, *L'Evénement se veut « à l'unisson de la gauche européenne, être une force de propositions, de réformes »*. Il compte défendre ses valeurs et soutenir des combats : *« Nous pensons que la social-démocratie a besoin d'évoluer, nous sommes contre les conservateurs, de droite et de gauche, contre les partisans du repli national. Nous ne serons pas nationaux-républicains »*, explique Georges-Marc Benamou, qui dénonce dans son éditorial *« ce repli frileux »* et ironise sur *« les orphelins de Marx* [qui] *s'obligent à devenir des groupies de Déroulède »*. Le directeur de la rédaction compte bien continuer à ferrailler, par éditoriaux interposés, avec *Marianne* et Jean-François Kahn.

L'Evénement veut également être *« l'un des journaux du débat d'idées »*. Plusieurs intellectuels interviendront régulièrement dans l'hebdomadaire : Dan Franck, Alain Etchegoyen, Blandine Barret-Kriegel, Pierre Vidal-Naquet, Adam Michnik, Manuel Vasquez Montalban, etc. La troisième ambition de la nouvelle formule est d'accorder une place importante à *« l'innovation scientifique, technologique et sociétale »*, notamment dans une nouvelle partie, baptisée « C'est déjà demain ».

Symbole de ces objectifs, la « une » du nouveau numéro est consacrée à *« comment nous allons vivre en 2020 »* et aux *« 20 miracles que demandent des intellectuels à Saint-Chevènement »*. Enfin, l'humoriste Laurent Ruquier apportera son grain de sel à l'hebdomadaire.

Alain Salles

« Courrier international » se rénove

Courrier international **change de format et modifie sa maquette. L'hebdomadaire du groupe Expansion veut ainsi suivre la *« croissance du journal »*, créé en 1990 par Jacques Rosselin, Hervé Lavergne et Jean-Michel Boissier. Le journal a franchi la barre des 100 000 exemplaires, avec une diffusion totale payée de 101 381 exemplaires, à la fin du premier semestre 1998, selon Diffusion Contrôle. Il compte atteindre 125 000 exemplaires en deux ou trois ans. *« Nous devons donner plus d'éléments, des cartes, des photographies, pour permettre aux lecteurs de se faire leur idée »*, explique le rédacteur en chef, Philippe Thureau-Dangin.**

La maquette conçue par Nathalie Baylaucq, qui a notamment réalisé la nouvelle formule du *Monde*, met en évidence les diverses rubriques. *Courrier international* veut ainsi développer ce qui concerne la société et les modes de vie. L'hebdomadaire songe à des diversifications à l'étranger, en Allemagne notamment, et veut développer ses activités sur Internet pour être *« un portail sur la presse mondiale »*, explique Philippe Thureau-Dangin.

Quebecor devient le deuxième éditeur de presse du Canada

LE GROUPE CANADIEN QUEBECOR A ANNONCÉ, mardi 5 janvier, que l'acquisition du groupe de presse Sun Media était achevé. Il détient 99,5 % des actions, après une OPA amicale, pour un montant total de 983 millions de dollars canadiens (550,5 millions d'euros) en liquide et de 345 millions de dollars canadiens (193 millions d'euros) en remboursement de dettes. *« Nous procéderons maintenant à l'intégration des deux sociétés pour former la deuxième chaîne de journaux en importance au Canada »*, a déclaré Charles G. Cavell, le président de la nouvelle société d'édition issue de la fusion. Après un accord avec Torstar, éditeur du *Toronto Star*, qui avait lancé une OPA hostile sur Sun Média, Quebecor s'est engagé à lui revendre pour environ 350 millions de dollars canadiens (196 millions d'euros) quatre quotidiens couvrant le sud de l'Ontario. Avec le rachat de Sun Media, éditeur de quotidiens populaires comme le *Toronto Sun*, Quebecor devient le deuxième groupe de presse au Canada, avec 21,65 % de l'ensemble du tirage de la presse quotidienne, contre 47 % pour les groupes Hollinger et Southam du magnat de la presse Conrad Black (*Le Monde* du 3 novembre 1998). – (*AFP*.)

DÉPÊCHES

■ **MULTIMÉDIA : le service en ligne America Online a signé**, mardi 5 janvier, un accord avec la chaîne de télévision américaine CBS, qui sera le fournisseur exclusif d'informations sur AOL et sa filiale CompuServe.

■ **PUBLICITÉ : François Bachère, cofondateur de la deuxième plus** grosse agence d'Euro RSCG, vient de passer à la concurrence en devenant président de la filiale publicitaire française du réseau américain DMB & B.

■ **AUDIOVISUEL : Canal Plus Belgique et onze câblo-distributeurs wallons lanceront**, le 15 janvier, le premier bouquet numérique de chaînes thématiques à péage de Belgique francophone, baptisé Le Bouquet, a indiqué mardi 5 janvier Daniel Weekers, président de Canal Plus Belgique. Dix-huit chaînes thématiques composeront cette nouvelle offre télévisuelle. – (*AFP*.)

■ **PRIX : l'Association franco-bulgare**, fondée en 1993 par des personnalités des deux pays, dont l'ancien ambassadeur de France à Sofia Bertrand de Lataillade, vient de créer un prix de journalisme. D'un montant de 10 000 francs, il sera décerné pour la première fois en avril 1999 et récompensera le meilleur reportage paru en 1998 dans la presse générale sur la Bulgarie, pays en transition du sud-est de l'Europe. Les candidatures doivent être adressées à : Prix découverte de la Bulgarie, Association franco-bulgare, 28, rue Saint-Guillaume, 75007 Paris.

La revue « Passages » a dix ans

EN TOUTE MODESTIE, c'est Dieu lui-même qui avait salué la naissance de la revue *Passages*, en 1988. Des affiches représentaient une femme contemplant un ciel nuageux, face à la mer. Elle interrogeait : *« T'es capable de garder un secret ? Eh bien, il y a Elie Wiesel, Jacques Derogy, Alain Finkielkraut, Emile Malet, Alain Touraine, Bernard Ullman, Roland Topor, Tim, José Artur, Claude-Jean Philippe, Claire Chazal, Emmanuel Le Roy-Ladurie, Guy Sorman, Charles Melman, Jean Ellenstein et plein d'autres qui créent un mensuel. »* Dieu répondait : *« Est-ce que j'apparais dans le sommaire ? »*

POUR LE DIALOGUE

Dix ans après, *Passages* rend hommage à Topor – qui a longtemps tenu dans la revue son « Journal in Time » – en publiant en couverture de son dernier numéro le dessin de l'humoriste qui avait servi de projet à la campagne de publicité. *Passages* consacre son dernier numéro à « la société de précaution », reprenant pour l'essentiel des interventions d'un colloque organisé au Sénat au printemps 1998.

Dès son origine, *Passages* a marché sur deux pieds, en développant à côté du mensuel des rencontres et des colloques pour prolonger la réflexion du magazine, grâce à l'Association des amis de *Passages* (Adapes). *« Les colloques et les séminaires nourrissent la revue, c'est un va-et-vient constant »*, explique son directeur, Emile Mallet.

Passages est à mi-chemin entre la revue et la presse. Dès le départ, elle s'est voulue indépendante de *« toutes les institutions et de tous les lobbys, juifs ou autres »*, explique M. Mallet. Issue principalement d'intellectuels juifs de gauche, la revue a milité pour le dialogue entre juifs, arabes et chrétiens au Proche-Orient. *Passages* a publié un entretien avec Yasser Arafat en 1993 et soutient le processus de paix au Proche-Orient. Depuis quelques années, elle est très attentive aux évolutions de la société et, notamment, aux problèmes scientifiques et économiques. Elle accorde une place importante à la psychanalyse et à la philosophie.

Après des premiers numéros qui ont atteint 75 000 exemplaires, le journal tire aujourd'hui à 35 000 exemplaires. Au milieu des années 90, les recettes publicitaires se sont effondrées et la revue est passée d'un rythme mensuel à une parution bimestrielle. Le prix, qui avait été maintenu à 35 francs pendant quatre ans, passera à 40 francs en 1999. Le prochain numéro proposera un dossier consacré à « la Shoah au cinéma ».

A. S.

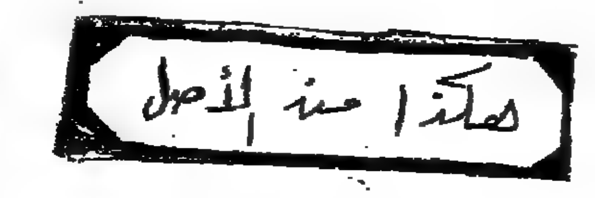


TABLEAU DE BORD

AFFAIRES

INDUSTRIE

● **NISSAN MOTOR : le constructeur automobile japonais** a annoncé mercredi 6 janvier la prochaine cession de la majorité de ses activités dans les machines textiles au groupe spécialisé Toyoda Automatic Lomm Work, premier actionnaire de son rival Toyota Motor.

● **SEMI-CONDUCTEURS : 1998 a été la pire année** depuis le milieu des années 80 selon une étude de Dataquest, publiée mardi. Sept des onze premiers fabricants mondiaux ont enregistré une baisse d'au moins 14 % de leurs ventes. Intel, numéro un du secteur, a toutefois connu une croissance de 4,3 % de ses revenus.

● **STRACEL : les salariés de l'usine papetière de Strasbourg** (groupe UPM-Kymmene) ont entamé mercredi une *« grève illimitée »* pour protester contre le plan de restructuration de l'unité *« pâte à papier »* (200 salariés) qui a perdu 90 millions de francs (13,9 millions d'euros) en 1998.

● **GLON-SANDERS : les sociétés André Glon et Louis Sanders** (filiale d'Entreprise Minière et Chimique), spécialistes de l'alimentation animale, ont officialisé, mercredi, leur rapprochement. Le chiffre d'affaires de la nouvelle entité est de 8 milliards de francs (1,22 milliards d'euros).

● **PREUSSAG : le groupe industriel allemand** diversifié dans le tourisme a annoncé mardi qu'il se retirait du secteur du charbon en vendant sa participation de 50,2 % dans Dellmann-Haniel au groupe Heitkamp. Le 1er janvier, il avait cédé sa filiale Preussag Anthrazit Gmbh au groupe Deutsche Steinkohle.

SERVICES

● **HEPPNER : le groupe français de messagerie et logistique** a annoncé, mardi, avoir signé un accord de partenariat avec le scandinave ASG, dans le cadre d'une alliance globale de cinq organisateurs de transport européens couvrant l'essentiel de l'Europe du Nord.

● **VIVENDI : le groupe de services** a lancé, mardi, la première émission obligataires en euros. L'opération, d'un montant de 1,5 milliard d'euros (9,69 milliards de francs) et offrant un taux de 1,25 %, a été sursouscrite six fois.

● **TÉLÉPHONIE : le marché français du téléphone mobile a** connu la plus forte croissance d'Europe en décembre (+11,2 %) et atteint fin décembre plus de 11 millions d'abonnés. Sur les 1,5 million de nouveaux utilisateurs, 47 % ont choisi France Télécom et 33 % Cegetel.

● **CORSAIR : Le groupe Bourbon a annoncé, mercredi,** la cession de sa participation de 33 % dans la compagnie de transport aérien au groupe Nouvelles Frontières qui possède désormais plus de 80 % des droits de vote.

● **AIR LIBERTÉ : les hôtesses et stewards de la filiale de British Airways** sont appelés à faire grève mercredi et jeudi par le syndicat SNPNC, pour protester contre la réduction prévue de *« 30 à 40 % »* des salaires des personnels navigants commerciaux (PNC) issus de l'ex-TAT qui disposaient de rémunérations supérieures.

● **LA POSTE : dix agences marseillaises de La Poste** ont été fermées mardi, afin de contenir la colère des usagers empêchés d'effectuer des retraits d'argent par une panne du système informatique.

● **CGEA : le ministre des Transports**, Jean-Claude Gayssot, demande la réunion d'une table ronde sur le devenir du « Train des Pignes », reliant Nice à Digne, dont les employés sont en grève depuis le 24 décembre. Ces derniers protestent contre le renouvellement de la concession de la ligne à la CGEA, filiale de Vivendi.

FINANCE

● **CRÉDIT LYONNAIS : la banque compte réduire ses effectifs** en supprimant environ 1 000 postes par an en 1999, 2000 et 2001, et va proposer aux syndicats de proroger le troisième plan social, arrivé à échéance le 31 décembre dernier, a-t-on appris mardi auprès de la banque.

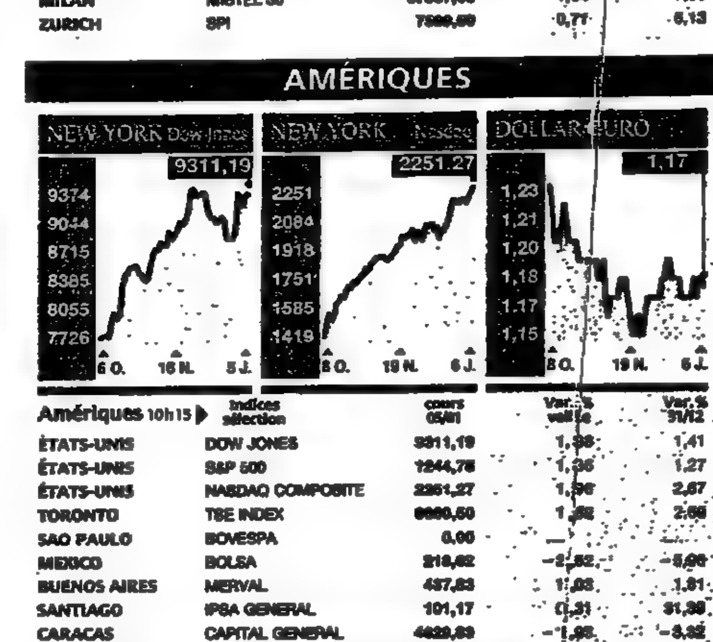
● **BANQUE DE FRANCE : les syndicats CFDT, CGT et SNA** (autonome) ont appelé lancé un appel à la grève vendredi 8 janvier, afin de *« sensibiliser les usagers sur le caractère irremplaçable du service public de la monnaie, assuré par l'Institut d'émission national »*.

EUROPE

FRANCFORT DAX 30 : 5348,90 — LONDRES FT 100 : 6001,60 — PARIS CAC 40 : 4264,76

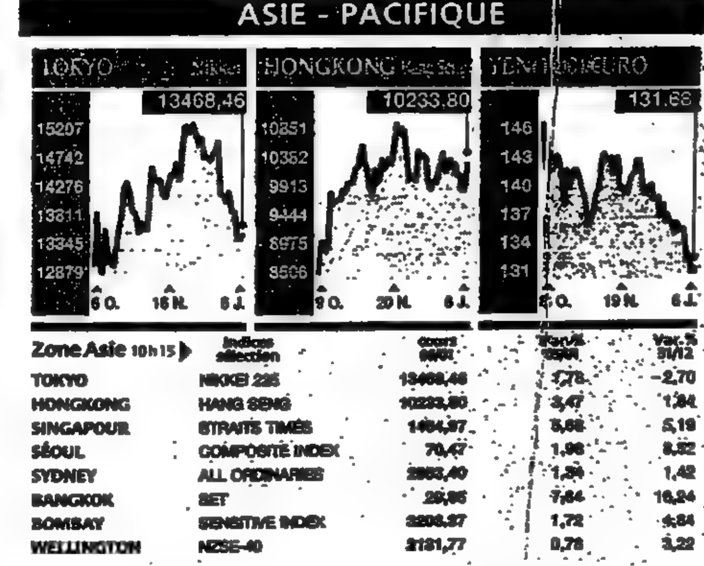
Europe 12h30 ▶	Indices sélection	cours 06/01	Var. % 05/01	Var. % 31/12
EUROPE	EURO STOXX 50	3648,58	1,22	8,16
EUROPE	STOXX 50	3574,72	1,12	7,66
EUROPE	EURO STOXX 324	320,42	1,08	7,38
EUROPE	STOXX 653	294,48	1,08	5,47
PARIS	CAC 40	4264,76	1,62	8,17
PARIS	MIDCAC	0,00	—	—
PARIS	SBF 120	2853,55	1,48	7,42
PARIS	SBF 250	0,00	—	—
PARIS	SECOND MARCHÉ	0,00	—	—
AMSTERDAM	AEX	577,97	2,02	7,38
BRUXELLES	BEL 20	3689,72	0,27	4,98
FRANCFORT	DAX 30	5348,90	1,61	6,93
LONDRES	FTSE 100	6001,60	0,73	2,02
MADRID	STOCK EXCHANGE	10850,70	1,94	8,28
MILAN	MIBTEL 30	37807,00	1,06	7,55
ZURICH	SPI	7588,80	0,77	6,13

AMÉRIQUES



Amériques 10h15 ▶	Indices sélection	cours 05/01	Var. % veille	Var. % 31/12
ÉTATS-UNIS	DOW JONES	9311,19	1,38	1,41
ÉTATS-UNIS	S&P 500	1244,78	1,36	1,27
ÉTATS-UNIS	NASDAQ COMPOSITE	2251,27	1,96	2,67
TORONTO	TSE INDEX	6860,50	1,82	2,69
SAO PAULO	BOVESPA	0,00	—	—
MEXICO	BOLSA	218,62	−2,52	−5,96
BUENOS AIRES	MERVAL	437,83	1,03	1,81
SANTIAGO	IPSA GENERAL	101,17	0,31	31,38
CARACAS	CAPITAL GENERAL	4429,89	−1,95	−3,32

ASIE - PACIFIQUE



Zone Asie 10h15 ▶	Indices sélection	cours 06/01	Var. % 05/01	Var. % 31/12
TOKYO	NIKKEI 225	13468,46	1,78	−2,70
HONGKONG	HANG SENG	10233,80	3,47	1,84
SINGAPOUR	STRAITS TIMES	1494,97	5,68	5,19
SÉOUL	COMPOSITE INDEX	70,47	1,98	8,52
SYDNEY	ALL ORDINARIES	2863,40	1,29	1,42
BANGKOK	SET	29,85	7,84	10,24
BOMBAY	SENSITIVE INDEX	3206,37	1,72	4,84
WELLINGTON	NZSE-40	2181,77	0,78	3,22

ÉCONOMIE

France : près de 17 % du PNB pour les retraites en 2040

LES DÉPENSES de retraite devraient représenter de 15 % à près de 17 % du produit intérieur brut français en 2040 contre environ 12 % actuellement, selon des projections sur l'ensemble des régimes effectuées par le Commissariat général au Plan dans le cadre de la concertation engagée sur l'avenir des retraites. Etudiant plusieurs scénarios avec respectivement des taux de chômage de 9 %, 6 % et 3 %, les experts du Plan relèvent que les *« difficultés du marché de l'emploi ont à long terme un effet moins important que les modifications structurelles, c'est-à-dire l'allongement de l'espérance de vie et l'arrivée à l'âge de la retraite des générations nombreuses »* *(lire p. 34)*.

■ **EURO : les réserves monétaires nettes de la Banque centrale européenne** (BCE) se sont élevées à 227,4 milliards d'euro, le 1er janvier 1999, le jour du lancement de la monnaie unique, a annoncé mardi la BCE *(lire p. 20)*.

■ **La Banque centrale européenne (BCE) a la possibilité d'abaisser ses taux d'intérêt si** l'euro devient trop fort, a souligné mardi le ministre italien du Trésor, Carlo Azeglio Ciampi, dans un entretien au quotidien *Il Corriere della Sera.*

■ **La Pologne est prête à devenir** membre de l'Union européenne dès 2002-2003 et souhaite devenir membre de l'euro en 2006, mais se demande si l'Union européenne est prête a l'accueillir, a déclaré mercredi le chef de la diplomatie polonaise Bronislav Geremek.

■ **UNION EUROPÉNNE : la Commission européenne a lancé mardi un programme-cadre d'emprunts de 2 milliards d'euros** pour le compte de l'Union européenne et d'Euratom avec 12 grandes banques commerciales internationales, a indiqué un porte-parole.

■ **ALLEMAGNE : l'Allemagne réalise plus de 40 % de son commerce extérieur avec les dix autres pays de la zone euro**, a indiqué mardi l'Office fédéral des statistiques. Au cours des neuf premiers mois de 1998, l'Allemagne a exporté pour 155,6 milliards d'euros vers ces pays et importé pour 134,5 milliards d'euros.

■ **FRANCE : le nombre des permis de construire** accordés en France a progressé de 26,9 % de septembre à novembre 1998 par rapport au même trimestre de 1997, ave 100 567 unités, et les mises en chantier ont augmenté de 13,7 % à 7 224 unités selon les chiffres définitifs publiés mercredi par le ministère de l'équipement et du logement.

■ **JAPON : les violentes fluctuations** qui caractérisent depuis plusieurs années la monnaie japonaise sont *« intolérables »*, selon le directeur général du groupe électronique japonais Sony Noboyuki Idei. *« L'industrie manufacturière japonaise est exsangue parce que la parité du yen a fluctué sauvagement depuis 1986 »*, a souligné, mercredi 6 janvier, M. Idei, dans le quotidien *Daily Yomiuri.*

■ **SERBIE : le président Bill Clinton** a informé mardi le Congrès de la reconduction des sanctions économiques américaines décrétées contre la Yougoslavie en juin 1998 dans le cadre de la crise au Kosovo, dans un rapport périodique adressé aux dirigeants des deux chambres.

■ **CUBA : les transferts de fonds par des Américains** en faveur de parents ou d'amis à Cuba, dont la Maison Blanche a autorisé mardi l'augmentation, ont représenté plus de 1 milliard de dollars (847 millions d'euros) aux Etats-Unis, ce qui constitue la plus importante ressource nette de devises de l'île communiste, relèvent les observateurs à La Havane.

■ **CHILI : l'agence de notation Moody's** a placé le Chili en tête des pays latino-américains à moindre risque pour les investissements et le commerce, a annoncé mardi le ministre de l'économie. L'économie chilienne est restée dans la catégorie BAA1, qui juge le pays stable.

■ **ÉMIRATS ARABES UNIS : les Emirats arabes unis ont enregistré** une croissance négative de 5,5 % du PIB en 1998, due à la chute des cours du pétrole, a annoncé mardi le ministre de la planification.

■ **THAÏLANDE : le pays a enregistré un taux d'inflation de 8,1 %** en 1998, un chiffre presque conforme à l'objectif de 8,0 % fixé en accord avec le Fonds monétaire international (FMI), a annoncé mardi le ministère du commerce.

■ **CHINE : le déficit budgétaire** en 1999 devrait augmenter de 9,7 % par rapport à 1998 pour s'établir à 105,3 milliards de yuans (10,76 milliards d'euros), a indiqué mercredi le ministre des finances, Xiang Huaicheng. En 1998, le déficit s'était élevé à 96 milliards de yuans, a précisé M. Xiang.

VALEUR DU JOUR

Grosse déception pour SAP



L'ACTION SAP a perdu jusqu'à 20 % en cours de séance, mardi 5 janvier, pour terminer, en recul de 16,8 %, à 287 euros. Une chute qui a largement contribué à ce que la Bourse de Francfort termine en baisse pour sa deuxième journée de cotation en euros. L'annonce par la société que son résultat avant impôt en 1998 s'inscrira en hausse de seulement 15 % pour l'année 1998 a fait l'effet d'une douche froide. L'action du numéro un mondial de l'édition de logiciels pour entreprises était, jusqu'à présent, une des valeurs favorites des analystes, en raison notamment de la régularité de la progression de ses résultats. Immédiatement, plusieurs maisons de titres comme Salomon Smith Barney ont révisé à la baisse leur appréciation de la société. Seule Goldman Sachs a maintenu la valeur dans sa liste de titres qu'elle recommande à l'achat.

Pourtant, la déception est grande. Il y a encore trois mois, SAP misait sur une croissance de 30 % à 35 % de son résultat imposable en 1998. Pour justifier ce changement d'objectif, la société met en avant la forte baisse de ses activités au Japon, *« qui s'est accélérée de façon inattendue au 4e trimestre 98 »*, indique-t-elle. La société génère 13 % de ses revenus en Asie dont 8 % au Japon. SAP, par la voix d'Henning Kagermann, son directeur général adjoint, a reconnu qu'elle avait *« sous-estimé la force des crises »* au Japon et en Russie. C'est seulement la semaine dernière qu'il est devenu clair que la société manquerait ses objectifs en raison des difficultés au Japon, a-t-il déclaré.

Les revenus de SAP ont reculé de 200 millions de marks (102 millions d'euros) au Japon et de 40 millions de marks en Russie. Pour s'adapter à cette situation, le groupe va réorganiser son système de vente dans l'archipel. Dans le reste du monde, SAP affiche de bons résultats. Ses ventes ont progressé de 50 % au Etats-Unis et de 40 % en Europe. Au total, le chiffre d'affaires de la société a augmenté de 40 % à 8,4 milliards de marks (4,3 milliards d'euros). Pour 1999, SAP s'attend à une croissance de son chiffre d'affaires comprise entre 20 % et 25 %.

Joël Morio

SUR LES MARCHÉS

PARIS

L'INDICE CAC 40 de la Bourse de Paris affichait une progression de *1,80 %, à 4 276,39* points, *à la mi-journée*, mercredi 6 janvier. La bonne tenue de Francfort ainsi que la stabilisation de l'euro à 1,175 dollar soutenaient la tendance. Le mouvement de spéculation dans les secteurs automobile et financier contribuaient également à la fermeté de la cote.

FRANCFORT

POURSUIVANT sa progression, l'indice DAX de la Bourse de Francfort gagnait 1,42 %, à 5 337,9 points, mercredi 6 janvier. Le léger repli de l'euro, qui s'échangeait à 1,173 dollar en début de matinée, favorisait la progression des valeurs allemandes.

LONDRES

L'INDICE FT 100 de la Bourse de Londres a terminé la séance du mardi 5 janvier sur un gain de 1,34 %, à 5 958,2 points, porté par Wall Street et par la progression du secteur des télécommunications.

TOKYO

LA BOURSE de Tokyo a enregistré sa première hausse de l'année, mercredi 6 janvier, l'indice Nikkei gagnant 1,78 %, à 13 468,46 points. Le léger repli du yen face au dollar – la devise américaine s'échangeant à 112,5 yens en fin de journée à Tokyo – et la bonne tenue de Wall Street ont profité aux valeurs nippones, notamment aux banques, dont l'indice sectoriel a gagné 1,75 %.

NEW YORK

L'INDICE Dow Jones a terminé la deuxième séance de 1999 sur un *gain de 1,38 %, à 9 311,19* points, le mardi 5 janvier. Les gérants de fonds de placement débutent leurs premiers achats de l'année en privilégiant les valeurs spéculatives. L'action Airtouch, l'opérateur téléphonique convoité à la fois par l'américain Bell Atlantic et le britannique Vodafone, a gagné 10,4 %. Celle de Ford, au centre des rumeurs de fusion avec Honda et BMW, a progressé de 3 %. Les valeurs Internet comme Amazon.com ont continué à progresser.

TAUX

MERCREDI 6 janvier, les marchés obligataires européens ont poursuivi leur progression. Le rendement de l'emprunt d'Etat allemand à 10 ans s'est inscrit à 3,79 %, tandis que celui de son homologue français s'est négocié à 3,83 %

MONNAIES

MERCREDI 6 janvier, le dollar a retrouvé une certaine vigueur à la fois face à l'euro et face au yen. Dans la matinée, le billet vert s'est échangé à 1,1749 pour un euro, contre 1,1820 vingt-quatre heures auparavant. Le dollar a regagné du terrain face au yen, pour coter 112,61 yens. La veille, la devise américaine avait atteint son plus bas niveau depuis deux ans face au yen à 110,50 yens. Une situation jugée *« intolérable »* par le directeur général de Sony, Noboyuki Idei.

Taux de change fixe des pays euro

euro contre ▶	Taux	contre franc ▶	Taux
EURO/FRANC	6,55957	FRANC/EURO	0,15245
EURO/DEUTSCHEMARK	1,95583	DEUTSCHEMARK/FRANC	3,35385
EURO/LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITALIENNE (1000)/FRANC	3,38774
EURO/PESETA ESPAGNOLE (100)	1,66386	PESETA ESPAGNOLE (100)/FRANC	3,94238
EURO/ESCUDO PORTUGAIS (100)	2,00482	ESCUDO PORTUGAIS (100)/FRANC	3,27190
EURO/SCHILLING AUTRICHIEN (10)	1,37603	SCHILLING AUTRICHIEN (10)/FRANC	4,76703
EURO/PUNT IRLANDAISE	0,78756	PUNT IRLANDAISE/FRANC	8,32894
EURO/FLORIN NÉERLANDAIS	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS/FRANC	2,97660
EURO/FRANC BELGE (10)	4,03399	FRANC BELGE (10)/FRANC	1,62607
EURO/MARKKA FINLANDAISE	5,94573	MARK FINLANDAISE/FRANC	1,10324

Cours de change croisés

06/01 12h30 ▶	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours [illegible]
DOLLAR	—	0,89302	1,17582	0,17917	1,65275	0,72924
YEN (100)	111,98000	—	131,68000	20,06800	185,12000	81,68500
EURO	0,85059	0,75942	—	0,15245	1,40595	0,62050
FRANC	5,58115	4,98316	6,55957	—	9,22486	4,07025
LIVRE	0,60505	0,54020	0,71125	0,10840	—	0,44125
FRANC SUISSE	1,37150	1,22449	1,61212	0,24565	2,26640	—

Taux d'intérêt (%)

Taux 05/01 ▶	Taux j.j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	3,08	3,05	3,78	4,65
ALLEMAGNE	3,08	3,10	3,72	4,60
GDE-BRETAG.	6,18	6,02	4,32	4,27
ITALIE	3,08	3,18	3,94	4,80
JAPON	0,25	0,31	2,22	—
ÉTATS-UNIS	5,08	4,49	4,73	5,17
SUISSE	0,63	1,21	2,29	3,76
PAYS-BAS	3,00	3,29	3,86	4,60

Matières premières

En dollars ▶	Cours 05/01	Var. % veille
MÉTAUX (LONDRES)		$/TONNE
CUIVRE 3 MOIS	1438,5	−0,31
ALUMINIUM 3 MOIS	1228	—
PLOMB 3 MOIS	482,5	−0,11
ETAIN 3 MOIS	5098	−0,18
ZINC 3 MOIS	988	0,11
NICKEL 3 MOIS	3975	−0,25
MÉTAUX (NEW YORK)		$/ONCE
ARGENT A TERME	5,04	2,54
PLATINE A TERME	740,00	−0,95
GRAINES DENRÉES		$/BOISSEAU
BLÉ (CHICAGO)	280	−0,08
MAÏS (CHICAGO)	217,25	—
SOJA TOURTEAU (CHG.)	141,5	−0,98
SOFTS		$/TONNE
CACAO (NEW YORK)	1382	0,66
CAFÉ (LONDRES)	1872	—
SUCRE BLANC (PARIS)	198	—

Matif

Cours 12h30 ▶	Volume 06/01	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5			
MARS 99	4998	112,46	112,36
Euribor 3 mois			
MARS 99	1192	96,88	96,88

Pétrole

En dollars ▶	Cours 05/01	Var. % veille
BRENT (LONDRES)	10,53	—
WTI (NEW YORK)	12,36	1,38
LIGHT SWEET CRUDE	12,04	−1,65

Or

En euros ▶	Cours 05/01	Var % 04/01
OR FIN KILO BARRE	7840	−0,51
OR FIN LINGOT	7900	−0,63
ONCE D'OR (LO) $	288,40	−0,26
PIÈCE FRANCE 20 F	45,90	+2,85
PIÈCE SUISSE 20 F	46,90	+0,64
PIÈCE UNION LAT. 20 F	46,60	—
PIÈCE 10 DOLLARS US	253,50	+0,70
PIÈCE 20 DOLLARS US	457,50	+8,67
PIÈCE 50 PESOS MEX.	295,75	—

Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du « Monde », www.lemonde.fr/bourse



VALEURS EUROPÉENNES

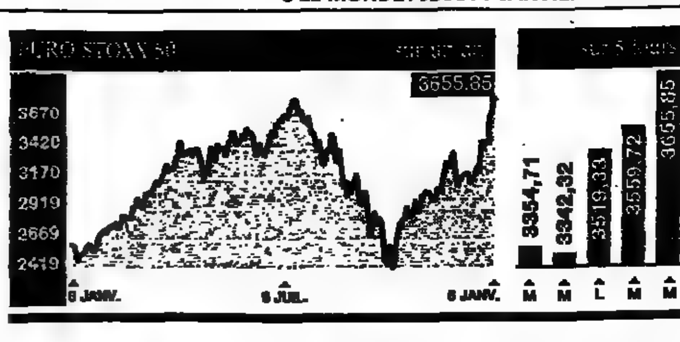
● Le producteur allemand de logiciels **SAP** a cédé 17,6 %, mardi 5 janvier, après l'annonce d'un résultat inférieur aux prévisions, en raison d'une chute des ventes au Japon.

● L'action **Vodafone** a gagné 5,8 %, mardi 5 janvier, après que l'opérateur britannique de téléphonie mobile eut confirmé avoir approché l'américain Airtouch, déjà objet d'une offre de Bell Atlantic. Cette nouvelle a relancé les spéculations sur de nouveaux rapprochements au sein du secteur des télécommunications en Europe, profitant notamment à **Telewest** (+ 10,2 %), **Telefonica** (+ 7,6 %), **Mannesmann** (+ 6,2 %) et **British Telecom** (+ 5,2 %).

● La bonne tenue de l'euro et les rumeurs de restructuration du secteur financier ont continué de profiter aux valeurs bancaires, notamment **Generali** (+ 4,3 %), **UBS** (+ 4,7 %), **Dresdner Bank** (+ 2,1 %), **CS Holding** (+ 2 %), **Banco Bilbao Vizcaya** (+ 1,8 %) et **Deutsche Bank** (+ 1,7 %).

● Les valeurs automobiles, dopées lundi par les rumeurs de fusions, continuaient de progresser très fortement à l'ouverture, mardi, avant de fléchir en fin de séance. Les gains à la clôture sont restés importants, notamment pour **Volvo** (+ 7 %) et **Fiat** (+ 6,2 %), au centre des spéculations, mais aussi pour **BMW** (+ 1,2 %) et **Volkswagen** (+ 1,1 %).

STOXX 653 — 295,99



06/01 13 h 05

AUTOMOBILE

	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
SOMMER ALLIBER/	FR •	24,6	+ 1,23
MICHELIN-B- /RM	FR •	34,95	− 3,19
PEUGEOT /RM	FR •	143,9	+ 2,79
LABINAL /RM	FR •	182	+ 1,11
VALEO /RM	FR •	94,3	+ 3,46
RENAULT	FR •	43,09	+ 1,38
BMW	DE •	748	+ 8,09
CONTINENTAL AG	DE •	25,2	+ 2,44
DAIMLER-BENZ AG	DE •	78,90	....
FIAT	IT •	3,30	....
FIAT PRIV.	IT •	1,83	....
MAGNETI MARELLI	IT •	1,5	....
LUCAS VARITY	GB	3,10	+ 2,79
AUTOLIV SDR	SE	32,88	....
PIRELLI	IT •	2,97	....
VOLVO -A-	SE	22,02	....
VOLVO -B-	SE	22,85	....
VOLKSWAGEN	DE •	78,8	+ 5,49
BASF AG	DE •	33	+ 0,30
▶ DJ E STOXX AUTO P		236,89	+ 3,93

BANQUES

	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
NATEXIS	FR •	59,4	+ 7,80
CCF /RM	FR •	82,5	+ 0,55
DEXIA FCE RM	FR •	140,4	− 1,13
STE GENERAL-A-/	FR •	198,3	+ 7,83
BNP /RM	FR •	77,35	+ 3,20
ALLIED IRISH BA	GB	17,10	+ 4,19
BCA ROMA	IT •	1,49	....
ALPHA CREDIT BA	GR	67,32	....
S-E-BANKEN -A-	SE	9,57	....
DEN NORSKE BANK	NO	3,35	+ 2,80
LLOYDS TSB	GB	12,88	+ 4,03
BCO POPULAR ESP	ES •	67,05	....
BCO SANTANDER N	ES •	....	....
MERITA	FI •	5,88	....
BANK OF IRELAND	GB	20,85	+ 3,85
SV HANDBK -A-	SE	37,33	....
BARCLAYS PLC	GB	19,77	+ 7,98
BAYR.HYPO-U.VER.	DE •	99	+ 0,78
CHRISTIANIA BK	NO	3,98	+ 3,15
IMI	IT •	13,01	....

CHIMIE

	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
AIR LIQUIDE /RM	FR •	157,1	− 1,19
AGA -B-	SE	11,70	....
EMS-CHEM HOLD A	CH	5271,97	....
BASF AG	DE •	33	+ 0,30
BAYER AG	DE •	38,17	+ 1,11
BOC GROUP PLC	GB	11,86	− 0,55
AKZO NOBEL	NL •	....	....
KEMIRA	FI •	6,5	....

TECHNOLOGIE (FRANCFORT, extrait)

	Cours en euros	% Var. veille
1 & 1 AG & CO.KGAA	95,5	+ 9,77
AUGUSTA BETEILIGUN	68	+ 4,62
CE CONSUMER ELECTR	172	− 1,71
CENIT SYSTEMHAUS	146	+ 6,57
GRAPHISOFT NV	13,7	− 1,79
ELSA	65,4	+ 7,97
KINOWELT MEDIEN	163	+ 2,52
BB BIOTECH ZT-D	30,8	+ 0,99
BB MEDTECH ZT-D	18,8	+ 1,62
EDEL MUSIC E 98	250	+ 5,49
LINTEC COMPUTER	78	+ 5,80
PSI	82,2	+ 9,63

★ CODES PAYS ZONE EURO
FR : France - DE : Allemagne - ES : Espagne
IT : Italie - PT : Portugal - IR : Irlande
LU : Luxembourg - NL : Pays-Bas - AT : Autriche
FI : Finlande - BE : Belgique.

CODES PAYS HORS ZONE EURO
CH : Suisse - NO : Norvège - DK : Danemark
GB : Grande-Bretagne - GR : Grèce - SE : Suède.

هكذا من الأصل

VALEURS FRANÇAISES

● **Christian Dior**, maison mère de **LVMH**, gagnait 4,94 % mercredi 6 janvier, tandis que **LVMH** s'apréciait de 4,97 %. Le numéro un mondial du luxe a franchi en hausse le seuil de 5 % dans le capital de l'italien **Gucci**.

● Les valeurs de l'automobile continuaient de bénéficier des rumeurs de rapprochements entre grands groupes automobiles mondiaux. Mercredi 6 janvier, les actions de **Renault** et **Peugeot** progressaient respectivement de 0,94 % et 0,5 %.

● **Total** gagnait 0,83 % après que Thierry Desmarest, le PDG du groupe pétrolier eut indiqué, mercredi 6 janvier, que le résultat net 1998 du groupe, corrigé des éléments non récurrents, ne sera *« inférieur que d'environ 10 % à celui dégagé en 1997 »*.

● L'action **Bouygues** progressait de 1,1 % après que le groupe de BTP eut décidé de réorganiser le capital de sa filiale Saur, société spécialisée dans le traitement et la distribution d'eau.

● **Michelin** cédait 0,66 % mercredi 6 janvier. Le numéro un du pneumatique est candidat au rachat du coréen Woosung Tire, une filiale de Woosung Group qui connaît des difficultés financières.

● La cotation de **Poliet** a été suspendue dans l'attente d'un projet d'offre publique de retrait de **Saint-Gobain**. Ce projet doit coïncider avec le rachat du solde de la participation de **Paribas**. Le 4 janvier, l'action cotait 83 euros.

RÈGLEMENT MENSUEL

MERCREDI 6 JANVIER — Cours relevés à 12 h 30

Liquidation : 22 janvier

France ▶	Précédent en euros	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille	Paiement dernier coupon (1)
B.N.P. (T.P)	148	148	970,82	....	30/07
CR.LYONNAIS(TP)	141,78	141,60	928,84	− 0,12	22/10
RENAULT (T.P.)	436,90	436	2873,08	− 0,20	24/10
SAINT GOBAIN(T.P	183	183	1200,40	....	15/07
THOMSON S.A (T.P	143,30	142,10	932,11	− 0,83	01/08
ACCOR	192	201,70	1323,07	+ 5,05	15/06
AGF	51,55	52,30	343,07	+ 1,45	12/06
AIR LIQUIDE	159	158	1036,41	− 0,62	29/05
ALCATEL	114,40	118,70	778,62	+ 3,75	30/06
ALSTOM	20,75	22,45	147,26	+ 8,19	...
ALTRAN TECHNO. #	213	215,70	1414,90	+ 1,26	28/08
ATOS CA	224	218,70	1434,58	− 2,36	....
AXA	133,70	134,60	882,92	+ 0,67	11/05
BAIL INVESTIS	123	123,50	810,11	+ 0,40	10/07
BAZAR HOT. VILLE	114,30	120	787,15	+ 4,98	17/07
BERTRAND FAURE	58,05	55	360,78	− 5,25	20/04
BIC	46,85	46,05	302,07	− 1,70	08/07

International ▶

	Précédent en euros	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille	Paiement dernier coupon (1)
ITO YOKADO #	56,90	56,40	369,96	− 0,87	13/11
MATSUSHITA #	14,45	14,57	95,57	+ 0,97	31/12
MC DONALD'S #	65	65,20	427,68	+ 0,30	11/12
MERCK AND CO #	126,70	128,50	842,90	+ 1,42	04/01
MITSUBISHI CORP.	4,80	4,79	31,42	− 0,20	31/12
MOBIL CORPORAT. #	78,45	72,60	476,22	− 1,15	10/12
MORGAN J.P. #	89,70	....	....	....	15/01
NIPP. MEATPACKER	13,25	13,37	87,64	+ 0,89	29/08
PHILIP MORRIS #	44,48	44,72	293,34	+ 0,53	11/01
PROCTER GAMBLE	76,85	77,60	509,02	+ 0,97	18/11
SEGA ENTERPRISES	18,35	18,35	120,37	....	31/12
SCHLUMBERGER #	40,80	40,75	267,30	− 0,12	06/01

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3 ; ■ coupon détaché ; ● droit détaché ; # contrat d'animation ; o = offert ; d = demandé ; ↑ offre réduite ; ↓ demande réduite.

DERNIÈRE COLONNE RM (1) :

Lundi daté mardi : % variation 31/12 ; Mardi daté mercredi : montant du coupon en euros ; Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon ; Jeudi daté vendredi : compensation ; Vendredi daté samedi : nominal.

NOUVEAU MARCHÉ

MERCREDI 6 JANVIER — Cours relevés à 12 h 30

SECOND MARCHÉ

MERCREDI 6 JANVIER

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

SICAV FCP

Une sélection.

Cours de clôture le 5 janvier

LÉGENDE

★ Hors frais. ★★ A titre indicatif.

SCIENCES Dynamique en matière d'innovation et de recherche, le secteur du textile est en train d'effectuer sa révolution transgénique. ● À LYON, capitale historique de la soie, une équipe de chercheurs travaille actuellement sur le ver à soie – la chenille d'un papillon, le bombyx du mûrier –, dont la glande séricigène pourrait être génétiquement modifiée pour lui faire fabriquer d'autres protéines que la soie. ● À TERME, ces scientifiques de l'INRA, du CNRS et de l'université de Lyon-I souhaitent lui faire produire une soie d'araignée dont la protéine aux qualités exceptionnelles donne un fil qui, à diamètre égal, est plus robuste que l'acier. ● D'AUTRES PRODUITS naturels, comme le lin, le coton et la laine de mouton font aussi l'objet de recherches en transgénèse afin de se voir conférer de nouvelles propriétés.

Les soyeux veulent créer un ver à soie produisant du fil d'araignée

Des chercheurs lyonnais tentent d'intégrer dans l'ADN du bombyx le gène codant pour la protéine constitutive du fil de l'araignée. Les premières chenilles transgéniques devraient être obtenues fin janvier

LA MULATIÈRE (Rhône)
de notre envoyé spécial

La bâtisse, majestueuse, date du début du XVII[e] siècle. Assise sur son coteau, elle domine la Saône, qui vit ses derniers hectomètres avant de se couler dans le Rhône. Pour y monter, les allées serpentent, bordées d'arbustes noueux ressemblant à des pieds de vigne effeuillés. Les mûriers attendent la taille d'hiver. Entre ses murs épais, l'auguste demeure abrite des habitants d'un genre un peu particulier. Sur une paillasse, quelques petits cônes de zinc sombre emprisonnent une faune silencieuse. Des papillons pâles, ventrus, aux ailes sous-dimensionnées, s'accouplent, pondent des dizaines de minuscules granulés ronds. La femelle du *Bombyx mori* préfère l'obscurité pour pondre.

Lyon, capitale des soyeux, n'est pas loin. L'Unité nationale séricicole (UNS) de l'Institut national de la recherche agronomique (INRA), véritable laboratoire de la soie, ne pouvait se trouver qu'en pays canut. Malgré le poids du passé et de la tradition, l'UNS, siège de la Commission séricicole internationale, est à la pointe de la recherche dans son domaine, en association avec le Centre de génétique moléculaire et cellulaire (CNRS-Université de Lyon-I). Objet de tous ses soins, le *Bombyx mori*, ou plutôt sa chenille, qui, le temps de se muer en chrysalide, se cache dans un cocon tissé avec un fil dont le cœur est une protéine, la fibroïne. Mais cette soie ne suffit plus aux industriels du textile qui voudraient bien domestiquer une soie plus résistante encore, celle du fil d'araignée.

« Un de nos principaux programmes scientifiques a pour but d'obtenir le premier ver à soie transgénique », explique Gérard Chavancy. Le bureau du directeur de l'UNS trône sous le regard bienveillant d'Olivier de Serres, premier véritable agronome français qui, sous le règne d'Henri IV, acclimata le mûrier dans notre pays. *« Le ver à soie est le seul animal vraiment domestique. Cette création de l'homme n'existe pas dans la nature. Il est issu d'une sélection commencée il y a 4 500 ans en Chine. On connaît donc très bien sa génétique et sa physiologie. C'est une véritable usine à produire des protéines. Sa glande séricigène peut, en trois jours, fabriquer son propre poids en soie. Nous nous sommes donc dit : pourquoi ne pas utiliser cette glande comme tube à essais vivant afin de lui faire produire, après transgénèse, d'autres protéines économiquement intéressantes pour des secteurs comme la pharmacie, la médecine, l'agronomie et le textile ? »*

« ARRÊTER UN BOEING... »

Le gène que voudraient, à terme, introduire Gérard Chavancy et ses collègues dans le bombyx est proprement fascinant et touche à la fois le textile et l'armée. La protéine visée s'appelle la spidroïne. En d'autres termes, le fil de l'araignée, notamment celui de l'espèce *Nephila clavipes*. Avec une résistance analogue à celle du Kevlar ou du tendon humain, mais une élasticité plusieurs fois supérieure à celle de ces matériaux, il possède des propriétés mécaniques étonnantes. A diamètre égal, il est plus robuste qu'un fil d'acier. En 1996, le géant américain de la chimie Dupont de Nemours affirmait qu'*« avec un câble en soie d'araignée du diamètre d'un crayon, on pourrait arrêter un Boeing en plein vol »*...



DENIS HUOT/BIOS — CYRIL RUOSO/BIOS

Le « Bombyx Mori » et la « Nephila Clavipes », l'araignée dont le fil est aussi résistant et plus souple que le Kevlar ou le tendon d'un être humain.

Malheureusement pour les militaires qui aimeraient l'utiliser pour des gilets pare-balles ou pour les industriels fabricants de textiles techniques, la production à grande échelle de fil d'araignée avec élevage de ces arachnides tient de l'utopie. *« Vous pouvez très bien maintenir l'araignée sur une planche avec une espèce de guillotine, lui traire son fil avec un petit moteur, vous arrêter pour lui donner à manger – ce qui suppose que vous élèverez aussi des insectes – et reprendre votre traite ensuite... Pour obtenir quelques dizaines de kilos de soie, il suffit simplement de multiplier cette installation par 200 ou 300 millions d'unités »*, ironise Gérard Chavancy. Certes, des tissus en soie d'araignée ont été confectionnés au début du siècle à Madagascar, mais cette production artisanale n'a pas perduré.

D'où l'idée d'avoir recours à la transgénèse. Il y a quelques années, des chercheurs américains et britanniques avaient introduit le gène de la spidroïne dans des levures et des bactéries. Ils avaient réussi à recueillir la protéine recherchée, mais, même filée, celle-ci n'avait aucune chance de reproduire les qualités exceptionnelles du fil d'araignée. *« La soie de* Nephila clavipes, souligne le directeur de l'UNS, *tire ses propriétés de sa structure semi-cristalline »* uniquement obtenue lors de l'excrétion du fil, suivant un mécanisme encore inconnu. La soie de *Bombyx mori* présentant le même type de structure, il n'y avait qu'un pas à franchir pour imaginer qu'avec son « outillage » naturel – sa filière –, le ver à soie génétiquement modifié pourrait fabriquer du fil d'araignée.

Pour l'heure, il n'est pas encore question d'introduire le code de la fibroïne dans le matériel génétique du papillon. Après avoir surmonté de nombreux obstacles, car il est plus simple d'injecter de l'ADN dans un ovocyte de souris que de le faire dans l'œuf d'un lépidoptère, Gérard Chavancy et ses collaborateurs se sont contentés d'un gène exprimant une protéine fluorescente. Et ce, pour vérifier *de visu* que la « greffe » s'est bien implantée dans toutes les cellules de l'animal.

PROBLÈMES NON RÉSOLUS

Les chercheurs de l'INRA espèrent obtenir leur première génération de bombyx transgéniques vers la fin janvier. Après cette première étape, il faudra travailler sur l'expression de la glande séricigène, afin, non seulement, de lui faire produire telle ou telle protéine « importée », mais aussi, de la lui faire sécréter. Une fois que ce mécanisme sera maîtrisé, d'ici dix-huit mois à deux ans, on pourra essayer d'introduire le gène de la spidroïne.

Tous les problèmes ne seront pas résolus pour autant car, même avec un gène supplémentaire, la chenille continuera à produire sa propre soie. Si la combinaison des deux protéines reproduit les qualités physiques recherchées, tout ira bien. Dans le cas contraire, Gérard Chavancy envisage d'isoler des mutants de bombyx ne produisant pas de fibroïne. Mais, nuance-t-il, *« ceux qui existent ont une glande séricigène atrophiée... »* Ces obstacles éventuels n'inquiètent pas le biologiste qui sourit, l'air de dire : « Peu importe, on trouvera autre chose. »

Pierre Barthélémy

Lin, laine et coton génétiquement modifiés

Dans le secteur textile, le ver à soie n'est pas la seule cible des spécialistes de la transgénèse. Des chercheurs néo-zélandais ont introduit dans le patrimoine génétique des moutons le gène d'un facteur de croissance s'exprimant dans le follicule pileux. Résultat : 5 à 10 % de laine en plus. Chez les végétaux, des chercheurs français de l'INRA, du CNRS et des universités de Lille et d'Amiens travaillent actuellement sur le lin afin d'obtenir par transgénèse des plantes se prêtant mieux au rouissage, opération qui consiste à isoler les fibres textiles en détruisant le « ciment » de lignine et de pectine qui les colle les unes aux autres. Autre sujet de choix pour les biologistes, le coton. La société américaine Monsanto, spécialiste des organismes génétiquement modifiés (OGM), planche sur des cotons plus doux, infroissables et qui ne rétrécissent pas ainsi que sur des cotons « naturellement » colorés. Son homologue Agracetus étudie un coton plus chaud, plus isolant.

Le Canada veut renforcer sa coopération avec l'Europe spatiale

L'agence fédérale chargée des projets dans l'espace envisage de se joindre à l'exploration de la planète Mars

MONTRÉAL
de notre envoyé spécial

« Le plus grand projet scientifique de l'histoire de l'humanité. » L'enthousiasme de John Manley, ministre canadien de l'industrie, pour la station spatiale internationale (ISS) est à la mesure de l'effort financier consenti par son pays pour afficher ses couleurs sur le gigantesque Meccano en construction, à 400 kilomètres au-dessus de la Terre. Le Canada, qui va fournir le bras télémanipulateur qui servira à l'assemblage des modules et aux opérations d'entretien de l'ISS, a investi dans ce projet 1,4 milliard de dollars canadiens (près de 800 millions d'euros).

Cette contribution, même si elle ne représente qu'environ 2 % du coût prévisionnel du complexe orbital, n'en a pas moins vidé les caisses de l'Agence spatiale canadienne (ASC), dont elle a mobilisé, certaines années, jusqu'à 50 % des ressources.

A l'avenir, la station internationale devrait encore capter 20 % des moyens de l'ASC, indiquent ses responsables. Ces crédits seront affectés, notamment, au Centre de formation des cosmonautes de Saint-Hubert, près de Montréal, où tous les équipages viendront s'entraîner au maniement du bras robotisé, dont le premier élément doit être mis en service en avril 2000.

Cet engagement *« coûteux mais nécessaire »*, selon John Manley, et, plus généralement, un tropisme naturel vers les Etats-Unis ne laissent qu'une place comptée aux autres collaborations internationales. Pourtant, dès le début des années 70, les autorités canadiennes ont manifesté la volonté de s'affranchir d'une tutelle trop exclusive des Américains et de leur puissante NASA, en se tournant aussi vers l'Europe.

L'actuelle coopération avec l'Agence spatiale européenne (ESA) est régie par un accord décennal arrivé à expiration fin 1998. Les deux partenaires qui, à des échelles différentes – 17,6 milliards de francs (2,68 milliards d'euros) de budget et 1 800 employés pour l'ESA, 1,3 milliard de francs (200 millions d'euros) et 350 personnes pour l'ASC –, sont confrontés à des difficultés financières, sur un marché désormais dominé par des opérateurs privés, ont décidé de proroger l'échéance d'un an, afin de redéfinir les termes de leur collaboration.

L'industrie canadienne occupe une position de pointe dans le secteur des composants et des systèmes satellitaires

Dans la corbeille, le Canada apporte une expérience reconnue en matière de satellites d'observation de la Terre et de télécommunications, dont l'immensité de son territoire l'a amené à développer précocement la technologie. Avec le satellite de télédétection Radarsat-1, lancé en 1995 et équipé d'un radar à synthèse d'ouverture assurant une « prise de vue » permanente, il est devenu l'un des premiers fournisseurs d'images radar, utilisées notamment pour la surveillance de l'environnement (par exemple des mouvements des glaces) et la gestion des ressources naturelles. Le relais sera pris, en 2001, par Radarsat-2, dont la résolution atteindra 3 mètres. Cette expertise lui a valu de participer à la mise au point du futur satellite européen d'observation terrestre Envisat, qui doit être mis sur orbite par une fusée Ariane-5 au printemps 2000.

Dans le domaine des télécommunications, le Canada, qui fut le premier pays doté de son propre réseau commercial de satellites géostationnaires, avec la série des Anik déployés à partir des années 70, est aujourd'hui partie prenante du satellite multifonctions Artemis – élément du futur système européen de navigation par satellite –, dont le lancement est prévu au début de l'an 2000.

Ces compétences ont donné naissance à une industrie spatiale qui, bien que sans commune mesure avec celle des Etats-Unis ou de l'Europe – la plupart de ses 235 entreprises emploient moins de vingt-cinq salariés –, occupe une position de pointe dans le secteur des composants et des systèmes satellitaires.

Dans le nouvel accord de coopération, la contribution financière de l'agence canadienne aux activités de son homologue européenne devrait rester à un niveau modeste, de l'ordre d'une centaine de millions de francs par an (environ 15 millions d'euros), indique Michel Giroux, directeur des relations extérieures. Mais les domaines de collaboration seront étendus. Le Canada, dont le statut vis-à-vis de l'ESA est celui de « membre coopérant », n'a jusqu'à présent eu accès qu'à des programmes d'application des technologies spatiales, sans pouvoir participer aux programmes scientifiques de base : étude du Soleil, astrométrie, physique de la magnétosphère, astronomie dans les différentes longueurs d'ondes...

A l'avenir, il pourrait être associé, « à la carte », à certaines missions scientifiques européennes. Ses représentants se montrent plus particulièrement intéressés par *« les études sur la chimie de la haute atmosphère et l'astronomie spatiale »*. En outre, ils sont tentés par l'aventure martienne. Les délais semblent trop courts pour qu'ils prennent part au tour de la table de la mission européenne Mars Express, qui prévoit le lancement d'une sonde automatique vers la planète rouge, en juin 2003. Ce renfort n'aurait pourtant pas été superflu, compte tenu des incertitudes qui entourent le financement de ce projet.

En revanche, l'Agence spatiale canadienne envisage de se porter candidate à la mission suivante, Mars 2005, au cours de laquelle un « orbiteur » devra récupérer des échantillons du sol martien, pour les ramener sur Terre en 2008 (*Le Monde* du 2 décembre 1998). Pour ce projet – qui n'est pas porté par l'Europe, mais par les Etats-Unis et par la France –, le Canada pourrait être partenaire du Centre national d'études spatiales (CNES). Reste à dégager les moyens de ces nouvelles ambitions dans l'espace.

Pierre Le Hir

Trente ans de collaboration

Dès le début des années 70, le Canada fut invité comme observateur auprès de l'Organisation européenne de recherches spatiales (ESRO), ancêtre de l'ESA. C'est dans ce cadre que les Européens ont fourni certains éléments du satellite expérimental canado-américain de télécommunications Hermes, lancé en 1976. Par la suite, le Canada a participé aux programmes européens de télécommunications et d'observation de la Terre, en particulier au développement du satellite de radiodiffusion directe Olympus, mis sur orbite en 1989, puis des satellites de télédétection ERS-1 et ERS-2, lancés en 1992 et 1995.

Sur les vingt dernières années, la contribution d'Ottawa aux activités de l'ESA – et donc, en vertu du principe du juste retour, le montant des contrats européens dont ont bénéficié les entreprises canadiennes – a atteint 1,2 milliard de francs (environ 183 millions d'euros).

DÉPÊCHES

■ **ENVIRONNEMENT : le ministre allemand de l'environnement, Juergen Trittin, s'est attiré** de nouvelles critiques du gouvernement à propos d'un projet de renchérissement du prix de l'électricité produite par le nucléaire. Selon *Der Spiegel* paru lundi 4 janvier, cet impôt, introduit dès avril, aurait rapporté quelque 1,5 milliard de marks (767 millions d'euros) en 1999. Le ministère de l'économie a expliqué qu'il n'en était *« pas question »*. Fin décembre, M. Trittin s'était déjà fait rappeler à l'ordre par le chancelier Gerhard Schröder sur la question de la dissolution de deux commissions chargées de conseiller le gouvernement sur la sécurité du nucléaire civil. – *(AFP.)*

■ **MÉTÉOROLOGIE : le satellite d'observation météorologique MSG-2, de l'Organisation européenne de météorologie (EUMETSAT), sera lancé en 2002 par** une fusée Ariane-5. Ce satellite de deux tonnes – le septième à être confié à Arianespace par EUMETSAT – assurera ainsi la continuité du système Météosat, dont le dernier satellite, Météosat-7, a été mis sur orbite en septembre 1997.

■ **ARCHÉOLOGIE : trois statuettes en bois vieilles d'au moins 4 000 ans ont été découvertes** dans la région de Saqqara, près du Caire, a annoncé, mardi 5 janvier, le Conseil supérieur des antiquités égyptiennes. Retrouvées *« à l'intérieur d'une tombe proche de la pyramide de Téti »*, elles remonteraient *« à la fin de l'Ancien Empire* [2700-2180 avant J.-C.] *ou au début du Moyen Empire* [2060-1785 avant J.-C.] *»*. Elles représentent une même personne dans trois positions différentes et, en raison de leur *« beauté rare »*, seront exposées au musée du Caire. – *(AFP.)*

Les cadeaux de Salt Lake City à Juan-Antonio Samaranch

Des armes de chasse avaient été offertes au président du CIO juste avant la désignation de la ville d'accueil des JO d'hiver 2002

LE PRÉSIDENT du Comité international olympique (CIO), l'Espagnol Juan Antonio Samaranch, *a bénéficié des cadeaux de Salt* Lake City avant que la capitale de l'Utah n'obtienne l'organisation des Jeux d'hiver de 2002. Selon le quotidien local *The Salt Lake Tribune*, un fusil de chasse semi-automatique et une carabine lui ont été offerts par la filiale suisse du fabriquant américain Browning en mai 1995, un mois avant le vote du CIO pour la désignation de la ville olympique. La commande auprès de la firme de Mountain Green (Utah) avait été passée par le comité de candidature de Salt Lake City. La valeur des deux armes était d'environ 1 000 dollars (854 euros).

Tout en reconnaissant avoir reçu les deux armes, M. Samaranch a expliqué, mercredi 6 janvier, au quotidien de Lausanne *« 24 Heures »* qu'il n'avait pas outrepassé *les règlements du CIO* limitant à 150 dollars (128 euros) le prix des cadeaux que peuvent accepter ses membres de la part des villes candidates : *« Cette règle ne s'applique pas à moi car je ne participe pas aux élections »*, a-t-il précisé. *« Je n'ai pas voulu refuser ces présents. Car dans ces villes, les armes s'inscrivent dans une certaine tradition. Les refuser aurait été un outrage »*, a-t-il également indiqué.

PLUSIEURS ENQUÊTES

Ces révélations surviennent alors que les organisateurs des Jeux de 2002 font l'objet de plusieurs enquêtes, notamment de la part du CIO et du FBI. Certains d'entre eux, à la fin de l'année 1998, avaient reconnu que des bourses d'études avaient été allouées lors de la campagne de candidature à des proches de membres du CIO. C'est la première fois que le nom de M. Samaranch apparaît dans cette affaire. Toujours selon le *Salt Lake Tribune*, ce dernier aurait également reçu une coiffure indienne en plumes en 1990 et, en 1991, un *quilt* (couverture indienne traditionnelle) réalisé par Charlotte Warr Andersen, une des meilleures spécialistes américaines. – (*AP, AFP.*)

Malgré la concurrence, les skieurs autrichiens s'imposent avec la meilleure équipe de leur histoire

Patrick Holzter, vainqueur italien du géant à Kranjska Gora, est suivi par trois membres de la « Power team »

Patrick Holzer s'est imposé, mardi 5 janvier, dans le slalom géant masculin de Kranjska Gora (Slovénie) devant Christian Mayer, Hans Knauss et Benjamin Raich (nouvelle révélation). La saison reste dominée par les Autrichiens : Christian Mayer est en tête du classement de la Coupe du monde de Slalom géant et Hermann Maier conserve celle du classement général malgré sa surprenante vingtième place, mardi.

C'EST UN RÉSULTAT unique et hautement symbolique. Le 21 décembre 1998, sur leur neige d'Innsbruck, *les skieurs autrichiens ont* pris les neuf premières places d'un super G qui a marqué les esprits et les tablettes de l'histoire d'un sport qui n'avait jamais enregistré une domination aussi forte et constante d'une seule nation. Cet hiver, plus encore que l'hiver dernier, l'Autriche engrange victoire sur victoire, une véritable razzia collective.

SKI

Ainsi cette nouvelle performance à Bormio le 29 décembre 1998 où six Autrichiens ont pris les six premières places. Dans le sillage de l'incomparable Hermann Maier, qui compte déjà quatre victoires cette année, l'armada autri*chienne écrase littéralement le ski* de compétition et ses performances donnent des cauchemars aux entraîneurs du monde entier qui cherchent les ingrédients d'une si insolente réussite. Une bonne partie de la recette se trouvait lors de la saison 1998 inscrite *en toutes lettres* sur les combinaisons des athlètes. Entre les logos des équipements et des généreux partenaires, qui donnent à la meilleure équipe du monde une aisance financière inégalée, on pouvait lire sur des cuisses qu'on croirait celle d'haltérophiles vitaminés ce slogan à l'arrogance calculée : *« Power Team ! »*

Deux mots que l'élasticité du tissu de la combinaison sollicitée par la masse musculaire imposante des fessiers et quadriceps mettait tellement en valeur que les rumeurs de dopage avaient inévitablement enflé. Elles circulent toujours avec insistance dans les coulisses du Cirque Blanc.

UNE AFFAIRE D'ETAT

Mais se contenter d'expliquer, sans aucune preuve avérée, la *prise de pouvoir de l'Autriche par* le seul apport de méthodes suspectes, c'est gommer la réalité historique, sociale et économique d'une nation qui, plus que toute autre, porte le ski dans ses chromosomes et ses gènes ! Là-bas, le ski est tout simplement une affaire d'Etat.

Pour un pays, dont le territoire est couvert à 70 % par les Alpes, les sports d'hiver constituent la principale activité économique et le ski, toutes disciplines confondues, est sans contestation aucune le sport national. Les champions autrichiens ne sont pas seulement les héros de tout un peuple, ils sont aussi les porte-drapeaux d'un pays nostalgique de son rayonnement passé et les meilleurs arguments publicitaires qui soient.

L'an passé, l'homme d'affaire Peter Schröcknadel, le puissant président de la Fédération autrichienne de ski, en appelait même au ministère de l'Economie : *« La valeur publicitaire de notre* Power Team *est évaluée à 3,6 milliards de schillings* [1,8 milliards de francs soit 275 millions d'euros], *il serait normal que notre fédération soit dédommagée pour l'énorme publicité que nous faisons à notre pays ! »* Pourtant, le président Schröcknadel n'a pas à se plaindre, lui qui est à la tête d'un budget fédéral près de trois fois supérieur à celui de son homologue français ; lui qui n'a aucune peine à mobiliser les sponsors et toutes les forces vives des stations et des régions, focalisées vers le même but : fabriquer des champions.

Pour réussir, on joue d'abord sur le *nombre. C'est facile, l'impact* social de la réussite en ski est tel, que tous les parents rêvent pour leur progéniture d'une carrière à la Sailer, Schranz, ou Klammer, idoles pour l'éternité.

A partir de ce socle incomparable, entraîneurs et éducateurs peuvent adopter une politique de sélection impitoyable. Dès leur plus jeune âge, les gamins sont en compétition permanente, et tant pis, si beaucoup restent en rade ou se blessent sérieusement. Le sport de haut niveau n'a que faire du sentiment.

A 14 ans, les apprentis-champions les plus talentueux entrent alors dans un processus intensif de formation-détection avec la bénédiction du système scolaire au rythme adapté : les cours s'arrêtent à 14 heures, et place à l'entraînement. Sous la conduite très sévère d'entraîneurs recrutés avec discernement, les jeunes *« travaillent »* avec rigueur la technique, physique et mental. Confrontés aux situations les plus extrêmes et variées, ils exécutent des exercices dans toutes les disciplines, apprennent à s'adapter à tout. *Ils se construisent un « savoir-skier »* d'une incroyable diversité et se forgent un caractère de compétiteur. Indispensables qualités dans le ski moderne de compétition qui peut être violent, engagé, douloureux, dangereux. De ce véritable parcours de combattant, ne peuvent émerger que les plus costauds et les plus travailleurs qui comme le dit Franck Piccard, sont *« forts d'un sentiment de supériorité et d'une grande condescendance vis-à-vis de leurs adversaires »*.

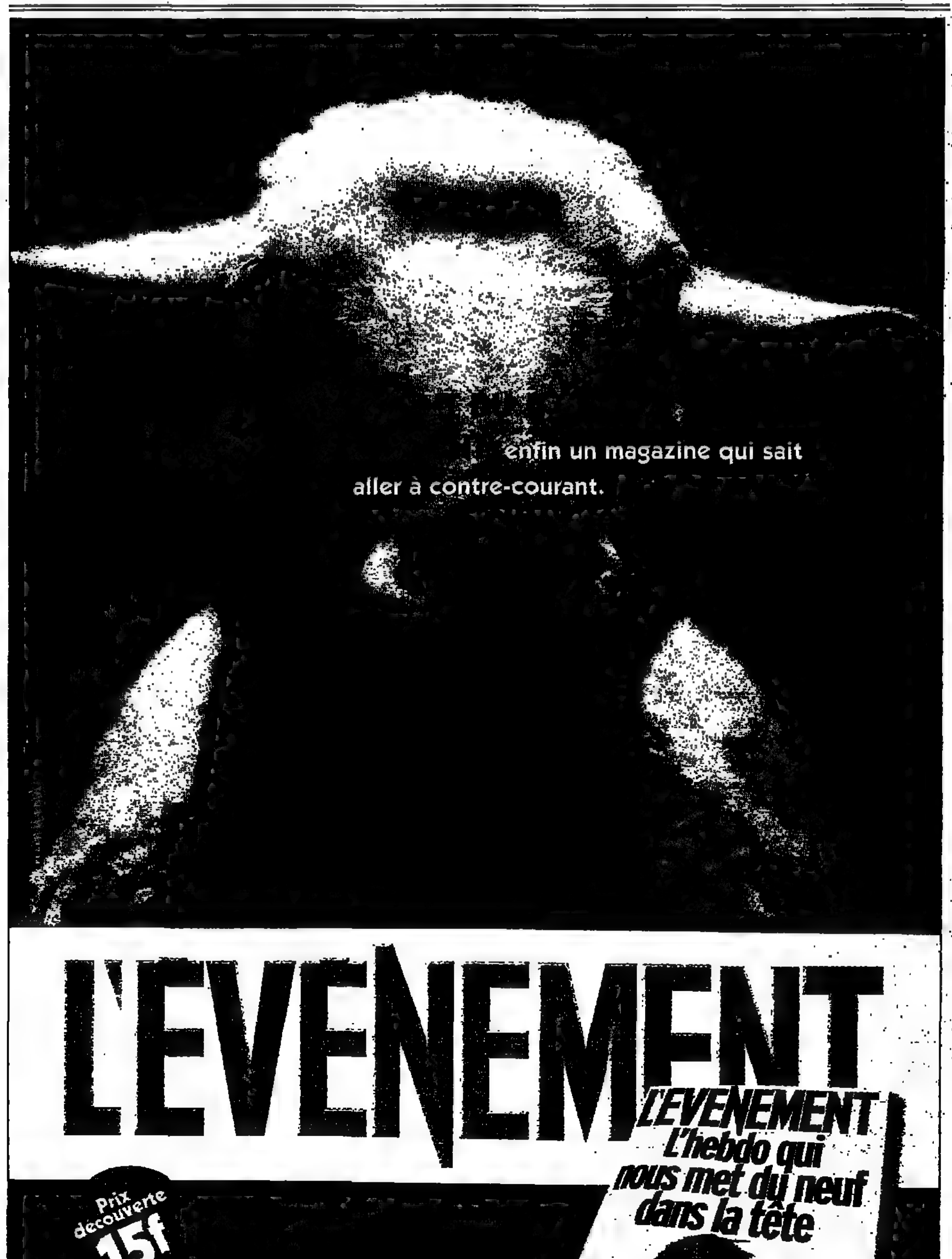
La Power Team énerve, excite les jalousies, mais inspire le respect. A l'exemple de son incroyable leader, Hermann Maier. Lequel, paradoxalement, n'est pas sorti du moule de formation à l'autrichienne. Parce qu'il était trop frêle et que ses résultats ne suivaient pas, Maier a dû se fabriquer hors du système. Le contre-exemple parfait ? Ce serait oublier qu'en *solitaire*, le meilleur skieur du monde, n'a fait qu'appliquer les préceptes ataviques et rigoureux qui font de l'Autriche un pays définitivement à part dans la galaxie de la neige. Il est au ski ce que le Brésil est au foot. Vérité que Maier exprime autrement : *« Pour nous Autrichiens, le ski c'est comme le vin pour vous Français ! »*, Prochain rendez-vous sur les terres autrichiennes, à Schladming, vendredi, pour un super-G... la discipline de prédilection d'Hermann Maier.

Gilles Chappaz

Joël Chenal redonne des couleurs aux Français

C'est une belle surprise : le Français Joël Chenal s'est classé cinquième du slalom géant de Kranjska Gora (Slovénie). Huitième de la première manche, le skieur de la Rosière (Savoie) a réussi le deuxième temps de la seconde manche. Il réalise ainsi son meilleur résultat cette saison et égale sa performance de janvier 1998 dans le slalom de Schladming (Autriche).

Son résultat vient à point dans une équipe de France qui vit de ternes semaines. Depuis la victoire de Pierrick Bourgeat dans le slalom de Park City (Etats-Unis) et les bons résultats obtenus en série par Régine Cavagnoud – notamment troisième lors de la descente de Val-d'Isère –, début décembre, les skieurs français sont perdus dans les classements. Ils n'ont plus de leader depuis l'accident du champion olympique de descente, Jean-Luc Crétier, qui subira une opération du genou à la mi-janvier.



Auxerre-Marseille et Metz-Bordeaux en affiches de la Coupe de France

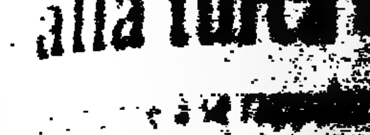
LES DEUX CLUBS phares du championnat de France de division 1, Marseille et Bordeaux, n'ont pas été épargnés pour leur entrée en lice dans la Coupe de France, puisqu'ils se déplaceront à Auxerre et à Metz, deux autres clubs de l'élite. Le tirage au sort des 32es de finale, effectué mardi 5 janvier, à Paris, par Aimé Jacquet, a été clément pour le tenant du titre, le Paris-Saint-Germain, qui se déplacera dans les Deux-Sèvres, à Thouars (National). Six clubs de division 1 seront opposés à des clubs de division 2 : Monaco (à Amiens), Lyon (à Châteauroux), Sochaux (à Beauvais), Strasbourg (à Niort), Nancy (à Laval) et Montpellier (à Troyes). Lorient jouera contre un club de National, Paris FC. Nantes, Bastia et Lens affronteront des clubs de CFA, respectivement La Roche-sur-Yon, Dijon et Armentières. Rennes, Toulouse et Le Havre joueront contre des clubs de CFA2 : Coulaines, Jura-Sud Foot (tombeur de Saint-Etienne) et Blagnac. Les matches auront lieu samedi 23 et dimanche 24 janvier.

DÉPÊCHES

■ **BASKET-BALL : la NBA a rejeté**, lundi 4 janvier, les *« dernières »* propositions du syndicat des joueurs pour sortir du conflit salarial qui paralyse le championnat professionnel nord-américain et recommandé à son organe dirigeant de voter jeudi 7 janvier l'annulation de la saison.

■ **Le commissaire du gouvernement** a conclu, mardi 5 janvier, devant le tribunal administratif de Strasbourg, qu'il est illégal d'interdire à la basketteuse polonaise Lilia Malaja de jouer au RC Strasbourg. Le jugement interviendra lundi 11 janvier.

■ **CYCLISME : le sprinter néerlandais Danny Nelissen** a annoncé, mardi 5 janvier, qu'il met fin à sa carrière. Il l'avait déjà interrompue en 1994, à cause d'une arythmie cardiaque. Fin décembre il avait été victime d'un malaise.



Budapest « alla turca »

La capitale hongroise commence à se rappeler les bons côtés de son « long siècle ottoman »

BUDAPEST
de notre envoyé spécial

Prise aujourd'hui dans cette sorte d'autoroute urbaine où les conducteurs budapestois se livrent à des excès de vitesse permanents, *« la grande paroisse de la cité »* dresse son assez triste façade baroquisante gris-jaune à la sortie d'*Erzsébet Hid*, le pont métallique voué au souvenir de Sissi (*Le Monde* du 10 décembre 1998). Entrons quand même pour jeter un œil dans *« Notre-Dame, la plus vieille église de la ville »* ! C'est là que se maria, à l'âge de quatorze ans, sainte Elisabeth de Hongrie, veuve six années plus tard, morte à vingt-quatre ans ; c'est là que Liszt, en 1872, créa sa *Missa choralis*.

Entre les deux événements le sanctuaire fut dévasté par les Mongols puis transformé en mosquée durant le siècle et demi de colonisation ottomane (1526-1686). La plupart des églises de l'agglomération furent alors islamisées sauf deux, l'une à Buda, l'autre à Pest, indique la magyarologue française Catherine Horel. Notre-Dame, rechristianisée après la charge victorieuse d'Eugène de Savoie et de Charles de Lorraine contre les Turcs, paraît être la seule ci-devant mosquée budapestoise à avoir conservé des traces visibles de sa période coranique, ainsi un mihrab, niche montrant la direction de La Mecque aux orants et qui arbore le mot *Allah* en caractères arabes qu'utilisaient les Ottomans.

Sauf exception, les ouvrages courants sur Budapest expédient en quelques lignes les seize décennies turques que la mentalité populaire locale continue de rejeter avec force mais qui ont spectaculairement inspiré la peinture historique magyare du XIX[e] siècle exposée en particulier au château royal et qui commencent à intéresser de nos jours une partie de l'élite.

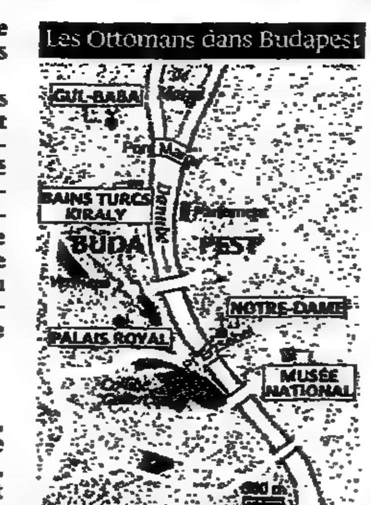
LE SANG ET LES LARMES

Pas seulement d'ailleurs, puisque à Notre-Dame une femme du peuple en fichu rouge, ayant appris par elle-même et l'histoire contrastée de sa paroisse et plusieurs langues dont le français, s'offre comme guide.

De plus en plus d'enseignants conduisent leurs élèves au Musée national, qui recèle des salles ottomanes. Entre le portrait à turban-potiron de Soliman le Magnifique, les plats bleus d'Iznik et les épées damasquinées, les professeurs content la défaite des trente mille soldats conduits par les magnats hongrois, face à deux cent mille Turcs à Mohacs (1526), la victoire des troupes européennes à Buda (1686), le départ définitif des Balkano-Anatoliens (1699) : une bande dessinée où le sang et les larmes séchés disparaissent sous la double patine de l'art et du temps. M[me] Horel, au fil du livre sur Budapest qu'elle publie en ce début d'année, réanime le profil d'Abderrahmane, dernier pacha de Buda, Albanais au service de la Sublime Porte, tué au combat en 1686.

« C'est sans doute à cause de ce dignitaire ou d'un de ses prédécesseurs qu'un quartier de la capitale s'appelle encore à notre époque Pasaret, c'est-à-dire la prairie du pacha. » « Abderrahmane peut-être, Sokoli-Pacha certainement pas ! », répond la *vox populi* par référence à ce percepteur en chef hongrois converti à l'islam, resté depuis le XVII[e] siècle la figure symbolique du collabo pressurant ses frères au profit du vainqueur.

Si les Turcs, contrairement à une idée reçue, ne sont pas les inventeurs des fameux bains de vapeur budapestois – les eaux chaudes apaisant l'arthrite avaient déjà été exploitées par les Romains et probablement aussi par les Celtes –, ils ont fait ici du hammam un durable rite social masculin avec ses inévitables prolongements érotiques. Le seul bain actuel authentiquement d'époque ottomane est le Kiraly avec, derrière sa façade vert et blanc des années 1820, trois ou quatre coupoles surmontées de croissants ajoutés pour le folklore. Durant leur présence les Turcs s'étaient naturellement installés sur le Var, l'acropole de Buda, plus tard coiffée par la forteresse austro-hongroise. Pest, ottomane, ne fut qu'un gros marché relié au chef-lieu par un pont de bateaux. Sauf les Serbes enrégimentés dans les troupes sultaniennes et les négociants juifs, la majorité des non-musulmans avait fui les villes jumelles où l'Empire califal fut surtout représenté par des Balkaniques, parfois fraîchement coranisés, arrivant entre autres de Bosnie. Les deux cités, sous la protection d'une trentaine de minarets, regroupaient environ trente mille habitants. La conurbation budapestoise affiche deux millions d'âmes en cette fin de millénaire.



LA « SOUPE NOIRE »

En partant, les mahométans laissèrent derrière eux l'usage de la *« soupe noire »* – le café –, détestée avant d'être adoptée définitivement, et celui de la pâte feuilletée d'emblée appréciée, elle. A leur corps défendant, c'est le cas de le dire, les Turcs ont légué en outre aux Hongrois Vermezo, le « champ sanglant », espace vert où se déroula, sous les remparts budaïtes maintenant obsolètes, et curieusement non loin des actuelles rues Attila et Ataturk, la rude bataille de 1686.

Les anciens occupants ont laissé, toujours sur la rive droite du Danube, un but de promenade plus avenant : Gul-Baba Turbé, mausolée d'un derviche amateur de fleurs, « l'homme aux roses ». Viennent en pèlerinage sur cette colline des musulmans de passage aux yeux desquels *« un lieu où la prière d'Allah a été dite demeure à jamais consacré »*. D'un certain point de vue, le chancelier Metternich n'avait peut-être pas tort lorsque, vers 1830, désignant de son bureau viennois la route de Budapest, il s'écriait : *« C'est aux portes mêmes de ma maison, après les faubourgs de Vienne, que commence l'Orient ! »*

Jean-Pierre Péroncel-Hugoz

Carnet de route

● **Sites.** À Buda : pavillon Gul-Baba, Turbé Ter, sur une éminence dans le prolongement du pont Margit ; galerie nationale hongroise, palais royal, ouverte du mardi au dimanche de 10 heures à 18 heures ; bain turc Kiraly, 80 Fo Utca. A Pest : église Notre-Dame, Szabadsajto Utca, à gauche en venant du pont Erzsébet ; Musée national, métro Kalvin, ouvert du mardi au dimanche de 10 heures à 17 heures, jusqu'au 28 février, jusqu'à 18 heures ensuite.

● **Lectures.** A paraître chez Fayard : *Histoire de Budapest des origines à nos jours*, de Catherine Horel, du Centre national de la recherche scientifique (CNRS), environ 400 p. Un peu fouillis et parfois partial mais très riche, le guide *Budapest* 1998-1999, de Patrick Quillier, Autrement, 315 p. *Hongrie*, de Georges Aranyossy, « Petite Planète », 190 p.

● **Voyagistes.** Donatello, tél. : 01-44-58-30-81 ; Austro-Pauli, tél. : 01-42-86-97-04.

● **Renseignements.** Bureau hongrois d'information pour les voyageurs : à Budapest, tél. : (36-1) 302-85-80 ; à Paris, tél. : 01-53-70-67-17.



DESSIN : THIERRY DALBY

Neige canadienne

« Mon pays, ce n'est pas un pays, c'est l'hiver », chante le Québécois Gilles Vigneault. *« Mon pays, c'est aussi l'hiver »*, proclame à son tour un Canada soucieux de « vendre », aussi, sa saison blanche. Sceptiques, les Français dressent l'oreille, alléchés par des prix attractifs. Les skieurs américains, eux, plébiscitent les Rocheuses canadiennes, présentes aux places d'honneur du « Top 50 » des *resorts* nord-américains (numéro de décembre 1998 du magazine *Condé Nast Traveler*). Sans oublier le Québec avec le mont Tremblant et le mont Sainte-Anne où, par exemple, Nouvelles Frontières (tél. : 0-803-33-33-33) propose de skier une semaine pour environ 4 200 F (640,24 euros) avec le vol et une voiture ! Des sites qui doivent une large part de leur notoriété à une poudreuse incomparable mais aussi à la présence des fleurons de la chaîne Canadien Pacifique (tél. : 0-800-05-00-11), établissements programmés par plusieurs voyagistes, dont Jetset (agences et 01-53-67-13-00) avec sept jours de « vie de château » à Montréal et Montebello (6 440 F, 981,70 euros, de Paris, sans les repas), Vacances Air Canada (tél. : 01-45-15-15-15 et agences), qui propose six séjours à Banff et au Lake Louise (sept nuits, autour de 10 000 F, 1 524,39 euros, de Paris, en chambre double, sans les repas), Vacances Air Transat (agences), avec juste les hôtels, et la Compagnie des Etats-Unis et du Canada (tél. : 01-55-35-33-50), qui propose des semaines de ski (sept nuits/neuf jours) en Colombie-Britannique, au Chateau Whistler (à partir de 7 645 F, 1 165,39 euros, de Paris, avec, en option, de l'héliski à 2 100 F, 320,12 euros, la journée) et en Alberta, au Banff Springs et au Chateau Lake Louise (à partir de 6 400 F, 975,60 euros, avec héliski à 2 625 F, 400,15 euros, la journée).

Un art de vivre qui conjugue confort, convivialité et « exotisme », à l'image des activités insolites (motoneige, pêche blanche, trappage, raquettes, traineau à chiens, observation de la faune, carnavals) qui, chez les spécialistes, complètent, voire se substituent, aux classiques ski alpin ou ski de fond.

Objectif : inviter les « cousins » à venir jouer les coureurs des bois au pays de Maria Chapdelaine. Une approche illustrée par l'éclosion de séjours « multiactivités », en auberge ou en pourvoirie (à partir de 6 000 F, 914,63 euros, la semaine, en chambre double, de Paris), à l'exemple de ceux de Vacances fabuleuses (agences), de Voyageurs au Canada (tél. : 01-42-86-17-30) et de Scanditours (tél. : 01-43-37-85-90), au Manoir Saint Castin, au nord de Québec. A noter la semaine programmée par Directours (tél. : 01-45-62-62-62) à 5 660 F (862,80 euros), en chambre double, de Paris ou de province.

Vedette incontestée de l'hiver canadien, la motoneige (quelque 30 000 kilomètres de sentiers balisés au Québec) est déclinée en randonnées de trois à neuf jours, en duo ou en solo (de 7 000 à 15 000 F, 1 067,07 à 2 286,58 euros, de Paris), par les généralistes (Compagnie du Canada, avec une brochure spéciale, Copatours, qui programme également l'observation des bébés phoques, Jetset, Jumbo, Nouveau Monde, Nouvelles Frontières, avec notamment une semaine dans les Rocheuses à 9 440 F, 1 439,02 euros, Québec Aventure, Scanditours, Vacances Air Canada, Vacances Air Transat), mais, aussi, par des spécialistes tels qu'Atalante (tél. : 01-55-42-81-00), Attikameks (tél. : 01-46-91-80-00), Aventuria (tél. : 04-78-69-35-06), Aventur' Land (tél. : 01-45-56-58-27) ou Grand Nord (tél. : 01-40-46-05-14), qui programment des raids de différents niveaux, dont certains réservés aux sportifs confirmés. *Idem* pour les randonnées en traineau à chiens, prisées notamment par Terres d'aventure (tél. : 01-53-73-79-19).

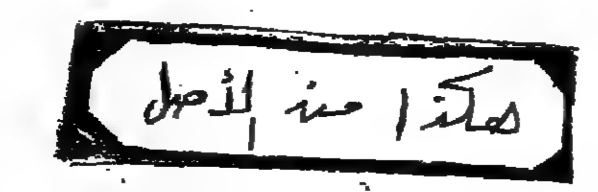
Pour tout savoir sur l'hiver canadien, consulter le manuel des voyages « hiver 1998/1999 », publié par la division tourisme de l'ambassade (35, avenue Montaigne, 75008 Paris, tél. : 01-44-43-25-07). Y sont présentées, par thème, les propositions de quelque quarante-cinq voyagistes, dont ceux cités dans cette chronique. Pour le Québec, un numéro gratuit, le 0-800-90-77-77, accessible tous les jours, de 15 heures à 23 heures.

Patrick Francès

PARTIR

■ **DES ÉTRENNES POUR LES GM.** Le Club Med accorde à ses gentils membres (GM) des offres spéciales sur sept de ses villages. Côté soleil, une réduction de 1 999 F (304,72 euros) est consentie sur le forfait adulte (vol + séjour) pour une semaine en Polynésie, au Mexique, en Floride et en République dominicaine. Une condition : réserver avant le 31 janvier pour un départ avant le 14 avril et hors de la période du 12 février au 4 mars. Comptez ainsi 8 831 F (1 346,18 euros) pour Mooréa ; 11 791 F (1 797,40 euros) pour Bora-Bora ; 7 391 F (1 126,67 euros) pour Punta Cana ; 7 991 F (1 218,14 euros) pour Sandpiper et 8 391 F (1 279,11 euros) pour Cancun. Côté neige, la semaine aux Ménuires ou à Villars-sur-Ollon, en janvier, est proposée à 3 990 F (608,23 euros) en pension complète avec remontées et cours de ski, mais sans l'acheminement.
★ **Renseignements au 0801-802-803 et Minitel 3615 Club Med.**

■ **L'ÉTÉ GREC EN JANVIER.** Même anormalement doux, l'hiver et son ciel souvent gris et maussade incitent à rêver déjà d'une escapade au soleil. La brochure qu'Havas Voyages Vacances consacre, pour la première fois, à la Grèce arrive ainsi à point nommé. Y sont proposés, pour la période allant d'avril à octobre, des séjours en hôtel-club (ou avec un programme d'animation) en Grèce continentale (à partir de 3 730 F, 568,59 euros, par personne en chambre double) et en Crète (à partir de 3 705 F, 564,78 euros), un autotour en Crète (à partir de 3 455 F, 526,67 euros, sans les repas) et un cocktail d'îles (Mykonos et Santorin) dans les Cyclades (à partir de 5 070 F, 772,86 euros). Des prix comprenant le transport aérien de Paris (départs de province moyennant suppléments), les taxes d'aéroport, les transferts et l'hébergement en pension complète. En prime, une réduction de 15 % pour toute inscription avant le 31 janvier, soit une économie pouvant atteindre 2 000 F (304,87 euros) pour un séjour d'une semaine pour deux personnes.
★ **Dans les agences Havas Voyages. Renseignements au 01-41-06-41-23.**



هكذا من الأصل

Retour des nuages au nord

JEUDI. L'anticyclone des Açores qui nous a valu cet avant-goût de printemps s'affaisse dans sa partie nord, permettant aux perturbations atlantiques de s'infiltrer sur le pays. Températures en légère baisse.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. – Le val de Loire connaît des pluies faibles en matinée. L'après-midi voit la généralisation d'un temps plus sec, mais avec un ciel parcouru de nombreux nuages. Il fera de 10 à 13 degrés.

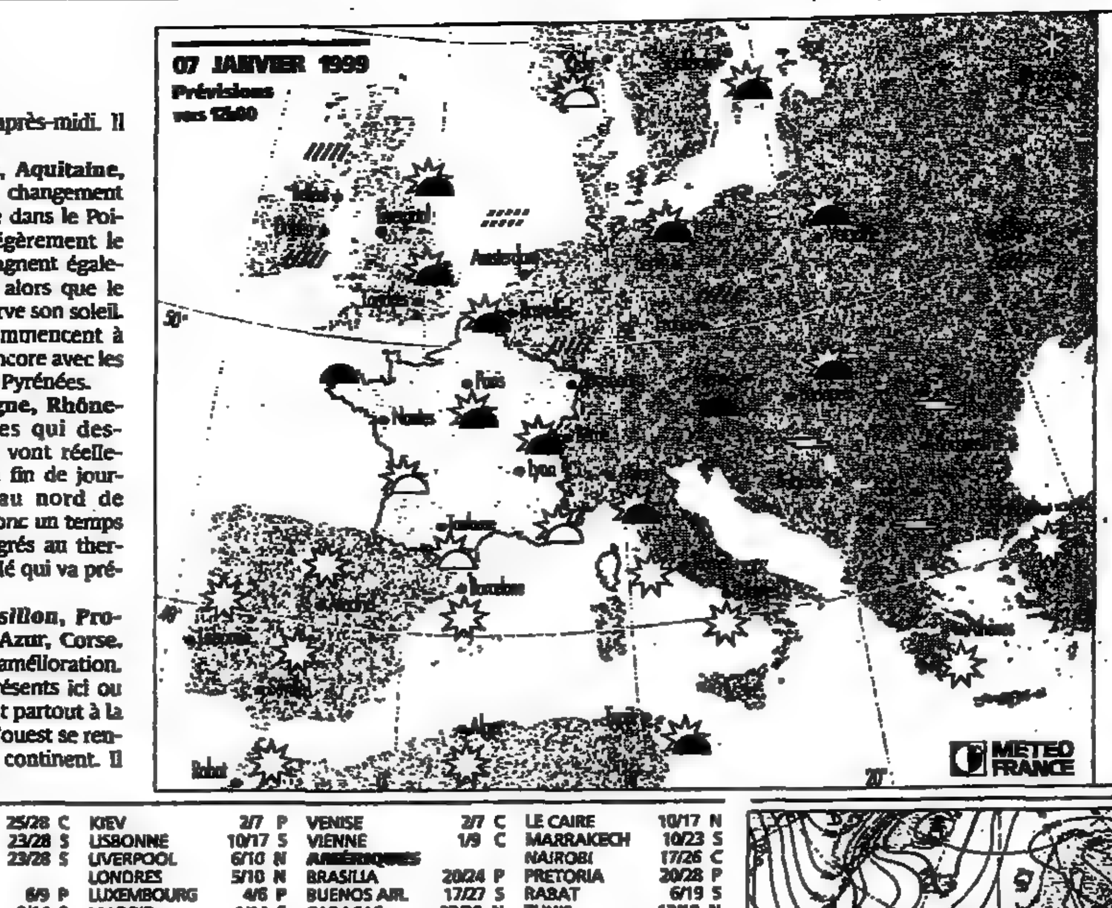
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – De faibles pluies se situent en matinée du sud du Bassin parisien au Berry, où elles s'attardent encore l'après-midi. Les régions situées de l'Ile-de-France à la frontière belge connaissent un temps plus clément. Il fera de 9 à 15 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Les nuages porteurs de petites pluies arrivent par le nord le matin et se décalent vers le Nivernais et la Franche-Comté l'après-midi. Il fera de 9 à 13 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Le changement de temps est sensible dans le Poitou, où il pleuvra légèrement le matin. Ces nuages gagnent également les Charentes, alors que le bassin aquitain conserve son soleil. Les températures commencent à baisser mais flirtent encore avec les 20 degrés au pied des Pyrénées.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Les nuages qui descendent du nord ne vont réellement s'épaissir qu'en fin de journée du Limousin au nord de Rhône-Alpes. C'est donc un temps doux – de 12 à 15 degrés au thermomètre – et ensoleillé qui va prévaloir.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – La tendance est à l'amélioration. Les nuages côtiers présents ici ou là le matin se dissipent partout à la mi-journée. Le vent d'ouest se renforce entre Corse et continent. Il fera de 16 à 19 degrés.

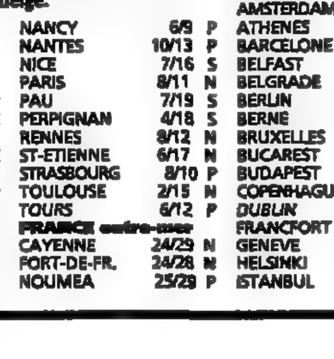


LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **ÉTATS-UNIS.** La compagnie aérienne Japan Airlines (JAL) a déposé une demande d'autorisation pour desservir l'aéroport de Dallas/Forth Worth, aux Etats-Unis, trois fois par semaine, dès le 15 mars. Depuis la signature d'un accord aérien entre les deux pays, accord qui facilite l'accès des Etats-Unis aux compagnies japonaises, JAL a déjà inauguré deux nouvelles liaisons entre Nagoya et Los Angeles et entre Tokyo et Las Vegas.

■ **FRANCE.** Sur tous les TGV circulant entre Paris et l'une des destinations du Nord (Boulogne, Calais, Croix-Wasquehal, Dunkerque, Lille, Roubaix, Tourcoing), les passagers de la SNCF achetant un billet de seconde classe plein tarif se verront proposer, pour le même tarif, de voyager en première. Cette offre est valable pour les week-ends du mois de janvier, jusqu'au dimanche 31 janvier.

PRÉVISIONS POUR LE 07 JANVIER 1999
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.



						PAPEETE	25/28	C	KIEV	2/7	P	VENISE	2/7	C	LE CAIRE	10/17	N
						POINTE-A-PIT.	23/28	S	LISBONNE	10/17	S	VIENNE	1/9	C	MARRAKECH	10/23	S
						ST-DENIS-RÉ.	23/28	S	LIVERPOOL	6/10	N	AMÉRIQUES			NAIROBI	17/26	C
						EUROPE			LONDRES	5/10	N	BRASILIA	20/24	P	PRETORIA	20/28	P
						AMSTERDAM	6/9	P	LUXEMBOURG	4/6	P	BUENOS AIR.	17/27	S	RABAT	6/19	S
FRANCE métropole			NANCY	6/9	P	ATHENES	8/14	S	MADRID	-1/14	S	CARACAS	23/29	N	TUNIS	12/19	N
AJACCIO	2/15	S	NANTES	10/13	P	BARCELONE	6/15	S	MILAN	1/5	N	CHICAGO	-18/-14	C	ASIE-OCÉANIE		
BIARRITZ	11/20	S	NICE	7/16	S	BELFAST	3/6	P	MOSCOU	-4/0	*	LIMA	19/23	C	BANGKOK	22/31	S
BORDEAUX	5/17	S	PARIS	8/11	N	BELGRADE	-4/7	C	MUNICH	3/7	N	LOS ANGELES	9/17	S	BOMBAY	16/27	S
BOURGES	5/14	P	PAU	7/19	S	BERLIN	4/8	N	NAPLES	9/16	S	MEXICO	6/20	S	DJAKARTA	26/29	C
BREST	7/11	C	PERPIGNAN	4/18	S	BERNE	1/8	C	OSLO	-7/-4	S	MONTREAL	-18/-8	S	DUBAI	16/24	N
CAEN	7/9	N	RENNES	8/12	N	BRUXELLES	6/10	N	PALMA DE M.	7/16	S	NEW YORK	-8/1	S	HANOI	14/21	S
CHERBOURG	5/9	C	ST-ETIENNE	6/17	N	BUCAREST	-3/9	C	PRAGUE	2/8	P	SAN FRANCIS.	6/11	S	HONGKONG	13/18	S
CLERMONT-F.	6/15	N	STRASBOURG	8/10	P	BUDAPEST	-3/5	N	ROME	6/14	S	SANTIAGO/CHI	11/29	S	JERUSALEM	10/16	N
DIJON	2/11	P	TOULOUSE	2/15	N	COPENHAGUE	2/8	N	SEVILLE	8/19	S	TORONTO	-14/-9	N	NEW DEHLI	7/15	N
GRENOBLE	0/11	N	TOURS	6/12	P	DUBLIN	2/7	P	SOFIA	-4/7	C	WASHINGTON	-7/2	S	PEKIN	-11/-7	S
LILLE	4/8	N	FRANCE outre-mer			FRANCFORT	6/8	P	ST-PETERSB.	-5/-3	*	AFRIQUE			SEOUL	-10/-1	S
LIMOGES	7/12	N	CAYENNE	24/29	N	GENEVE	4/8	C	STOCKHOLM	-5/8	N	ALGER	7/19	S	SINGAPOUR	24/27	P
LYON	2/13	N	FORT-DE-FR.	24/28	N	HELSINKI	-5/-2	*	TENERIFE	11/15	P	DAKAR	19/22	S	SYDNEY	22/29	S
MARSEILLE	3/15	S	NOUMEA	25/29	P	ISTANBUL	5/10	S	VARSOVIE	3/8	N	KINSHASA	24/29	C	TOKYO	6/13	S

Situation le 6 janvier à 0 heure TU

Prévisions pour le 8 janvier à 0 heure TU



JARDINAGE

Tirer parti de la douceur du début de l'hiver pour inspecter ses plantes

CETTE DOUCEUR printanière qui baigne la majeure partie du pays a ceci de bon qu'elle donne envie de chausser ses bottes, d'enfiler un vieux blouson, de sortir les outils pour se remettre au travail. Inspectons d'abord les *plantes gélives qui passent la saison* froide en pleine terre sous un épais matelas de feuilles mortes recouvert d'une grande feuille de plastique calée par des pierres. Les agapanthes bleues ou blanches, les cannas, dahlias, crocosmias, les glaïeuls des champs, les crinums dont le feuillage opulent et les fleurs roses ou blanches portées par de hautes tiges ressemblent tant à celles des amaryllis, ainsi protégés, peuvent passer l'hiver en terre.

Mais les agapanthes, dont la végétation ne cesse en réalité pas tout à fait et dont la souche affleure le sol, redoutent particulièrement l'humidité hivernale comme les bulbes des crinums qui supportent allègrement – 15° sans protection dans un sol sec ou bien drainé mais pourrissent facilement dans les sols très humides dès – 5°.

Les trombes d'eau qui sont tombées ont pu, dans certains cas – terrain en pente, cuvette –, s'infiltrer et détremper la couche protectrice. A ce sujet, ne jamais utiliser de tourbe pour protéger du gel : c'est une véritable éponge. *Enlever plastique, cloches, paille,* feuilles mortes des souches d'agapanthes et laisser respirer le tout, avant de reprotéger avec des matériaux bien secs quand le froid s'annoncera.

PLANTATIONS D'ARBRES

Si la terre n'est pas trop détrempée et collante, ce qui la rend *particulièrement difficile à travailler*, c'est le bon moment pour effectuer des plantations d'arbres, d'arbustes et de rosiers. Et pour diviser les vivaces ou en planter de nouvelles. Penser aussi à déplacer des arbustes vers d'autres parties du jardin et à tailler les clématites à grandes fleurs fleurissant deux fois dans la saison, mais *surtout pas celles qui fleurissent* sur le bois de l'année précédente et qui ont généralement de petites fleurs – notamment les variétés dites *montana*. C'est aussi le bon moment de nettoyer les grands rosiers grimpants – Excelsa et Dorothy Perkins notamment – qui ne vont pas tarder à bourgeonner, ce qui rendra le démêlage de leurs branches assez risqué : très fragiles, ces jeunes bourgeons seraient arrachés si cette opération était effectuée trop tard.

Ces splendides rosiers produisent de longues branches recouvertes de grappes de petites fleurs doubles au début du mois de juillet. Et poussent de façon assez désordonnée si on les laisse tranquilles. C'est là tout leur charme. Excelsa recouvrant un vieux mur, partant à l'assaut d'un pilier ou d'un grillage est vraiment aussi époustouflant qu'un bougainvillée. *Il n'empêche que* ce naturel doit être surveillé et organisé et que ces rosiers doivent régulièrement être débarrassés de leur vieux bois : il se dessèche et donne une silhouette disgracieuse à l'arbuste. Par chance, le bois très souple de ces rosiers anciens que l'on trouve très facilement chez tous les rosiéristes sérieux – de même qu'Albéric Barbier, à notre avis le roi des grimpants blancs-*crème malgré son absence de parfum* – est facilement maniable. Gare aux épines cependant, qui sont terribles – le rappel du vaccin anti-tétanique est-il *fait* ?

Le point de greffe des rosiers

Faut-il ou non enterrer le point de greffe des rosiers ? Les avis divergent. Dans les sols vraiment calcaires à tendance sèche, il ne le faut pas, et d'ailleurs bien prendre garde à acheter des rosiers greffés sur *Rosa canina*, la rose des chiens, autrement dit l'églantier des haies. Dans les terres neutres à tendance humide et un peu lourde, de nombreux rosiers poussent très bien sur leurs propres racines – un *Fantin-Latour ainsi planté chez nous atteint 2,5 mètres* ; son voisin au point de greffe non enterré fait 1 mètre de moins. Dans les sols acides ou les terres humides (sans être marécageuses !), l'espèce *Rugosa* et ses hybrides – Blanc de Coubert, Roseraie de l'Haÿ, Pink Grootendorst... – peuvent également pousser sur leurs racines. Ils atteignent ainsi des proportions parfois impressionnantes. Roseraie de l'Haÿ peut y atteindre près de 3 mètres.

DES ROSIERS CENTENAIRES

Pour nettoyer ces rosiers, il faut décrocher toutes les branches et les étaler sur le sol. Celles qui étaient à l'extérieur seront à garder, celles du dessous plus anciennes seront supprimées à leur point de départ, tout près de la souche. Un conseil, ces rosiers poussent remarquablement bien sur leurs racines, mieux encore que greffés. Certains pieds, cultivés ainsi dans de vieux jardins, ont ainsi près d'une centaine d'années et se portent comme des charmes – un très bel arbre !

Ces rosiers préfèrent, en outre, les expositions aérées et les terres humides où il sont moins attaqués par les champignons... et détestent les murs plein sud et les terres sèches, où ils restent malingres. Ils se bouturent d'ailleurs très facilement, ce qui n'est pas le cas de quantités de rosiers modernes. Ces deux variétés an*ciennes ont une végétation parti*culière qui en fait de véritables grimpants, ce que ne sont pas de nombreux rosiers qui produisent du gros bois et sont raides comme des piquets – nous avons le souvenir d'un Queen Elisabeth qui, cinq années après sa plantation, atteignait la goutière, avait un tronc gros comme le bras, formait une masse impressionnante ressemblant à un arbuste qui aurait poussé contre un mur. Ses branches raides étaient trop fragiles pour être arquées dans leur jeunesse, trop dures et trop grosses pour l'être quand leur bois avait durci. En sorte qu'elles poussaient toutes à la verticales et ne fleurissaient pour ainsi dire pas. Il a été scié à la base avec une égoïne : aucun sécateur n'en serait venu à bout.

Alain Lompech

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 99006

♦ *SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).*

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
I											
II											
III						■		■			
IV				■							
V					■					■	
VI								■			
VII		■						■			
VIII					■					■	
IX				■		■			■		
X								■			
XI							■				

HORIZONTALEMENT

I. Bien savant pour la masse ignorante. – II. Grosse fatigue. – III. Communication discrète. Moins dangereux à blanc. – IV. Capitale béarnaise. *Comme un robinier sans* épines. – V. Qui ont déjà bien vécu. Jase dès qu'il fait beau. – VI. Mettait en ordre. Fait du neuf. – VII. Sans effet s'il est négatif. Homme de robe bien à la cour. – VIII. Suivit de près. Graisses. – IX. Rejette. Pour tracer. Annonce le redoublement. – X. Petit état. Bout d'étoffe. – XI. Ouvre le courrier. Elue régionale et même internationale.

VERTICALEMENT

1. *Mise sur le trottoir par Rambuteau.* – 2. Station thermale. Attrapé sous les tropiques. – 3. Laisseraient aux suivants. – 4. Alcool de grain. Au sommet du panthéon hindou. Fin de partie. – 5. A la vitrine des kiosques. Voyelles. Point de départ. – 6. Lettres de Montherlant. Papa *involontaire de nombreux bébés* après guerre. Personnel. – 7. Nous entraîne jusqu'au bout. – 8. Dans l'embarras. Interjection. Vient d'arriver. – 9. Mangeurs de roses verts et dorés. Aide à faire le tour. – 10. Joindre les deux bouts. Points en opposition. Sont devenus collants. – 11. Repliés dans l'attente du succès.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 99005

HORIZONTALEMENT

I. Investiture. – II. Doudoune. As. – III. Enerve. Tons. – IV. Em (me). Ei. Perçu. – V. Soudeur. Goï. – VI. Fi. Ottomane. – VII. En. Iton. – VIII. Rets. Lardai. – IX. Co. Dissipe. – X. Envoûtée. Rd. – XI. Adressées.

VERTICALEMENT

1. Idées-forces. – 2. Non-moi. Eon. – 3. Vue. Et. Va. – 4. Edredons. Od. – 5. Soviet. Dur. – 6. Tué. Utilité. – 7. In. Protases. – 8. Tête. Morses. – 9. Organdi. – 10. Rançon. Apre. – 11. Essuie-pieds.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex
PRINTED IN FRANCE
Le Monde
Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218 75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

BRIDGE

PROBLÈME N° 1822

RÉFLÉCHIR AVANT DE REJOUER

Lors d'un championnat d'Amérique d'été par paires des « maîtres à vie », l'Américain Berkowitz, associé à Larry Cohen, n'avait pas trouvé la bonne contre-attaque pour que cette donne puisse chuter d'un maximum de levées.

Nord : ♠ 10 2 ♥ V 9 8 7 6 ♦ A 7 6 4 3 2 ♣ –
Ouest : ♠ A V 7 ♥ A ♦ R V 8 5 ♣ A V 9 8 2
Est : ♠ 4 ♥ D 10 4 3 ♦ D 10 9 ♣ R 7 6 4 3
Sud : ♠ R D 9 8 6 5 3 ♥ R 5 2 ♦ – ♣ D 10 5

Ann. : E. don. Pers. vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
–	–	passe	3 ♠
3 SA	4 ♠	passe	passe
contre	passe	passe	passe

Berkowitz, en Ouest, ayant entamé l'As de Cœur pour le 4 d'Est et le 2 de Sud, *comment aurait-il dû ensuite jouer* pour faire chuter QUATRE PIQUES du plus grand nombre de levées possible ?

Réponse

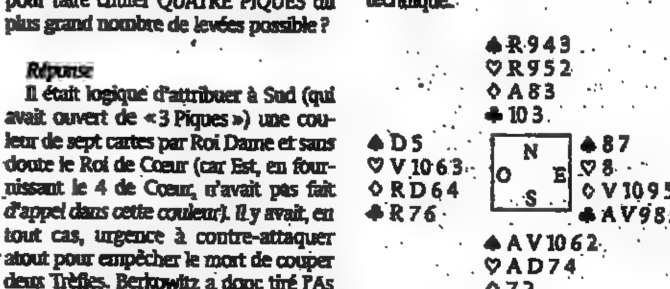
Il était logique d'attribuer à Sud (qui avait ouvert de « 3 Piques ») une couleur de sept cartes par Roi Dame et sans doute le Roi de Cœur (car Est, en fournissant le 4 de Cœur, n'avait pas fait *d'appel dans cette couleur*). Il y avait, en tout cas, urgence à contre-attaquer atout pour empêcher le mort de couper deux Trèfles. Berkowitz a donc tiré l'As de Pique et a continué atout. Mais quelle carte ?

Il n'y a, en principe, aucun espoir de faire le Valet de Pique, et on peut donc le jouer pour empêcher le mort de prendre la main et de faire une levée de plus dans l'hypothèse où Sud aurait chicane à Carreau et ne pourrait utiliser l'As de Carreau. Et c'était bien le cas, mais Berkowitz n'a pas poussé le raisonnement assez loin et, après avoir tiré l'As de Pique, il s'est contenté de continuer avec le 7 de Pique.

Le déclarant ne chuta ainsi que de deux levées. « *Curieusement,* raconte Cohen, *cette chute de 300 a rapporté un bon score, alors qu'il y avait la manche à Trèfle ou à sans atout dans notre ligne ; mais, évidemment, 500 aurait été le top...* »

LA SÉCURITÉ DE KERRI

Au championnat du monde dames à Santiago du Chili, il y a cinq ans, Kerri Sanborn a démontré que ce contrat de « 4 Piques » était un bon exercice de technique.



Nord : ♠ R 9 4 3 ♥ R 9 5 2 ♦ A 8 3 ♣ 10 3
Ouest : ♠ D 5 ♥ V 10 6 3 ♦ R D 6 4 ♣ R 7 6
Est : ♠ 8 7 ♥ 8 ♦ V 10 9 5 ♣ A V 9 8 5 4
Sud : ♠ A V 10 6 2 ♥ A D 7 4 ♦ 7 2 ♣ D 2

Ann. : E. don. E.-O. vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
–	–	passe	1 ♠
passe	3 ♠	passe	4 ♠

Ouest a entamé le Roi de Carreau pour le 3, le Valet et le 2, puis a cru bon de continuer avec le 4 de Carreau. *Comment Kerri Sanborn, en Sud, a-t-elle gagné* QUATRE PIQUES contre toute défense ?

Note sur les enchères

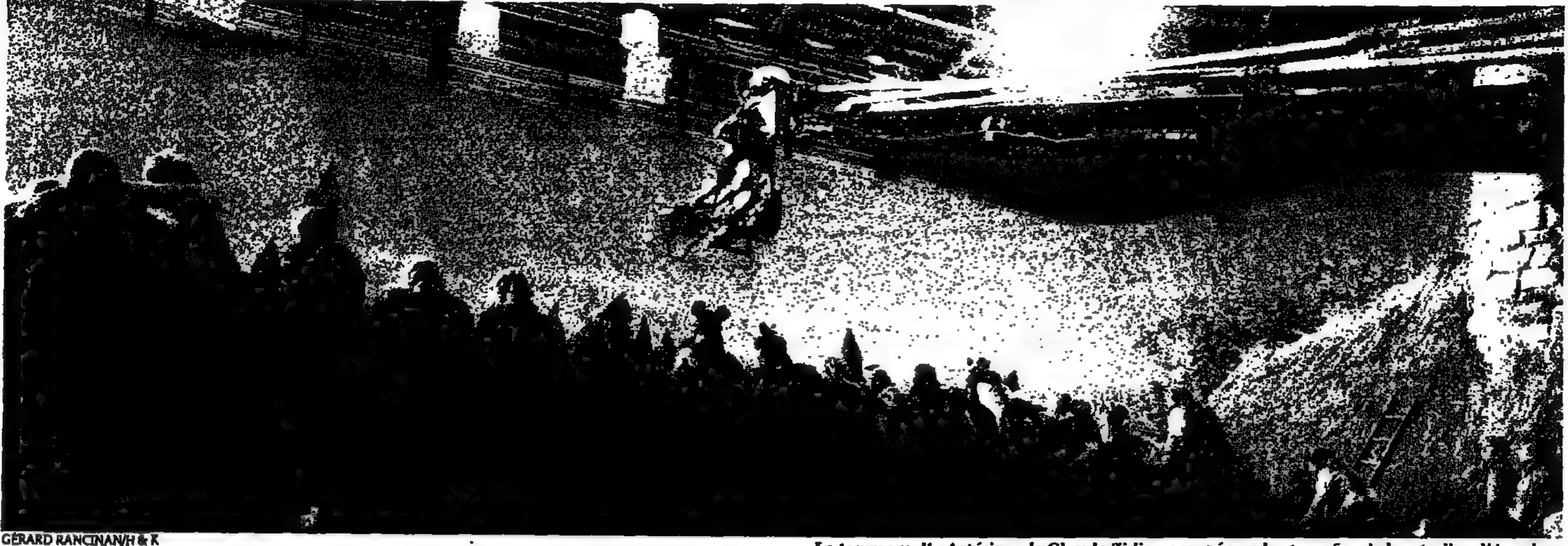
Le soutien à saut à « 3 Piques » promettait une douzaine de points d'honneurs (1 point pour le doubleton et 1 point pour le neuvième atout). Cette réponse n'était pas forcing, mais, avec le fit à Pique et deux points de distribution, Sud pouvait essayer la manche.

Philippe Brugnon

CINÉMA La remontée de la fréquentation en Europe favorise l'activité des studios, qui voient revenir chez eux le tournage de films. Ils sont aujourd'hui en France une quinzaine en activité. ● LE DÉBAT « studio contre décor naturel », récurrent dans l'histoire du cinéma, a fait place à des questions économiques et sociales. Après le développement des effets spéciaux dans les films français, et l'apparition d'une génération de réalisateurs et d'opérateurs formés à l'école du clip, l'inflation des coûts à l'Est, la plus grande difficulté des tournages en décors naturels, ont aussi joué leur rôle, de même que l'incitation de l'Etat. ● SELON UNE ÉTUDE comparant cinq pays européens, la France apparaît handicapée en termes de coût de production. ● LES STUDIOS de la Victorine, créés en 1920 à Nice, jouent aujourd'hui leur sort devant les tribunaux.

Les tournages de films retrouvent le chemin des studios français

A Epinay, Arpajon, Saint-Ouen et Stains, les équipements de la région parisienne, récents ou rénovés, bénéficient depuis quatre ans d'un retour des longs métrages. Mais leur compétitivité à l'échelle européenne reste limitée



GÉRARD RANCINAN/H & K

Le tournage d'« Astérix » de Claude Zidi, a occupé pendant neuf mois les studios d'Arpajon.

LA CRISE des années 60 avait conduit nombre d'entre eux à se reconvertir dans le multimédia, mais depuis quelques années les studios semblent avoir renoué avec leur vocation initiale : le cinéma. La remontée de la fréquentation et de la production en Europe a suscité ce phénomène dans tous les pays où existe une infrastructure adaptée. En France, on dénombre aujourd'hui une quinzaine de studios en activité, regroupant une soixantaine de plateaux dont la moitié remplissent les conditions (insonorisation, panneaux amovibles, piscine...) nécessaires aux tournages de cinéma. Regroupés dans leur majorité en région parisienne, on compte parmi eux quelques grands anciens, rescapés des vagues de spéculation qui ont ravagé le patrimoine monumental du cinéma français. C'est le cas des Studios Eclair, à Epinay, qui furent créés en 1913. Leur activité ne représente que 3 % du chiffre d'affaires global de l'entreprise du même nom, mais le cinéma y demeure prépondérant (80 % des tournages contre 20 % consacré à la publicité). Eclair n'est pas à ce titre représentatif de la « nouvelle vague » des studios créés à partir des années 80, qui se consacrent davantage depuis quelques années au cinéma (50 % de leur activité en moyenne), alors que leur vocation initiale était plutôt justifiée par l'explosion du multimédia.

Qu'il s'agisse des studios d'Arpajon (neuf plateaux dont l'unique 4 000 m² de France), des studios Duboi à Saint-Ouen (trois plateaux) ou de Sets Studios à Stains (quatre plateaux), le diagnostic est formel : après la minicrise liée à la délocalisation des tournages vers les pays de l'Est en 1993, le cinéma revient.

Ce phénomène n'est pas seulement lié à l'augmentation sensible du nombre de films tournés chaque année (six en moyenne), mais aussi à la durée globale d'occupation des locaux – loués de 4 000 francs à 30 000 francs (620 à 4 600 euros environ) par jour selon une superficie allant de 400 m² à 4 000 m². Plus que plusieurs films qui ne sont là que pour quelques jours, une grosse production suffit parfois à équilibrer le bilan annuel d'un studio dès lors qu'elle s'installe quasiment à demeure, comme ce fut le cas d'*Astérix*, de Claude Zidi, qui a occupé durant neuf mois les studios d'Arpajon.

D'autres facteurs contribuent à ce regain, et au premier chef le développement des effets spéciaux dans les films français, dont Caro et Jeunet furent les promoteurs avec *La Cité des enfants perdus* (1995), suivis par une génération de réalisateurs et de chefs opérateurs formés à l'école du clip et familiarisés avec ce type de tournage. L'inflation des coûts à l'Est, l'effort de compétitivité des studios, la plus grande difficulté des tournages en décors naturels, surtout à Paris, ont également joué leur rôle, de même que les mesures d'aide et d'incitation de l'Etat qui, *via* le Centre national du cinéma (CNC), encourage les tournages dans les studios français.

Ce bilan globalement positif doit pourtant être nuancé, dans la mesure où cette économie demeure précaire (aucun studio ne pourrait continuer à fonctionner s'il se limitait au cinéma) et parce que l'attraction des studios français est encore loin de pouvoir se mesurer à celle qu'exerce les infrastructures britanniques ou allemandes.

Thierry de Segonzac, président de la Chambre syndicale des studios français, se félicite ainsi de la reprise, non sans la replacer dans un contexte qui en atténue notablement la portée. Soit un constat brut : avec vingt-deux films tournés en 1997 dans les studios français, on a assisté à une augmentation d'activité de 18 % par rapport à 1996. Et son commentaire en trois points.

Premièrement, l'érosion des marges bénéficiaires doit faire revoir cette augmentation à la baisse, puisqu'elle n'est que de 9 % en termes de chiffre d'affaires. Deuxièmement, cette croissance est essentiellement due aux cinq films américains tournés cette année-là en France, l'évolution des tournages de films français accusant, quant à elle, une baisse de 14 % en termes de location de surface. Troisièmement, le nombre de films français tournés en studio en 1997 ne représente jamais que 15 % de la production nationale, un pourcentage qui peut encore alimenter la nostalgie de l'âge d'or des studios français. Cela pour ne rien

Avec vingt-deux films tournés en 1997 dans les studios français, on a assisté à une augmentation d'activité de 18 % par rapport à 1996

dire de leur situation au regard de leurs compétiteurs européens, qui inspire à Thierry de Segonzac ce diagnostic assez sombre : *« Soyons nets, nous sommes sous-équipés en France au regard de l'offre britannique. La notion de* full service, *soit l'offre sur un même site de toutes les prestations nécessaires au tournage, n'existe tout simplement pas dans notre pays. »*

En d'autres termes, si le savoir-faire et la compétence technique atteignent un haut degré de qualification en France, de sérieux handicaps empêchent par ailleurs d'y attirer les tournages de productions étrangères, et plus particulièrement américaines. Parmi ceux-ci, Thierry de Segonzac mentionne la question des charges sociales (40 % en France, 10 % au Royaume-Uni), l'implication insuffisante de l'Etat (calculé selon la durée du tournage, le système de soutien n'est pas appliqué aux premiers films, et ne prend pas en compte la phase de construction des décors) et le désintérêt des régions (dont la participation, comparée à celle des Länder allemands, est insignifiante).

L'exemple le plus flagrant de cette situation a été récemment illustré par le tournage du *Cinquième Elément*, de Luc Besson, dans les studios britanniques, faute d'avoir trouvé une capacité d'accueil à sa mesure. En ce sens, Patrice Ledoux, directeur général de la société Gaumont, productrice du film, a sans doute raison de rappeler que le problème est finalement moins technique que politique, dans la mesure où c'est le système d'organisation sociale qui détermine les modes et les structures de travail.

« Le coût du travail en France, en raison de la protection sociale, est le plus élevé au monde, dit-il. *Les horaires y sont de surcroît soumis à une stricte réglementation quand en Angleterre les techniciens travaillent couramment onze heures par jour. Et comment empêcher les gens de travailler à l'heure de la libre circulation ? Il faut bien constater qu'à cet égard la France a le nez dans le guidon, et que la perspective d'Europe sociale est au niveau zéro. »*

Si les producteurs, d'une manière générale, partagent cette analyse de la moindre compétitivité des studios français dans le contexte européen, ils mettent aussi en doute l'idée selon laquelle le relatif réveil des tournages à l'échelle nationale procéderait d'une tendance nouvelle du cinéma français. Ainsi, pour Christophe Rossignon, des Productions Lazennec, *« c'est avant tout le film qui décide, pour des raisons de coût, de confort ou de nécessité. Il n'y a pas une volonté de retourner aujourd'hui au studio similaire à celle qui avait incité la nouvelle vague à en sortir »*.

Cette dimension esthétique du débat se pose de manière récurrente depuis les origines du cinéma (Lumière contre Méliès), rebondissant violemment à la faveur du néoréalisme (Rossellini : *« Le grand ennemi du cinéma, c'est le studio »*) puis de la nouvelle vague, qui, redécouvrant un monde à ciel ouvert, plaçait l'exigence de vérité plus haut que le souci de qualité. Aujourd'hui, elle se plie, plus prosaïquement, aux contraintes économiques des tournages.

« Débat dépassé aujourd'hui » aux yeux du producteur René Cleitman (Hachette Première et Cie) comme à ceux de Paolo Branco (Gémini Films), selon lequel *« il y a de bons et de mauvais films tournés en décors naturels comme en studio »*.

Jacques Mandelbaum

La Victorine, un patrimoine disputé devant la justice

LES STUDIOS de la Victorine, à Nice, demeurent aujourd'hui un des derniers monuments immobiliers du patrimoine cinématographique français. Créé en 1920 par le producteur Serge Sandberg, ce lieu volontiers comparé par la presse de l'époque à Hollywood garde la mémoire du passage de son premier directeur, le producteur Louis Nalpas, de son successeur René Navarre (qui incarnait Fantomas chez Louis Feuillade), ou du réalisateur américain Rex Ingram, qui s'y installa à demeure durant quelques années, inaugurant une tradition continue de tournages américains dans les studios de la Riviera.

Ces tournages n'ont pas empêché, en 1995, la mise en liquidation de la société propriétaire des studios, le tribunal de commerce désignant alors comme repreneur la Samipa, un groupe audiovisuel monégasque. D'importants travaux de rénovation ont été entrepris, avec pour objectif de transformer le site de la Victorine en une cité audiovisuelle moderne, où vingt-cinq entreprises se sont déjà installées.

Le cinéma n'est pas absent pour autant du site, qui regroupe huit plateaux répartis sur 7 hectares de terrain. *Maximum Risk* de Ringo Lam, *Double Team* de Tsui Hark, *Ronin* de John Frankenheimer ont récemment profité de ses services, mais aussi *Une chance sur deux* de Patrice Leconte, *Bimboland* d'Ariel Zeitoun ou *Les Kidnappeurs* de Graham Guit. Mais quelques mois après la reprise de la Victorine par la Samipa, une nouvelle équipe municipale est élue à Nice, avec à sa tête Jacques Peyrat (RPR).

VERDICT LE 16 MARS

La municipalité, propriétaire du terrain, considère comme nulle et non avenue la décision du tribunal de commerce, exige le départ de la Samipa, et annonce sa volonté de reprendre à son compte la gestion des studios, pour en faire, selon l'expression de M. Gilbert Stellardo, adjoint au maire chargé de ce dossier, *« un pôle performant du multimédia qui profite à tous et non à l'avantage exclusif d'une société privée »*.

André-François Pellegrin, le directeur de la Victorine, constatant *« l'impossibilité de dialogue avec la mairie »*, met en doute quant à lui les intentions déclarées de respecter l'intégrité du site. L'affaire a donc fini devant la justice, qui a rendu, le 1er août 1998, une décision favorable à la mairie. La Samipa a fait appel de ce jugement, le verdict sera prononcé le 16 mars 1999.

J. M.

Un tour d'Europe des coûts de production

EN PRENANT comme référence trois budgets-types de films français, la Société civile des auteurs-réalisateurs-producteurs (ARP) a réalisé une étude intitulée *Les Modes de production cinématographiques en Europe* qui compare les coûts de production dans cinq pays : Italie, Espagne, Allemagne, Grande-Bretagne et France.

La diversité européenne mise en lumière conduit à s'interroger sur la perspective d'une intégration et ses conséquences sur les systèmes existants. L'existence de studios et d'industries techniques performantes, la capacité de bénéficier d'atouts industriels susceptibles d'attirer des tournages étrangers sont les grandes articulations de cette étude dont les rédacteurs multiplient les précautions méthodologiques pour comparer des industries de prototypes, par nature différentes.

L'Italie se distingue par la souplesse et une grande capacité d'adaptation. Si les salaires sont élevés, ils connaissent des variations importantes. La (longue) durée du travail et la possibilité de jouer sur les heures supplémentaires tempèrent largement le poids constitué par le montant des salaires. Les studios sont vétustes et les industries techniques anciennes, ce qui explique leur prix assez bas. L'Espagne est caractérisée par un système complexe de stratifications : les salaires sont bas, les techniciens bénéficient d'une certaine autonomie, héritage d'un système longtemps archaïque. Il n'y a pas de studios mais un intérêt important pour les nouvelles technologies. L'Allemagne présente un profil particulier : des pôles de production régionaux, des studios, une fusion très avancée entre le cinéma et la télévision.

RIGIDITÉS

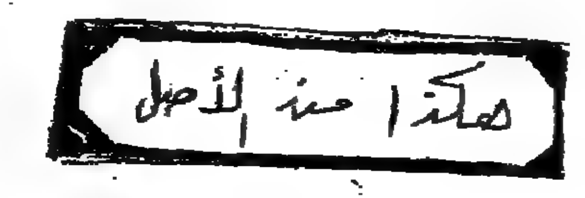
C'est la Grande-Bretagne qui, à bien des égards, semble constituer un modèle achevé dans une pure logique d'efficacité économique. Malgré un niveau élevé des salaires, l'industrie britannique présente un degré de compétitivité sans égal, en raison de la présence de studios, d'une gestion rationalisée des tournages, d'un faible taux de charges sociales, d'une offre en matériels modernes unique en Europe. La logique industrielle britannique est susceptible d'attirer des tournages étrangers, à la fois rassurés par l'efficacité administrative et les possibilités technologiques offertes par les studios.

La France apparaît, selon les rapporteurs, handicapée par des rigidités à la fois salariales et réglementaires. Elle dispose d'un grand nombre de techniciens, d'équipes plus réduites qu'ailleurs mais spécialisées, d'industries techniques, mais le coût élevé du travail, le niveau inégalé des charges sociales accompagnés d'une durée du travail plus réduite et d'une forte rémunération des heures supplémentaires alourdissent le modèle français.

C'est une absence de flexibilité du travail que regrette, en bonne logique patronale, l'étude de l'ARP. Une logique forcément parcellaire qui verra dans la compétitivité économique (soit un rapport favorable entre les coûts et le nombre des journées de tournage) un objectif à atteindre, sans prendre en compte la qualité et la diversité de ce qui arrive sur les écrans. Conclure, comme le fait ce document, que les studios seront la clef de voûte de la compétitivité en Europe, et de l'éventuelle intégration à l'échelle du continent, témoigne du souhait de revenir à une époque *« pré-nouvelle vague »*. Alors, le poids des infrastructures permettait de réduire le côté aléatoire des tournages, en prenant le risque de contrarier une tradition forte qui, en France, a permis la réalisation d'œuvres importantes.

Mais ce retour se ferait sans les importants avantages sociaux qui avaient cours dans les années 50. En filigrane, le rapport de l'ARP rappelle aussi que, avec ses bons et ses mauvais côtés, le système français a toujours contesté la pure logique libérale appliquée au cinéma.

Jean-François Rauger



هكذا من الأصل

Naissance et mort d'un tueur

Tueur à gages. Sur fond d'effondrement des valeurs, un bilan provisoire mais effrayant de la société kazakhe à l'aune du film noir

Film kazakh de Darejan Omirbaev. Avec Talgat Assetov, Roskana Abouova. (1 h 20.)

Tueur à gages (lauréat du prix Un Certain regard au Festival de Cannes) raconte l'histoire d'une double dérive, celle de la société kazakhe à l'heure de l'indépendance et de l'économie de marché, et celle d'un jeune homme, Marat, qui pourrait en être l'emblème. Les premières séquences du film témoignent à elles seules du talent avec lequel Omirbaev met en place, et en scène, son propos. Il vaut la peine de les énumérer pour en saisir la force de suggestion évidente. Voici un marché à ciel ouvert où une foule déambule librement. Voici un studio d'enregistrement où un célèbre mathématicien parle des problèmes du temps. Voici son chauffeur, Marat, qui l'attend dans un hall vitré, regardant passer des filles en jupes fendues et talons hauts. Voici le mathématicien qui sort du studio, cherchant la sortie et s'égarant dans les couloirs. Marat le raccompagne tandis que son patron enclenche la cassette de l'enregistrement dans l'autoradio et qu'un travelling promène son regard sur les rues de la ville. Voici enfin Marat à la maternité, où sa femme vient de donner naissance à leur fils.

DETTE ET RÉDEMPTION

Rien que de très banal à première vue. Pourtant, tout est là. L'exhibition de la marchandise et de la chair, la convoitise du regard et la limpidité trompeuse des surfaces vitrées, le passé qui, dans le sillage du mathématicien, se perd dans l'indifférence, et l'avenir qui, à l'image du nouveau-né, semble privé de visage. Un monde-vitrine dévolu à la pure jouissance de l'instant, mais dont la consommation reste subordonnée à la dialectique de la transparence et de l'obstacle. C'est Charlot salivant devant un étalage d'alimentation. A ceci près que Charlot s'appelle Marat, que les révolutions ont fait long feu, de même que l'utopie burlesque. Il n'en faudra pas moins mettre une fiction en route, quitte à la faire naître d'un accident.

C'est chose faite quand Marat, revenant de la maternité, emboutit la voiture allemande d'un parvenu. Contraint de s'endetter pour rembourser, il est pris dans une spirale infernale tandis que le film décline quelques grandes figures du film noir. Mais sous les signes de la dette et de la rédemption, le *Killer* – titre original du film d'Omirbaev – dévitalise et picturalise le genre, là où *The Killer*, de John Woo, l'exacerbait et le chorégraphiait. Recluse dans l'ellipse, le hors-champ ou le décadrage, la violence chez Omirbaev est ainsi méthodiquement soustraite au regard du spectateur. Ces partis pris, à l'opposé de ceux du réalisateur hongkongais, révèlent encore plus efficacement la violence réelle, celle qui ne cesse de s'exercer à bas bruit dans une société gangrenée par le mercantilisme et la corruption.

Dans le film de John Woo, l'esthétisation et le redoublement de la violence ont pour enjeux non seulement la rédemption du héros, mais la guérison d'une jeune fille qu'il a rendue accidentellement aveugle. Dans le film d'Omirbaev, l'inquiétude sur la manière de montrer la violence est au cœur de la mise en scène. Alors que tout semble les opposer, ces deux films poursuivent le même but : sauver un regard. Y a-t-il meilleure définition du cinéma ?

J. M.



ISABELLE WEINGARTEN

Talgat Assetov dans « Tueur à gages », de Darejan Omirbaev.

DÉPÊCHES

■ ***La Plage* où Leonardo DiCaprio et Virginie Ledoyen** doivent s'aimer devant la caméra de Danny Boyle est défendue par les écologistes thaïlandais. Ils s'insurgent contre la volonté de la 20 th Century Fox de modifier l'île de *Phi Phi* pour les besoins du tournage. Passant outre à une proposition de la major de régler le différend à l'amiable pour la modique somme de 5 millions de baths (124 000 F), une association d'avocats vient de porter l'affaire devant les tribunaux, afin de faire interdire le tournage du film.

■ **La Poste inaugurera la** gamme de ses chéquiers en euros avec le cinéma comme motif décoratif. Parmi les dix films choisis pour ces illustrations figurent *Jour de fête*, de Jacques Tati, *Le Temps des Gitans*, d'Emir Kusturica, *L'Eternité et un jour*, de Theo Angelopoulos, *Le Grand Bleu*, de Luc Besson, *Breaking The Waves*, de Lars von Trier.

■ **Louis Feuillade plébiscité** par les Américains, c'est le surprenant résultat du traditionnel classement des meilleurs films de l'année par *Time Magazine*, et qui voit *Les Vampires* – dont la réalisation date de 1915 – figurer en deuxième position, juste derrière *Il faut sauver le soldat Ryan*, de Steven Spielberg. La présence du feuilleton ayant Irma Vep pour héroïne s'explique par la sortie en vidéo de l'œuvre de Feuillade.

Darejan Omirbaev, réalisateur de « Tueur à gages »

« C'est en me taisant que je suis devenu cinéaste »

LE PUBLIC français a découvert Darejan Omirbaev en mars 1997 grâce à son deuxième film, *Kardiogramma* (qui datait de 1995) ; il l'a retrouvé, début 1998, avec *Kairat*, réalisé en 1991. Sans parler d'une « nouvelle vague » au Kazakhstan, ou dans les républiques d'Asie centrale au cours de la décennie, un phénomène a surgi, riche de personnalités nouvelles et d'œuvres de grande qualité. Darejan Omirbaev, par la beauté de ses réalisations et par le fait – dramatiquement rare – d'avoir pu signer trois longs-métrages en huit ans, s'est imposé comme la principale figure de ces risées des steppes, dont le Festival d'automne vient de donner un aperçu assez complet.

Né le 15 mars 1958 dans un village isolé, diplômé de mathématiques à Alma-Ata, étudiant en cinéma à Moscou puis critique et théoricien avant de passer à la réalisation, Omirbaev parvient, malgré des conditions matérielles extrêmement difficiles, à construire une œuvre qui mêle autobiographie et recherche formelle, émotion et réflexion acérée sur la situation sociale de son pays.

« Comment devient-on un cinéaste kazakh ?

– Il existe depuis longtemps un cinéma au Kazakhstan, mais il était essentiellement constitué de films adaptés de livres ou de pièces de théâtre. En 1988, après avoir obtenu mon diplôme du VGIK *[l'école de cinéma de Moscou]*, j'ai réalisé un court-métrage destiné aux enfants, *Juillet*, qui a plu aux dirigeants des studios. J'ai ainsi obtenu les moyens de réaliser *Kairat* : lorsqu'ils ont vu le résultat, ils ont été atterrés. Ce film n'a pratiquement pas été montré au Kazakhstan, mais il a obtenu un prix au Festival de Locarno, qui m'a permis de produire *Kardiogramma* – pas davantage diffusé.

– Les choix stylistiques radicaux qu'on perçoit dès votre premier film viennent-ils de vos études de cinéma ?

– Sans doute, mais pas consciemment. Le premier cinéaste qui m'ait impressionné a été Tarkovski ; ensuite, j'ai découvert Bresson et Godard au VGIK. Mais, sur le tournage de *Kairat*, je n'ai pensé à rien d'autre qu'à transmettre les émotions que je voulais partager. J'ai été encore plus surpris lorsqu'on a évoqué à mon propos les formalistes russes des années 20 : je n'en connaissais pratiquement rien. Je viens seulement de lire les grands textes d'Eisenstein sur le montage, qui sont d'ailleurs passionnants, et toujours d'actualité.

– Avez-vous le sentiment d'appartenir à un mouvement collectif de jeunes cinéastes ?

– Non. On a vu apparaître en Asie centrale plusieurs films aux styles comparables, plusieurs réalisateurs de ma génération ont refusé les méthodes traditionnelles de travail, notamment en tournant avec des acteurs non professionnels. Mais j'ai plutôt ressenti une impression de solitude, d'où d'ailleurs est né *Kardiogramma* : ça m'a rappelé quand, enfant ne parlant que le kazakh, je me suis retrouvé dans un sanatorium où les autres enfants étaient tous russophones. J'ai alors entièrement cessé de parler. Quand on se tait, tout passe par les yeux : je crois que c'est à ce moment que je suis devenu cinéaste.

– Comment votre situation a-t-elle évolué depuis *Kardiogramma* ?

– C'est la situation du cinéma qui a évolué... vers la catastrophe. Toutes les salles ont fermé, la Maison du cinéma a été vendue et transformée en casino. Mais ce n'est qu'un aspect d'une dégradation générale des conditions matérielles et morales d'existence. Tous les événements évoqués par *Tueur à gages* sont issus d'informations trouvées dans les journaux. Le directeur de l'Institut de physique s'est réellement suicidé, et aussi le directeur de l'Institut de technologie, comme le fait le professeur dans mon film. Le métier même de tueur à gages est un emploi nouveau au Kazakhstan : auparavant, si on voulait la mort de quelqu'un, on le tuait soi-même. Aujourd'hui, avec l'explosion du chômage, on trouve des gens prêts à toutes les tâches.

– Votre film décrit de manière littérale une situation sociale, et se confronte aussi pour la première fois à des scènes de genre, dont un meurtre. Comment avez-vous abordé cette évolution ?

– Me confronter à ce type de scène, que je n'avais jamais filmé, était une des raisons de faire le film. Mais j'ai eu du mal. Je ne suis pas satisfait de la scène du meurtre : je l'ai refaite mais je n'ai pas eu la possibilité matérielle de l'intégrer au montage : je voulais qu'on ne voie pas le visage du tueur, seulement l'arme, pour que le meurtre apparaisse comme entièrement dépourvu d'humanité. Là se joue la différence avec un film hollywoodien qui, au contraire, exhibera le visage du tueur, et en tirera profit. J'ignore ce que sera mon prochain film, mais je sais qu'il ne comportera ni description de l'état de la société, ni scène de meurtre.

– Comment se fait-il que votre film soit une production française ?

– Le producteur Joël Farges était au jury du Festival des Trois continents à Nantes en 1995 ; après avoir vu *Kardiogramma*, il m'a proposé de produire mon prochain film. Sans lui, je n'aurais jamais pu faire *Tueur à gages*. Mais j'ai dû utiliser les laboratoires et auditoriums français, qui sont tellement chers qu'on n'a pas le droit à l'erreur. Je n'ai pas disposé de la souplesse que je connaissais au Kazakhstan, où je pouvais reprendre le montage aussi longtemps que je le voulais. Je suis fait pour le travail manuel, pas pour l'industrie. »

Propos recueillis par Jean-Michel Frodon

Le catalogue des gadgets de la terreur technologique

Ennemi d'Etat. Un film d'espionnage qui enterre le film d'espionnage

Film américain de Tony Scott. Avec Will Smith, Gene Hackman, Jon Voight, Lisa Bonet, Barry Pepper. (2 h 13.)

Jusqu'à aujourd'hui, les noms de Tony Scott et de son producteur Jerry Bruckheimer au générique d'un film signifiaient deux heures de distraction idiote au message idéologique douteux. Cette association a produit *Top Gun*, *Le Flic de Beverly Hills 2*, *Jours de tonnerre*, et *USS Alabama*. *Ennemi d'Etat* est leur nouvelle production, auréolée de la présence de Will Smith, la dernière star noire à la mode depuis *Independence Day* et *Men in Black*. Elle vient remplacer dans le système Scott/Bruckheimer Eddie Murphy et Tom Cruise. C'est également, chose beaucoup plus étonnante, le premier bon film des deux associés.

Une telle réussite n'aurait rien eu de surprenant il y a quarante ans, à l'époque de l'ancien système des studios où il était fréquent qu'un réalisateur travaille sur une dizaine de films avec le même producteur, la qualité de son travail restant tributaire des sujets qui lui étaient offerts. Tony Scott a, pour la première fois, hérité d'un scénario cohérent qui repose sur son réalisme. Inspiré de la vague des thrillers paranoïaques en vogue dans les années 60 et 70, hanté par une préoccupation de plus en plus présente dans le cinéma hollywoodien – la mise en danger de la démocratie américaine par une superstructure administrative ou militaire au nom de la sécurité du citoyen –, *Ennemi d'Etat* avance l'idée qu'il existe une organisation gouvernementale ultra-secrète – la National Security Agency – chargée de mettre au point un système de surveillance de la vie privée des citoyens s'appuyant sur l'utilisation des satellites et le rapprochement des fichiers informatiques. Robert Clayton (Will Smith), jeune avocat spécialisé dans le droit du travail, hérite accidentellement d'une vidéo mettant en cause la National Security Agency dans le meurtre d'un sénateur défavorable à ses initiatives. L'organisation va tout mettre en œuvre pour récupérer la cassette et éliminer son propriétaire.

SURENCHÈRE TECHNOLOGIQUE

Tony Scott a toujours aimé les jouets grandeur nature. Avions de chasse *(Top Gun)*, sous-marins *(USS Alabama)* et voitures de sport *(Jours de tonnerre)* étaient magnifiés dans ses mises en scène, à la limite du ridicule, qui se préoccupaient davantage d'exhiber ces babioles que de raconter une histoire. A la frontière du documentaire, *Ennemi d'Etat* est d'abord un film sur les objets. Ordinateurs, puces informatiques nichées dans une couture de pantalon ou un talon de chaussure (le strip-tease de Will Smith, contraint de se débarrasser de tous ses habits truffés de puces informatiques est un grand moment d'érotisme involontaire) ; micros ultra-sophistiqués, scanners, satellites et cartes de crédit apparaissent comme autant de menaces déniant toute vie privée. Tony Scott filme ces objets comme des personnages, ayant une existence propre.

Ennemi d'Etat se complaît pourtant dans un discours très convenu sur les malheurs d'un citoyen modèle, héritier du Mouvement des droits civiques et père de famille exemplaire. Il transforme Will Smith en un nouveau Sidney Poitier, symbole d'une bourgeoisie noire qui ne semble exister qu'au cinéma. Les seconds rôles, tous très bons (Jon Voight, comploteur frustré, père de famille attentif lui aussi, et dictateur dans l'âme ; Gene Hackman, ancien agent de la CIA dégoûté par ses anciennes missions), apparaissent comme les figures obligées d'une grammaire du film d'espionnage que Tony Scott feint d'utiliser en bon élève. Mais son thriller, qui objective tranquillement la paranoïa (« n'ayez plus peur, vous êtes de toute façon regardés ») et égrène avec un certain sens dramatique son catalogue de gadgets, enterre intelligemment le genre, victime d'une surenchère technologique où les ex-espions de la guerre froide sont remplacés par des informaticiens zélés et ennuyeux qui peuvent désormais, sans la moindre once d'héroïsme, avoir accès aux informations les plus confidentielles.

Samuel Blumenfeld

NOUVEAUX FILMS

LES JOUEURS

■ John Dahl œuvrait auparavant dans un créneau où son petit talent trouvait sa pleine mesure : la remise à jour des archétypes du film noir. Le modèle des *Joueurs* serait sans doute *L'Arnaqueur* avec Paul Newman. Plusieurs problèmes insurmontables se posent au film de John Dahl : son incapacité à diriger correctement les acteurs ; un scénario indigent qui ne se démarque pas du schéma habituel chute/rédemption (traumatisé par une partie désastreuse où il avait perdu toutes ses économies, Matt Damon va finalement remonter la pente et battre le mafieux russe qui l'avait dégoûté du poker) ; un personnage principal qui se révèle être le plus mauvais joueur de poker de l'histoire du cinéma, victime de coups de bluff que même un joueur du dimanche aurait repérés. *S. Bd*

Film américain de John Dahl. Avec Matt Damon, Edward Norton, John Turturro, John Malkovich, Martin Landau. (2 h.)

J'AIMERAIS PAS CREVER UN DIMANCHE

■ Ça commence par un montage parallèle montrant, ici, une jeune fille victime d'une overdose sur la piste de danse d'une boîte de nuit, là, une scène d'orgie avec viol collectif dans les locaux d'une morgue. Alternée sur un rythme stroboscopique et une musique mécanique, cette séquence d'ouverture sacrifie d'emblée aux pires travers d'un certain jeune cinéma français, qui, faute de viser juste, se contente de frapper fort. Ça ne s'arrangera pas par la suite, qui fomente la rencontre de la fille décédée (Elodie Bouchez) et d'un des partouzeurs (Jean-Marc Barr), celle-ci retrouvant miraculeusement la vie quand celui-là s'avise de lui rendre un ultime et nécrophile hommage. Sous ces inquiétants auspices qui entendent évoquer l'appariement du sexe et de la mort au temps du sida, le film raconte l'histoire de ces deux personnages, en galvaudant son propos par un maniérisme glacé qui peine à dissimuler le vieux schéma de l'œuvre à thèse et de la formule qui fait mouche. Mais à quoi bon l'obscénité, si elle n'est que le cache-sexe de la morale ? On attendait Bataille, il faudra se contenter d'Audiard qui serait mis en apnée par Besson. *J. M.*

Film français de Didier Le Pêcheur. Avec Elodie Bouchez, Jean-Marc Barr, Martin Petitguyot, Gérard Loussine. (1 h 32.)

D'UNE VIE À L'AUTRE
LE GRAND GALOP

La critique de ces films paraîtra dans une prochaine édition.

L'homosexualité, un scénario comme les autres

D'un mercredi l'autre, sortie de quatre films mettant en scène des personnages gays

BILLY'S Hollywood Screen Kiss, de Tommy O'Haver (sorti le 30 décembre), *High Art*, de Lisa Cholodenko, *Pourquoi pas moi ?*, de Stéphane Giusti, *L'Escorte*, de Denis Langlois : d'un mercredi l'autre, pas moins de quatre films (américains, français et canadien) mettent en scène des personnages homosexuels. D'un intérêt très inégal, ils témoignent en tout cas que l'image de l'homosexualité a changé dans le cinéma. Longtemps cantonnée à des figures tantôt répulsives, victimisées ou grotesques dans le cinéma dominant, tantôt transgressives et valorisées comme telles par un cinéma plus expérimental (de l'underground new-yorkais à Pasolini ou Fassbinder), elle semble désormais s'y naturaliser. Le temps des précautions rhétoriques comme des brûlots incantatoires est loin. L'homosexualité n'est plus une « différence » qui pose un quelconque problème et qui appelle la tolérance, pas plus qu'elle n'est restée une figure de l'altérité servant à distinguer tel personnage des autres.

CORPS CONSTITUÉ

Si l'on n'a évidemment pas cessé pour autant de la représenter sous le signe du travestissement (*Extravagances*, de Biban Kidron) et de la caricature (*Pédale douce*, de Gabriel Aghion), ces quatre films prouvent qu'une approche plus réaliste et plus apaisée dispute dorénavant à ce genre de navets le terrain de la représentation. L'émergence et la visibilité de la communauté homosexuelle dans la société y est pour beaucoup, et ce n'est pas un hasard si une part importante de la production indépendante américaine relève du cinéma gay tandis que, depuis 1995, existe en France un Festival de films gays et lesbiens. Ce « phénomène de société » influe aussi sur les scénarios : il permet d'installer le personnage dans un cadre collectif, qu'il s'agisse de cette communauté *stricto sensu* ou d'un milieu en osmose avec elle (intelligentsia, monde branché de la nuit, milieu de la création...).

Il s'agit toujours d'un univers plus ou moins homogène saisi de l'intérieur, dont l'usage des codes suscite au mieux la connivence du spectateur, au pire son rejet dans une altérité qui serait ici celle de l'hétérosexualité. Ce schéma fonctionne sur le mode de l'autodérision, de l'imagerie chromo au second degré et du kitsch avoué dans les comédies comme *Billy's Hollywood Screen Kiss* et *Pourquoi pas moi ?* Il se décline selon une expression des désirs, des techniques de drague et une circulation des corps qui relèvent de pratiques majoritairement associées aux relations homosexuelles dans *High Art* et *L'Escorte*.

Ici et là, si l'homosexuel s'est bel et bien dépouillé des oripeaux du pestiféré, il a en revanche endossé l'habit d'un corps constitué. Les personnages risquent ainsi, à l'écran, de perdre comme individu ce qu'il ont de haute lutte gagné en tant que groupe. Ce qui fait de *High Art* le film le plus convaincant de ce « corpus », dans la mesure où l'homosexualité n'interfère pas de façon essentielle dans la relation des deux principaux personnages.

Jacques Mandelbaum et Jean-François Rauger

POURQUOI PAS MOI ?

■ Eva, Camille, Nico, Ariane, Lili. Cinq jeunes branchés, créatifs, bien dans leur peau, leurs codes et leur temps, parmi lesquels Lili pourrait apparaître comme l'intruse en s'entêtant à rester hétérosexuelle. Elle n'est pourtant pas la seule, et le scénario s'en va confronter ces sympathiques jeunes gens à la « société », représentée par leurs parents respectifs, pittoresques résidus soixante-huitards perclus de contradictions. La programmation du psychodrame a lieu dans une maison de campagne, au cours d'un repas, avec des conséquences inattendues sur les couples parentaux. Réduit à ce qui précède, le premier long métrage de Stéphane Giusti a de quoi irriter. Une maladresse certaine dans l'exposition des personnages, une déclinaison convenue du communautarisme (c'est la majorité qui a des problèmes avec sa marge), une morale gentillette (il suffit d'être soi-même) concourent à faire de *Pourquoi pas moi ?* une variation homosexuelle de la traditionnelle comédie sentimentale de groupe. Le film vaut pourtant mieux que cela, grâce à la volonté de son auteur de mettre cinématographiquement à l'épreuve sa profession de foi sur les vertus de la tolérance, par l'association d'éléments hétérogènes. Inscrire *ex abrupto* l'interprétation d'une chanson dans la durée d'une scène, déséquilibrer une séquence par des irruptions kitsch, cette heureuse manière de faire tenir ensemble un casting qui relève du grand écart, en confrontant les corps, les tempéraments, les générations. Constater dès lors que les « anciens » (Marie-France Pisier, Jean-Claude Dauphin, Brigitte Rouan, Johnny Hallyday...) volent proprement la vedette aux principaux protagonistes, c'est comprendre que la réussite d'un film tient souvent à ce qu'il accepte de laisser échapper. *J. M.*

Film français de Stéphane Guisti. Avec Amira Casar, Julie Gayet, Bruno Putzulu, Johnny Hallyday, Marie-France Pisier, Eli Medeiros. (1 h 35.)

HIGH ART

■ *High Art* semble réinventer New York comme un territoire de conte, où deux royaumes contigus s'ignorent jusqu'à ce qu'un incident les mette en contact. Deux royaumes du mal, sous des formes inversées. A l'étage du haut, le milieu décadent, *arty* et mortifère où règne Lucy, photographe à succès qui a renoncé à sa carrière pour vivre une passion destructrice avec Greta, actrice *« qui a joué chez Fassbinder »*, ne s'en est jamais remise, et autour de laquelle gravitent paumés et camés. A l'étage du dessous vit la jeune et solaire Syd, qui essaie à toute force de se faire une place dans le milieu brutal de la presse de charme. La manière dont la réalisatrice met en place ces deux mondes, et la violence des rapports de forces qui les organisent l'un et l'autre, est le meilleur du film. Ces descriptions sont des clichés ? Précisément. Le film sera la tentative de deux personnages potentiels, Syd et Lucy, pour échapper à ces clichés en miroir. Les deux comédiennes (Ally Sheedy et Radha Mitchell) servent magnifiquement ce projet. Il est d'autant plus rageant que, pour son premier long métrage, Lisa Cholodenko sache si peu les filmer, affadissant de ses cadrages mollassons et de ses champs-contrechamps paresseux les tensions sombres qu'elle avait su susciter. *J.-M. F.*

Film américain de Lisa Cholodenko. Avec Ally Sheedy, Radha Mitchell, Patricia Clarkson. (1 h 35.)

L'ESCORTE

■ Un couple d'homosexuels accueille un soir un jeune homme suicidaire qui se prostitue (du moins, c'est ce que tout le monde croit). Le nouvel arrivant provoque un bouleversement affectif chez ceux qui l'hébergent, en s'offrant d'abord à l'un puis à l'autre. Cette situation constitue le prétexte pour l'ensemble des protagonistes du film à se remettre en question et à s'interroger sur leur vie, au long d'interminables conversations filmées platement (on dirait une sitcom amateur, si une telle catégorie existait). Le film accumule toutes sortes de lieux communs pour illustrer le désarroi de petits-bourgeois québécois s'interrogeant sur leurs diverses déceptions existentielles. La menace du sida ajoute une touche de tragique, que le réalisateur annule par la mièvrerie des dialogues et des situations. *J.-F. R.*

Film canadien de Denis Langlois. Avec Paul-Antoine Taillefer, Robin Aubert, Eric Cabana. (1 h 31.)

Micheline dans le bain du monde

Lila Lili. Ce premier film enchaîne des saynettes pratiquement toutes réussies

Film français de Marie Vermillard. Avec Alexia Monduit, Geneviève Tenne, Simon Abkarian, Antoine Chappey, Zinedine Soualem. (1 h 45.)

Qui est Lila Lili ? Ou qui sont Lila et Lili ? On ne le saura qu'à la toute fin, et cela aura été la moindre des questions que pose ce premier film étonnant et troublant, marrant et émouvant, agaçant et important. Le film, c'est Micheline, et c'est Alexia Monduit. Un personnage et une actrice, ou plutôt le produit des deux : quand ce croisement se produit, au cinéma, tout peut arriver. Tout arrive. *Lila Lili* balance Micheline-Alexia dans le monde, le pauvre monde, le brave monde, enfin celui qui est là, dehors, même si on aurait plutôt tendance à ne pas trop le regarder. Et ça fait un film.

Cela fait même un objet exemplaire du triple pari qui fonde toute tentative de cinéma, dès lors qu'il y a un peu d'enjeu et de courage à faire du cinéma. Il faut – premier pari – qu'une histoire naisse d'une relation convaincante (drôle, émouvante, « juste »... peu importe) entre de la réalité et de la fiction, entre le monde et la manière dont quelqu'un a entrepris de nous le raconter.

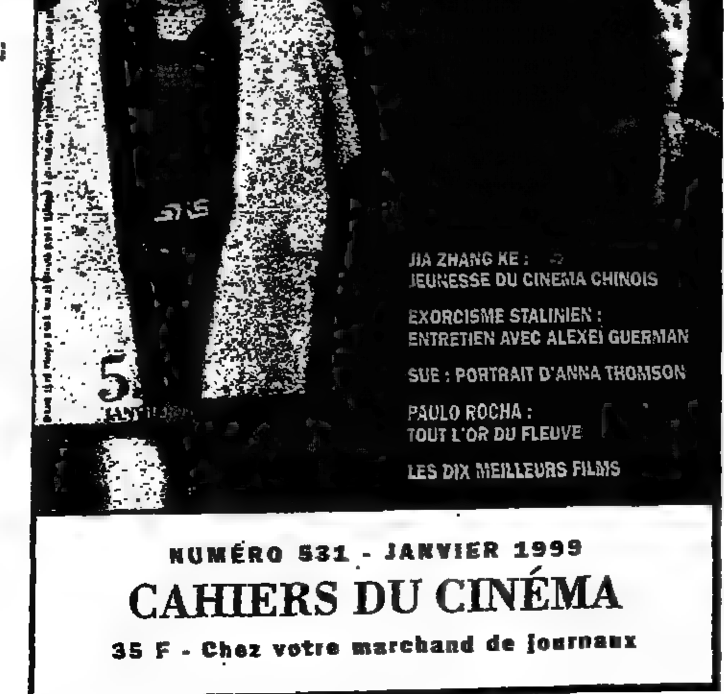
RENCONTRE-FUSION

Il faut – deuxième pari – que le personnage et son interprète se rencontrent et se fécondent. Il faut enfin – troisième pari – que s'accomplisse le croisement entre ces deux mises en relations (le réel et la fiction, l'acteur et le personnage), pour engendrer la réaction chimique d'un niveau supérieur qu'est une œuvre de cinéma accomplie. Plus qu'un autre, *Lila Lili* appelle de telles considérations générales sur la nature du cinéma, tant le premier long métrage de Marie Vermillard semble parfois en fournir l'épure.

La rencontre-fusion entre l'actrice et le personnage se fait magnifiquement. Avec le visage beau, las et tendu d'Alexia Monduit, avec ce corps tour à tour d'une grâce vive ou rageuse, puis semblant porter un poids trop lourd, trop ancien, Micheline vit. Tout comme, en notations rapides, comme croquées au sein des relations entre elle et sa copine toujours amoureuse et toujours déçue, elle et les autres filles du foyer pour jeunes femmes en difficulté où elle loge, elle et les copains de rencontre. Sur ce terrain, la cinéaste semble souveraine dans sa manière de pouvoir combiner à l'infini les protagonistes pour mettre en place une circulation de petits événements qui font chaud ou qui font froid, qui font sourire ou qui font peur – peur du malheur et de la violence, peur, surtout, de se laisser reprendre trop vite à espérer quand même, lorsque l'existence a fait du désenchantement une condition de la survie.

Le film enchaîne les situations, comme des saynettes. Pratiquement toutes sont réussies – l'arnaque pauvre au billet de 100 F (15 €), les deux filles et le livreur de pizza, la visite au pavillon désert de la mémé et celle à l'hôpital, l'auto-stop, la sortie au bord du canal... Marie Vermillard, dont on avait dès ses courts métrages (*Quelqu'un*, *Eau douce*) supposé le talent et la rigueur, évite tous les effets de manche, ne capitalise jamais ni sur le spectacle du drame, ni sur les sentiments. Il manque pourtant à l'ensemble un peu de cet élan qui palpite si bien à l'intérieur de chacune des scènes.

Jean-Michel Frodon



« Le Prince d'Egypte » devance « Mulan »

LE PRINCE D'EGYPTE apparaît pour la première fois en tête du box-office avec 631 000 spectateurs entre le mercredi 30 décembre et le dimanche 3 janvier (inclus), dépassant d'une courte tête *Mulan* (611 000 entrées), son concurrent direct. Les deux films d'animation dominent très largement le box-office et ne voient leurs entrées chuter respectivement que de 2 % et 10 %. L'héroïne chinoise de Disney totalise ainsi plus de 5 millions d'entrées en quarante jours de présence sur les écrans, et le Moïse de DreamWorks 2,6 millions en moins de trois semaines.

Mary à tout prix et *La vie est belle* tiennent très bien la route. La comédie des frères Farrelly attire 255 000 nouveaux admirateurs, tandis que celle de Benigni conquiert 116 000 nouveaux spectateurs. Les deux films voient, faute de rivaux sérieux, leurs entrées augmenter de 20 % par rapport à la semaine de Noël. Deux des nouveautés de la semaine, *Rencontre avec Joe Black*, avec Brad Pitt (250 000 spectateurs), et *Piège à Hong Kong* (134 000 entrées), le dernier Van Damme arrivent respectivement à la 4e et à la 6e place. Alors que l'échec de *Bimboland* suit de près celui de *Mookie*, il faut noter la performance honorable de *L'Ennui* qui, avec 43 000 nouveaux spectateurs dans un circuit réduit de 92 salles, ne perd que 2 % de ses entrées, totalisant 183 000 entrées en 19 jours.

SORTIR

PARIS

Myung-Whun Chung (piano)
Chung se souvient de temps en temps qu'il a été un brillant deuxième prix du concours Tchaïkovski de Moscou... dans la catégorie piano. Remarquable chambriste que l'on a pu apprécier en compagnie de ses deux sœurs et de la mezzo Cecilia Bartoli, le voici aux prises avec l'un des chefs-d'œuvre parmi les chefs-d'œuvre de Mozart. Il y dialoguera avec les vents de l'Orchestre de Chambre de l'Europe qui ne sont pas loin d'être le *nec plus ultra* du genre. Mozart : *Quatuor pour hautbois et cordes KV 370*, *Quintette pour piano et vents KV 452*. Brahms : *Quatuor pour piano et cordes op. 60*.
Cité de la Musique, 221, avenue Jean-Jaurès, 19e. Mo Porte-de-Pantin. Le 6, à 20 heures. Tél. : 01-44-84-44-84. 120 F.

Les Belles Nuits du Ramadan
Fortes du succès de leur première édition l'an dernier, « Les Belles nuits du Ramadan » réitèrent leur proposition de soirées conviviales et chaleureuses grâce aux musiques du monde arabe (avec cette fois-ci également une escale au Sénégal, en compagnie du chanteur El Hadj N'Diaye, le 18 janvier). Ouvertes par deux voix remarquables de la chanson kabyle dont Malika Domrane qui marqua de sa présence enflammée l'hommage rendu à Lounès Matoub le 18 juillet 1998 au Zénith, elles s'achèveront dans les sonorités jazzy du quartette formé autour du joueur de oud Nabil Khalidi (où se distingue notamment le saxophoniste Toufic Farroukh).
Avec également Rabah Asma, Naiat Aatabou, Lili Boniche, Maurice El Medioni, Hassan Haffar, Chaba Fadela, Cheb Aïssa, Houria Aïchi, Adib Dayikh et l'ensemble Al Kindi...
Café de la Danse, 5, passage Louis-Philippe, 11e. Du 6 au 20 janvier. Tél. : 01-47-00-57-59. De 80 F à 130 F.

AVIGNON

Stephan Oliva/Alfred Hitchcock
Le pianiste Stephan Oliva, auteur d'un remarquable enregistrement *Jazz'n (e)motion* (RCA-Victor/BMG, sélectionné dans les disques de l'année du *Monde*), sera le partenaire d'un soir du film *Vertigo*, d'Alfred Hitchcock, probablement l'une des plus grandes œuvres du cinéaste. Après la projection, Stephan Oliva interprétera, en improvisateur onirique et sensible, certains des thèmes signés par Bernard Hermann ainsi que d'autres musiques de films.
La Manutention, 4, rue Escalier-Sainte-Anne, 84 Avignon. Le 7, à 20 heures. Tél. : 04-90-86-08-61. 60 F et 80 F.

GUIDE

REPRISES

Lilith
de Robert Rossen, avec Warren Beatty, Jean Seberg, Peter Fonda.
Américain, 1964, noir et blanc (1 h 54).
Action Christine, 6e. Tél. : 01-43-29-11-30.

La Nuit du chasseur
de Charles Laughton, avec Robert Mitchum, Shelley Winters, Lillian Gish.
Américain, 1955, noir et blanc (1 h 33).
Grand Action, 5e. Tél. : 01-43-29-44-40.

FESTIVALS

La Filmothèque de Jean Douchet
The Mortal Storm (Frank Borzage, 1940) : le 6, à 18 heures (film + débat avec Jean Douchet ; *La Cinquième Victime* (Fritz Lang, 1955) : le 6, à 20 h 30 ; le 7, à 14 h et 16 h.
Grand Action, 5, rue des Ecoles, 5e. Mo Cardinal-Lemoine. Du 6 au 12 janvier. Tél. : 01-43-29-44-40. 25 F.

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et Parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Vadim Repin, Anton Barachovsky (violon)
Brahms : *Trio pour piano, violon et cor op. 40*, *Quintette à cordes op. 111*, *Sonate pour violon et piano op. 78*. Andreï Gridchuk, Vladimir Mendelssohn (alto), Dmitry Yablonsky (violoncelle), Bruno Schneider (cor), Alexander Melnikov (piano).
Auditorium du Louvre, accès par la pyramide, 1er. Mo Louvre. Le 6, à 20 heures. Tél. : 01-40-20-84-00. 135 F.

Orchestre de Paris
Ravel : *Ma mère l'oye*. Dutilleux : *Tout un monde lointain*. Schumann : *Symphonie no 1*. Truls Mork (piano), Alan Gilbert (direction).
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 8e. Mo Ternes. Les 6 et 7, à 20 heures. Tél. : 01-45-61-65-89. De 60 F à 240 F.

Andreï Gridchuk (alto)
Boris Berezovsky (piano)
Glinka : *Sonate pour alto et piano*. Roslavets : *Sonate pour alto et piano no 1*. Penderecki (Cadenza). Britten (Lachrimae).
Auditorium du Louvre, accès par la pyramide, 1er. Mo Louvre. Le 7, à 12 h 30. Tél. : 01-40-20-84-00. 60 F.

Eric Barret, Alain Jean-Marie
Petit Opportun, 15, rue des Lavandières-Sainte-Opportune, 1er. Mo Châtelet. Le 6, à 22 h 30. Tél. : 01-42-36-01-36. 80 F.

Talib Kibwe Quartet
La Villa, 29, rue Jacob, 6e. Mo Saint-Germain-des-Prés. Le 6, à 22 h 30. Tél. : 01-43-26-60-00. De 120 F à 150 F.

Mona Heftre
chante Rezvani.
Gérard Daguerre (piano).
Sentier des Halles, 50, rue d'Aboukir, 2e. Mo Sentier. Le 6, à 20 heures. Tél. : 01-42-36-37-27. De 80 F à 100 F.

Charles Dumont
Auditorium Saint-Germain, 4, rue Félibien, 6e. Mo Odéon. Le 6, à 20 h 45. Tél. : 01-44-07-37-43. De 150 F à 200 F.

Urs Karpatz
L'Européen, 3, rue Biot, 17e. Mo Place-de-Clichy. Le 6, à 20 h 30. Tél. : 01-43-87-97-13. De 80 F à 120 F.

ANNULATION

Ian Honeyman
Le récital de mélodies anglaises que devait donner le 10 janvier à 11 heures le ténor britannique Ian Honeyman au Théâtre du Musée Grévin est reporté au 3 mai à 20 h 30 dans cette salle.
Théâtre Grévin, 10, boulevard Montmartre, 9e. Tél. : 01-48-24-16-97.

RÉSERVATIONS

Le Cabaret sauvage
Femmes d'Algérie, cinq nuits d'un destin.
Cabaret Sauvage, Parc de la Villette, Espace « au bord du canal », 19e. Mo Porte de la Villette. Du 11 au 15 janvier. Tél. : 01-40-03-75-15. 100 F.

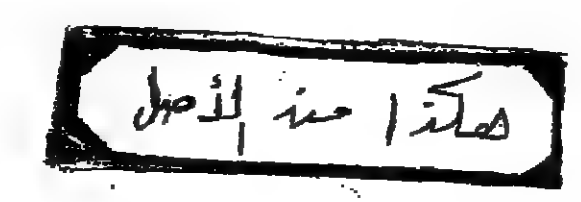
Partage de midi
de Paul Claudel, mise en scène de Gérard Desarthe.
Théâtre national de Chaillot, place du Trocadéro, 16e. Du 14 janvier au 28 février. Tél. : 01-53-65-30-00. 120 F et 160 F.

Sainte Jeanne des abattoirs
de Bertolt Brecht, mise en scène Alain Milianti.
Théâtre de l'Odéon, 1, place Paul-Claudel, 6e. Du 14 janvier au 14 février. Tél. : 01-44-41-36-36. De 30 F à 170 F.

DERNIERS JOURS

10 janvier :
Millet, Van Gogh
Musée d'Orsay, 62, rue de Lille, 7e. Tél. : 01-40-49-48-14. 40 F.
Dominique Gonzalez-Foerster, Pierre Huyghe, Philippe Parreno
Musée d'Art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson, 16e. Tél. : 01-53-67-40-00. 27 F.
Lydie Arickx : les racines du chaos
Couvent des Cordeliers, 15, rue de l'Ecole-de-Médecine, 6e. Tél. : 01-43-29-39-64. 20 F.
11 janvier :
Lorenzo Lotto (1480-1557)
Galeries nationales du Grand Palais, square Jacques-Perrin, 8e. Tél. : 01-44-13-17-17. 45 F.
Portraits de l'Egypte romaine
Musée du Louvre, hall Napoléon, 1er. Tél. : 01-40-20-51-51. 30 F.
Le Liban intime, photographies 1850-1960
Institut du monde arabe, salle d'actualité, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard, 5e. Tél. : 01-40-51-38-38. Entrée libre.





Le catalogue des gadgets de la terreur technologique

EN VUE

■ Le gouvernement japonais offrira avant le printemps à toutes les personnes âgées souffrant de solitude le chat robot **Tama** fabriqué par l'agence Matsushita, équipé d'un circuit électronique et de capteurs qui lui font distinguer la voix de son maître, ronronner et prononcer des phrases enjouées.

■ **Patti Davis**, fille de **Ronald Reagan**, atteint de la maladie d'Alzheimer, raconte dans un article du *New York Times* intitulé « Un cadeau à mon père » que l'ancien président des Etats-Unis ne cesse de retourner pour faire tomber la neige le petit globe de verre qu'elle lui a offert pour Noël.

■ Le Texas a procédé, mardi 5 janvier, à sa première exécution de l'année en faisant mourir **John Moody** d'une injection létale. La veille, un détenu avait déjà tué à coups de poignard, dans le couloir de la mort de la prison de Parchman au Mississipi, le condamné **LeRoy Evans**.

■ Coca-Cola qui, pour les remercier d'avoir « *adopté la plus grande marque du monde des soft drinks* », propose aux consommateurs algériens une offre exceptionnelle à l'occasion du ramadan (la bouteille d'un litre à 25 dinars), en profite pour leur souhaiter : « *Une nouvelle année, encore plus joyeuse et pleine de surprises* ».

■ « *Monsieur Iani est bien décédé, pendant son transfert à l'hôpital* », soutiennent cependant les ambulanciers à propos d'un jeune Roumain qui, victime le matin du 31 décembre d'un coma éthylique, a quitté la morgue quelques heures plus tard pour rentrer chez lui réveillonner en famille.

■ Après une vache, les scientifiques thaïlandais de l'Université de Mahidol, à Bangkok, ont l'intention de cloner l'éléphant blanc du roi **Rama III** (1824-1851), noble représentant d'une espèce menacée.

■ Les Inuits du Canada exigent des garanties avant la création, le 1er avril, du Nunavut, leur territoire autonome : pourront-ils utiliser des plaques minéralogiques en forme d'ours polaire ?

■ **Majzoub al Khalifa**, gouverneur de l'Etat fédéré de Khartoum, informe que les étrangères non musulmanes en vacances au Soudan trouveront aux aéroports les voiles islamiques obligatoires désormais pour visiter le pays, sans jamais se mêler aux hommes dans les transports en commun ou les salles de dance.

■ **Victoria**, de Galati en Roumanie, demande le divorce : à l'occasion des fêtes, son mari distrait lui avait fait cadeau de sous-vêtements en dentelles trop étroits après avoir offert les mêmes à sa maîtresse, trop larges de trois tailles. Les deux femmes en avaient plaisanté entre amies le soir du réveillon...

Christian Colombani

Le XXIe siècle sera-t-il religieux ?

Le groupe La Vie catholique, qui fête le centenaire de son fondateur, Georges Hourdin, lance un nouveau mensuel, « L'Actualité des religions », consacré aux diverses tendances de la spiritualité

DES *INFORMATIONS* *catholiques internationales*, mensuel des années qui ont préparé et suivi le concile Vatican II (1962-1965), à *L'Actualité des religions*, dernier-né du groupe des Publications de la Vie catholique (PVC), la mutation des titres suffit à prouver l'élargissement du champ de l'information religieuse depuis trente ans. Des nouvelles des Eglises, on est passé, sans dogmatisme ni esprit de chapelle, au tour d'horizon des croyances du monde entier.

Ce nouveau mensuel, succédant à *L'Actualité religieuse* qui avait amorcé cette évolution, est une banque de données pour un public peu familier des « langues de bois » religieuses. Dans le premier numéro, le lecteur pourra approfondir des notions comme « djihad » ou « exorcisme », souvent réduites à la caricature. Il trouvera un dossier sur une religion (les sikhs) ou sur une question « transversale » comme, en couverture du premier numéro, « Jésus était-il chrétien ? » : plus qu'une provocation, ce titre est une manière de faire le point des recherches juives sur Jésus et de comparer Bouddha et le fondateur du christianisme.

Mais l'originalité de cette formule est bien la place centrale consacrée à des pages dites d'« *expérience spirituelle* ». Le journal d'informations se fait recueil de méditations, de prières, puisées à la diversité des traditions, appuyées par des témoignages et des commentaires de « maîtres ». Cette nouvelle publication d'un groupe fondé par ce pionnier de la presse catholique qu'est Georges Hourdin – qui a célébré le 3 janvier ses cent ans – repose sur un pari sans précédent dans la presse confessionnelle : sans tomber dans le syncrétisme ou le religieux « à la carte », très en vogue à l'approche de l'an 2000, rester fidèle à l'ancrage catholique des origines et encourager la diversité des confessions de foi, de l'œcuménisme chrétien aux autres monothéismes, et au-delà.



Sans rebuter le public traditionnel, comment attirer celui des autres confessions ou de ces « *chercheurs de Dieu* » ou religieux « *flottants* » dont on sait qu'ils sont nombreux, mais dont on ignore s'ils font une clientèle ? Pour relever ce défi, l'équipe de *L'Actualité des religions*, conduite par Jean-Paul Guetny, et du groupe Malesherbes dispose d'une expérience et de réseaux anciens de relations dans toutes les confessions.

Ils ont tiré les leçons du succès du hors-série *Dieu dans tous ses états*, publié en 1996 avec l'hebdomadaire de télévision *Télérama*, appartenant au même groupe PVC. Succès qui vient d'inciter les deux titres à recommencer. Sous le titre *Le vingt et unième siècle sera-t-il religieux ?*, ils passent en revue et en cent pages richement illustrées les dix grandes tendances du spirituel pour le siècle à venir – de la « *crise des institutions* » au « *salut par la beauté* », de « *Dieu au féminin* » aux « *croyances parallèles* ». Les noms de Jean Delumeau, de Raimon Panikkar, de Victor Malka, d'Ysé Masquelier, de Jean-Louis Schlégel, d'Odon Vallet et d'autres disent assez la variété et la pertinence des réponses.

Henri Tincq

★ **Hors-série *Télérama-l'Actualité religieuse* et le nº 1 de *L'Actualité des religions*, 163, bd Malesherbes, 75017 Paris.**

DANS LA PRESSE

FRANCE-SOIR
Eric Dupin
■ La gauche ne définira une politique de sécurité efficace qu'au prix d'une révolution mentale. Par tradition, elle se focalise sur les causes collectives des maux sociaux et tend à ignorer les responsabilités individuelles. Les violences sont alors non seulement expliquées, mais parfois justifiées par la situation défavorisée de leurs auteurs. D'où un dangereux discours de la compassion qui déresponsabilise les fauteurs de trouble (...). La gauche doit apprendre à conjuguer l'action sur les causes sociales de la violence, évidemment déterminantes, et la réaction aux comportements individuels délictueux. Car il ne s'agit pas de tomber de l'autre côté du cheval en important des Etats-Unis et de Grande-Bretagne le slogan de la tolérance zéro (...). Mais il est indispensable de sortir d'une situation de large impunité grâce à un système de sanctions graduées (...). Si la gauche ne parvient pas à appliquer une politique qui en appelle à la responsabilité de chacun, l'heure d'une répression aveugle et brutale sonnera inéluctablement.

RFI
Dominique Burg
■ On a trop voulu croire que le mal était conjoncturel, marginal, que l'on pouvait le contenir en en minorant la portée (...) Des chefs de bandes de dix ou douze ans, des gamins voleurs, violeurs ou casseurs, multirécidivistes, ce n'est pas ce genre de constat qui peut rassurer sur l'état d'une société et sur l'avenir d'une démocratie. (...) Solutions éducatives, sociales, économiques, il y a eut beaucoup d'argent, beaucoup de temps et beaucoup de passion dépensés au services des jeunes et de leurs quartiers. Pour pas grand chose. (...) Il y a des solutions auxquelles la France rechigne, pour des raisons historiques, culturelles et politiques, et parcequ'elle n'a jamais cru à leur efficacité, ce sont les mesures radicalement répressives. Ce sont elles aujourd'hui qui sont à l'étude (...) Ça n'est pourtant pas réjouissant de devoir dresser les enfants plutôt que les éduquer. C'est ce véritable choix de société auquel sont confrontés les Français.

EUROPE 1
Alain Duhamel
■ Le dossier de la sécurité va constituer le problème politique numéro un de la gauche cette année. (...) Le gouvernement se trouve sur ce sujet en situation doublement délicate. D'une part, Jacques Chirac et la droite parlementaire sont bien décidés à en faire leur cible politique numéro un, à la fois par conviction, par vocation et par intérêt électoral. (...) Par ailleurs, la gauche n'est jamais homogène sur cette question. Si la position Jospin-Chevènement de fermeté, d'autorité, d'intégration et de refus de toute zone de non droit est majoritaire à gauche, notamment dans l'électorat, le mot de répression – et plus encore la chose – révulse instinctivement une fraction non négligeable des militants, des intellectuels et de la gauche de la gauche. Bref, il y a vulnérabilité du gouvernement sur ce dossier.

www.antiOnline.com

Un « terrain neutre » fréquenté à la fois par les pirates informatiques et par leurs victimes

« *DANS le film* Casablanca, *le café américain tenu par Rick* (Humphrey Bogart) *est très utile à tout le monde, car c'est le seul terrain neutre où les gentils et les méchants peuvent se rencontrer discrètement. AntiOnline est le "Rick's Café" du monde des hackers.* » John Vranesevich a créé le site AntiOnline en 1993, alors qu'il n'avait que quinze ans. Aujourd'hui, il est reconnu sur le réseau comme un expert en matière de sécurité informatique et, surtout, comme un intermédiaire irremplaçable entre le milieu semi-clandestin des hackers et le reste du monde. Lorsqu'un hacker réussit un coup spectaculaire, comme le détournement du site d'une grande entreprise ou d'un organisme officiel, il contacte AntiOnline pour expliquer les raisons de son geste : « *En général, ils veulent protester contre les actions immorales d'une société ou d'un gouvernement, et bien sûr prouver qu'ils sont les meilleurs.* » Tiraillés entre la nécessité de rester anonymes et la soif de gloire, les hackers se laissent interroger, et envoient une copie des pages web modifiées par leurs soins. AntiOnline devient ainsi la vitrine légale de leurs exploits. Les relations de John avec la police sont parfois tendues, mais il assure qu'il a toujours su protéger ses sources.



Parfois, un dialogue indirect s'instaure sur le site entre le pirate et sa victime : « *Récemment, l'administrateur du serveur du département du Trésor, à Washington, m'a fait savoir qu'il avait été piraté, et m'a demandé de contacter le coupable de sa part, pour lui demander comment il s'y était pris. Le hacker lui a aussitôt renvoyé un document expliquant en détail sa technique, et les failles du système.* »

Pour ceux qui veulent en savoir plus, AntiOnline propose gratuitement des dizaines de logiciels conçus pour « *compromettre la sécurité des systèmes* », accompagnés d'une documentation complète. John se défend pourtant de susciter des vocations : « *La force des hackers vient de ce que les autres informaticiens ne possèdent pas ces compétences particulières. En les mettant à la portée du public, je place tout le monde sur un pied d'égalité.* »

AntiOnline est désormais très fréquenté par les internautes de base, toujours fascinés par le monde mystérieux des hackers. A vingt ans, John est en train de devenir riche grâce aux recettes publicitaires de son site. Il vient de créer un réseau d'une trentaine de pigistes pour couvrir « *plus en profondeur* » l'actualité de « *la scène du hacking* ».

Yves Eudes

SUR LA TOILE

PRESSE RÉGIONALE
■ Le journal *L'Alsace* a ouvert un nouveau site proposant l'intégralité de ses différentes éditions locales, une rubrique multimédia et un accès à plus de 500 000 articles en archives. Le site permet également de consulter une encyclopédie des communes alsaciennes.
www.alsapresse.com

LOGICIELS LIBRES
■ *L'Annuaire du shareware* propose désormais en téléchargement 1 500 logiciels en français, gratuits *(freeware)* ou en libre partage *(shareware)*.
www.anshare.com

WEB ÉDUCATIF
■ Le CNDP (Centre national de documentation pédagogique) publie sur Internet son nouveau *Dossier de l'ingénierie éducative*, intitulé « *Internet au quotidien : communiquer* ». Il présente notamment un ensemble d'initiatives au niveau académique, départemental, ministériel et associatif, et propose des conseils « *pour aider les enseignants à s'approprier éditeurs web, messageries, listes de diffusion, etc.* »
www.cndp.fr

Tous nos vœux à M. Alibek ! *par Alain Rollat*

LA PROCHAINE GUERRE sera biologique. « *Ce sera*, selon les experts, *la chose la plus proche de l'enfer que l'humanité ait jamais connue.* » Nous avons rendez-vous avec elle. Nous ne savons pas encore quand, mais nous y allons tout droit. Et nous ne passerons pas forcément par Bagdad. Remercions La Cinquième d'avoir eu la délicatesse de nous en informer, mardi après-midi, par l'entremise d'un effrayant documentaire intitulé « Microbes de guerre ». Nous savons désormais à qui adresser nos vœux de bonne santé.

Ils iront en priorité à cet homme qui se fait appeler Ken Alibek depuis qu'il s'est réfugié aux Etats-Unis. Son témoignage de première main sur les préparatifs de ce « *jugement dernier* » était très émouvant. Nous avons été bouleversés par ses remords sur les « *choses horribles* » qu'il a faites pendant les vingt années où il a dirigé les laboratoires russes où se fabriquent encore ces « *armes épouvantables* » qui nous feront mourir en chœur de la variole, de la peste ou d'un mélange des deux. Le brave homme ! Il parlait au nom des milliers de chercheurs qui se consacrent, à la barbe de l'ONU, et désormais sur Internet, au développement des armes de destruction « *les plus massives* » destinées à anéantir les populations civiles. Il redoutait l'exploitation de leurs travaux par des sectes terroristes. Sa conscience en lambeaux faisait peine à voir.

Nous n'oublierons pas ses détails techniques sur la culture des bacilles « *les plus mortels* » pratiquée jusqu'à aujourd'hui dans les cuves « *gigantesques* » des laboratoires militaires de Sibérie, en violation du traité de 1972 sur l'interdiction des armes biologiques. Nous garderons en mémoire l'aveu de ses mensonges à l'époque où, sous Gorbatchev, il obéissait à des colonels que Boris Eltsine a promus généraux depuis qu'il continue d'interdire la visite de leurs laboratoires à ses amis américains. Nous perpétuerons le récit du jour glorieux où son équipe a réussi l'exploit scientifique d'isoler un virus de fièvre hémorragique « *plus virulent que les autres* » après avoir « *purifié* » les organes prélevés sur le cadavre de son adjoint, un certain Ustinov, « *mort dans d'atroces souffrances* » à la suite d'une « fausse manœuvre » sur un cobaye. Nous diffuserons son message sur l'imminente mise au point de « *l'arme absolue* », celle qui « *combinera génétiquement plusieurs virus* » pour assurer « *un taux de mortalité de 90 % à 100 %* ». Nous ferons même ce qu'il faut pour que son dernier souhait soit exaucé : « *S'il y a un dieu, j'espère qu'il me pardonnera ce que j'ai fait...* » Nous ferons brûler un cierge sur notre fosse commune.

MERCREDI 6 JANVIER

FILMS DE LA SOIRÉE

19.30 Le Fils du désert ■■■ John Ford (Etats-Unis, 1948, 105 min). Cinétoile
20.30 Qui veut la peau de Roger Rabbit ? ■■ Robert Zemeckis (Etats-Unis, 1988, 105 min). Ciné Cinémas
20.35 Le Faucon maltais ■■■ John Huston (Etats-Unis, 1941, N., v.o., 100 min). Ciné Classics
21.15 La Charge héroïque ■■ John Ford (Etats-Unis, 1949, N., 110 min). Cinétoile
21.25 Petits meurtres entre amis ■■ Danny Boyle (Grande-Bretagne, 1994, 80 min). RTBF 1
23.05 L'Argent des autres ■■ Christian de Chalonge (France, 1978, 105 min). TMC
0.05 L'Ennemi public n° 1 ■■ W.S. Van Dyke (Etats-Unis, 1934, N., v.o., 90 min). Ciné Classics
0.30 Maigret tend un piège ■■ Jean Delannoy (France, 1957, N., 115 min). Cinétoile
1.10 Jabberwocky ■■ Terry Gilliam (Grande-Bretagne, 1976, v.o., 105 min). Arte

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

18.30 Nulle part ailleurs. Invités : Yolande Moreau, K's Choice, Bernard Roques, le docteur Lowenstein. Canal +
19.10 Le Rendez-vous. Invité : Jean-Jack Queyranne. LCI
20.00 Comment ça va ? Pas si fou que ça. Du nouveau dans la maladie de Parkinson. Le dos. TV 5
20.00 20h Paris Première. Invité : Fellag. Paris Première
20.05 Viva. Les passeurs d'amour. TSR
20.10 Strip-tease. Amours fous. RTBF 1
20.45 Les Mercredis de l'Histoire. Héros et rêveurs. Arte
21.00 Des racines et des ailes. Un petit coin de paradis. Prison en famille. Francs-maçons : ils parlent. France 3
21.00 Faits divers. Armes et braquages. TV 5
22.40 Ça se discute. An 2000 : Quelle médecine pour les nouveau-nés ? France 2
23.00 Le Magazine de l'Histoire. Spécial siècle barbare. Invités : Krystof Pomian, Alain Besançon, Dominique Borne, Eric Vigne. Histoire
23.10 L'Envers du décor. Les Français à Londres : miracle ou eldorado ? TF 1
23.25 Un siècle d'écrivains. Tristan Bernard. France 3
23.40 Le Canal du savoir. Lire Ivan Bounine avec Andreï Makine. Paris Première
0.15 Nimbus. Les clés de l'intelligence. France 3

DOCUMENTAIRES

18.00 Maceo Parker's Roots Revisited. Muzzik
18.05 Sur la piste de la loutre. Odyssée
19.00 Connaissance. Les Robots, corps et âme. Arte
19.25 ▶ **Cinéma et apartheid.** [1/2]. Planète
19.30 Expédition à Svalbard. [1/3]. Au pays des ours polaires. Odyssée
20.00 Légendes vivantes d'outre-mer. Les derniers chasseurs wayanas. Odyssée
20.15 360°, le reportage GEO. Les Villes rêvées. [3/4]. Brasilia : de l'utopie à la réalité. Arte
20.25 Adieu et merci, Tonkin. Mémoires de paix. Odyssée
20.35 New York paparazzi. Planète
20.55 Lorsque l'enfant paraît. Téva
21.15 Chili impressions. [1/4]. Les pompiers de Santiago. Histoire
22.00 Plans de vol. Vol libre. Odyssée
22.20 Les Tribus indiennes. [2/20]. Apaches. Planète
22.25 Les Trois du pays d'Auge. Odyssée
22.55 La Fabuleuse Histoire de la DS. Planète
23.10 Whistler, un Américain à Paris. Odyssée
23.35 Les Enfants de la mafia. Odyssée
23.50 Naître femme en Chine. Planète
23.50 Le Dos au mur. Ou l'histoire secrète de la chute du mur de Berlin. TSR
0.15 Les Meilleurs Moments des JO. [1/10]. Histoire
0.30 L'homme qui a créé Miami Beach. Odyssée
0.50 La Grande Famine. [2/3]. L'exil. Planète

SPORTS EN DIRECT

20.30 Football. Championnat d'Italie. Milan AC - Juventus de Turin. Canal +
20.30 Football. Tournoi international de Maspalomas. Bröndby - Wolfsburg. Eurosport
20.30 Basket-ball. Euroligue. Zadar - ASVEL. AB Sport

MUSIQUE

20.00 La Sérénade n° 12, de Mozart. Par l'Orchestre symphonique et les Chœurs de la Radio bavaroise, dir. Sir Colin Davis. Muzzik
21.55 Musica. Boris Godounov. Opéra de Moussorgski. Mise en scène Herbert Wernicke. Par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Claudio Abbado. Transmis simultanément sur France-Musique. Arte
21.55 David Bowie. New York 1997. Paris Première
0.00 Quincy Jones' Africa Africa. Montreux 1992. Muzzik

TÉLÉFILMS

18.40 Des enfants dans les arbres. Pierre Boutron. Festival
20.40 L'Envers du tableau. Steven Spielberg, Boris Sagal et Barry Shear. 13ème Rue
20.50 Les Saigneurs. Yvan Butler. M 6
20.55 La Voisine. Luc Béraud. France 2

SÉRIES

20.35 Star Trek, la nouvelle génération. [2/2]. Droit ancestral. Canal Jimmy
20.40 Homicide. Fibre maternelle. Série Club
21.30 Two. L'échéance. Série Club
21.50 Presque parfaite. Eros et Cupidon (v.o.). Canal Jimmy
22.15 Oz. Vivre sainement (v.o.). Série Club
22.25 Friends. [1 et 2/2] Celui qui retrouve son singe (v.o.). Canal Jimmy
22.30 Ally McBeal. La promesse. M 6
23.00 3e planète après le Soleil. Dick on One Knee (v.o.). Série Club
23.20 Dharma & Greg. Bague au doigt et doigt dans le nez. M 6
23.30 Townies. The Kiss (v.o.). Série Club
23.55 Susan ! Susan est maudite. M 6

NOTRE CHOIX

● **20.45 Arte**
Héros et rêveurs

L'un, pacifiste, a fini sa vie dans la rue. L'autre, pilote de chasse, est *« tombé en mission »* en juin 44, en Normandie. Bob était né dans une famille aisée de New York, Rarey dans un foyer pauvre de l'Oklahoma. Avant l'entrée en guerre des Etats-Unis, en 1941, ils étaient artistes. Le premier, objecteur de conscience, a erré d'un camp de travail à l'autre. Le second est devenu un héros du rêve américain. A l'aide de photos, dessins, témoignages, images d'archives, leur petite-fille, Ondine Rarey, reconstitue un pan d'histoire familiale. Au-delà, elle dresse un tableau de la société américaine de ce temps-là, avec un éclairage sur le mouvement pacifiste. – *C. Me.*

● **23.10 TF 1**
L'Envers du décor

La ruée vers Londres est une surprenante réalité : les Français, qui s'expatrient fort peu, sont soudain légions outre-Manche. Leur nombre a doublé en deux ans : 200 à 250 000, dit-on. De l'adolescent, apprenti boulanger, à Franck Lebœuf, footballeur vedette de Chelsea, en passant par l'inévitable « golden boy » de la City et le patron de PME délocalisé, ils sont une douzaine à témoigner de cette irrépressible attirance. D'un côté : facilités d'emploi, fiscalités et charges sociales réduites, promotions plus rapides. Mais le revers de la médaille n'est pas à négliger ; la précarité du travail est grande. *« Londres, c'est la lutte, le stress, au quotidien »*, dit l'un. Beaucoup *« galèrent »* et repartent, constate un autre.
Les Français à Londres : miracle ou Eldorado ?, l'enquête claire et précise de Stéphanie Lebrun et Laurent Lesage révèle deux choix de société sensiblement différents. – *F. C.*

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

18.35 Exclusif.
19.05 Le Bigdil.
20.00 Journal, Météo.
20.48 Météo des neiges.
20.50 Combien ça coûte ?
23.10 Les Magazines du mercredi. L'Envers du décor. Les Français à Londres : miracle ou eldorado ?
0.30 Minuit sport.
1.10 TF 1 nuit, Météo.
1.25 Frédéric Pottecher. [1/3]. Premier grand procès.

FRANCE 2

18.45 Cap Dakar.
19.15 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.20 Qui est qui ?
19.55 et 20.45 Tirage du Loto.
20.00 Journal, Météo.
20.55 La Voisine. Téléfilm. Luc Béraud.
22.40 Ça se discute. An 2000 : Quelle médecine pour les nouveau-nés ?
0.30 Journal, Météo.
0.50 Paris-Dakar.
1.15 A l'occasion du Dakar, le cercle.

FRANCE 3

18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
18.52 L'Euro, mode d'emploi.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.00 Météo.
20.05 Le Kouij de 20 heures.
20.35 Tout le sport.
20.38 Le Journal du Dakar.
21.00 Des racines et des ailes. Un petit coin de paradis. Prison en famille. Francs-maçons : ils parlent.
22.50 Météo, Soir 3.
23.25 Un siècle d'écrivains. Tristan Bernard.
0.15 Nimbus. Les clés de l'intelligence.

CANAL +

▶ En clair jusqu'à 20.30
18.30 Nulle part ailleurs.
20.15 Football. Championnat d'Italie : Milan AC - Juventus de Turin. 20.30 Coup d'envoi.
22.30 Michael. Film. Nora Ephron (v.o.).
0.15 South Park.

ARTE

19.00 Connaissance. Les Robots, corps et âme.
19.45 Météo, Arte info.
20.15 360°, le reportage GEO. Les Villes rêvées. [3/4]. Brasilia.
20.45 Les Mercredis de l'Histoire. Héros et rêveurs.
21.45 Les Cent Photos du siècle. *Paul VI en Terre sainte*, photo de Georges Ménager, 1964.
21.55 Musica. *Boris Godounov*. Opéra de Moussorgski. Par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Claudio Abbado. Transmis simultanément sur France-Musique.
1.10 Jabberwocky ■■ Film. Terry Gilliam (v.o.).

M 6

18.25 Lois et Clark.
19.20 Mariés, deux enfants.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Notre belle famille.
20.40 Une journée avec...
20.50 Les Saigneurs. Téléfilm. Yvan Butler.
22.30 Ally McBeal.
23.20 Dharma & Greg.
23.55 Susan !
0.10 Booker.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Agora. Henri Godard (*Jean Giono : de Monluc à la Série noire*).
21.00 Philambule.
22.10 Fiction.
23.00 Nuits magnétiques. Micro gadjo (brèves promenades gitanes). [2/4].

FRANCE-MUSIQUE

19.45 Concert. Olli Mustonen, piano : œuvres de Beethoven.
21.45 Boris Godounov. Opéra de Moussorgski. Transmis simultanément sur Arte.

RADIO-CLASSIQUE

20.15 Les Soirées. Œuvre de Haendel, par l'Ensemble Il Fondamento, dir. Paul Dombrecht. 20.40 Sarlatan de Pavel Haas. *Le Charlatan*, opéra de Haas, dir. Israel Yinon. Avec Vladimir Chmelo, Anda-Louise Bogza...
22.47 Les Soirées... (suite). Œuvres de Mendelssohn, Schubert, R. Schumann.

JEUDI 7 JANVIER

FILMS DU JOUR

13.45 Les Incorruptibles ■■ Brian De Palma (Etats-Unis, 1987, 115 min). Cinéstar 2
13.55 L'Ennemi public n° 1 ■■ W.S. Van Dyke (Etats-Unis, 1934, N., v.o., 90 min). Ciné Classics
14.00 Rien ne va plus ■■ C. Chabrol (F, 1997, 100 min). Canal +
17.35 Maigret tend un piège ■■ Jean Delannoy (France, 1957, N., 115 min). Cinétoile
17.50 Week-end en famille ■■ Jodie Foster (Etats-Unis, 1995, 100 min). Cinéstar 2
18.35 Alien, le huitième passager ■■■ Ridley Scott (Etats-Unis, 1979, 115 min). Ciné Cinémas
18.40 Tucker ■■ Francis Ford Coppola (Etats-Unis, 1988, 110 min). Cinéstar 1
18.55 Le Faucon maltais ■■■ John Huston (Etats-Unis, 1941, N., v.o., 100 min). Ciné Classics
20.00 Le Comte de Monte-Cristo ■■ Robert Vernay [1/2] (France, 1942, N., 120 min). TV 5
20.30 Un thé au Sahara ■■■ Bernardo Bertolucci (GB, 1989, 140 min). Cinéstar 1
20.55 On achève bien les chevaux ■■ Sidney Pollack (Etats-Unis, 1969, 125 min). Téva
21.00 Regain ■■ Marcel Pagnol (France, 1937, N., 125 min). France 3
21.00 Fahrenheit 451 ■■ François Truffaut (Grande-Bretagne, 1966, v.o., 110 min). Paris Première
22.15 Nos plus belles années ■■ S. Pollack (EU, 1973, 120 min). RTL 9
22.20 In the Soup ■■ Alexandre Rockwell (Etats-Unis, 1992, N., v.o., 105 min). Canal Jimmy
22.25 ▶ **Soleil vert** ■■ Richard Fleischer (Etats-Unis, 1973, v.o., 90 min). Arte
22.25 Assunta Spina ■■ Mario Mattoli (Italie, 1948, N., v.o., 95 min). Ciné Classics
22.30 Le Comte de Monte-Cristo ■■ Robert Vernay [2/2] (France, 1942, N., 120 min). TV 5
22.45 La Symphonie fantastique ■■ Christian-Jaque (France, 1941, N., 120 min). Mezzo
22.55 Brazil ■■ Terry Gilliam (Grande-Bretagne, 1984, 145 min). Cinéstar 2
23.15 Providence ■■■ Alain Resnais (France - Suisse, 1977, v.o., 110 min). Ciné Cinémas
0.35 Le Pas suspendu de la cigogne ■■■ Théo Angelopoulos (France - Grèce, 1991, v.o., 130 min). Cinéstar 1
0.40 Grand Hôtel ■■ Edmund Goulding (Etats-Unis, 1932, N., v.o., 110 min). Cinétoile

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

13.00 Envoyé spécial, les années 90. De Vesoul à Zagreb. Les dopés du sport. Histoire
13.25 Parole d'Expert. Invité : Bernard Loiseau. France 3
15.15 Comment ça va ? Pas si fou que ça. Du nouveau dans la maladie de Parkinson. Le dos. TV 5
17.05 Les Lumières du music-hall. Les Sœurs Etienne. Luis Mariano. Paris Première
18.00 Stars en stock. Alan Ladd. Gary Cooper. Paris Première
18.00 et 21.00 Le Grand Journal. LCI
18.30 Le Magazine de l'Histoire. Spécial siècle barbare. Invités : Krystof Pomian, Alain Besançon, Dominique Borne, Eric Vigne. Histoire
18.30 Nulle part ailleurs. Invités : Zazie, Blankass, Julien Clerc. Canal +
19.10 et 0.10 Le Rendez-vous. LCI
20.00 20h Paris Première. Serge Trigano. Paris Première
20.05 Temps présent. Premiers secours de l'âme. La leçon des grands singes. Le siècle en images : Le Sentier lumineux. TSR
20.55 Envoyé spécial. Voyage au bout de l'insomnie. Nourrices, mensonges et vidéo. PS : L'œil de glace. France 2
22.50 Courts particuliers. Claude Lelouch. Paris Première
23.00 De l'actualité à l'Histoire. Les islams intégristes. Invités : Séverine Lebat, Olivier Roy, Farhad Khosrokhavar. Histoire
23.40 Tapage. France 3
1.00 Des racines et des ailes. Un petit coin de paradis. Prison en famille. Francs-maçons : ils parlent. France 3

DOCUMENTAIRES

17.00 Le Mystère Giono. Odyssée
17.45 L'Histoire des grands ballets. [6/20]. La Bayadère. Mezzo
17.55 Couleur de l'Afrique. Ame noire. La Cinquième
18.00 Laughin' Louis. Muzzik
18.25 Le Tunnel sous la Manche. [1/3]. Planète
18.30 Le Lycaon. La Cinquième
19.00 Voyages, voyages. Hawaï. Arte
19.10 Histoires d'opéra. Muzzik
19.15 Eddy Paape. Planète
19.30 Vittorio Mussolini. Le cinéma fasciste. Odyssée
19.45 Les Meilleurs moments des JO. [1/10]. Histoire
20.15 360°, le reportage GEO. Les Villes rêvées. [4/4]. Arte
20.35 ▶ **Cinéma et apartheid.** [1/2]. Planète
20.40 Soirée thématique. Nos assiettes les intéressent ! Arte
21.25 Expédition à Svalbard. [1/3]. Au pays des ours polaires. Odyssée
21.45 New York paparazzi. Planète
22.25 Le Temps des cathédrales. Les nations s'affirment. Odyssée
22.55 La Légende de Marilyn Monroe. TMC
23.20 Le Pénitencier d'Ihawig. Odyssée
23.30 Les Tribus indiennes. [2/20]. Apaches. Planète
0.05 La Fabuleuse Histoire de la DS. Planète
0.55 Frédéric Pottecher. [2/3]. L'affaire du siècle. TF 1

SPORTS EN DIRECT

16.00 Tennis. Tournoi messieurs de Doha. 4e jour. Eurosport
18.00 et 20.30 Ski. Coupe du monde. Eurosport
20.30 Basket-ball. Euroligue. Cibona Zagreb - Pau-Orthez. AB Sport
22.30 Golf. Mercedes Championship. AB Sport
1.35 Hockey NHL. Philadelphie Flyers - New York Islanders. Canal +

MUSIQUE

20.00 La Sonate n° 9 Arpeggione, de Schubert. Avec Michel Strauss, violoncelle ; Théodore Paraskivesco, piano. Mezzo
20.59 ▶ **Soirée Poulenc-Cocteau.** Muzzik
21.35 La Voix humaine. Mise en scène Dominique Delouche. Par l'Orchestre du Théâtre national de l'Opéra-Comique, dir. Georges Prêtre. Muzzik
21.45 Julia Varady interprète Wagner. Mezzo
22.40 La Voix humaine. Opéra de Poulenc. Mise en scène Peter Medak. Par l'Orchestre national de France, dir. Georges Prêtre. Muzzik
23.50 Georges Prêtre dirige Richard Strauss. Paris Première

TÉLÉFILMS

18.20 L'Orange de Noël. Jean-Louis Lorenzi. Festival
20.45 Masada. Boris Sagal [1/4]. Histoire
22.10 Adieu la vie. Maurice Dugowson. Festival
22.35 Made in America. Opération Pandora. John Terlesky et Jim Wynorski. TF 1
23.05 Liaison maléfique. Deryn Warren. 13ème Rue

SÉRIES

17.20 Seconde B. Les soupçons de Nadia. TMC
17.50 Hartley, cœurs à vif. France 2
19.20 Force de frappe. Les tulipes du Rhin. 13ème Rue
20.00 Dharma & Greg. Bague au doigt et doigt dans le nez. Téva
20.00 Quoi de neuf docteur ? TMC
20.10 Happy Days. Potsie et le show-business. Série Club
20.40 Buffy contre les vampires. La momie inca. Série Club
20.50 Navarro. L'Honneur de Navarro. TF 1
22.10 Highlander. Traque sur ordinateur. Série Club
22.40 La Chambre secrète. Une histoire d'amour (v.o.). 13ème Rue
23.25 3e planète après le Soleil. Same Old Song and Dick (v.o.). Série Club

Le Monde publie chaque semaine, dans son supplément daté dimanche-lundi, les programmes complets de la radio et – accompagnés du code ShowView – ceux de la télévision ainsi qu'une sélection des programmes du câble et du satellite.
Le nom qui suit le genre de l'émission (film, téléfilm, etc.) est celui du réalisateur.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■■ Ne pas manquer.
■■■ *Chef-d'œuvre ou classiques*
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

NOTRE CHOIX

● **20.15 Arte**
360°, le reportage « Géo »

Celebration, une cité inventée par Disney

Quelles constantes peut-on voir dans cette saga urbaine hétéroclite qui conduit de Beyrouth, Chandigarh et Brasilia à Celebration (Etats-Unis) ? Chandigarh, capitale commune du Pendjab et de l'Haryana (Inde), et Brasilia, capitale du Brésil, ont été conçues *ex nihilo* par des architectes, Le Corbusier pour la première, Lucio Costa et Oscar Niemeyer pour la seconde. Mais quel lien avec Beyrouth, partagée entre les spéculateurs, les archéologues, des habitants désorientés et quelques architectes, après l'avoir été par la guerre ? Quel lien surtout avec Celebration, micro-cité de 2 000 habitants inventée par le groupe Disney, qui compte atteindre dans quelques années le seuil de rentabilité avec 25 000 âmes ? D'abord la crainte de toute réflexion urbaine : *Géo* et Arte se sont courageusement associés pour ne laisser parler, à l'exclusion de tout professionnel, que des témoins diversement qualifiés politiquement ou sentimentalement.

Le reportage sur Beyrouth, qui fait l'économie de toute analyse, laisse une impression d'objectivité flasque : beaucoup est dit sur la destruction programmée du centre-ville, mais un supposé souci d'équité met en définitive sur le même plan l'expulsé et le spéculateur, sans pour autant flatter le groupe constructeur libanais Solidère (on perçoit même une sympathie de l'auteur pour ceux des Beyrouthins qui ne parlent pas la langue de bois). A l'inverse, le film sur Celebration paraît avoir été financé par Disney. Pourquoi pas ? Les architectes, parmi lesquels de grosses pointures du postmodernisme américain (Johnson, Pelli, Moore, Graves), ont bien loué leur nom aux « ajusteurs » architecturaux de la firme aux grandes oreilles noires. L'ensemble est joli, cossu, structurellement toc, révèle un charpentier mexicain. Sans doute y a-t-il une certaine distance ironique, mais le message reste celui-ci : mieux vaut avoir les moyens d'habiter une ville coquette sans pauvres ni criminalité (le *« nouvel urbanisme »*) qu'être pauvre et sans emploi dans une ville où la police est débordée...

Frédéric Edelmann

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

13.45 Les Feux de l'amour.
14.30 Arabesque.
15.25 La loi est la loi.
16.15 L'homme qui tombe à pic.
17.05 Sunset Beach.
17.45 Beverly Hills.
18.35 Exclusif.
19.05 Le Bigdil.
20.00 Journal, Météo.
20.50 Navarro. L'Honneur de Navarro.
22.35 Made in America. Opération Pandora. Téléfilm. John Terlesky et Jim Wynorski.
0.15 Les Rendez-vous de l'entreprise.
0.45 TF 1 nuit, Météo.
0.55 Frédéric Pottecher. [2/3]. L'affaire du siècle.
1.50 Reportages. Les Prêtres de la dernière heure.

FRANCE 2

13.50 Derrick.
14.50 Soko.
15.40 Tiercé.
15.55 La Chance aux chansons.
16.50 Des chiffres et des lettres.
17.25 Cap des Pins.
17.50 Hartley, cœurs à vif.
18.45 Cap Dakar.
19.20 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.25 Qui est qui ?
19.55 L'Euro.
20.00 Journal, Météo, Point route.
20.55 Envoyé spécial. Voyage au bout de l'insomnie. Nourrices, mensonges et vidéo. *Post-scriptum* : L'œil de glace.
23.05 Le Roi des aulnes ■ Film. Volker Schlöndorff.
1.00 Journal, Météo.

FRANCE 3

13.25 Parole d'Expert.
14.25 Les Craquantes.
14.55 Simon et Simon.
16.40 Les Minikeums.
17.45 La Piste du Dakar.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
18.52 L'Euro, mode d'emploi.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.00 Météo, Météo des neiges.
20.05 Le Kouij de 20 heures.
20.35 Tout le sport.
20.38 Le Journal du Dakar.
20.50 Consomag.
21.00 Regain ■■ Film. Marcel Pagnol.
23.05 Météo, Soir 3.
23.40 Tapage.
0.35 Espace francophone.

CANAL +

13.35 Le Journal du cinéma.
14.00 Rien ne va plus ■■ Film. Claude Chabrol.
15.40 La Dinde folle. Téléfilm. Jimmy Mulville.
16.55 Un frère. Film. Sylvie Verheyde.
▶ En clair jusqu'à 20.40
18.25 Flash infos.
18.30 Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.40 Carton jaune ■ Film. David Evans.
22.20 Succube. Film. James Bond III.
23.55 Sergent Bilko. Film. Jonathan Lynn (v.o.).
1.35 Hockey sur glace.

LA CINQUIÈME/ARTE

13.15 Terres de légendes.
13.45 Le Journal de la santé.
14.00 Les Authentiques.
14.30 La Cinquième rencontre. Justice et société. Le bug de l'an 2000. 14.40 La Préhistoire du cybermonde. Génération informatique. 15.30 Entretien.
16.00 Pi égale 3,14...
16.30 Correspondance pour l'Europe.
17.00 Au nom de la loi.
17.30 100 % question.
17.55 Couleur de l'Afrique.
18.25 Météo.
18.30 Le Monde des animaux. Le Lycaon.
19.00 Voyages, voyages. Hawaï.
19.45 Météo, Arte info.
20.15 360°, le reportage Géo. Les Villes rêvées. [4/4]. Celebration : harmonie à l'américaine.
20.40 Soirée thématique. Nos assiettes les intéressent ! Les enjeux de l'industrie alimentaire. 20.45 2001, l'odyssée de l'assiette. 21.40 La Guerre des graisses. 22.25 ▶ Soleil vert ■■ Film. Richard Fleischer (v.o.).
23.55 Brevet sur la vie.
0.35 XXIe Festival mondial du cirque de demain.

M 6

13.35 Docteur miracle. Téléfilm. Arlene Sanford.
15.10 Les Routes du paradis.
16.05 Boulevard des clips.
17.40 Les Nouvelles Aventures de Robin des Bois.
18.25 Lois et Clark.
19.20 Mariés, deux enfants.
19.54 Le Six Minutes.
20.10 Notre belle famille.
20.35 Météo des neiges.
20.40 Décrochage info, Passé simple.
20.50 Jack et Sarah. Film. Tim Sullivan.
22.45 Max, le meilleur ami de l'homme ■ Film. John Lafia.
0.30 La Maison de tous les cauchemars.

RADIO

FRANCE-CULTURE

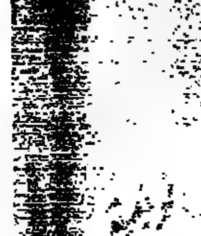
20.02 Les Chemins de la musique. Les musiques de la Renaissance à l'aube de l'Europe. [4/5].
20.30 Agora. Alain Rey (*Dictionnaire historique de la langue française*).
21.00 Lieux de mémoire. Les grottes de Lascaux.
22.10 For intérieur. Jean Bies, écrivain.
23.00 Nuits magnétiques. Micro gadjo (brèves promenades gitanes). [3/5].
0.05 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

19.40 Prélude.
20.00 Concert à quatre. Par l'Orchestre national de France, dir. Georges Prêtre, Annick Massis, soprano, Alexandre Tharaud, piano : Œuvres de Poulenc.
22.30 Musique pluriel.
23.07 Papillons de nuit.

RADIO-CLASSIQUE

20.15 Les Soirées... *Sonate pour piano et violon n° 24 K 296*, de Mozart, Alexander Lonquich, piano, Frank Peter Zimmermann, violon. 20.40 L'orchestre de Meiningen.
22.46 Les Soirées... (suite).

هكذا من الأصل

Le Monde
JEUDI 7 JANVIER 1999

Euro morne lande

par Pierre Georges

AU DÉBUT était la déesse Europe. Et, à la fin, la fée Eurolande. *Quel débat extraordinaire et quel tumulte général !* Tout ce que le pays compte de linguistes, de vigiles des bonnes et orthodoxes mœurs orthographiques, cent fois sur le métier polit et repolit le doux mot d'euro et le pays enchanteur, l'Euroland (e), où cette monnaie va exercer son sonnant et trébuchant empire.

Pour la monnaie proprement dite, pas de problème notable. Un euro. Des euros. Singulier, pluriel. Un sou, des sous. Un franc, des francs. Le débat est tranché. Et s'il plaît aux Allemands de faire en sorte que le mot soit invariable, c'est leur choix et leur problème. Restons euros ! D'ailleurs le choix n'existe plus, l'oukase est tombé sur le fil intérieur du *Monde*. Message aux armées du grand intendant des mots, Jean-Pierre Colignon : *« La commission de terminologie du ministère de l'économie et des finances a tranché il y a plusieurs mois. Singulier sans s, pluriel avec s. Rompez ! »*

Les monnaies bien conçues s'énoncent clairement. Donc pas d'hésitation : à partir de deux, comme les gendarmes, les euros patrouilleront au pluriel. Même si, paradoxe délicieux, les billets de banque et pièces de monnaie porteront un invariable et singulier *« Euro »*. Ce qui n'est pas très logique et devrait plonger les faux-monnayeurs cultivés dans un affreux tourment de conscience.

Chaque règle supportant ses exceptions, celle-ci serait fondée sur le fait que l'euro-billet ou l'euro-pièce ne se connaissant pas, par définition, de frontières internes, une autre commission bruxelloise celle-là, a décidé que l'euro serait, un pour tous et tous pour un, une monnaie singulière pour Europe plurielle !

Un peu obscur peut-être ? Cela ne fait que débuter. Car à peine posées les règles de bienséance de la chronique monétaire, restait à définir d'un mot l'ampleur du sujet, à marquer pour cette monnaie son territoire. L'euro est d'où, servira où ? A nouvelle monnaie, nouveau pays ! On réunit quelques penseurs en quelque conclave obscur. Et comme ils avaient l'envie de faire au plus court et d'aller au plus vite, ils dessinèrent dans l'urgence la cartographie monétaire : l'euro serait la monnaie de l'*Euroland* !

Euroland, Euroland, pourquoi pas ? C'était beau comme Disneyland. D'où les fureurs et amendements multiples. Ici, au *Figaro*, qui adore les querelles académico-linguistiques et le débat sur le *sexe des mots, on fit appel* à de multiples et fins lettrés, dont l'immense majorité rejeta avec des nausées et des hoquets d'horreur l'abominable concept : Euroland, Euroland, monnaie et pays de mickeys comme il en est de singe !

Là, à *Libération*, on décida d'autorité, de franciser vite fait : Euroland ? Non, Eurolande ! La solution avait l'avantage d'être simple. Eurolande, comme Hollande, comme Irlande, ou, précise le quotidien, comme Thaïlande, qui n'a d'évidence rien à voir en cette affaire. Consulté, comme d'autres, Jean-Pierre Colignon approuva.

Eurolande ? Euro morne lande oui ! Pas question ! On en tient irrévocablement ici pour la plus élémentaire logique du plus beau des projets : de quel pays l'euro sera-t-il la monnaie ? De l'Europe. Elémentaire, mon cher Colignon ! Alors construisons l'Europe.

Le Plan prévoit que les dépenses de retraite vont tripler dans les quarante ans à venir

Le poids des pensions passerait de 11,6 % du PIB en 1998 à 16 % en 2040

LA PREMIÈRE phase de la mission de concertation sur les retraites que le premier ministre a confiée au commissaire au Plan touche à sa fin. Jean-Michel Charpin doit, en effet, tenir avec les partenaires sociaux, jeudi 7 janvier, la septième et dernière séance de travail sur l'avenir du système de retraite. Au programme : l'examen des perspectives financières des régimes de base des salariés, des agriculteurs et des travailleurs indépendants (artisans, commerçants, professions libérales), et de quelques régimes particuliers (RATP, avocats, dentistes, pharmaciens, etc.).

M. Charpin dispose désormais des projections fournies par les dix-neuf régimes de retraite couvrant la population française, et il va pouvoir élaborer le rapport que Lionel Jospin lui a demandé pour le 31 mars au plus tard. Afin de préparer l'opinion à des réformes qu'il juge inéluctables, le chef du gouvernement entend donner à ce rapport la diffusion la plus large possible *(lire l'entretien avec M. Jospin pages 6 et 7)*, à l'instar de la démarche suivie en 1991 par Michel Rocard, dont une version synthétique du Livre blanc sur les retraites avait été publiée dans une édition de poche. C'est grâce à cette effort de pédagogie qu'Edouard Balladur avait pu, en 1993, engager la réforme du régime de base des salariés.

La note intitulée « Projections financières de l'ensemble des régimes de retraite à l'horizon 2040 », que le commissaire au Plan va soumettre aux partenaires sociaux, confirme que la situation se dégradera à partir de 2005, avec l'arrivée des classes nombreuses du « baby boom » à la retraite. *« Les dépenses triplent pratiquement à l'horizon 2040 »*, révèle ce document, alors que la masse salariale sur laquelle sont prélevées les cotisations ne fait que doubler. La charge des retraites pour l'économie ira croissante, que le taux de chômage soit de 9 % (hypothèse centrale du Plan) ou de 6 % (scénario complémentaire réclamé par les syndicats) : le poids des retraites représenterait 16,6 % du PIB dans le premier cas, 15,7 % dans le second (contre 11,6 % actuellement). Un point de PIB représente actuellement plus de 80 milliards de francs (12,19 milliards d'euros).

Le plus gros déficit apparaît à *la* Caisse nationale d'assurance-vieillesse (salariés du privé), puisqu'il atteint 403 milliards de francs (61,43 milliards d'euros) en 2040 dans le scénario 1, 380 milliards de francs (57,92 milliards d'euros) dans le second et 347 milliards de francs (52,89 milliards d'euros) avec un chômage à 3 % (hors dépenses liées à la compensation démographique). De son côté, l'Etat aurait un surcroît de dépenses de 263 milliards de francs (40,09 milliards d'euros) en 2040 pour honorer ses engagements vis-à-vis des fonctionnaires (237 milliards de francs, 36,12 milliards d'euros, dans le scénario le plus optimiste), alors que la masse des pensions publiques représente déjà 172 milliards de francs (26,21 milliards d'euros) en 1998. L'Agirc (retraite complémentaire des cadres) devrait trouver 31,5 milliards de francs (4,80 milliards d'euros) cette année-là pour équilibrer ses comptes et la CNRACL (agents des collectivités locales et des hôpitaux) 112,4 milliards de francs (17,13 milliards d'euros).

Les experts du Plan réfutent l'argument de certains syndicats selon lequel une vigoureuse reprise de l'emploi résoudrait une grande partie du problème. *« Les difficultés du marché de l'emploi ont, à long terme, un effet moins important que les modifications structurelles, c'est-à-dire l'allongement de l'espérance de vie et l'arrivée à l'âge de la retraite de générations nombreuses,* assurent-ils. *Une hausse supplémentaire de la population active occupée aurait un effet minime sur les comptes des régimes. »* Les projections sont évidemment contestables, notamment parce qu'elles ont du mal à intégrer d'éventuelles ruptures économiques.

Les scénarios du Plan n'en présentent pas moins l'avantage de montrer que des tendances lourdes sont à l'oeuvre. Même dans l'hypothèse optimiste d'un taux de chômage à 6 % et d'une stabilité du niveau moyen des pensions, l'accroissement des dépenses de retraite va se traduire, selon la note du Plan, par *« une modification forte du partage des revenus en faveur des retraites »*. Certains retraités en profiteraient d'ailleurs plus que d'autres, notamment en raison de règles de calcul et d'indexation plus favorables : entre 2000 et 2040, les pensions des salariés augmenteraient de 59 % (régime de base), de 10 % pour l'Arrco, alors qu'elles progresseraient de 81 % pour les fonctionnaires de l'Etat, de 71 % pour les agents des collectivités locales et de 78 % pour les employés des entreprises publiques (EDF, GDF, SNCF, RATP...).

Jean-Michel Bezat

Tous les grands régimes seront en crise

BESOINS DE FINANCEMENT* (y compris transferts de compensation et hors réserves et produits financiers de certains régimes)

* Avec un chômage de 9%

en milliards de francs 1998

	2000	2020	2040
CNAVTS (salariés du privé)	– 24	– 166,8	[illegible]
ARRCO (complémentaire des salariés)	+ 15,6	– 16,9	– 44,8
AGIRC (complémentaire des cadres)	– 3,1	– 31,2	– 31,5
CNRACL (agents des collectivités locales et des hôpitaux)	– 4,7	– 56,3	– 112,4
FONCTIONNAIRES DE L'ÉTAT	– 3,1	[illegible]	[illegible]
SNCF	– 13,8	– 19,4	– 27,8
RATP	– 2,8	– 4,9	– 6,9
CANCAVA (artisans, régime de base)	– 4,9	– 4,8	– 5,9
CANCAVA (artisans, régime complémentaire)	– 0,3	– 2,3	– 3,1
ORGANIC (commerçants)	– 5,1	– 10,3	– 18,8
CNAVPL (professions libérales)	0	– 1,3	– 1,2
AGRICULTEURS	– 15	– 15,4	– 16,3

Daniel Cohn-Bendit se revendique « libéral-libertaire »

TÊTE DE LISTE des Verts aux élections européennes, Daniel Cohn-Bendit affirme, dans un entretien accordé à *Libération*, mercredi 6 janvier, que *« l'accusation d'être un libéral-libertaire ne* [le] *touche pas »*. *« Au contraire,* indique-t-il, *je la revendique. »* Evoquant le droit de grève, il estime qu'il *« faut trouver un équilibre entre la position légitime des salariés attachés au droit de grève et celle, aussi légitime, des consommateurs. De prime abord,* ajoute-t-il, *je serais pour moins de luttes corporatistes et sectorielles et pour plus de revendications fondamentales. »* A propos de la flexibilité, le député européen déplore que, *« étant donné la faiblesse syndicale en France, ce mot évoque tout de suite le terrorisme patronal »* alors que, selon lui, *« une flexibilité contrôlée et négociée peut apporter aussi bien aux salariés qu'aux entreprises. »*

Interrogé sur le gouvernement de Lionel Jospin, il déclare : *« L'audace face à l'urgence, voilà ce qui* [lui] *manque. L'urgence, c'est l'émotion. »*

Le premier ministre roumain refuse de négocier avec les mineurs en grève

BUCAREST. *Le premier ministre roumain, Radu Vasile, a refusé*, mardi 5 janvier de se rendre dans la vallée du Jiu (sud-ouest du pays) pour négocier avec des mineurs en grève depuis deux jours. Le chef des grévistes, Miron Cosma, a menacé de faire descendre les mineurs sur la capitale Bucarest, si les autorités ne renoncent pas à un plan de fermeture de mines. Des forces de police étaient déployées, mardi, dans la ville de Petrosani, chef-lieu du Jiu, pour empêcher un départ en nombre des mineurs vers Bucarest. La radio d'Etat a annoncé qu'une délégation parlementaire devait se rendre, mercredi, dans la région pour rencontrer les grévistes.

DÉPÊCHES

■ **CHÔMEURS : la CGT a appelé, mardi 5 janvier, à une journée nationale** d'action *« avec rassemblements et manifestations dans les localités et les départements »* en faveur des chômeurs, le 15 janvier, jour où se réunit à Paris un conseil d'administration de l'Unedic. Elle entend rencontrer les associations de chômeurs (AC !, MNCP, Apeis) pour déterminer les modalités de leur participation à cette journée.

■ **VILLES : après le rapport très critique** de l'inspection générale des affaires sociales (IGAS) sur les résultats des zones franches urbaines, les élus concernés estiment *« qu'il n'y a pas d'alternative »* au dispositif créé par le gouvernement d'Alain Juppé en 1996. Dans un communiqué, Yves Jego, maire (RPR) de Montereau (Seine-et-Marne), président de l'Association nationale des villes zones franches, affirme *« qu'aucune autre politique de développement économique des quartiers sensibles n'a obtenu à ce jour de tels résultats »*. Il souhaite que le ministre de la ville, Claude Bartolone, envisage avec les élus *« le devenir du dispositif et son extension éventuelle »*.

■ **PRESSE : la parution du *Parisien* a été fortement perturbée,** mercredi 6 janvier, à la suite d'une grève du personnel CGT de l'imprimerie. L'édition nationale du quotidien, *Aujourd'hui*, a paru.

■ **CYCLISME : Richard Virenque** serait en pourparlers avec les formations italiennes Lampre-Daikin et Polti, ont indiqué, mardi 5 janvier, les quotidiens belge *La Dernière Heure* et italien *Gazzetta dello Sport*.

Tirage du *Monde* daté mercredi 6 janvier : 485 776 exemplaires

En Rhône-Alpes, la gauche espère tirer parti des divisions de la droite lors de l'élection du président du conseil régional

LA GAUCHE « plurielle » a annoncé, mardi 5 janvier, qu'elle soutiendra la candidature de Jean-Jack Queyranne (PS), secrétaire d'Etat à l'outre-mer, lors de l'élection, jeudi 7, du président du conseil régional Rhône-Alpes. Dans un premier temps, Etienne Tête, l'auteur du recours qui a abouti à l'annulation de l'élection de Charles Millon, avait souhaité, au nom des Verts, apporter son soutien dès le premier tour à la représentante de la droite républicaine, Anne-Marie Comparini (UDF-FD), afin d'éviter *« à tout prix »* une réélection de M. Millon avec l'appui des élus du Front national. Finalement, les écologistes se sont ralliés à la candidature proposée par les socialistes, selon lesquels la gauche serait en mesure *de l'emporter en profitant des divisions de la droite*. La position du PS était soutenue depuis plusieurs semaines par le Parti communiste, qui est opposé à la constitution d'un *« arc républicain »* entre la gauche et une partie de la droite pour renverser M. Millon. Le président du groupe communiste, François Auguste, a signé le communiqué commun de la gauche « plurielle », qui déclare que *« si M. Millon peut être élu avec les voix du FN, ils* [les élus PS, PC et Verts] *feront tout pour lui faire barrage »*.

« TROIS EXIGENCES DU RPR »

Bernard Soulage, président du groupe socialiste, qui a rencontré, mardi, le premier secrétaire du PS, François Hollande, estime que les conditions ne sont toujours pas *réunies pour que la gauche apporte* son soutien à un candidat de droite après le premier tour. Il s'interroge notamment sur l'attitude du RPR : *« Cherche-t-il à recycler M. Millon ? »*

Ce sentiment est partagé par M. Queyranne. En marge de la cérémonie des voeux aux personnalités de l'outre-mer, le chef de file des socialistes rhônalpins faisait remarquer, mardi soir à Paris, que le mouvement créé par M. Millon, La Droite, *« représente peut-être 3 % des voix sur le plan national, lesquelles peuvent être utiles dans une élection présidentielle »*.

M. Queyranne s'étonne surtout des *« trois exigences du RPR »* : refuser tout apport de voix de l'extrême droite, ne rien devoir à la gauche et, à l'occasion, prendre la direction de la deuxième région française à leurs partenaires de l'UDF.

L'insistance avec laquelle le RPR a indiqué qu'il se ralliait, *« au premier tour »*, à la candidature d'Anne-Marie Comparini (UDF-FD), adjointe au maire de Lyon, a, en effet, été peu appréciée du côté des centristes. Ceux-ci redoutent de nouveau de voir apparaître au deuxième ou au troisième tour de scrutin la candidature du doyen d'âge de l'assemblée régionale, Pierre Gascon (DL), ou de l'industriel lyonnais Alain Mérieux (ex-RPR), proche de Jacques Chirac. Or, tous deux ont apporté leur caution à l'entreprise de rapprochement avec le FN, menée depuis le mois de mars par M. Millon. Pour la gauche, comme pour une minorité de conseillers régionaux de la droite républicaine, ils sont tout aussi inacceptables que l'ancien ministre de la défense.

L'incapacité de la droite à dégager une solution qui conviendrait à tous plonge en tout cas plusieurs de ses responsables dans le pessimisme. Dans l'entourage de Raymond Barre, le maire de Lyon, comme dans ceux de Philippe Séguin et d'Alain Madelin, certains conseillers craignaient, mardi, que Rhône-Alpes ne passe finalement à gauche.

En écho, de proches collaborateurs de M. Queyranne évoquaient déjà en souriant les conséquences d'une possible élection de leur patron au conseil régional : *« Vendredi, on sera au chômage. »*

Claude Francillon et Jean-Louis Saux

L'Alliance en panne

A la situation en Rhône-Alpes vient s'ajouter un second facteur de tension au sein de l'opposition : la préparation des élections européennes. Dans ce contexte, la première convention de L'Alliance, qui devait se tenir à la mi-janvier, après avoir déjà été reportée à l'automne, sera très probablement ajournée. *Au RPR et à l'UDF*, on met en avant l'état d'impréparation.

Vice-président de Démocratie libérale, Jean-Pierre Raffarin donne une explication plus politique et met en cause les réticences de l'UDF à se ranger derrière Philippe Séguin aux européennes. Selon lui, la tribune publiée *« au nom des centristes »* par le député européen UDF Jean-Louis Bourlanges dans *Le Monde* (du 5 janvier) en faveur d'une liste autonome, *« remet en cause la logique de l'union »*. *« Les conditions ne semblent pas réunies pour que la première convention de L'Alliance soit un succès »*, estime-t-il, en demandant que *« chaque famille fasse sereinement le choix de l'union »* avant la tenue de la convention.

« Nous estimons, nous, enseignants... »

EN JANVIER 1998, le ministère de l'éducation nationale lançait une consultation nationale auprès des élèves et des professeurs intitulée « Quels savoirs enseigner dans les lycées ? », dirigée par Philippe Meirieu. Si l'on a beaucoup parlé des réponses des élèves, il a peu été question des réponses des enseignants. 52 % des 250 000 enseignants de lycée ont pourtant participé à la consultation. Ni sondage ni échantillon représentatif, les réponses sélectionnées ici sont extraites de 400 questionnaires choisis de façon aléatoire dans les académies indiquées entre parenthèses.

■ PROGRAMMES

« La masse du programme est ingérable et désespérante » (Lyon, équipe d'enseignants d'histoire-géographie d'un lycée de centre-ville, 35 à 55 ans).

« L'immensité du programme permet à chaque enseignant d'intégrer dans son enseignement les connaissances qui lui paraissent nécessaires » (lycée général de ville moyenne, certifié d'anglais, 49 ans).

« La question de l'obsolescence des connaissances n'a pas de sens en philosophie. Dire que Platon est obsolète est ridicule. Parler de "défaite de Platon"*, c'est de la paranoïa de petit savant et de ministre mesquin et ignorantin »* (Nancy-Metz, lycée général de centre-ville, agrégé de philosophie, 52 ans).

« Il faudrait mettre davantage l'accent sur l'anglais de communication » (Limoges, lycée général de centre-ville, équipe de certifiés d'anglais entre 23 et 58 ans).

« Eviter les redites collèges-lycées » (lycée général de banlieue, certifié d'histoire-géographie, 46 ans).

« Aucune connaissance de ma matière ne me semble essentielle à la vie d'un adulte : dans l'absolu, je privilégierais les sciences humaines » (Besançon, lycée général, professeur de physique).

« On pourrait enseigner le fonctionnement des objets de la vie courante : magnétoscope, ordinateur, machine à laver » (Besançon, lycée général de ville moyenne, certifié de physique, 51 ans).

« Dès l'entrée en seconde, il faudrait distribuer aux élèves un livret présentant les atouts et les spécificités de chaque discipline, écrit par des spécialistes capables de communiquer leur passion » (Aix-Marseille, lycée général de centre-ville, certifié de physique, 52 ans).

■ RYTHMES

« Il est urgent que les élèves retrouvent l'intérêt et le plaisir d'apprendre. 50 % du temps scolaire devrait être consacré à la réalisation d'activités interdisciplinaires débouchant sur une réelle ouverture sur la vie. Il faut aussi garder au minimum trois demi-journées hebdomadaires d'enrichissement personnel artistique, culturel, sportif, indispensables à leur épanouissement » (Nantes, établissement de banlieue, certifié de maths, 48 ans).

« Il faut casser la notion de classe et laisser à chaque individu le temps de découvrir son propre rythme » (DOM-TOM, lycée général, agrégé de maths, 38 ans).

■ NIVEAU

« L'analyse littéraire en langues vivantes semble ne plus être appropriée au niveau du lycée. De nombreux élèves sont incapables d'apprécier les finesses et les subtilités de leur propre langue » (Lyon, lycée général de centre-ville, certifié d'anglais, 55 ans).

« Le fait de devoir évaluer des dissertations qu'une grande partie des élèves est incapable de faire, devient une absurdité. Mais ce n'est pas l'évaluation qui en est responsable, c'est la pratique de l'enseignement dans les conditions de masse qui la rend presque impossible » (Strasbourg, lycée général de ville moyenne, agrégé de philosophie, 45 ans).

« Des compétences qui auraient dû être acquises dans les classes antérieures, par exemple la maîtrise de la langue et la logique du raisonnement, ne le sont pas toujours, et dans certaines sections (technologiques), pas souvent » (Nantes, équipe d'enseignants d'un lycée général de ville moyenne).

« Les élèves manquent de motivation à cause d'une orientation par l'échec » (Amiens, équipe d'enseignants de lycée professionnel de centre-ville).

« L'élève ne possédant pas un minimum de connaissances peut rapidement devenir un perturbateur » (Nancy-Metz, lycée professionnel de ville moyenne, équipe d'enseignants de 50 à 58 ans).

> « Aucune connaissance de ma matière ne me semble essentielle à la vie d'un adulte »

■ CONDITIONS DE TRAVAIL

« Non aux consignes "pédagogistes", fruit des amours incestueuses entre pédagogie de salon et dirigisme traditionnel de l'administration, véhiculées surtout par les corps d'inspection, de plus en plus coupés de la réalité » (lycée général de ville moyenne, certifié d'anglais, 49 ans).

« Il existe trop souvent une différence entre les valeurs véhiculées par l'école et celles parfois adoptées dans les familles : laisser-faire, manque de rigueur et de persévérance » (Amiens, lycée général de banlieue, équipe d'enseignants d'éducation physique).

« Etre davantage présent au lycée mais en ayant plus d'heures de liberté afin de voir les élèves en dehors du cours » (Bordeaux, lycée général de banlieue, certifiée de sciences économiques, 28 ans).

« Il faudrait faciliter les échanges et les voyages scolaires et mieux former les enseignants aux nouvelles technologies » (Nantes, équipe d'enseignants de langues, lycée général de ville moyenne).

■ EFFECTIFS

« Il faudrait développer des modules de travail en groupes restreints et homogènes, admettre qu'il est nécessaire de définir des étapes obligatoires d'apprentissages (par exemple par un dispositif par unités de valeurs) et créer des dispositifs supplémentaires pour remotiver et remettre à niveau les élèves en grande difficulté » (Créteil, lycée général de banlieue, certifié de maths, 46 ans).

« Il est impossible d'organiser des discussions et des débats avec des classes surchargées. De plus, on assiste à une accumulation de cas sociaux dans les lycées professionnels » (Bordeaux, lycée professionnel en zone rurale, professeur de lettres, 40 ans).

« Les effectifs sont trop importants, les programmes sont trop lourds et les travaux pratiques insuffisants » (Orléans-Tours, équipe d'enseignants de mathématiques, lycée général de centre-ville).

« le groupe classe devrait compter 15 élèves maximum. La pédagogie différenciée est toujours difficile à mettre en place avec 34 élèves » (Poitiers, équipe d'enseignants d'anglais, moyenne agglomération).

■ CLASSES HÉTÉROGÈNES

« L'hétérogénéité n'est jamais une ressource si elle est trop grande. Prétendre le contraire est un leurre. Les bons élèves ont horreur que l'on compte sur eux pour, comme ils l'entendent trop souvent, "tirer la classe vers le haut"*. Comparer des élèves entre eux par leur différence de niveau ne motivera jamais les plus faibles »* (Nantes, lycée général de banlieue, certifié de maths, 48 ans).

« L'hétérogénéité oui, quand il y a assez de bons élèves et qui jouent un rôle moteur » (Lyon, lycée général de centre-ville, professeurs d'allemand).

« L'hétérogénéité est nécessaire pour comprendre les différences et les accepter. C'est un facteur stimulant de l'apprentissage et elle permet de proposer plusieurs niveaux d'exigences » (Orléans-Tours, lycée général de centre-ville, équipe d'enseignants d'éducation physique).

Le Monde
SUPPLÉMENT

Confessions de profs

Douze portraits-entretiens
Un reportage photo
Des extraits de la consultation Meirieu

« Je suis contente d'avoir fait ce que j'ai fait »

« Il faut maintenir une distance entre soi et la fonction. Ne pas être vulnérable »

هكذا من الأصل

MICHÈLE MILHAS, PROFESSEUR DE MATHS SPÉ EN CLASSES PRÉPARATOIRES

« Je ne pardonnerai jamais aux socialistes... »

Toulouse

Lycée Fermat

ELLE a la silhouette menue, ne hausse pas la voix mais va droit au but. D'entrée, elle veut exprimer ce qu'elle a de plus gros sur le cœur : son rejet du ministre de l'éducation nationale. C'est la première fois qu'elle ressent un tel sentiment envers un homme politique et elle s'en étonne presque, elle dont on vante les qualités de calme. *« Poujadiste, bonapartiste, malhonnête, insupportable, ce type est tout sauf un démocrate. »*

La violence des mots semble d'autant plus forte qu'elle résonne dans l'univers tranquille de la maison toulousaine qu'elle occupe, silencieusement habitée par un savant encombrement de statues, de tableaux, de tapis et de meubles au beau bois lustré. A cinquante et un ans, professeur de maths spé en classes préparatoires (filière BCPST, bio-chimie-physique et sciences de la Terre) du lycée Fermat – le plus réputé des établissements de Toulouse –, formée à la rigueur et à la précision, Michèle Milhas rêve d'archéologie, de restauration et de musées. *« Si c'était à refaire, je ne referais pas prof »*, avoue-t-elle sans détour.

Après vingt-sept ans d'enseignement au plus haut niveau dans le secondaire perce une pointe d'amertume. Pas au point de la démobiliser : *« Le professorat reste un métier attachant parce qu'il nous met en présence de jeunes qu'il faut aider à passer un cap. C'est une sacrée responsabilité. Tout le contraire d'une action de ces bureaucrates qui n'ont jamais vu la tête d'un lycéen. »*

A l'évidence, Michèle Milhas aime immensément son métier et elle parle avec beaucoup de tendresse de *« ces gaillards d'un mètre quatre-vingt-dix qui craquent et qu'il faut consoler »*. Mais au fur et à mesure des réformes, des changements de ministre ou de majorité politique, l'idée s'est imposée chez elle que la cause de l'enseignement public devenait chaque jour une cause un peu plus perdue.

« Au lycée, on assiste à une baisse régulière des exigences, explique-t-elle. *Le niveau des élèves n'est pas en cause. Ceux d'aujourd'hui ne sont pas plus bêtes que ceux d'hier, même s'ils m'apparaissent moins mûrs. C'est le résultat des politiques de l'éducation que les gouvernements successifs ont menées, que ce soit Jospin ou Bayrou. On assiste à une baisse globale de la qualité de l'enseignement. Elle se traduit à tous les niveaux : connaissances, programmes, rigueur, moyens matériels, horaires, conduite. Maintenant, Allègre veut être celui qui va donner le coup de grâce. Il rêve d'un nouveau système. »* Lequel ? *« Celui qui est en vogue aux Etats-Unis et qui veut que l'enseignement public dispense un savoir minimum pour tous pendant que les boîtes privées distillent l'excellence à quelques-uns. »*

Michèle Milhas y a cru pourtant très fort, à l'enseignement public. Fille d'une institutrice d'un village des Hautes-Pyrénées, n'a-t-elle pas profité de *« l'ascenseur social »* que l'école publique offrait encore aux jeunes à cette époque ? Elle reconnaît volontiers que son travail et sa détermination n'ont pas été pour rien dans sa réussite : elle a intégré l'Ecole normale supérieure de Sèvres et a été reçue troisième à l'agrégation de mathématiques. Mais elle est persuadée qu'avec la *« dégradation de l'enseignement »*, y compris à Fermat, un lycée privilégié, un élève voit l'éventail des choix se restreindre devant lui.

« C'est Jospin qui a décidé le passage au système des options au lycée et c'est son copain Allègre qui les a réduites. Aujourd'hui, dans le système secondaire, à moins de posséder des parents enseignants ou cadres supérieurs surinformés, précise-t-elle, *les élèves ne s'y retrouvent plus. Ils ne savent plus où s'orienter, comment trouver le bon parcours. C'est de plus en plus dur pour eux, ils ont de moins en moins de chances de réussir. »*

Pour elle, c'est donc la finalité de l'enseignement qui est en cause, celui pour lequel elle a travaillé et vécu, qui permettait de *« lutter contre la ségrégation sociale »*. Au SNES (gauche), où elle est syndiquée – *« même si je suis d'un tempérament plutôt "spontex", comme on disait en 68 »* –, elle s'efforce de *« maintenir l'outil contre vents et marées »*. *« Je ne sais pas si ça sert encore à quelque chose que je me batte à contre-courant,* dit-elle. *Mais je suis sûr d'une chose : moi qui ai toujours donné ma voix aux socialistes, je ne voterai plus pour eux car je ne leur pardonnerai jamais de vouloir démolir l'enseignement public. »*

Jean-Paul Besset

LAETITIA, PROFESSEUR D'HISTOIRE-GÉOGRAPHIE

« Il ne faut attendre aucun appui des autres profs »

Région Parisienne

Anonyme

LES QUINZE premiers jours, Laetitia a perdu 6 kilos, le sommeil et ses illusions. *« La rentrée fut plus dure que tout ce que j'imaginais. Une débâcle. Je me suis vraiment demandé si j'étais faite pour ça. »*

L'enseignement, pourtant, s'était toujours imposé comme une évidence, avant cette première rentrée, à vingt-six ans. Le Capes d'histoire-géographie fraîchement acquis, la voilà nommée dans un gigantesque lycée de la région parisienne, où les professeurs se comptent par centaines, les élèves par milliers. Six heures de cours par semaine dans une classe de seconde avec option technique. *« Quand on arrive, c'est quelque chose ! Une impression d'immensité. Personne ne s'occupe de vous... »* En regardant ses pieds, elle a traversé une cour qui n'en finissait pas. Dans sa classe, elle a fait face à vingt-deux paires d'yeux qui la détaillaient *« comme une extra-terrestre »*.

S'affalant sur leur chaise sans même ôter leur blouson, jetant leur sac sur la table tout en continuant de converser, les élèves ont immédiatement testé les limites du professeur. *« La bouche pâteuse, je ne savais pas trop quoi faire. Pour frapper un grand coup, je les ai fait lever, et leur ai dit que j'attendais le silence. »*

Sa découverte du premier jour ? *« Des gars de seize - dix-sept ans, ça ne pense qu'au sexe. »* Quand elle leur précise que le nom du général de Gaulle prend deux "l", une orthographe différente de « la Gaule », elle provoque le fou rire. *« Quand j'ai débarqué dans ma classe, je n'avais aucune connaissance sur la pratique pédagogique »*, réalise-t-elle rétrospectivement. Laetitia a reçu son affectation le 1er septembre pour une rentrée le 10, deux jours seulement après le début des cours à l'Institut universitaire de formation des maîtres (IUFM). *« On nous a enseigné la construction d'un cours un mois après la rentrée... Et ce qu'un élève de seconde peut ingurgiter en une heure, comment le noter, comment réagir quand l'un d'eux est agité ? Je ne l'ai pas appris à l'IUFM mais sur le tas. »*

L'impréparation n'a d'égale que la solitude. Les premiers temps, dit-elle, s'apparentent à un combat, ne serait-ce que pour obtenir un casier de professeur, pour comprendre la

matériel ou à arbitrer. Au deuxième joker, c'est la punition, il va en permanence puis ce sont les retenues. Il faut absolument fixer un cadre, sinon ils font n'importe quoi. » Mais, ajoute-t-elle, *« ce qui m'a fait tenir, c'est de m'investir dans des actions qui m'ont ouvert sur mon métier »*.

Hormis ses heures de cours et ses mercredis à l'association scolaire sportive pour les élèves volontaires, Christine Barnier *« n'arrête pas »*. Tournois sportifs, stage de ski et de snowboard à Chamonix, ouverture d'une section VTT, elle a pu mener à bien de multiples projets *« grâce à une équipe enseignante solidaire et un principal prêt à suivre »*. Ces initiatives permettent de *« modifier les rapports avec les élèves »*, assure cette jeune prof de gym. Après cinq ans passés au collège Thierry, elle a intégré depuis septembre Galilée, l'autre collège de Limay, flambant neuf et beaucoup plus calme. *« Ici, ce n'est pas vraiment le même métier. Je travaille davantage sur les contenus. J'ai presque l'impression de me reposer. »* Lorsqu'elle croise des élèves de son ancien collège, tous lui lancent un convivial *« coucou ! »*. Et certains ajoutent : *« M'dame, vous nous avez abandonnés. »*

Elle ne se sent pas éloignée de tous *« ces enfants de cité »* qu'elle côtoie. Mais elle est frappée par la *« dégradation du contexte social et familial »*, par *« le nombre de gamins qui s'élèvent tout seuls et qui ne peuvent pas laisser leurs problèmes à la porte du collège »*. Issue d'un milieu populaire, elle a le souvenir d'avoir *« toujours eu des parents présents, avec des valeurs »*. En six années d'enseignement, elle a découvert – sans jamais l'avoir vécu personnellement – la violence scolaire qui cache, selon elle, *« des vrais problèmes psychologiques chez les mômes »*. *« Si, en plus, ils se retrouvent en échec scolaire, ils pètent très vite les plombs et ne se respectent plus entre eux. »*

Sans doute est-elle un peu épargnée : *« Je ne les ai pas assis sur une chaise. En général les gamins aiment le sport. Ils ont envie de bouger, de se dépenser. Souvent, les élèves en difficulté scolaire ont de bonnes notes en EPS. »* Mais plus profondément, elle estime que *« l'élève a tellement été mis au centre du système éducatif qu'il finit par être à l'école comme dans sa cité. Politiquement, la sonnette d'alarme est tirée. C'est une bonne chose. Mais il faut maintenant être à la hauteur de ce que l'on veut. Oui, on a besoin de plus d'enseignants, parce que baisser les effectifs par classe, ça change tout. En créant simplement des emplois-jeunes, on ne fait que boucher des trous. »*

Eloignée de son conjoint qui travaille à Marseille, Christine Barnier a demandé sa mutation. Elle compte sur l'argument du rapprochement familial et sur son ancienneté pour obtenir son retour dans le Sud. *« Limay restera un excellent souvenir. J'ai découvert un métier différent de ce que j'imaginais. Ce que je préfère, c'est monter des projets avec les élèves et leur faire comprendre que si ils ont, eux-mêmes, un projet personnel, ils s'en sortiront. Je vais laisser ici des gens que j'aime. »*

Sandrine Blanchard

ALAIN ROZA, DROIT, ÉCONOMIE ET GESTION

« Un bon prof ne peut qu'être pessimiste »

Paris

Lycée Maurice-Ravel

POUR UN PEU, il se prendrait pour Guy Bedos dans son one-man-show, scruté par trente paires d'yeux attendant *« que quelque chose passe et que quelque chose se passe »*. Toujours en alerte pour susciter l'intérêt. Sans cesse en éveil pour provoquer la curiosité. Alain Roza a éprouvé toutes les angoisses de la *« solitude profonde »* du professeur. Cet enseignant d'économie et de gestion en sciences techniques tertiaires (STT) du lycée Maurice-Ravel, dans le 20e arrondissement de Paris, a aussi expérimenté toutes les ficelles de cette relation complexe et fragile qui mêle le devoir d'autorité et l'atout de la séduction. A quarante-sept ans – *« j'ai l'âge d'être le père de mes élèves »* –, il sait qu'elle s'alimente aussi d'une demande *« quasi parentale »* d'attention bienveillante et de respect mutuel.

« Je fais ce que j'aime et je n'ai jamais éprouvé la nécessité de remettre en cause ce choix de vie », assure-t-il. Pourtant, Alain Roza est entré dans l'éducation nationale *« par hasard »* avant d'y rester par passion. Maître auxiliaire à vingt-deux ans après une maîtrise d'économie à Nanterre, ce fils d'une modeste famille d'émigrés juifs d'Europe de l'Est sait ce qu'il doit à l'école républicaine, *« moyen de promotion sociale »*. Dans la tradition des « hussards noirs », il croit encore que *« le professeur, responsable de la transmission du savoir, doit aussi apprendre le goût du travail, une certaine façon d'être et la tolérance »*.

En une génération, ce socle de convictions a été sérieusement érodé. *« Les élèves de techno savent qu'ils ont été éjectés par l'institution, qui ne les a pas reconnus aptes pour le baccalauréat général,* reconnaît Alain Roza. *Il faut leur faire admettre qu'ils ne sont pas le produit d'un échec inéluctable. Bref, il faut les rassurer. »* Face à des garçons et des filles *« plutôt pessimistes sur l'avenir »*, l'enseignant, *« tel le bon samaritain »*, espère toujours *« qu'il réussira là où d'autres ont échoué. »*

Au lycée Ravel, le *« Louis-le-Grand des sections technologiques »*, les efforts de l'administration et des enseignants convergent pour pousser un maximum d'élèves vers l'enseignement supérieur. Alain Roza reconnaît que ce climat est exceptionnel : *« Les élèves ne sont pas dans une logique de rupture, lorsque le prof, comme le policier, est le représentant d'une société hostile. Ici, nous parlons encore une langue commune. »* De l'institution, pourtant, il n'attend guère d'aide et de secours. Lucide, son regard est aussi sévère sur les politiques passées : *« Au nom d'une logique sociale, on a allégé les programmes et abaissé le niveau d'exigences du bac. Si cette méthode visait à faciliter l'insertion des jeunes, on aurait pu l'admettre. Cette pseudo-démocratisation est une erreur. Les élites sont toujours au même endroit. »* Rassurer les élèves sur leurs capacités sans mentir sur la réalité des exigences de la société et du monde du travail : la contradiction n'est pas qu'apparente.

Alain Roza n'espère rien non plus de Claude Allègre, *« un mandarin de haut vol qui, par son mépris, a réussi à braquer tous les profs. »* Des projets du ministre de l'éducation, il n'a retenu qu'une *« volonté de réaliser des économies »*. Admettant la nécessité de réformes – *« mais pas celles-là »* –, il reste foncièrement persuadé que *« ce métier reste un acte individuel, celui d'un enseignant qui fait ce qu'il veut et ce qu'il peut. Finalement un bon prof ne peut qu'être pessimiste. Tel Sisyphe qui tous les matins... »*

Michel Delberghe

« Un bon prof ne peut qu'être pessimiste »

■ LES PROFESSEURS PRENNENT LA PAROLE

FRANÇOISE GERNOT, PROFESSEUR DE PHILOSOPHIE

« Il faut maintenir une distance entre soi et la fonction. Ne pas être vulnérable »

Nîmes

Lycée Dhuoda

SI C'ÉTAIT une actrice, ce serait la Clairon. Si c'était un pays, ce serait le Japon. Parce qu'elle ne laisse entrevoir, toujours sur son quant-à-soi, que des facettes d'elle-même, Françoise Gernot appelle le portrait chinois. Peut-être, aussi, parce que cette discrète agrégée de philosophie – qui a bourlingué en Afrique, en Haïti, au Japon, dans le sillage de son mari proviseur de lycées français à l'étranger – avoue une vraie passion pour la peinture chinoise.

Alors, la Clairon ? Françoise Gernot, qui place « au centre » l'acte d'enseignement, et non l'élève ou le professeur, rafraîchit à son profit le *Paradoxe sur le comédien*. Diderot y oppose le comédien de sang-froid qui sait rendre les passions sans les éprouver, à l'acteur sensible, qui « vit » ses personnages. Le premier – comme la Clairon – crée l'émotion chez le spectateur grâce à sa technique, fruit d'un travail acharné qui le hisse au sommet de son art, tandis que le second s'exténue à ressentir ce qu'il joue, épuisant l'essence même du théâtre.

« On ne peut pas être l'acteur qui sort ses tripes. Il faut maintenir une certaine distance entre soi et la fonction. Et il ne faut pas être vulnérable pour être professeur », commente Françoise Gernot à cinquante ans, après vingt-deux années d'enseignement. Art de la distanciation et du discours persuasif, le théâtre n'entretient-il pas une secrète filiation avec ce qui se joue dans la classe ? Aujourd'hui c'est pour elle *« autant un plaisir qu'un défi »*, puisqu'elle enseigne la philosophie dans un temple de l'enseignement technique, le lycée Dhuoda à Nîmes, construit à cet effet en 1936, avec ses colonnes massives, son hall monumental et ses fresques allégoriques. Un vrai décor. Et c'est bien une performance d'acteur qui s'accomplit chaque jour devant les élèves.

Ils arrivent par vagues successives, une salve de rires ou des commentaires, saluant chaque entrée. *« Eh, Gaby, t'as pas dormi c'te nuit ? »* Gaby se frotte les yeux et s'assoit où il reste de la place, au premier rang des tables disposées en U. La terminale de sciences et techniques industrielles (option génie mécanique) doit finir d'étudier un texte de Platon, le mythe de Protagoras, expliquant comment la civilisation est venue aux hommes. A l'évocation du nom de Prométhée, quelques-uns fredonnent *« Allumumer, le feu »*. Au moins, ils ont écouté le dernier cours, mais Françoise Gernot ne les entend pas... ou ignore ce tube de Johnny Hallyday.

« Vous observerez, chut ! que Prométhée vole le feu aux dieux pour le donner aux hommes, chut ! mais que Zeus offre à ces derniers la Justice, cette fois c'est un don pur, souligne Françoise Gernot. *Il le fait par l'intermédiaire d'Hermès, dieu des passages, des chemins. »*. Faouzi ne peut pas s'empêcher d'intervenir : *« Madame, Hermès c'est aussi le dieu des voleurs, c'est mon collègue ! »* « Madame » élude une ou deux provocations, saisit avec humour quelques occasions, se fâche un peu. *« Vous êtes comme Protagoras,* dit-elle, *vous avez fait la démonstration de votre virtuosité, elle est reconnue, maintenant taisez-vous. »* Quelques phrases de cours dictées calment l'atmosphère.

En une heure dense, Gaby, Faouzi, Brice et les autres ont appris que la politique différenciait l'homme de l'animal ; que l'art de la guerre faisait partie de la politique ; que l'attribut du chef de la cité était de disposer de la force militaire. Mais qu'il n'y avait pas de vie politique possible sans un peu de fraternité. Le silence s'est fait. *« Savez-vous comment on dit cité en grec ? »* Ils risquent *« Téci »*, mais non, ils ne savent pas. Quand Françoise Gernot leur dit *« Polis »*, la classe fait *« Ooohh »*. Voilà c'est fini, le mugissement de la sirène, le râclement instantané des tables et des chaises signe la fin du cours.

A cet instant, le souvenir du lycée de Vierzon est bien loin. Pour le jeune professeur de philosophie qu'elle était alors, *« la difficulté consistait à éviter la juxtaposition des dogmatismes, marxisme et trotskisme qui séduisaient tant les élèves »*. Le lycée de Château-Thierry aussi, qui suscite ce commentaire : *« Dix ans de bonnes classes littéraires, très gratifiant. »*

De toutes ses expériences d'enseignement, celle qu'elle a vécue au Japon lui paraît la plus harmonieuse. *« J'avais une grande liberté d'initiative. Dans ce pays, les décisions que l'on vous conduit à prendre sont rationnelles. Tout se joue sur le crédit fait à l'intelligence d'autrui. »* C'est peut-être cela qu'il faudrait comprendre, ici, conclut-elle à demi-mot. Françoise Gernot ajoute avec amertume : *« Entre un ministre et des fonctionnaires d'Etat, il doit y avoir un pacte implicite de respect mutuel. Il me semble que maintenant, il est brisé. »* Elle n'en dira pas plus.

Béatrice Gurrey

CHRISTINE BARNIER, PROFESSEUR D'ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

« J'ai découvert un métier différent de ce que j'imaginais »

Limay

Collège Galilée

EN 1991, quand Christine Barnier décroche son premier poste de professeur d'éducation physique et sportive, elle ouvre une carte de France et cherche désespérément son lieu d'affectation : Limay (Yvelines). *« Je ne trouvais pas »*, se souvient cette jeune femme qui allait devoir quitter son Marseille natal. *« J'ai finalement découvert que c'était juste à côté de Mantes-la-Jolie. J'ai pensé aux événements du Val-Fourré et je m'attendais au pire. »* Lorsqu'elle contacte la principale de son futur collège, elle s'entend dire : *« Le gymnase a brûlé. Vous verrez, ici, c'est pas facile. »*

Un jour d'été, Christine Barnier arrive à Limay pour visiter des logements. *« Les grues étaient en train d'enlever mon gymnase »*, se rappelle-t-elle. Mais il en faut plus à cette Marseillaise pétillante de vie pour se décourager. *« Je n'allais pas rentrer tous les week-end dans le Sud en me lamentant et en me disant : "J'veux ma mutation". »*

Mantes se révèle être *« une jolie ville »*, le Val-Fourré est devenu son lieu hebdomadaire d'entraînement. Et son métier ? *« Tout est une question d'adaptation, car ce que nous apprenons à la faculté, c'est toujours avec des élèves modèles, sans problème. Alors qu'être prof aujourd'hui, c'est transmettre des savoirs tout en étant éducateur. On ne m'avait pas appris cela. Je refuse tout abus d'autorité et toute répression. Avec les jeunes, il faut dialoguer, discuter. C'est un long travail, usant. »* Sa motivation reste pourtant intacte.

A chaque rentrée, elle est obligée d'expliquer ses *« tarifs »* : *« Les cours de gym, ce n'est pas le Club Med. Il faut obtenir le calme dès le vestiaire. Si l'élève n'a pas sa tenue de sport, c'est un joker. Il reste en cours mais ne pratique pas. Il m'aide à ranger le*

« Je ne pardonnerai jamais aux socialistes... »

■ LES PROFESSEURS PRENNENT LA PAROLE

répartition des tâches entre proviseur et proviseur adjoint, ou connaître la politique maison en matière de sanctions disciplinaires. *« Quand je demandais ce que je pouvais faire, si j'avais un problème avec un élève perturbateur, on me répondait de le régler seule dans ma classe. Je suis rentrée certains soirs très déprimée chez moi. Il ne faut attendre aucun appui des autres profs. »* Les cas épineux ne sont pas pris en charge collectivement. *« On leur règle leur compte au conseil de classe. En dehors de ce cadre, les professeurs n'en parlent pas entre eux, sans doute parce qu'ils considèrent cela comme un aveu d'échec. »*

En solo, donc, Laetitia a trouvé quelques ficelles du métier. L'humour aux dépens des élèves : *« La "vanne", ils comprennent. »* Les tête-à-tête de fin de cours : *« L'effet est radical. »* La pause publicitaire (une carte, une étude de document...) au bout de vingt minutes : *« Sinon les élèves zappent, incapables de se concentrer plus longtemps... »* L'éducation à la civilité. *« Frapper avant d'entrer, s'excuser, ne pas se lever au milieu du cours pour aller chercher un crayon à l'autre bout de la salle, ne pas parler pendant le cours, ni s'insulter ni me tutoyer... Il faut tout reprendre depuis le début. Dès qu'ils entrent en classe, ils redeviennent des mômes. »*

Ses mômes, Laetitia les évoque avec tendresse maintenant qu'elle ne rentre plus dans la classe en se disant : *« Qu'est-ce qu'ils vont me faire aujourd'hui ? »* Leur simple présence au cours, le semblant d'ordre qui s'installe en classe, les bonnes notes qu'elle attribue de plus en plus souvent, voilà ses premières victoires. *« Mais que c'est épuisant ! Une heure en classe, ce n'est pas une heure de bureau. Il y a une telle tension nerveuse que je me demande comment je tiendrai le choc avec vingt et une heures de cours l'an prochain... »*

Les doutes de la rentrée semblent pourtant déjà à des années-lumière. Regrette-t-elle son choix de carrière ? Un éclat de rire fait office de réponse. *« Il y a tant de choses à faire ! »* Tenez, l'année prochaine, elle se verrait bien *« au front »*, en zone d'éducation prioritaire. Où elle espère trouver une vraie collectivité de travail.

Pascale Krémer

COLETTE WERLÉ, SECRÉTARIAT ET BUREAUTIQUE

« Je suis contente d'avoir fait ce que j'ai fait »

Strasbourg

Lycée Geller

*« **JE NE SUIS PAS LÀ** pour vous aimer, mais pour enseigner et dialoguer quand il y a un problème. »* C'est le message que Colette Werlé délivre à ses élèves en début de chaque année scolaire. Ce professeur de secrétariat et de bureautique en Alsace aime définir strictement les limites entre l'enseignant et l'élève : *« Il ne faut pas confondre les rôles. Il y a les enseignants, les assistantes sociales, et les parents. Si on n'y prend pas garde, le risque est grand de se laisser déborder et d'en prendre plein la figure. »* Cette exigence ne l'empêche pas d'assumer sa *« fonction sociale »*, comme elle dit : *« Lorsqu'ils effectuent leur stage en entreprise, mes élèves peuvent me téléphoner, en cas de difficulté. »*

Son assurance tranquille, à cinquante-cinq ans, démontre la parfaite installation de Colette Werlé à Geller. Malgré les tracas quotidiens, elle n'évoque pas de *« mauvais moments »* : *« Je suis contente d'avoir fait ce que j'ai fait. Quand j'étais jeune, je souhaitais être infirmière parce que je voulais aider et être utile. Ma carrière de professeur m'a permis d'apporter quelque chose aux autres et, en plus, j'ai pu travailler avec les jeunes ! »*

Pourtant, la vie au lycée n'est pas toujours facile : *« Il faut toujours mettre en question son travail et son comportement. »* Il y a aussi les spécificités des lycées professionnels, refuge des échecs scolaires. Le travail de socialisation, explique-t-elle, commence par la façon de s'exprimer : *« Dans certaines familles, on crie au lieu de parler. »*

Rien à dire sur les équipements de l'établissement, mais le temps manque pour s'adapter aux nouvelles technologies : *« On fait de moins en moins de formation alors qu'on ne peut pas se permettre de se "planter" devant les élèves. »* A Geller, on a décidé de gérer avec souplesse les instructions officielles. Si la *« maladresse »* du ministre de l'éducation nationale est évoquée, elle suit cependant avec intérêt son action contre la puissance des syndicats. Il y a quinze ans, elle a quitté le SGEN, son syndicat, parce qu'il s'était montré trop timide dans l'opération d'assimilation des enseignants des LEP aux professeurs certifiés.

Plus généralement, elle déplore le manque de marge de manœuvre pour *« travailler une pédagogie adaptée aux élèves, pour partir un peu plus de leurs intérêts »*. *« Peut-être est-ce un fantasme de prof,* s'interroge-t-elle, *mais je n'y peux rien, on se dit toujours qu'on pourrait mieux faire ? »*

Colette Werlé va lever le pied à partir de la prochaine rentrée. Elle va demander à bénéficier du CPA (cessation progressive d'activité). Certes, par commodité (travail à mi-temps payé à 80 % du salaire), mais aussi, même si elle ne le dit pas, parce que la lassitude a fait son chemin.

Elle souhaite s'occuper de son *« développement personnel »*. Avec le secret espoir, sans doute – elle qui s'est escrimée durant trois décennies à faire le silence dans sa classe –, de se réconcilier avec le bruit : *« Aujourd'hui, je ne supporte plus la musique, même classique, parce que, pour moi, c'est du bruit. »*

Marcel Scotto

GUY RAMON, PROFESSEUR DE MATHÉMATIQUES

« Rien dans l'institution n'est prévu pour travailler en équipe »

Marseille

Lycée technologique du Rempart

PROFESSEUR depuis vingt-cinq ans, Guy Ramon prépare encore ses cours de mathématiques par écrit. Il enseigne au lycée technologique du Rempart : 650 élèves se préparent à devenir électroniciens ou électrotechniciens dans cet établissement du centre-ville qui accueille essentiellement des enfants des quartiers nord. Cet homme aux cheveux poivre et sel, l'air sérieux et doux, né en 1947, aime ce métier au point de dire : « Quand je vais bosser le matin, si, pour une raison ou une autre, je n'ai pas le moral, savoir que je vais me trouver devant les élèves me fait du bien : ils sont plus francs, plus attentifs que les autres gens. Je suis stimulé par ce contact. »

Un parcours. « En septembre 1973, je suis devenu maître auxiliaire de maths dans un collège d'Aix. J'ai suivi le parcours type du maître auxiliaire dans l'Académie : une année là, un trimestre ici, un remplacement là-bas, avec ce paradoxe qui veut que c'est aux enseignants les moins formés qu'on demande le plus de compétences pédagogiques diverses.

» Entre 1976 et 1979, j'ai fait trois ans de coopération au lycée de Libreville au Gabon. Ma vocation a démarré là : mes élèves travaillaient la nuit à la lueur des réverbères, ils avaient une motivation extraordinaire. Au bout de l'école il y avait la réussite, l'ascenseur social jouait à fond. J'ai ensuite repris mon parcours en Lorraine, dans les années 80, où j'ai obtenu, "à l'ancienneté", le statut d'adjoint d'enseignement titulaire. Je suis enfin revenu ici, professeur certifié. J'ai travaillé au collège Henri-Fabre de Vitrolles, classé en ZEP, et je suis désormais au Rempart. »

Un métier. « Je suis venu à ce métier pour des raisons alimentaires et je me suis découvert une passion pour ce boulot. Je passe 18 heures devant les élèves. Le reste est difficile à décompter. Avec trois devoirs sur table pour chaque classe par trimestre, je travaille environ 4 heures par semaine en correction pure : il faut compter à peu près 2 heures pour les devoirs de toute une classe. La correction des devoirs faits à la maison, plus rapide, doit représenter 2 heures par semaine. Le reste correspond à la préparation des cours et à ma propre mise à niveau. Je me souviens par exemple qu'au début j'ai enseigné la théorie des ensembles alors que je n'en avais jamais rien appris.

» Il m'est littéralement impossible de faire le même cours d'une année sur l'autre. Même si les programmes de maths changent peu, la question reste toujours : "Comment amener les élèves que j'ai en face de moi à telle notion." Et ce n'est jamais pareil, car cela dépend de leur savoir sur une notion précédente. »

Les autres. « Je souffre de solitude tant vis-à-vis de mes collègues que de ma hiérarchie. Rien dans l'institution n'est prévu pour travailler en équipe. Chacun fait ses cours et s'en va. Le projet pédagogique de l'établissement, je le découvre à la rentrée comme n'importe qui. Cette situation est d'autant plus regrettable que, dans un lycée comme le mien, je conçois les maths comme étant au service de la technologie, de la physique ou de l'atelier. J'aimerais savoir de quels outils mes collègues ont besoin.

» La solitude, c'est aussi que l'évaluation de cinq années de mon travail pédagogique est faite en une heure par le système ridicule, et d'une grande violence, de l'inspection-couperet. On prépare son show, on le réussit ou on le rate, et on est noté. Je ne suis plus syndiqué depuis trois ans : j'avais commencé par être au SNES, dont on disait qu'il fallait y être pour être titularisé. J'ai milité au SGEN, sans jamais y prendre de responsabilité, quand il bouillonnait d'idées au moment où Alain Savary était ministre, le meilleur ministre qu'on ait jamais eu.

» Actuellement, je ne sais plus où est le SGEN ni ce qu'il pense, et je trouve que la FSU est toujours contre, trop négative. Elle a surtout le chic pour lancer des grèves sur des sujets sans liens entre eux. Comme je lis vraiment les tracts, je suis toujours très mal à l'aise quand il y a des mots d'ordre de grève de ce genre. On a senti la même confusion à propos d'Allègre : son discours est infantilisant par rapport aux profs, mais tout n'est pas à jeter dans ce qu'il dit : il ne fallait surtout pas entrer dans la provocation. »

Voilà pourquoi pour présenter les « primitives d'une fonction », *Guy Ramon écrit encore, comme un débutant, un plan en trois parties qui décrit ce qu'il expliquera à tous ses élèves.*

Michel Samson

ELIANE DAUGERON, PROFESSEUR DE SVT (SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE)

« Les lycéens se sont contentés de promesses »

CELA se sent dès qu'on pénètre dans la cour, la première, dite « cour du Havre ». Un rideau de silence tombe des hauts murs gris, vestiges austères de ce couvent des capucins édifié par Brongniard, à la fin du XVIII[e] siècle. Pas de tag sur les portes, pas de chahut au fond des classes : au lycée Condorcet, dans le 9[e] arrondissement de Paris, où planchèrent Marcel Proust, Claude Lévi-Strauss ou Jacques Dutronc, la discipline et le goût de l'étude font partie du décor. *« J'ai découvert un monde à part »*, résume Eliane Daugeron, cinquante-sept ans, arrivée dans cet établissement un jour d'automne 1976, après plusieurs années d'enseignement dans des collèges de la capitale et de sa banlieue.

Son entrée à Condorcet ? « *Une chance* », reconnaît cette professeur de SVT (sciences de la vie et de la terre) qui continue, plus de vingt ans après, à s'étonner de la courtoisie des élèves, capables, quand on les croise dans les couloirs, de « *tenir la porte, spontanément, sans même savoir qui vient derrière* ».

On est loin de l'ambiance survoltée des collèges, où *« l'on use son énergie à "tenir" les élèves, bien plus qu'à enseigner »*. Partagé entre classes de second cycle et classes préparatoires, le lycée Condorcet a cette couleur particulière des greniers à élites. Non que sa « clientèle » soit forcément huppée. Mais parce que la plupart des élèves – dont une majorité de filles et un nombre important d'enfants d'origine asiatique – sont issus *« de milieux où l'on a encore le sens des valeurs traditionnelles, où l'on respecte celui qui sait, où l'on respecte l'Autre, en général »*. Pour Eliane Daugeron, fille de fonctionnaire, élevée à Châteauroux dans une famille catholique, ce sont des choses qui comptent. Sans que soit étouffé, pour autant, le désir de révolte.

Du printemps 1968, que la jeune étudiante a vécu à Paris, elle garde un bon souvenir. *« D'abord, j'étais jeune,* rit-elle, *et puis on avait plein d'espoir. A la Sorbonne, on parlait avec les enseignants, ce qui ne nous était jamais arrivé ! On rêvait d'une société plus juste, plus solidaire : tout ce qu'on espère, à cet âge... »*. Est-ce à dire qu'elle n'espère plus ? Un silence, un instant. *« J'approche d'une période où je vais quitter la vie un lieu où le passage des connaissances n'interfère pas trop avec le chaos du monde. »* Ses lycéens ? *« Ce n'est pas une génération désespérée, mais désabusée. Ce que je trouve triste, c'est qu'ils aient des soucis d'adulte. Je suis sûr qu'il y a des enfants de dix-huit ans qui n'ont jamais vu leur père au travail. Le "chaos du monde", c'est ce qu'ils vivent dans leur famille ! »*

Sa voix s'assombrit : *« Je suis issu d'un milieu modeste, je fais partie d'une génération où la seule façon de s'en tirer c'était le diplôme, où l'automatisme diplôme-travail fonctionnait à 100 %. Un bac, une licence, à présent, c'est même pas bon pour un emploi-jeune ! Que dire, si ce n'est que sans diplôme, cela serait pire ? »*

Ouverture des enseignants aussi au monde extérieur. Photographe, il préside une grosse association culturelle. *« Quand un prof est marié à un autre prof, on a tendance à oublier que le monde existe. Il faut aller respirer ailleurs. »* Les coups de boutoir d'un *« ministre qui joue les parents contre nous »* le désespèrent. Il serait prêt à lâcher du lest : *« Amputer nos congés pour faire de la formation ? Moi, je réponds pourquoi pas ? »*

Le ton de Jean Zucchet redevient grave. *« En voyage, j'essaie de ne pas dire que je suis prof. Vraiment, je souffre de cette mauvaise image que nous avons. Mais pas face aux élèves. C'est la société qui me renvoie une image négative. »* Sa conviction a toujours été que la communication entre les êtres passe par le savoir. On vit mieux ensemble si on a les mêmes repères.

« Nous sommes aujourd'hui dans une situation où les enfants ne peuvent pas comprendre cette notion de culture commune. Cela leur est étranger. Ce n'est pas qu'ils ont tort... Nous ne savons plus à quoi nous servons. Les élèves peuvent penser que je suis là pour leur faire avoir le bac. Mais je me dis que, si j'arrive à leur faire comprendre qu'il faut toujours mettre l'esprit critique entre soi et le monde, je n'aurai pas perdu mon temps ! »

Un temps de réflexion. *« Oui, c'est cela ma lassitude. Aurai-je laissé une trace ? »*

Régis Guyotat

THOMAS JONGWANÈ, MÉCANIQUE APPLIQUÉE

« On oublie l'essentiel »

Saint-Denis

Lycée professionnel Bartholdi

A LA MORT de son père, en 1968, Thomas Jongwanè n'a que six ans. C'est sans doute en mémoire de cet homme, ouvrier qualifié, parti trop tôt et qu'il a tant aimé que Tom – comme l'appellent aujourd'hui ses collègues – a voulu réussir ses études. Elevé au Cameroun par sa grand-mère paternelle, son grand-oncle, instituteur, devient son tuteur légal. *« Il a suivi toute ma scolarité et regardait mes bulletins à la loupe »*, se souvient-il. Et puis il a eu *« la chance »* d'être marqué par trois professeurs *« qui étaient d'une rigueur et d'une exigence hors du commun »*.

Aujourd'hui, après avoir quitté son pays natal et passé une licence de construction mécanique à l'université de Metz, il a choisi d'enseigner *« parce qu'il y a mille et une façons de passer un message, parce qu'être professeur c'est le contraire de l'ennui, on est en interrogation permanente »*.

En octobre 1988, il est nommé enseignant en mécanique appliquée au lycée technique Le Corbusier à Aubervilliers. *« Je ne connaissais personne. J'attendais avec ma convocation en main. Le proviseur est arrivé et m'a dit: "Qu'est-ce que vous faites là, vous n'êtes pas en cours ?". Il me prenait pour un élève. Puis il m'a conseillé de marquer tout de suite une distance avec mes futurs élèves. Quant à l'enseignante que je remplaçais, elle a tenté de me rassurer: "Te casses pas la tête, les cours sont là, tous préparés" »*. Finalement, il a préféré *« improviser »* à sa manière. Cinq mois plus tard, il est affecté au lycée professionnel Bartholdi à Saint-Denis. Voilà bientôt dix ans qu'il porte la blouse bleue des profs d'atelier et enseigne la maintenance des systèmes mécaniques automatisés. Reçu en 1995 au concours interne de professeur de lycée professionnel, son statut précaire de maître auxiliaire devrait enfin évoluer.

Dans cette banlieue, dite difficile, *« le problème des jeunes est d'abord un problème de confiance. Ils sont convaincus qu'ils ne savent rien et qu'ils ne pourront rien faire. Quand vous leur dites : "C'est bien", ils sont toujours étonnés. Pour la plupart des élèves, le lycée professionnel est une orientation par défaut qu'ils vivent comme une voie de garage »*.

Las de constater qu'au fil des années les élèves ont *« une culture technologique de plus en plus faible »*, Thomas Jongwanè se sent parfois découragé. *« Il leur manque des bases fondamentales. A dix-sept ans, ils ne savent pas tracer une droite à partir de deux points ou se servir de la notice d'utilisation d'une machine. Tant qu'on enverra en enseignement professionnel ceux qui ont zéro en français ou en maths, on n'avancera pas. »*

Thomas Jongwanè regrette que la pédagogie ne soit pas au centre des discussions éducatives. *« On parle des disciplines, on parle de la violence, mais on oublie l'essentiel : la manière d'apprendre. On pourrait faire tellement de choses. Il faudrait créer des enseignements modulaires, instaurer un vrai dialogue entre les professeurs de collèges et de lycées et modifier les rythmes scolaires pour les rendre plus efficaces. Huit heures de cours par jour pour les élèves, c'est trop. Une respiration est nécessaire. »* Son rêve : *« Créer un centre de formation pour me prouver à moi-même que l'on peut y arriver autrement. »*

Face aux difficultés sociales et familiales dans lesquelles sont plongés une grande partie de ses élèves, Thomas Jongwanè avoue son impuissance. *« On est désarmé, sans réponse. Trop de jeunes n'ont ni repère ni encadrement en dehors de l'école. Il faut sans cesse inventer de nouveaux outils pédagogiques pour les motiver et les aider à suivre. Il faut chercher les mots justes pour que l'intelligence se mette en marche et que l'élève puisse dire : "Ça y est, m'sieur, j'ai compris." »*

Sandrine Blanchard

« On oublie l'essentiel »

« Rien dans l'institution n'est prévu pour travailler en équipe »

DIDIER PANFILI, PROFESSEUR D'HISTOIRE-GÉOGRAPHIE

« En quatorze ans, je ne me suis jamais ennuyé »

Janzé

Collège de Janzé

Il EST 8 H 30, ce lundi. Didier Panfili, trente-six ans, se débarrasse de son duffle-coat vert d'eau et se tourne vers ses élèves : *« Vous êtes prêts pour le contrôle de demain ? »* Une molle rumeur de protestations emplit la salle. Puis le silence se fait, en quelques secondes. Et, peu à peu, la vivacité du professeur d'histoire-géographie, qui parcourt sans relâche les travées de sa classe, gagne les élèves de troisième. A la fin du cours, ils auront parlé presque autant que le prof. *« Il ne s'agit pas de faire ingurgiter des connaissances, mais d'aider à construire une démarche, un premier mode de réflexion »*, explique-t-il en aparté.

Au collège de Janzé (Ille-et-Vilaine), où il enseigne depuis onze ans, Didier Panfili dit travailler dans des conditions *« idéales »*. Un seul inconvénient, les 25 kilomètres qui séparent son domicile, à Rennes, et la petite ville de 5 000 habitants. Pourtant, il ne tient pas vraiment à se rapprocher de sa maison et de l'IUFM (Institut universitaire de formation des maîtres), où il enseigne une partie de la semaine. *« Ici, les gamins sont gentils, volontaires, toujours partants »*, dit-il. Le collège Jean-Monnet est tranquille. Ses portes sont toujours ouvertes, les entrées et sorties ne sont pas surveillées. La salle 100 où Didier Panfili officie est comme toutes les autres équipée d'une télévision, d'un magnétoscope et d'un rétroprojecteur. Une trentaine de micro-ordinateurs sont mis à la disposition des professeurs. L'équipe enseignante, enfin, est *« sympathique »*, au dire de Didier Panfili.

Pourtant, le collège Jean-Monnet n'est pas un petit paradis. Certains élèves ne savent pas lire à l'entrée en sixième. L'année passée, il arrivait à Didier Panfili de perdre un quart d'heure par cours à ramener le calme dans la classe, à cause d'un seul perturbateur. *« Il était extra dès que je le prenais à part, mais quand je m'intéressais aux autres, c'était fini. »* La présence de cet élève et son exclusion finale ont valu à son professeur plusieurs nuits blanches, et un ulcère à l'estomac.

« Je ne suis pas un missionnaire. » Didier Panfili a posé ses lunettes en écaille sur la table de son salon. *« J'aime beaucoup mon boulot, tout simplement. En quatorze ans, je ne me suis jamais ennuyé. »* Le petit garçon fasciné par les châteaux forts et l'adolescent qui dévorait les ouvrages de Georges Duby ont trouvé leur bonheur dans une salle de classe. Il l'aime tellement, ce métier de prof, qu'il y consacre presque tout son temps. Cours, préparation des cours, correction des copies, consultation des derniers ouvrages d'histoire et de géographie, c'est sans fin. Avec, en prime, la lecture attentive du *Monde*...

Lundi matin, en l'espace de quatre heures de cours, Didier Panfili a dû expliquer qui était Pinochet, et ce que signifiait le mot « immunité », raconter l'histoire des boat-people et animer un mini-débat éthique sur le thème : *« Doit-on pouvoir choisir le sexe de son enfant ? »* Il ne lui reste donc que quelques heures par jour à consacrer à Arthur, Victor et Jules, respectivement neuf, six et deux ans, ses enfants. *« De 17 h 30 à 20 h 30, c'est pour eux. »* Après, Didier et son épouse, également professeur d'histoire-géo dans un collège, retournent travailler, parfois jusqu'à minuit.

Qu'on ne vienne pas lui dire que les enseignants sont des paresseux. *« Le discours anti-profs me bouffe »*, dit-il. Surtout celui du ministre de l'éducation nationale. *« Les petites phrases d'Allègre sur l'absentéisme des profs ont fait des dégâts. Quelle crédibilité avons-nous ensuite face aux parents ? »*, demande-t-il. *« Je ne suis pas sûr qu'on puisse réformer l'école en cassant du sucre sur le dos des enseignants. »*

Pourtant, l'école doit changer : *« Il y a trop d'élèves dans les classes et les programmes sont encore trop lourds. »* Ce qui l'inquiète surtout, c'est une tendance à la *« flexibilité »* qu'il sent monter. *« Comment faire comprendre que les profs ont besoin de stabilité si on veut qu'ils donnent le meilleur d'eux-mêmes. On ne s'implique pas dans la vie d'un établissement quand on y est pour un an »*, s'énerve-t-il, avant de s'interroger : *« Aujourd'hui, où le travail et l'implication du professeur sont-ils reconnus ? »*

Pourtant, c'est bien grâce au retour valorisant que lui apporte son métier que Didier Panfili tient le coup. Quand, par exemple, lorsque sonne la cloche, une petite voix où se mêlent regret et surprise s'exclame : *« C'est déjà fini ? »*... *« C'est la récompense suprême. »*

Gaëlle Dupont

JEAN ZUCCHET, PROFESSEUR AGRÉGÉ D'ITALIEN

« Nous ne savons plus à quoi nous servons »

Châteauroux

Lycée Pierre-et-Marie-Curie

LE LYCÉE Pierre-et-Marie-Curie disparaît derrière une ligne d'arbres et une brume coriace. C'est là qu'enseigne Jean Zucchet, la cinquantaine, professeur agrégé d'italien. *« Je gare ma voiture devant le lycée. On ne me l'a jamais détruite ! C'est un lycée calme, très hétérogène dans son recrutement, très cosmopolite, donc enrichissant. »*

Jean Zucchet marque une pause. Il commence à parler de son métier et de sa discipline. *« A moins qu'Allègre ne casse la boutique en supprimant la langue 3 au bac, l'italien ne se défend pas trop mal actuellement. Le risque, c'est la multiplication des " offres " aux élèves, avec celui de se retrouver avec des effectifs faibles. »* Vieille guerre des langues qui agite les établissements au gré des modes et des humeurs ministérielles.

Ici comme ailleurs, les années 60 et 70 ont été « allemandes ». *« Je ne connais pas de fils d'enseignant qui n'ait pas fait allemand, c'était la certitude d'être dans les meilleures classes. »* Les années 80 ont été « espagnoles ». *« Régis Debray a très fortement influencé Mitterrand en son temps »*, assure Jean Zucchet. A cause aussi d'une présumée facilité dont le résultat a été *« d'attirer forcément les élèves les moins bons »*.

Une certitude, *« l'allemand va très mal actuellement »*. Constat partagé par un autre enseignant : *« Il n'y a jamais eu de politique des langues en France. Des inspections générales se succèdent en faisant du lobbying dans les sphères ministérielles. Hier les langues et la technologie, à présent l'informatique. » « Dans l'Indre en ce moment,* ajoute ce professeur, *il n'y a personne pour faire de la sensibilisation à l'allemand dans le primaire, alors qu'en anglais ils sont quatre. »*

Les effets de « l'initiation » en primaire ne se sont pas encore répercutés dans les lycées. Mais c'est l'anglais, plébiscité par les instituteurs, qui va rafler la mise, affaiblissant encore plus ses concurrentes. *« Je préférerais que l'enfant choisisse l'anglais parce qu'il en a envie, et non parce que c'est la langue dominante,* précise une angliciste. *A présent, lorsqu'un élève entre en sixième, il n'a plus l'enthousiasme de la nouveauté. Il faut tout reprendre de zéro : " initier " n'est pas " enseigner ". »*

Jean Zucchet est pour l'ouverture du lycée. *« Le lycée n'est pas un couvent. Les problèmes de société y rentrent de toute façon, même si on met une grille autour. Mais il faut que l'école soit active, où le rôle que l'on joue est plus marginal... »*. Le regard bleu hésite. Se rallume soudain. *« J'ai transmis le flambeau à ma fille ! »*, sourit-elle de nouveau.

Paris

Lycée Condorcet

Plus tard, elle aimerait se consacrer à la peinture, son hobby : *« J'aime le contact direct avec la matière, travailler avec les doigts. »* Ses peintres préférés ? Alechinsky. Les non-figuratifs. Et tous les « grands » de la Renaissance italienne : le Tintoret, le Titien, Bellini, Botticelli... *« Je suis quelqu'un de classique, je n'ai pas un profil très original »*, note-t-elle de sa voix calme.

Du récent mouvement lycéen, Eliane Daugeron, discrète militante du SNES, tire une leçon sévère. Les jeunes, *« maladroits »*, *« inexpérimentés »*, *« pas habitués à formuler des revendications »*, l'ont *« déçue »*. *« On leur a promis d'alléger les programmes – ce qu'ils ne demandaient pas –, on leur a promis de créer des emplois-jeunes, de nommer plus de professeurs, d'améliorer les emplois du temps... Et ils se sont contentés de promesses. J'ai été étonnée qu'ils lâchent si facilement. »* Bref, un mouvement *« sympathique »*, mais qui reste à des années-lumière des révoltes d'il y a trente ans. *« Aujourd'hui, les jeunes veulent bien revendiquer, mais sans rien sacrifier. C'est l'une des différences avec mai 68 : à l'époque, on était prêt à prendre des risques »*, assure l'ancienne étudiante de la Sorbonne.

Autres temps, autres mœurs. La violence qui s'est déchaînée, cet automne, à l'occasion de certaines manifestations, l'a laissée songeuse. *« Je me rappelle le témoignage d'un jeune casseur, qui expliquait aux journalistes que ce mouvement lycéen était un "faux combat", un combat "de bourgeois", et qu'eux, les jeunes des banlieues, ils ne voulaient "pas se faire oublier". Cela m'a beaucoup frappée. Et je me demande, encore aujourd'hui, si ce n'était pas une vision assez juste des choses. »*

Sur la table, la tasse de verveine refroidit. D'une voix égale, très douce, l'élégante quinquagénaire fusille, à mots posés, les projets *« dangereux »* de Claude Allègre, l'un des ministres de l'éducation *« parmi les plus impopulaires »* que la France ait connus. *« L'objectif essentiel, si j'ai bien compris, c'est de faire des économies,* ironise Eliane Daugeron. *Je ne suis pas pour la gabegie, loin de là ! Mais il me semble que le budget de l'éducation nationale doit être modulé avec souplesse : c'est la formation de la jeunesse qui est en jeu. Si l'on n'y prend pas garde, on risque de creuser, de manière dramatique, l'écart entre les classes sociales. »* Puis elle rit, comme pour excuser ce brusque élan de fougue.

Son amour du métier, sa passion pour les sciences – *« le bonheur, c'est de réaliser que le savoir a été transmis, qu'il y a eu un échange. Ce qui, en fait, arrive assez souvent ! »* – lui mangent presque tout son temps. Au grand dam, parfois, de son époux. *« Il est ravi que je travaille, mais il voudrait que ça ne se voit pas ! »*, lance-t-elle avec malice.

Catherine Simon

ANNE-MARIE PERLIER, MATHÉMATIQUES

« Je suis venue au lycée avec des semelles de plomb »

Lille

Lycée Frédéric-Ozanam

ANNE-MARIE PERLIER, quarante-neuf ans, est professeur de mathématiques au lycée privé Frédéric-Ozanam de Lille. Un établissement rattaché à l'université catholique, spécialisé dans l'enseignement technologique industriel. Ses résultats exceptionnels au bac le désignent comme un lycée coté sans pour autant pratiquer une sélection à outrance.

« Etre prof, pour moi, c'était vraiment une vocation. Les maths aussi. Mais je n'aurais jamais imaginé me retrouver dans l'enseignement privé. J'étais maître auxiliaire dans le public pour terminer mes études. On m'a baladée dans des tas d'endroits. Vous ne pouvez pas imaginer ce que c'est difficile avec un jeune enfant. J'aurais bien aimé être prof dans un collège, mais comme j'avais ma licence, je n'avais le droit que d'être auxiliaire. Un jour, j'ai craqué et c'est un collègue de mon mari qui m'a parlé d'Ozanam. Finalement, c'est le privé qui m'a ouvert les bras et m'a offert la stabilité. »

Anne-Marie revendique vingt ans de bonheur, un métier qu'elle n'a jamais cessé d'aimer à la passion : *« Pendant quinze ans, j'ai enseigné en seconde et en première. Ensuite, j'ai pris les terminales et les BTS. »* Aucun nuage, pas de problèmes de discipline : *« Il faut dire que les élèves sont là parce qu'ils aiment les maths et qu'ils ont choisi de venir ici. Ils bossent, c'est tout. Je n'aurais pas pu rester prof si ç'avait été la guerre. »*

Son plus beau souvenir remonte à juin 1997 : *« Toute ma classe a été reçue au bac avec 16,92 de moyenne en maths, ce fut une joie collective immense. Mais j'en ai eu beaucoup d'autres. Par exemple des moments précieux comme la journée porte ouverte avec des anciens qui viennent me présenter leur femme et leurs enfants. C'est un grand bonheur. Et puis c'est clair, j'adore faire cours. J'ai toujours adoré cela ! Mais il y a eu quelque chose de cassé. Cette année, pour la première fois de ma vie, je suis venue au lycée avec des semelles de plomb. »*

Son ministre est explicitement visé : *« Ce que je ne supporte plus, c'est Allègre et sa façon de nous tirer dessus sans arrêt. Le coup des heures supplémentaires* [payées 17 % de moins depuis la rentrée], *la façon dont ça a été fait, cela me révolte. C'est très facile d'être prof en donnant toujours les mêmes devoirs d'une année sur l'autre. Je ne l'ai jamais fait, mais on m'y encourage. C'est scandaleux de s'entendre dire qu'il s'agissait d'un petit privilège. Les heures supplémentaires, elles nous ont été imposées et maintenant on nous culpabilise. »*

Elle constate une absence totale de solidarité. *« Tout cela est désolant. Nous avons l'impression d'être des pions. Je n'ai même pas envie d'en parler avec les autres profs. Nous n'avons pas abordé le sujet pour la pré rentrée, comme si c'était honteux. »* Mais au-delà de la colère demeure la joie d'enseigner : *« Quand j'ai le bourdon, mon mari veut que j'arrête. Comment voulez-vous ? S'il est vrai que je porte mes nouvelles chaussures de plomb, il y a aussi mes élèves. Ils sont tellement formidables. »*

Pierre Cherruau

هكذا من الأصل

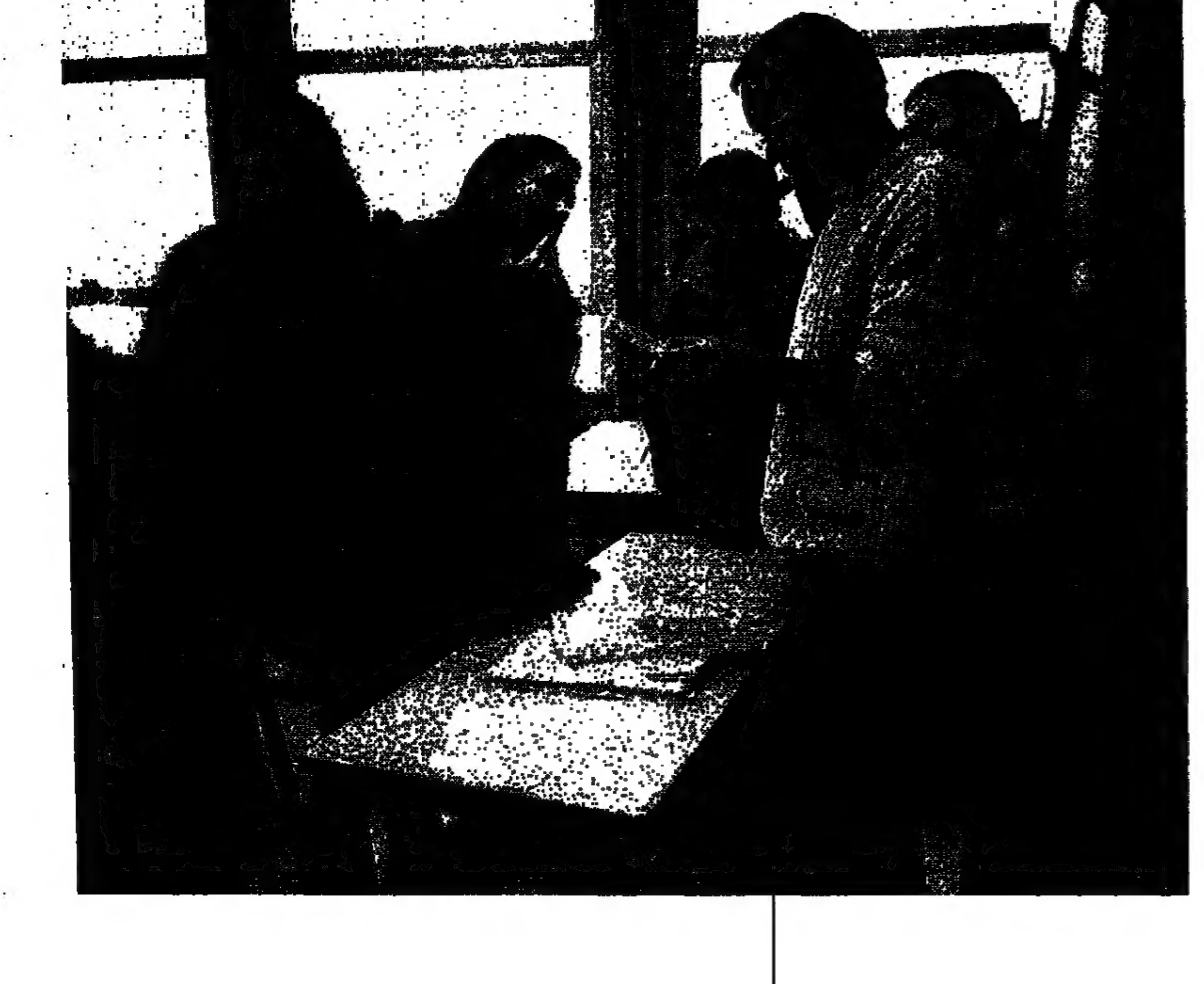
هكذا من الأصل

■ UNE JOURNÉE AU LYCÉE

Ce sont d'abord
des visages,
des attitudes.
Et puis
des paroles,
des dialogues,
des gestes,
des façons
de se déplacer
dans ce lieu clos :
la classe.
Cet espace
où tout se joue

Villefranche-sur-Saône

Photographies de Bertrand Desprez



DOMINIQUE CAZZOLA
ALLEMAND
49 ANS
25 ANS
D'ANCIENNETÉ

■ *« ETRE ENSEIGNANT, C'EST UN MÉTIER. »*
Au début, on découvre, on est enthousiaste, ensuite le professionnalisme prend le pas sur le dynamisme des premières années. Il faut tenir le cap.
Depuis quelques années, les élèves arrivant au lycée évoluent beaucoup plus vite que les profs : le nombre d'élèves inadaptés à l'arrivée en seconde, de niveau faible, ayant des difficultés à être attentifs, augmente. Les groupes-classes créent des situations de fait.
Il faut s'adapter chaque fois, obtenir que les règles de fonctionnement et de vie soient respectées, ça n'est pas toujours évident ; et faire acquérir les méthodes, les connaissances, etc., tout ça en trois ans, avec l'objectif constant qu'il faut les emmener jusqu'en terminale.
C'est une compétition. Mais c'est possible : j'ai eu pendant trois ans le même élève en enseignement technologique, il était, en seconde, inattentif, pompeur, pas productif. En première, dans une classe peu nombreuse, il a été aidé au maximum, y compris par les élèves. Et en terminale, il avait un niveau à peu près convenable. Cette expérience m'a aidé beaucoup par la suite.
Face à la nécessité de répondre aux besoins des élèves, il faut redéfinir le métier enseignant. Nous pratiquons tous non officiellement le tutorat, mais c'est à la sauvette, une conversation par-ci par-là en début ou en fin d'heure avec un élève.
Avec un temps où l'enseignant est dans l'établissement, disponible pour les élèves, cet aspect du métier pourra prendre sa place.
Le travail en équipe n'est possible que si les profs peuvent se rencontrer. Pour cela, il faut institutionnaliser des périodes dans l'emploi du temps.
La simple réduction du temps de travail dans l'éducation nationale et la réduction du nombre d'élèves ne suffisent pas, il faut aussi la reconnaissance du nouveau métier de l'enseignant.

■ UNE JOURNÉE AU LYCÉE

GEORGES BAYON
SCIENCES PHYSIQUES
51 ANS
27 ANS
D'ANCIENNETÉ

■ **L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE** (bac technologique et brevet de technicien supérieur) est un secteur passionnant, qui a ses particularités, travail à effectif raisonnable (quinze à trente élèves), basé sur l'expérimentation, riche car il englobe, en plus des disciplines classiques, la culture technologique. C'est un enseignement qui a fait ses preuves pour la réussite sociale et professionnelle des jeunes, appréciés des industriels. Hélas ! tous les deux ou trois ans, une nouvelle réforme de l'éducation vient chambouler la précédente sans en tirer le bilan. A chacune de ces réformes, le temps passé par les élèves au lycée (en particulier en travaux pratiques technologiques) a diminué. Alors que tout le monde reconnaît que la jeunesse lycéenne a changé, a besoin de plus de suivi dans ses apprentissages, peut-être serait-il intéressant, s'inspirant des méthodes de l'enseignement technique, de réduire les effectifs par classe tout en maintenant la présence au lycée, pour qu'enfin l'élève redevienne le centre du système éducatif. L'élève a aussi besoin de la présence d'adultes motivés et bien formés. La multiplication des emplois précaires, titulaires remplaçants ou académiques, emplois-jeunes, le recours systématique aux heures supplémentaires imposées, ne facilitent pas la réussite.
Dans les disciplines technologiques, l'évolution est tellement rapide que nous sommes constamment obligés de nous recycler. En quelques années, l'offre de formation des maîtres a considérablement diminué et notre ministre actuel assimile formation et absentéisme !

■ **JE ME SOUVIENS DE MA PREMIÈRE CLASSE.**
J'avais oublié le nom du ministre de l'époque : Olivier Guichard. Puis ce furent MM. Fontanet, Haby, grand réformateur, Beullac, Savary, autre grand réformateur, Chevènement, Monory, Jospin, Lang, Bayrou et M. Allègre. Tous ont eu des idées de réformes plus ou moins efficaces. Il y a eu de grands projets : informatique pour tous, maintenant c'est Internet. Puis, c'est nouveau : les grandes enquêtes de M. Balladur et de M. Meirieu. Le métier d'enseignant ne change pas ; c'est un rapport humain, donc subtil et complexe, entre un adulte et 35 adolescents. Alors, monsieur le ministre, ne nous faites pas trop de mal ! N'ayez crainte, on vous oubliera, vous aussi.

■ UNE JOURNÉE AU LYCÉE

BRIGITTE LANDAIS
ESPAGNOL
42 ANS
1re ANNÉE DANS LE LYCÉE

■ QUAND J'ENTRE EN CLASSE (EN SCÈNE !), je me dois à mon public d'adolescents, parfois exigeant, parfois difficile, je dois m'efforcer de l'intéresser, de le captiver, et surtout d'être à son écoute. Cela est nécessaire pour établir la relation de confiance et d'estime indispensable au fonctionnement de notre groupe. Pendant le cours, je dois faire abstraction de mes problèmes, de mes doutes, de mes angoisses, car cette semi-présence serait génératrice d'inattention, de désintérêt, voire d'ennui, de la part des élèves. C'est cette présence de tous les instants et sur tous les fronts parmi des adolescents qui me permet je crois, de mieux comprendre les mouvances de notre époque.

JEAN-CLAUDE DELIGANT
TECHNOLOGIE
50 ANS
22 ANS D'ANCIENNETÉ



■ UNE JOURNÉE AU LYCÉE

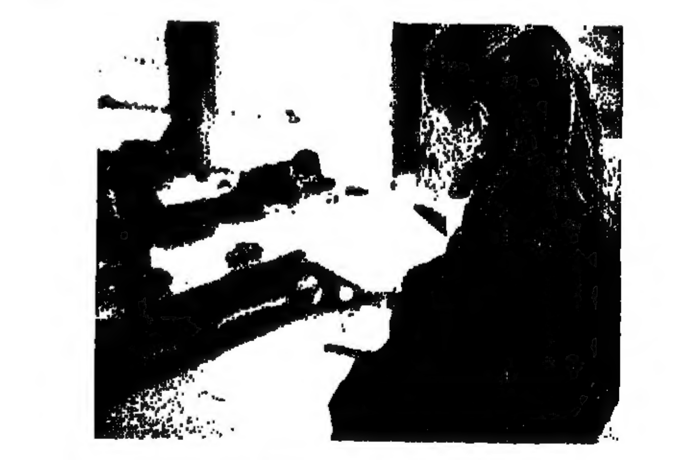


LAURE BONNET
FRANÇAIS
30 ANS
2 ANS D'ANCIENNETÉ

■ LORSQUE J'AI CHOISI D'EXERCER CE MÉTIER, deux aspects m'influençaient et me séduisaient plus particulièrement : tout d'abord le fait d'être en contact permanent avec des adolescents, et ensuite l'objectif d'inculquer, de transmettre ce que j'avais moi-même appris avec intérêt.

Après quelques années d'expérience, je constate que la pratique n'est pas seulement et surtout la transmission de savoirs. En effet, la réalité du métier est plus complexe. Il nous faut nous adapter à des situations diverses. Parfois, certaines classes nous conduisent à dépasser très largement notre statut d'enseignant afin de répondre aux demandes des élèves et gérer des comportements inattendus.

Dès lors, nous ne sommes plus seulement enseignants, et nous découvrons progressivement la difficulté de l'exercice de cette profession. Elle ne correspond donc pas toujours à ce que l'on imagine lorsqu'on est étudiant. Cependant elle est peut-être d'autant plus enrichissante qu'elle est complexe.



هكذا من الأصل



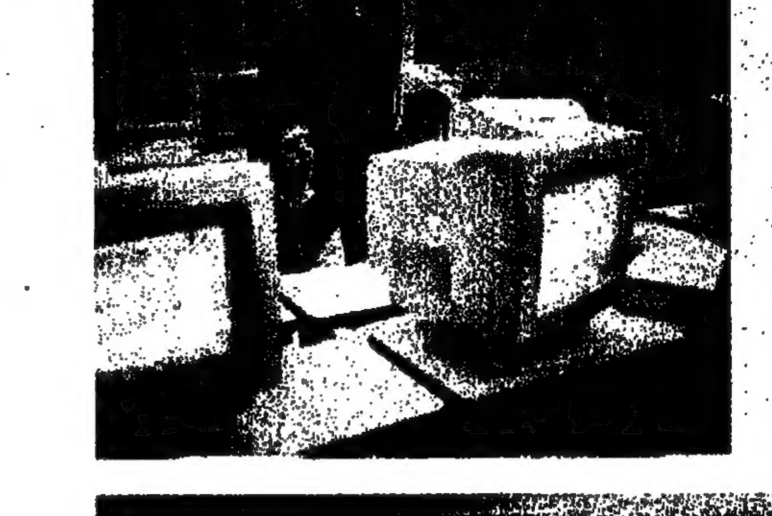
ISABELLE GRAND-JEAN
HISTOIRE-GÉO
34 ANS
10 ANS
D'ANCIENNETÉ

■ JE CONSIDÈRE COMME UNE VÉRITABLE CHANCE le fait d'exercer le métier qui m'a toujours attirée et qui me procure toujours autant de plaisir et de satisfaction : le contact des jeunes est un réel enrichissement, même s'il demande beaucoup d'énergie ! L'enseignement au quotidien dans mon lycée m'amène à formuler quelques remarques :

Le contexte et les conditions dans lesquels s'exerce ce métier connaissent de profonds changements, ce qui nécessite de la part des professeurs des réponses adaptées, en particulier concernant les rapports avec nos élèves, domaine qui déborde amplement le cadre de l'enseignement traditionnel.

L'observation des classes de seconde est un excellent exemple, car elle met en lumière une hétérogénéité et une complexité des profils d'élèves telles qu'il est désormais impossible de gérer une classe de façon uniforme. Mais « on » oublie un peu vite que l'enseignant seul ne dispose ni de toutes les compétences ni de toutes les qualités pour être à la fois le professeur, l'éducateur, le parent et... le gendarme : même si le métier d'enseignant implique aujourd'hui un ensemble de responsabilités plus large qu'auparavant, l'enseignant n'est qu'un maillon d'une chaîne, aussi essentiel soit-il.

On comprend aisément qu'une solution aux problèmes que rencontrent un nombre croissant de jeunes ne peut venir que de la concertation et de la coopération entre tous les acteurs chargés de l'éducation des jeunes, de nos élèves. Il est enfin nécessaire de prendre en considération ces difficultés, de façon très concrète, afin de retrouver une plus grande efficacité dans l'intérêt de tous les élèves.



FRANÇOISE LAPIERRE BAILLET
MATHÉMATIQUES
51 ANS
28 ANS
D'ANCIENNETÉ

■ ÊTRE ENSEIGNANT est pour moi une profession, et non un sacerdoce. C'est un centre d'intérêt majeur, mais ce n'est pas le seul, et je m'en félicite. Je travaille d'abord et avant tout avec des êtres humains encore en devenir. Ils ont donc besoin, me semble-t-il, d'adultes ayant l'envie de leur transmettre des connaissances, mais aussi capables de leur faire sentir qu'ils les reconnaissent en tant qu'individus complets et pas seulement en tant qu'élèves dans une matière. Il est donc important que j'existe moi aussi complètement à leurs yeux, montrant ainsi que l'on peut aimer enseigner une matière sans ignorer le reste du monde.

Le plaisir d'enseigner, c'est peut-être le plaisir d'avoir exposé une notion suffisamment bien pour entendre les élèves dire qu'ils ont compris, mais surtout constater ensuite qu'ils sont capables d'utiliser efficacement cette notion et passer sans difficulté à l'étape suivante. C'est à cet aspect qu'on pense en cherchant à devenir enseignant. Et puis, au fil du temps, on comprend que la satisfaction est bien plus profonde lorsqu'on a fait franchir une étape, même minime, à un élève en difficulté, qu'il s'agisse du domaine purement scolaire ou d'un autre. Comme on voudrait savoir toujours trouver le mot juste pour celui qui peine dans les maths ou dans la vie. Il est rare que l'on sache si l'on a réussi ou non. Et le mot juste n'est pas toujours le plus facile ni le plus agréable pour l'élève. Il faut aussi avoir l'énergie d'être ferme. Combien d'évolutions positives succèdent à un passage où il a fallu dire ce qui n'allait pas et combien de découragements résultent d'une parole qui a mal fait son chemin ?

La difficulté d'enseigner vient des jours où l'énergie, justement, fait défaut, ces moments où l'on n'a pas envie d'ouvrir la bouche, ces moments où l'on voudrait n'avoir que des mathématiques à faire et où il faut fermement rappeler les limites à ne pas franchir, en bref, ces jours où l'apprentissage de l'éducation parfois la plus élémentaire prend le pas sur celui des mathématiques. La plupart du temps, devant les élèves, on commence alors par "réciter" son rôle et puis on se reprend au jeu au prix d'un effort parfois épuisant. On sort du cours complètement "vidé". C'est dans ces moments qu'il faut avoir absolument d'autres centres d'intérêt dans la vie pour pouvoir se ressourcer et repartir...

Ce que j'attends d'un ministre, c'est la cohérence dans son action. Par exemple, comment continuer à vivre avec des programmes élitistes et un accueil à tous (ou prétendu tel) ? Il faut trancher. Rien ne me pèse plus que la sélection insidieuse, mais *impitoyable, qui s'opère* actuellement, que les propos démagogiques qui laissent croire aux plus fragiles que la connaissance s'acquiert sans effort...

Mais je ne peux guère parler de la "réforme Allègre" puisqu'il ne me semble pas qu'on ait actuellement dépassé le stade des rumeurs.

